

10587

NOUVEAU SIÈCLE
DE LOUIS XIV.

Tome IV.

NOUVEAU SIÈCLE

DE LOUIS XIV,

OU

POÉSIES-ANECDOTES

DU REGNE ET DE LA COUR DE CE PRINCE;

AVEC DES NOTES HISTORIQUES ET DES ÉCLAIRCISSEMENS.

SECONDE ÉDITION.

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.

AN XIII. (1804).



L'HISTOIRE DE FRANCE,

PAR LES SATIRES,

OU

POÉSIES-ANECDOTES

DU SIÈCLE ET DE LA COUR DE LOUIS XIV.

AMOURS DE LOUIS XIV,

ET DES PRINCES ET PRINCESSES DE LA FAMILLE ROYALE.

PREMIÈRES AMOURS DU ROI (1).

MADAME DE BEAUVAIS (2).

AIR : *Du Grand Saucourt.*

BEAUVAIS, la borgnesse,
Embrassant Fromenteau (3),
Disoit de tendresse,
Prête ton chalumeau,
Et chantons sur notre orgue,
La nuit et le jour,
Notre amour,
Qui fait la morgue
A tout Paris, et même au grand Saucourt (4).

(1) Louis XIV ne gouvernoit pas encore, quoique majeur, suivant les lois du royaume : mais depuis quatorze ans jusqu'à dix-huit, ou vingt, il est presque impossible qu'un roi règne par lui-même ; cette époque n'est jamais qu'une tutelle prolongée. Le jeune prince n'avoit donc que la représentation : le vrai maître, c'étoit le cardinal Mazarin. Ce dernier l'avoit accoutumé de bonne heure *à faire le roi :* mais de peur que la représentation ne l'ennuyât, et qu'*il n'échappât à ses lisières*, il eut soin de lui procurer des amusemens propres à le retenir dans la dépendance. Il l'occupoit de revues, de danses, de ballets. Il avoit fait venir en France la dame Mancini, sa sœur, avec tous ses enfans. Les garçons avoient été placés dans des collèges, et moururent avant d'être en état de jouer de grands rôles. Pour les filles, la première fut duchesse de Mercœur ; et des deux dernières, l'une épousa le duc de la Meilleraie, qui prit le nom de Mazarin (c'étoit la plus belle de toutes), l'autre, le duc de Bouillon. Les deux autres fixèrent davantage les regards du roi. Il eut du goût pour Olympe Mancini, qui

fut depuis comtesse de Soissons, surintendante de la maison de la reine, et mère du prince Eugène. Il lui faisoit des présens, dont le moindre étoit de deux mille louis d'or. La cour s'assembloit presque tous les soirs chez elle, même plusieurs années après le mariage du roi : sa maison étoit le centre de toutes les fêtes, de toutes les brillantes galanteries, de toutes les intrigues. Mais Marie Mancini, sa sœur, depuis femme du connétable Colonne, inspira une véritable passion au jeune monarque. Elle n'étoit pas belle ; voici le portrait qu'en fait madame de Motteville. « Marie Mancini avoit un teint brun, tirant sur le jaune, le cou et les bras longs et décharnés, la bouche grande et plate; mais de belles dents, une taille haute et droite, les yeux rudes et sans feu, mais qui promettoient de s'adoucir et de s'animer. Qu'on ajoute à ce portrait quatorze ou quinze ans, de l'esprit et une coquetterie précoce : tels furent les moyens qu'elle employa pour séduire le roi. Il s'occupoit avec elle de livres d'agrémens. Il se plaisoit à lire des romans, des tragédies, qui, en peignant la galanterie et la grandeur, flattoient, en

secret, son caractère. Jeune, ardent, emporté par une première passion, il vouloit l'épouser, et eût peut-être réalisé ce projet, malgré la reine-mère, si le cardinal, qui étoit aux conférences de Saint-Jean-de-Luz, ne l'eût menacé de quitter tout, et d'abandonner le soin de ses affaires. Il fit d'abord peu de cas de ses menaces qu'il ne croyoit pas sincères, et manda au cardinal qu'il fît tout ce qu'il jugeroit à propos de faire, et que s'il abandonnoit ses affaires, assez d'autres s'en chargeroient volontiers. « J'ai ouï conter plusieurs fois à la comtesse de Soissons, dit l'abbé de Choisy, que l'alarme fut grande parmi les nièces du cardinal. Elles se défioient de l'amour du roi, qui, venant à leur manquer tout-à-coup, les feroit retomber dans la misère. Il leur paroissoit fort amoureux : mais cela ne les mettoit point en repos. La chose alla si avant, que la reine-mère en fut d'abord alarmée, et qu'elle fit dresser une protestation : mais on n'en eut pas besoin ; le roi se rendit aux représentations du cardinal, qui envoya l'ordre de conduire sa nièce dans un couvent à Brouage. « Elle pleura beaucoup ; le roi

parut attendri ; et ce fut au moment de la séparation qu'elle lui dit ces paroles si connues : *Ah ! sire, vous êtes roi ; vous m'aimez, et je pars !* Le roi se maria, et le souvenir de cette première inclination ne laissa plus chez lui que de foibles traces.

Il revint à Paris, et y assista au mariage de Marie Mancini avec Laurent Onuphre de Colonne, connétable de Naples, grand d'Espagne, &c. Mazarin donna à sa nièce cent mille livres de rente en Italie, et sa belle maison de Rome. Le roi lui fit aussi des présens magnifiques, mais la vit partir sans émotion, ne se souvenant presque plus du feu passager qu'elle avoit allumé dans son cœur. La connétable n'étoit pas de même ; plus de dix ans après, lorsqu'elle quitta son mari, qui se sauva de Rome, et vint en France, elle croyoit que le roi l'aimoit encore, et fut fort étonnée de la défense qu'il lui fit de venir à la cour. Elle partit fort mécontente de tout le monde : du cardinal, son oncle, qui ne lui avoit laissé que deux millions, et qui l'avoit déshéritée, disoit-elle, pour donner son bien à un étranger ; de ses sœurs, qu'elle

méprisoit et haïssoit; de Colbert qu'elle n'avoit jamais pu souffrir; et enfin du roi, qui la laissoit partir sans se souvenir d'elle. Elle mourut en 1715, laissant trois fils, dont le cadet, Charles Colonne, est mort cardinal en 1739.

Mademoiselle d'Argencourt, fille d'honneur de la reine-mère, et mademoiselle de la Motte-Houdancourt, l'une des filles de la reine, inspirèrent aussi de tendres sentimens à Louis XIV avant son mariage : mais la première étoit éprise de Charamante, premier valet-de-chambre, un des plus beaux hommes de la cour. Au sortir de la messe, la nourrice du roi trouva, dans la grand'salle de Fontainebleau, une lettre qu'elle porta à la reine-mère : elle étoit de mademoiselle d'Argencourt. Le roi la lut : c'étoit un billet fort passionné, et il n'étoit pas pour lui. Il fut surpris et humilié, quand on lui prouva que ce rival heureux étoit un de ses valets. A l'égard de mademoiselle de la Motte-Houdancourt, elle fut trahie par le même Chamarante, qui étoit à la fois son confident, et l'émissaire du cardinal. Mazarin, sachant tout ce que le roi disoit à cette jeune personne, le lui répétoit un

moment après, en lui faisant entendre qu'il falloit qu'elle eût un autre amant, à qui elle disoit tout.

(2) Au milieu de toutes ces intrigues et de tous ces beaux sentimens, le roi n'étoit rien moins que novice en amour. Une femme très-expérimentée ne l'avoit pas laissé parvenir plus loin que sa quinzième année, sans lui en donner les premières leçons. C'étoit Catherine-Henriette Bellier, femme de Pierre de Beauvais, seigneur de Gentilly, et première femme-de-chambre de la reine-mère. Elle avoit alors au moins quarante-cinq ans. « Lorsque le roi, dit l'abbé de Choisy, tint, pour la première fois, conseil avec ses ministres, la reine-mère fut outrée de dépit de ce qu'on ne l'y appeloit pas. Elle en parla assez haut : *Je m'en doutois bien*, disoit-elle, *qu'il seroit ingrat, et voudroit faire le capable*. La Beauvais, sa première femme-de-chambre qu'elle aimoit fort, et qu'elle ne nommoit jamais que Cataut, la reprit un peu plus aigrement qu'il ne convenoit; elle avoit pris, depuis long-tems, ces sortes de familiarités avec sa maîtresse, et l'y avoit accoutumée. Cataut ne manquoit

ni d'esprit ni d'expérience ; et d'ailleurs *elle avoit ses raisons* pour prendre le parti du roi ». Ces sortes de passages de mémoires particuliers font mille fois mieux connoître l'intérieur d'une cour que les phrases arrangées des historiens. Lorsqu'on découvrit les privautés de Cataut avec le jeune roi, on la chassa ; mais son adresse dans le service la fit rappeler. « Je l'ai vu, dit Saint-Simon, à la toilette de madame la dauphine de Bavière. Quoique vieille, *privée d'un œil*, pleurant de l'autre, toute la cour lui faisoit merveilles, parce que, de tems en tems, elle venoit à Versailles, où elle causoit toujours en particulier avec le roi, qui lui marquoit beaucoup de considération : et elle n'étoit pas inutile à ceux qu'elle vouloit produire. Sa fille, le contraire de sa mère, pleine de graces et vertueuse, a été depuis duchesse de Richelieu.

(3) » *Fromenteau.* La Vauguyon, dit le duc de Saint-Simon, étoit un des plus pauvres gentilshommes de France ; son nom étoit Bethoulat ; il porta aussi le nom de Fromenteau. C'étoit un homme parfaitement bien fait, mais plus que brun,

et d'une figure espagnole. Il avoit de la grace, une voix charmante qu'il savoit très-bien accompagner du luth et de la guitare. Il avoit le langage des femmes, de l'esprit, et il étoit insinuant. Avec ces talens, et d'autres plus cachés, mais utiles à la galanterie, il se fourra chez madame de Beauvais, première femme-de-chambre de la reine-mère, et dans la plus intime confidence avec elle ».

(4) Maximilien de Bellefourrière, marquis de Saucourt, grand-veneur, et cordon bleu, étoit en grande réputation pour ses exploits amoureux. Le nom de *Saucourt* devint proverbe, et orna le refrain d'une foule de couplets.

Nous n'avons trouvé, dans les manuscrits qui nous ont passé par les mains, que ce couplet qui pût nous fournir l'occasion de parler de madame de Beauvais, et des premières amours de Louis XIV. Il paroît qu'il a été composé beaucoup d'années après cette époque, et que l'héroïne n'avoit pas quitté ses anciennes habitudes.

Madame de La Vallière (1).

Le Roi, a Mademoiselle de La Vallière,

Au retour d'une de ses Campagnes (1).

Air : *Des Bergers héroïques de Psyché.*

Avez-vous ressenti l'absence?
Etes-vous sensible au retour
De celui que votre présence
Comble de plaisirs et d'amour,
Et qui se meurt d'impatience,
Dès lors que, sans vous voir, il doit passer un jour?

Louis XIV.

(1) Louise - Françoise de la Baume Le Blanc de La Vallière, étoit fille d'honneur de Madame, belle - sœur du roi. Suivant la tradition la plus répandue, Louis XIV avoit à peine deux ans de mariage, lorsque l'amour - propre fit éclore dans son ame le germe d'une passion un peu plus profonde que celles dont il avoit jusqu'alors senti les impressions. Mademoiselle de La Vallière étoit dans un bosquet de Vincennes, avec une de ses compagnes, et elle lui faisoit confidence des émotions qu'excitoit en elle la présence du roi, dont

elle ne pouvoit arracher l'image de son cœur : Louis, qui se promenoit, par hasard, dans ces lieux, l'entendit ; il trouva dans cette aventure ce qu'il cherchoit, la certitude d'être aimé pour lui-même, et il s'attacha à La Vallière. Cette jeune personne, comme on l'a vu dans le second volume, fut, pendant deux années, l'objet caché de toutes les fêtes que donnoit ce prince (1662, et au printems de 1664). « Sa beauté avoit de grands agrémens, par l'éclat de la blancheur et de l'incarnat de son teint, par le bleu de ses yeux, qui avoit beaucoup de douceur, et par la beauté des cheveux argentés, qui augmentoit celle de son visage ». Un écrivain applique à l'ensemble de sa personne ce vers heureux :

Et la grace, plus belle encor que la beauté.

Elle boitoit un peu ; mais il sembloit qu'au lieu d'y nuire, ce défaut ajoutoit à ses graces.

Le jeune roi avoit enfin arraché à la fragile La Vallière des preuves d'amour dont les effets ne marquoient que trop sa foiblesse. Loin d'en être glorieuse, comme il arrive quelquefois à ses semblables, elle

se cachoit et se gênoit au point de s'être souvent exposée à mourir, pour écarter les soupçons. Les angoisses, les combats, le désespoir de cette amante désolée, dans ses momens de repentir, qui étoient fréquens, rendoient pénible le triomphe de son royal séducteur. Il étoit sans cesse fatigué par les reproches de sa mère. La jalousie timide de la jeune reine, ses regards languissans, ses soupirs étouffés n'étoient pas non plus ce qui l'embarrassoit le moins. On avoit fait l'impossible pour cacher à Marie - Thérèse ce fâcheux secret, dont elle eut bientôt la certitude. La Vallière, ne pouvant plus rien dissimuler, quelques années après (en mai 1667), moins par goût que par tendresse pour ses enfans, accepta le titre, le rang et les honneurs de duchesse.

Les lettres - patentes qui érigent en sa faveur les terres de Vaujour et de Saint-Christophe en duché - pairie, sont ainsi motivées. « Nous avons cru ne pouvoir mieux exprimer, DANS LE PUBLIC, l'estime toute particulière que nous faisons de la personne de *notre très-chère, bien-aimée et très-féale* Louise - Françoise de la Val-

lière, qu'en lui conférant les plus hauts titres d'honneur, estime qu'*une affection très-singulière, excitée dans notre cœur par une infinité de rares perfections nous a inspirée, depuis quelques années, en sa faveur;* et quoique sa modestie se soit souvent opposée au désir que nous avions de l'élever plutôt dans un rang proportionné à notre estime et à ses bonnes qualité, néanmoins l'affection que nous avions pour elle, et la justice ne nous permettant plus de différer les témoignages de notre reconnoissance pour un mérite qui nous est si connu, ni de refuser plus long-tems à la nature les effets de notre tendresse pour Marie-Anne (mademoiselle de Blois, depuis princesse de Conti), notre fille naturelle, en la personne de sa mère, nous lui avons fait acquérir, de nos deniers, la terre de Vaujour, située en Touraine, et la baronnie de Saint-Christophe, en Anjou », &c.

Dans le même tems, mademoiselle de Blois et M. de Vermandois s'élevoient publiquement sous les yeux de madame de La Vallière.

Il est vraisemblable qu'elle fut la seule

qui eût une véritable passion pour Louis XIV. Ce prince prouva bientôt qu'il ne méritoit pas un sentiment aussi pur, et son goût se tourna vers une femme peu sensible, altière, mais d'un esprit plus saillant, et de l'humeur la plus capricieuse, vers la célèbre marquise de Montespan. La duchesse de La Vallière s'en apperçut dès 1669, et elle supporta avec une tranquillité admirable le chagrin d'être témoin du triomphe de sa rivale. Elle poussa la bonté jusqu'à la parer de ses propres mains, et madame de Montespan assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si La Vallière n'y travailloit. Elle eut l'horrible méchanceté d'assurer au roi que le comte de Vermandois n'étoit pas son fils, mais celui de Lauzun; et ce prince eut pour La Vallière, qui l'adoroit, les manières les plus dures. Il falloit qu'il passât par son appartement pour aller dans celui de madame de Montespan. Un jour qu'il tenoit un épagneul, il le jette à La Vallière, en lui disant : *Tenez, madame, voilà votre compagnie; c'est assez pour vous.* Tel fut le procédé barbare dont il paya l'amour de la femme la plus sensible et la plus intéressante qui ait peut-être existé.

(a) Ces vers sont-ils réellement de Louis XIV, et les suivans de madame de La Vallière? C'est un point de curiosité sur lequel il est assez difficile d'avoir une entière certitude. On a prétendu que, dans le commencement des amours de La Vallière et du roi, La Vallière chargeoit Benserade d'écrire pour elle à son amant. Pour Louis XIV, Voltaire assure que ce prince faisoit quelquefois de petites parodies sur les airs qui étoient le plus en vogue, comme celle-ci, où il ne fit pas une grande dépense d'esprit:

Chez mon cadet de frère,
Le chancelier Serrant
N'est pas trop nécessaire:
Et le sage Boisfranc
Est celui qui sait plaire.

La suivante est un peu plus piquante, et désigne le goût qu'il avoit pour la chasse; il la fit un jour en congédiant le conseil:

Le conseil à ses yeux a beau se présenter,
Si-tôt qu'il voit sa chienne, il quitte tout pour elle:
Rien ne peut l'arrêter,
Quand la chasse l'appelle.

MADAME DE LA VALLIÈRE AU ROI.

JE me fais un plaisir extrême
De penser à vous nuit et jour ;
Je vis plus en vous qu'en moi-même,
Tout mon soin est de vous faire la cour.
Les plaisirs, sans ce que l'on aime,
Sont autant de larcins que l'on fait à l'Amour.

Madame DE LA VALLIÈRE.

A LOUIS XIV,

Qui avoit écrit à Mde. DE LA VALLIERE sur un deux de carreau.

AIR : *Du Menuet de Lulli.*

POUR m'écrire avec plus de douceur,
Il falloit choisir un deux de cœur.
Les carreaux ne sont faits, ce me semble,
Que pour servir Jupiter en courroux :
Mais deux cœurs qui sont unis ensemble
Ne peuvent rien annoncer que de doux.

Madame DE LA VALLIÈRE.

AIR :

AIR : *Alleluia !*

QUE *Deo-datus* (1) est heureux
De baiser ce bec amoureux,
Qui d'une oreille à l'autre va (2) !
Alleluia !

BUSSY-RABUTIN.

(1) *Deo-datus, Dieu-donné.* Il faut se rappeler que c'étoit le surnom que la voix publique avoit donné à Louis XIV à sa naissance, qu'on regarda comme un bienfait inattendu de la Divinité, parce qu'il ne naquit que la vingt-troisième année du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche.

(2) Il paroît que La Vallière avoit une grande bouche : mais jamais femme n'eut une physionomie plus touchante, ni un regard plus modeste et plus enchanteur.

Cette chanson fut le vrai motif de la punition du comte de Bussy-Rabutin, qui fut mis à la Bastille en 1665 : les *Amours des Gaules* n'en furent que le prétexte. Elle a beaucoup d'autres couplets qu'on trouve dans ce livre de sa composition. Ils sont si obscènes, que nous n'avons pas cru devoir en souiller ce recueil.

Le Roi,

A l'âge de vingt-six ans.

Air : *De Saucourt.*

Contenter la reine (1)
Dans l'amoureux déduit,
Sans reprendre haleine,
Tout le long de la nuit;
Passer chez La Vallière
Le reste du jour :
En amour,
Pareille affaire
Etonneroit un peu le grand Saucourt.

(1) « Le roi couchoit régulièrement toutes les nuits avec la reine, mais ne s'y comportoit pas toujours, comme elle l'auroit désiré en bonne espagnole. Par-là, elle s'appercevoit fort bien si le roi avoit fait de ses tours ordinaires » . . . A la mort d'un des enfans de la reine, le roi demanda à son médecin : *D'où vient, Gueneau, que mes bâtards sont sains, et ne meurent point, tandis que tous les enfans de la reine sont si délicats, et meurent? Sire,* répondit Gueneau, *c'est que votre majesté n'apporte chez la reine que les rinçures du verre.*

Suite des Amours du Roi et de La Vallière (1).

Fausse Lettre du roi d'Espagne (2)

A sa fille la Reine de France, fabriquée par le marquis de Vardes et le comte de Guiche.

Air : *Un Chapeau de paille.*

J'ai le teint beau, je suis bien faite et blonde,
Et j'ai les yeux brillans ;
J'ai pour amant le plus grand roi du monde,
Constant depuis trois ans ;
Et cependant, quoique je lui sois chère,
Je suis La Vallière,
Moi,
Je suis La Vallière.

Sire le roi, qui commandez en France,
Et qui réglez la cour,
Faites des lois contre la médisance
En faveur de l'amour.
Les médisans gâtent tout le mystère :
C'est là votre affaire,
Vous,
C'est là votre affaire.

(1) La modeste et sensible La Vallière

ne pouvoit vaincre tous ses scrupules, et les infidélités passagères de son auguste amant augmentoient son chagrin. Un jour, près d'y succomber, elle se déroba de la cour, et alla s'enfermer dans un couvent à Saint-Cloud. Le roi l'aimoit encore. Il n'eut pas plutôt appris cette retraite, que, sans écouter les représentations de sa mère, il se jette sur le premier cheval qu'il trouve sous sa main, et court au grand galop la chercher. Il se fait ouvrir les portes, lui parle, la détermine et l'entraîne avec lui. Une religieuse, ouvrant la porte : *Adieu, ma sœur,* lui dit La Vallière, les yeux baignés de larmes ! *vous me reverrez bientôt.*

(2) Une autre aventure causa un grand trouble dans la société ordinaire du roi, c'est-à-dire, le cercle de Madame et de la comtesse de Soissons, composé de ce qu'il y avoit de plus galant à la cour. On remarquoit parmi les hommes le comte de Guiche, fils du maréchal de Grammont, et du Bec-Crépin, marquis de Vardes ; le premier attaché à Madame ; le second, à la comtesse de Soissons, qui, toutes deux, disoit-on, les payoient de retour. Louis

se plaisoit encore dans cette compagnie ; mais il y venoit plus rarement, depuis que La Vallière, qui fuyoit le grand monde, le retenoit à ses côtés. Ces dames se fâchèrent de ce qu'elle les privoit du roi, et résolurent de le lui enlever à leur tour. Pour y réussir, elles imaginèrent de donner à la jeune reine connoissance des infidélités de son époux, en supposant qu'elle ne manqueroit pas d'aller faire ses plaintes à la reine-mère, et que toutes deux réunies feroient au roi de vives représentations. Alors, ou il renverroit La Vallière, pour avoir la paix, ou cette fille, honteuse de mettre la désunion dans la famille royale, et impatientée des mortifications qu'on lui feroit essuyer, se retireroit d'elle-même. Quelque parti qu'il prenne, disoient-elles, le roi nous reviendra. Ce beau projet une fois conçu, le marquis de Vardes compose une lettre comme écrite par le roi d'Espagne à sa fille ; le comte de Guiche la traduit en espagnol ; la comtesse de Soissons fournit l'enveloppe d'une véritable lettre venue d'Espagne, qu'elle avoit ramassée exprès dans la chambre de la reine, et se charge de la placer de manière qu'elle

tombe nécessairement sous la main de cette princesse. Mais, soit que les mesures fussent mal prises, soit effet du hasard, le paquet fut trouvé par Molina, première femme-de-chambre de la reine. Surprise d'une pareille rencontre, elle l'examine, croit s'appercevoir que l'adresse et le cachet sont contrefaits, et soupçonnant qu'il pouvoit recéler quelque mystère dangereux, elle le porte au roi, sans le montrer à sa maîtresse. On peut juger de l'étonnement du roi : il passe en revue toute sa cour, et cherche dans son esprit quels sont les coupables. Ne pouvant se fixer sur personne, il appelle Vardes, homme d'esprit, qui avoit sa confiance, et se met de nouveau à examiner avec lui. L'amant de la comtesse de Soissons, suivant qu'ils en étoient convenus, hésite d'abord, et enfin jette le soupçon sur madame de Navailles, dame d'honneur de la reine, contre laquelle le roi avoit conservé du ressentiment, parce qu'elle mettoit des obstacles à son humeur galante, en veillant soigneusement sur les filles d'honneur de cette princesse. Le jeune monarque, étant dans de telles dispositions, ne fut pas difficile à

persuader. Sans écouter les prières de sa mère qu'il croyoit trompée, ou de connivence, il priva le duc et la duchesse de Navailles de toutes leurs charges, et les relégua dans leurs terres. Cependant le triomphe de la perfidie ne fut pas durable. Il s'éleva des différends entre Madame et la comtesse de Soissons; on avoit rendu Monsieur jaloux du comte de Guiche, et il avoit obtenu qu'il sortît du royaume. Vardes voulut le remplacer auprès de Madame, qui ne l'écouta pas. Piqué de ce mépris, il manqua insolemment à la princesse, et elle s'en plaignit au roi, qui le fit mettre à la Bastille. La comtesse de Soissons fut très-piquée, à son tour, contre Madame, de ce qu'elle la privoit d'un homme dont la présence lui étoit chère; et quand il fut sorti de prison, elle l'enhardit à braver encore la princesse . . . . Enfin, Madame, ne pouvant plus souffrir les discours malins de Vardes et de la comtesse, qui la brouilloient perpétuellement avec son mari, et furieuse de leurs manières outrageantes, alla, au hasard de ce qui pouvoit en arriver, révéler au roi tout le manège de la lettre. Louis lui pardonna

en faveur de sa franchise, quoiqu'un peu tardive. Le comte de Guiche, qui s'étoit laissé entraîner par l'empire que Madame avoit sur lui, en fut quitte pour un exil de quelques années, peine à laquelle il étoit accoutumé : et la comtesse de Soissons, malgré l'ancienne amitié du roi, eut ordre de ne plus paroître à la cour ; punition grave pour une surintendante de la maison de la reine. Pour Vardes, c'étoit le plus coupable de tous : car il avoit le plus d'âge et d'esprit, et il avoit été le principal artisan de la fourberie, qui avoit fait tomber sur des innocens le châtiment qu'il méritoit; il avoit abusé indignement de la confiance de son maître : il fut envoyé dans un cachot de la citadelle de Montpellier, dont il ne sortit, long-tems après, que pour passer le reste de sa vie en exil. Le roi ne rappela pas le duc et la duchesse de Navailles, quoique la reine-mère l'en priât au lit de la mort : il se contenta de nommer le duc commandant du pays d'Aunis, de la Rochelle et de Brouage ; et, quelques années après, il le fit maréchal de France, sans qu'il s'y attendît, ni qu'il le demandât.

Cette désagréable aventure fut cause que Louis XIV devint plus défiant sur ce qui l'entouroit. Il disoit qu'il avoit cherché des amis, et qu'il n'avoit trouvé que des intrigans.

La duchesse de La Vallière au Roi,

Qui commençoit à ne plus l'aimer.

Tout se détruit, tout passe, et le cœur le plus tendre
Ne peut d'un même objet se contenter toujours;
Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siècles futurs n'en doivent point attendre.

La raison a des lois qu'on ne doit point entendre;
De nos désirs errans rien n'arrête le cours;
Ce qu'on aime aujourd'hui déplaît en peu de jours:
Notre inégalité ne sauroit se comprendre.

Tous ces défauts, grand roi, sont joints à vos vertus;
Vous m'aimiez autrefois, et vous ne m'aimez plus:
Ah! que mes sentimens sont différens des vôtres!

Amour, à qui je dois et mon mal et mon bien,
Que ne lui fîtes-vous un cœur comme le mien,
Ou que ne fîtes-vous le mien comme les autres!

A MADAME DE LA VALLIÈRE.

AIR : *De Coquille.*

Vous n'aurez, pendant votre jeune âge,
Que des crochets et des nœuds;
Vos enfans n'auront pour apanage,
Après ce tems malheureux,
Vos enfans n'auront pour apanage
Que l'hôpital des Enfans-Bleus (1).

(1) Lorsque Louis XIV quitta madame de La Vallière pour madame de Montespan, il ne voulut pas d'abord reconnoître les enfans qu'il avoit eus d'elle, madame de Montespan, qui étoit très-méchante, lui ayant assuré que le comte de Vermandois n'étoit pas de lui, mais du duc de Lauzun. Il avoit donné, l'année d'auparavant, à madame de La Vallière un crochet magnifique et une boucle de diamants estimée 100,000 liv.

Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, entre dans des détails curieux sur le rôle singulier que s'imposa cette femme sensible pendant les deux dernières années qu'elle passa à la cour. « Madame de La Vallière, dit-elle, étoit née tendre et vertueuse; elle aima le roi, et non la royauté.

Le roi cessa de l'aimer pour madame de Montespan. Si, à la première vue, ou du moins après des preuves certaines de cette nouvelle passion, elle s'étoit jetée dans les carmélites, ce mouvement auroit été naturel, et conforme à son caractère. Elle prit un autre parti, et demeura non seulement à la cour, mais à la suite de sa rivale. Madame de Montespan, abusant de ses avantages, affectoit de se faire servir par elle, donnoit des louanges à son adresse, et assuroit qu'elle ne pouvoit être contente de son ajustement, si elle n'y mettoit la dernière main. Madame de La Vallière s'y portoit, de son côté, avec tout le zèle d'une femme-de-chambre dont la fortune dépendroit des agrémens qu'elle prêteroit à sa maîtresse. Combien de dégoûts, de plaisanteries et de dénigremens n'eut-elle pas à essuyer pendant l'espace de deux années qu'elle demeura ainsi à la cour, à la fin desquelles elle vint prendre publiquement congé du roi. *Il la vit partir d'un œil sec*, pour aller aux carmélites ».

Adieux de madame de La Vallière (1).

Air : *Un Chapeau de paille.*

Adieu Chambord, Trianon et Versailles,
O palais enchantés !
Je vais pleurer entre quatre murailles,
Je les préfère à vos beautés.
Ce que je prends vaut bien ce que je quitte :
Je suis carmélite,
Moi,
Je suis carmélite.

Jeunes aiglons, enfans d'auguste race,
Brillans de mille appas,
Pour mes péchés, j'ai choisi cette place ;
Ne m'en détournez pas ;
Ayez pitié d'une mère séduite :
Je suis carmélite,
Moi,
Je suis carmélite.

(1) La duchesse de La Vallière, humiliée des procédés de son ancien amant et de son heureuse rivale, avoit formé, depuis long-tems, le projet de recourir aux austérités de la pénitence chrétienne. *Quand j'aurai de la peine aux carmélites*, disoit-elle à une amie, *je me souviendrai de ce que ces gens-là m'ont fait souffrir.* « On

lui proposa de choisir, en prenant le voile, un ordre où elle pourroit parvenir aux dignités que le cloître n'exclut pas. Elle répondit modestement, que, *n'ayant pas su se conduire elle-même, elle ne devoit pas songer à conduire les autres.* Il se présenta des mariages ; mais Saint-Simon soupçonne à Louis XIV cette pensée orgueilleuse, qu'*après avoir été à lui, elle ne devoit plus être à personne qu'à Dieu ;* et comme si une nouvelle passion rendoit dur pour l'ancienne, le roi prononça son sacrifice : elle s'y dévoua, avec un entier abandon. Le 19 avril 1674, elle reçut les adieux de la cour chez madame de Montespan, y soupa, entendit, le lendemain, la messe du roi, monta dans son carrosse, et alla s'ensevelir pour toujours, à l'âge de trente ans, dans le couvent des carmélites de la rue Saint-Jacques, où elle fit profession, le 4 juin de l'année suivante, en présence de la reine et de toute la cour, sous le nom de *Sœur Louise de la Miséricorde.* Elle y vécut trente-six ans dans les exercices de la pénitence la plus rude. Elle ne se bornoit pas à la règle ; elle étoit, pour ainsi dire, insatiable de souffrances,

et s'en imposoit quelquefois de très-indiscrètes. Pour expier le plaisir qu'elle avoit pris autrefois à boire des liqueurs, elle se condamna à passer trois semaines sans boire une goutte d'eau, et trois ans entiers à n'en boire que la valeur d'un demi-verre. Cette affreuse pénitence ayant été découverte, une religieuse lui demanda si elle avoit cru la pouvoir faire sans permission et de son propre mouvement. *J'ai agi sans réflexion*, lui répondit-elle; *je n'ai été occupée que du désir de satisfaire à la justice de Dieu.* Un érésipèle à la jambe l'ayant fait beaucoup souffrir, sans lui arracher une plainte, le mal devint si considérable qu'on s'en apperçut, et qu'on l'obligea d'aller à l'infirmerie. On lui fit quelques reproches de porter si loin la ferveur. *Je ne savois pas ce que c'étoit*, répondit-elle; *je n'y avois pas regardé.* Madame de Caylus dit dans ses *Souvenirs*: « Je l'ai vue dans les dernières années de sa vie, et je l'ai entendu, *avec un son de voix qui alloit au cœur*, dire des choses admirables de son état, et du bonheur dont elle jouissoit déjà, malgré l'austérité de sa pénitence ».

L'altière Montespan alloit quelquefois chercher des consolations auprès d'elle: *Est-il vrai*, lui dit-elle un jour, *que vous soyez aussi aise qu'on le dit? Je ne suis pas aise*, lui répondit la vertueuse carmélite : *mais je suis contente.*

On sait que quand on annonça à sœur Louise de la Miséricorde (c'étoit son nom de religion) la mort du duc de Vermandois qu'elle avoit eu du roi, elle dit : *Je dois pleurer sa naissance encore plus que sa mort.* Il lui resta une fille (mademoiselle de Blois), qui fut de tous les enfans du roi la plus ressemblante à son père, et qui épousa le prince Armand de Conti, neveu du Grand-Condé. Le tableau *de la Madelaine pénitente*, l'un des chef-d'œuvres de Le Brun, est peint d'après madame de La Vallière. Morte aux carmélites en 1710.

Madame de Montespan (1).

Air : *Mon Confesseur est rude.*

L'on dit que La Vallière
S'en va sur son déclin ;
Ce n'est que par manière
Que le roi va son train.
Montespan prend sa place :
Il faut que tout y passe
Ainsi de main en main.

Le père Annat est rude (2) ;
Il dit à chaque instant
Qu'un péché d'habitude
Est un crime fort grand :
De peur de lui déplaire,
On quitte La Vallière,
Et l'on prend Montespan.

(1) Suivant l'auteur du *Siècle de Louis XIV*, la duchesse de La Vallière s'apperçut, dès 1669, que madame de Montespan prenoit de l'ascendant sur le cœur du roi.

Françoise Athénaïs de Rochechouart, née en 1641 de Gabriel de Mortemart, pair de France, gouverneur de Paris, se nommoit mademoiselle de Tonnay-Charente, lorsqu'en 1663 elle épousa le marquis de Montespan. Par la faveur dont il jouissoit auprès

auprès de Monsieur, il obtint pour sa femme une place de dame du palais. Elle fut quelque tems à la cour, sans que le roi fît attention à sa beauté, ni à son esprit. Il étoit pourtant difficile d'en avoir plus qu'elle ; il étoit difficile d'avoir plus de fine politesse, ni des expressions plus singulières ; elle avoit une justesse d'élocution qui lui formoit un langage naturel, mais délicieux, qu'on a depuis appelé comme par proverbe, *la langue des Mortemart*, parce que c'étoit un talent commun de sa famille. Le roi ne la regardoit d'abord que comme une aimable étourdie, et disoit à madame de La Vallière : *Elle voudroit bien que je l'aimasse ! mais je n'en ferai rien.* Il ne put tenir parole ; car il fut bientôt épris de ses charmes, et on le vit promener ses deux maîtresses ensemble aux frontières, et au milieu des camps, dans le carrosse même de la reine qu'il mettoit en leur compagnie. Le peuple, comme nous avons déjà eu occasion de le rapporter, disoit ingénuement : *Allons voir les trois reines*. Madame de Montespan prévint son mari, à plusieurs reprises, de l'inclination du roi pour elle, et le pressa

de la soustraire à un danger qui étoit chaque jour plus instant : il persista longtems à n'avoir aucun égard à ses avis. A la fin, mécontent trop tard, et lorsqu'un éclat de sa part devenoit inutile, il se retira, avec ses enfans, du côté des Pyrénées, où il avoit des biens de patrimoine. Là, il prit le deuil, comme si sa femme eût été morte ; ce qui n'empêcha pas le roi de lui envoyer deux cents mille livres, dont il avoit grand besoin pour payer ses dettes. Il se fit faire un carrosse de deuil, dont les panneaux étoient des cornes. Quelque tems après qu'il eut quitté la cour, la marquise se trouva enceinte ; et quoiqu'elle s'imaginât bien que tout le monde étoit au fait de ses aventures, elle eut beaucoup de confusion qu'on la vît dans cet état. Cela fut cause qu'elle inventa une nouvelle mode fort avantageuse aux femmes, qui cherchoient à cacher leur grossesse ; c'étoit de s'habiller comme les hommes, à la réserve d'une jupe, sur laquelle, à l'endroit de la ceinture, on tiroit la chémise que l'on faisoit bouffer le plus que l'on pouvoit. Cette mode fut suivie par toutes les dames de la cour ; et le terme

étant venu, la marquise de Montespan accoucha de Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine. Le roi ne fit plus alors mystère de son commerce avec elle; il dura plus de dix années : mais, sur la fin, de pieux scrupules, fortifiés par les représentations peut-être intéressées de madame de Maintenon, prirent un grand empire sur son esprit. L'approche du tems de Pâques étoit pour la favorite une époque dangereuse. Bossuet les prêchoit alors de son mieux : ils alloient, chacun de son côté, faire leurs dévotions; et ce tems passé, ils se réunissoient. Dans cet intervalle, madame de Montespan eut du roi, outre le duc du Maine, Louis-César, comte de Vexin, abbé de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés, né en 1672 (il ne vécut qu'onze ans); Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, né le 6 juin 1678; Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, née en 1673 : elle épousa Louis III, duc de Bourbon-Condé; Louise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Tours; Françoise-Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, née en 1677 : elle fut l'épouse

du régent ; et un autre fils mort en bas-âge.

La marquise de Montespan régna avec empire. Elle aima Louis XIV par accès, et plus encore l'argent. Jamais favorite ne fut plus capricieuse ; personne n'étoit à l'abri de ses hauteurs, pas même le roi. Mordante et railleuse à l'excès, les courtisans évitoient de passer sous ses fenêtres, sur-tout quand le roi étoit avec elle ; ils disoient que *c'étoit passer par les armes*, et ce mot devint proverbe à la cour. Les amusemens qu'elle lui procuroit étoient quelquefois plus innocens, quoiqu'ils semblassent contraster un peu trop avec la majesté. « Elle atteloit six souris à un carrosse de filigrane, et s'en laissoit mordre ses belles mains. Elle avoit des cochons et des chèvres dans des lambris peints et dorés. Le roi la montroit aux ministres comme un enfant, se récriant sur le badinage des Mortemart ; mais elle savoit tous les secrets de l'état, et donnoit de très-bons conseils, et de très-mauvais, selon ses passions. Elle avoit des gardes, de crainte que son mari ne lui fît quelque avanie. Au milieu de tant de fan-

taisies, cette femme singulière étoit sujette à des accès de dévotion. Quand ils la prenoient, elle quittoit le roi pour aller prier Dieu dans un cabinet. Rien d'ailleurs ne lui auroit fait rompre un jeûne, ni faire gras un jour maigre. Son crédit fut tel, pendant quelque tems, que lors de la promotion des maréchaux de France de 1679, elle fouilla dans les poches du roi, pour y prendre la liste; et n'y voyant pas le nom du duc de Vivonne, son frère, elle éclata en reproches : le roi ne la calma qu'en donnant à Vivonne le bâton de maréchal. Elle aimoit les arts, les spectacles, les beaux-esprits, et elle portoit son amant à des actions d'éclat.

Personne ne savoit mieux tirer parti des circonstances. Elle se trouva un jour forcée de faire un voyage de la cour dans le même carrosse que madame de Maintenon; et alors elle la regardoit, à juste titre, comme sa rivale. *Ne soyons pas*, lui dit-elle, *la dupe de cette affaire : causons comme si nous n'avions rien à démêler; bien entendu que nous ne nous en aimerons pas davantage, et que nous reprendrons nos démêlés au retour* ». Ce qui ne manqua pas d'arriver.

Quand elle eut entièrement perdu l'espérance de regagner le cœur du roi, elle se retira dans la maison des filles de Saint-Joseph, qu'elle avoit fondée, et devint sérieusement dévote, portant des chemises et des draps de toile jaune, des bracelets, des jarretières, et une ceinture, qui lui faisoient souvent des plaies. Malgré ces grandes austérités, elle ne put jamais se défaire de l'extérieur de reine qu'elle avoit usurpé dans sa faveur, et qui la suivit dans sa retraite. On y étoit si accoutumé, que personne ne songeoit à en murmurer. Son fauteuil avoit le dos joignant son lit. Il n'en falloit pas chercher d'autre dans sa chambre, pas même pour ses enfans, madame la duchesse d'Orléans pas plus que les autres. Elle parloit à chacun comme une reine qui tient sa cour, et qui honore ceux à qui elle adresse la parole.

Louis XIV lui avoit ordonné de quitter la cour en 1680 ; elle mourut en 1707, âgée de soixante-six ans, à Bourbon, où elle avoit été prendre les bains.

La seconde Madame, femme de Monsieur, ne ménage pas cette célèbre favorite dans le portrait qu'elle en fait. « La

Montespan, dit-elle dans ses Lettres, avoit une grosse vilaine taille, beaucoup d'éclat, infiniment d'esprit, et tout le feu du libertinage dans les yeux, une très-belle bouche, et le sourire très-agréable. Elle avoit l'air effronté, et l'on voyoit dans ses yeux l'indécence de son cœur. Elle avoit de beaux cheveux blonds, de belles mains, et sur-tout de beaux bras; ce que madame de La Vallière n'avoit point : mais celle-ci étoit d'une grande propreté, et la Montespan étoit d'une mal-propreté extrême... Le duc d'Antin est le seul enfant légitime qu'ait eu madame de Montespan, et le seul qui ait porté le deuil de sa mère ».

(2) *Le P. Annat est rude.* François Annat, né à Rhodez en 1590, fut nommé confesseur de Louis XIV en 1654. Ce prince lui donna son congé en 1670, parce que les représentations qu'il lui faisoit sur le scandale de ses amours ne lui plaisoient pas. Le P. Ferrier eut sa place; en 1674, le P. La Chaise eut celle du P. Ferrier. Tous trois étoient jésuites, ainsi que le trop fameux P. Tellier, dernier confesseur de Louis XIV. C'est au P. Annat que Pascal adresse les deux dernières Lettres provinciales.

Au Roi,

Sur les préparatifs de Campagne.

J'entends déjà le bruit des armes,
Et le tambour qui bat aux champs.
Je sens renaître les alarmes
Que vous me causez tous les ans :
Verserai-je toujours des larmes
A chaque retour du printemps ?

Madame DE MONTESPAN.

Air : *Dedans nos bois.*

Je suis ravi que le roi notre sire
Aime la Montespan ;
Moi, Frontenac (1), je m'en crève de rire,
Sachant ce qui lui pend ;
Et je dirai, sans être des plus lestes :
Tu n'as que mes restes,
Toi,
Tu n'as que mes restes.

(1) Les ennemis de madame de Montespan prétendoient qu'elle avoit accordé ses bonnes graces au marquis de Frontenac, avant d'être mariée. On donna à Frontenac le gouvernement de Québec. Les rois ont d'excellens moyens pour éloigner décemment ceux qui leur portent ombrage.

A Louis XIV.

Air : *Laissez paître vos bêtes.*

Baisez, baisez, beau sire,
Le père Ferrier ne vit plus ;
Baisez, comme un satyre,
Et faites des cocus (1).
Louis treizième le fut bien :
Et, sans le secours d'un rufien,
Où seriez-vous, roi très-chrétien ?
Dame Anne (2), bien éprise,
Pour vous faire, par son canal,
Fils aîné de l'Eglise,
Choisit un cardinal.

Blot.

(1) « Presque toutes les femmes lui avoient plu, excepté la sienne, dont il exerça la vertu par ses galanteries ». Ce sont les propres termes de madame de Caylus dans ses *Souvenirs.*

« Louis XIV a été très-galant assurément, dit aussi la seconde Madame, dans une de ses lettres : mais il est allé souvent jusqu'à la débauche. Tout lui étoit bon alors, paysanes, filles de jardinier, servantes, femmes-de-chambre, femmes de

qualité, pourvu qu'elles fissent semblant de l'aimer ».

(2) *Dame Anne*, nom que les femmes de la halle donnoient à Anne d'Autriche.

AIR : *Du Confiteor*.

La Montespan a de l'esprit,
Et beaucoup plus que l'on ne pense;
Quand le je ne sais quoi grandit,
Elle souffre une grosse pance;
Et c'est pour cela que Louvoi
Est bien mieux traité que le roi (1).

(1) Cette prétendue intimité de Louvois et de madame de Montespan n'est attestée que dans ce couplet satirique.

AIR :

Chantons, faisons bonne chère,
Notre monarque vainqueur
A pris pour son confesseur
La Chaise, père sévère (1),
Qui promet que dans un an
Il rendra la Montespan
Compagne de La Vallière (2).

(1) Le P. de La Chaise fut nommé confesseur du roi à la mort du P. Ferrier, arrivée le 29 novembre 1674.

(2) Bossuet étoit plus redoutable pour madame de Montespan que le P. de La Chaise. Il fut cause d'une séparation entre le roi et cette favorite, qui eût lieu en 1676. Elle fit alors beaucoup d'éclat, et ne fut que momentanée ; mais ce ne fut pas la faute de l'évêque de Meaux, pour lequel la fin de l'aventure ne dut pas être agréable. Madame de Caylus a consigné, dans ses *Souvenirs*, les particularités suivantes sur cette anecdote. « La rupture se fit dans le tems d'un jubilé. Le roi avoit un fond de religion, qui paroissoit même dans ses plus grands désordres avec les femmes . . . . Les grandes fêtes lui causoient des remords, également troublé de ne pas faire ses dévotions, ou de les faire mal. Madame de Montespan avoit les mêmes sentimens . . . . Elevée par une mère de grande piété, elle avoit toujours conservé un fond de religion, dont elle ne se défit jamais entièrement. . . . Elle jeûnoit si austèrement pendant le Carême, qu'elle faisoit peser son pain . . . . Enfin, le jubilé arriva. Les deux amans, pressés par leur conscience, se séparèrent de bonne foi, ou du moins ils le crurent. Madame de

Montespan vint à Paris, visita les églises, jeûna, pria et pleura ses péchés; le roi, de son côté, fit tout ce qu'un bon chrétien doit faire. Le jubilé fini, gagné ou non gagné, il fut question de savoir si madame de Montespan reviendroit à la cour. Pourquoi non? disoient ses parens et ses amis, même les plus vertueux. Madame de Montespan, par sa naissance et par sa charge, doit y être; elle peut y être, elle peut y vivre aussi chrétiennement qu'ailleurs. L'évêque de Meaux fut de cet avis. Il restoit cependant une difficulté : madame de Montespan, ajoutoit-on, paroîtra-t-elle devant le roi sans préparation? Il faudroit qu'ils se vissent avant de se rencontrer en public, pour éviter les inconvéniens de la surprise. Sur ce principe, il fut conclu que le roi viendroit chez madame de Montespan : mais pour ne point donner à la médisance le moindre sujet de mordre, on convint que les dames respectables, et les plus graves de la cour, seroient présentes, et que le roi ne verroit madame de Montespan qu'en leur compagnie. L'entrevue eut lieu, comme il avoit été décidé. Mais il arriva que le roi attira madame de

Montespan dans l'embrâsure d'une fenêtre; ils se parlèrent bas-assez long-tems, et se dirent ce qu'on a coutume de dire en pareil cas; ils firent ensuite une profonde révérence à ces vénérables matrones, passèrent dans une autre chambre, et il en avint madame la duchesse d'Orléans, et ensuite M. le comte de Toulouse. Je ne puis, continue assez plaisamment madame de Caylus, m'empêcher de dire une pensée qui me vint dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore, dans le caractère, dans la physionomie, et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé ».

AIR : *Vous m'entendez bien.*

SAVEZ-VOUS comment à la cour
On fait présentement l'amour?
Au lieu d'un aveu tendre,
Eh bien !
On commence par prendre,
Vous m'entendez bien.

Daquin (1), consulté l'autre jour
Par une femme de la cour,

Dit : Je sais votre affaire,
Eh bien !
Allez vous faire faire,
Vous m'entendez bien.

Savez-vous pourquoi Montespan
A du chagrin depuis un an ?
C'est que notre monarque,
Eh bien !
En veut une qui marque (2),
Vous m'entendez bien.

Si vous voulez savoir pourquoi
La Chaise est confesseur du roi,
C'est que ce rusé père,
Eh bien !
Ne défend pas de faire,
Vous m'entendez bien (3).

(1) Daquin, premier médecin.

(2) On désigne ici madame de Maintenon, qui, malgré ses quarante-cinq ans, étoit sur le point de supplanter la favorite.

(3) On prétend que ce confesseur faisoit moins de scrupule à Louis XIV de son inclination pour mademoiselle de Fontange, que du double adultère. Madame de Montespan affectoit de le tourner en ridicule.

Les Sœurs de madame de Montespan (1).

Au Roi.

A la cour et dans les gazettes,
On dit assez ce que vous êtes :
Ne nous prônez donc plus tant vos exploits (2);
Il sied mal aux grands rois
De conter des sornettes.
A la cour et dans les gazettes,
On dit assez ce que vous êtes ;
Et quand on croit les affaires bien nettes,
Il ne faut point de tambours ni trompettes
A la cour et dans les gazettes.

Madame de Thiange.

(1) Madame de Thiange n'aimoit pas moins le plaisir que madame de Montespan, sa sœur. Louis XIV a raconté qu'elle s'échappoit souvent de chez elle, pour le venir trouver, lorsqu'il faisoit des parties de jeunes gens. Excellente convive, c'étoit elle qui avoit accrédité le proverbe, qu'*on ne vieillit point à table*. Elle avoit deux points de folie très-plaisans, parce qu'elle les soutenoit avec chaleur, et l'air de la persuasion : quant au premier, elle n'admettoit que deux maisons en France, la sienne, et

celle de la Rochefoucault, en faveur des alliances fréquentes qu'elles avoient ensemble; et si elle ne refusoit pas au roi l'illustration, elle lui disputoit quelquefois l'ancienneté, en parlant à lui-même. Sa seconde folie, c'étoit de se regarder comme un chef-d'œuvre de la nature, non tant par la beauté extérieure, que par la délicatesse des organes qui composoient sa machine; et, pour réunir les deux objets de sa folie, elle s'imaginoit que la perfection de son être procédoit de la différence que la naissance avoit mise entre elle et le commun des hommes. Un prince, fort débauché, étant venu à mourir, on s'expliquoit librement devant elle sur ce qu'il y avoit à redouter pour son salut. *Ah! répondit-elle aussi-tôt, je crois que lorsqu'il s'agit de damner quelqu'un d'une si haute extraction, Dieu y regarde à deux fois.* Quelle aristocrate c'eût été, de nos jours, que madame de Thiange!

L'abbesse de Fontevraud, autre sœur de Madame de Montespan, venoit aussi très-souvent à la cour; on l'appelloit *la Reine des Abbesses*. « Sortie de son cloître, chargée de son voile et de ses vœux, elle ne

ne paroissoit point empruntée au milieu des amusemens qu'elle partageoit avec ses sœurs et les femmes les plus distinguées. Ces trois sœurs avoient également de l'esprit, et sur-tout l'art d'en donner aux autres. Madame de Fontevraud, la plus belle des trois, joignoit à cet esprit un savoir rare et fort étendu ; et ce savoir fut l'effet de sa raison. Religieuse sans vocation, elle chercha un amusement convenable à son état dans l'étude de l'Ecriture sainte, de la Théologie, des pères et des langues savantes qu'elle possédoit à étonner. Elle *enlevoit*, dit encore madame de Caylus, quand elle traitoit ces matières : mais hors de ces momens, on ne se seroit pas douté qu'elle en sût plus que le commun de son sexe. Elle excelloit en tout genre d'écrire, et avoit un talent tout particulier pour le gouvernement. On l'adoroit dans son ordre, où elle entretenoit la plus grande régularité, quand elle étoit dans son abbaye. Ses séjours à la cour, où elle étoit de toutes les fêtes, mais toujours avec ses sœurs, ne donnèrent jamais d'atteinte à sa réputation que *par l'étrange*

singularité de partager une faveur de cette nature.

Madame de Thiange étoit sœur aînée de madame de Montespan, et l'abbesse de Fontevraud sa cadette.

(2) Louis XIV, se voyant sans cesse exalté, avoit pris l'habitude de se vanter lui-même tout naturellement, et chantoit, de la meilleure foi du monde, les prologues d'opéra, où Quinaut le divinisoit. Les vers de madame de Thiange sont parodiés d'un de ces airs de prologue. Le manuscrit d'où nous avons tiré cette pièce, qui contient une si bonne leçon, ne nous dit pas si elle parvint à son adresse.

AUX MANES DE MADAME DE THIANGE.

AIR : *De Joconde.*

Si, pour punir ta vanité,
Orgueilleuse Thiange,
Là-bas on n'a point inventé
Quelque supplice étrange,
Apprends-y qu'une Mortemart,
Qui l'eût jamais pu croire?
Vient d'épouser un Chamillard (1) :
Quel affront pour ta gloire!

(1) Mademoiselle de Mortemart épousa,

le 12 janvier 1708, M. de Cani, fils de Chamillard. Elle épousa depuis, en secondes noces, le 11 décembre 1722, le prince de Chalais, J. Ch. Talleyrand de Périgord.

Pour compléter ce que l'on trouve dans les mémoires de ce tems, sur les Mortemart, nous dirons ici que la troisième fille de Colbert avoit épousé le duc de Mortemart, neveu de madame de Montespan. Ce mariage couta au roi quatorze cent mille livres : huit cent mille livres pour payer les dettes de la maison de Mortemart, et six cent mille livres pour la dot de mademoiselle Colbert.

De deux autres filles de Colbert, l'une épousa le duc de Chevreuse, et l'autre le duc de Beauvilliers. Les maris et les femmes formoient la société intime de Fénélon et du duc de Bourgogne.

AIR : *Du grand Saucourt.*

MORTEMART le Faune
Aime la Tambonneau (1).
Elle a le teint jaune ;
Aussi n'est-il pas beau.
Dessus son luth il pince,
Et redit chaque jour :
En amour,
L'esprit est mince,
Si l'on ne fait comme le grand Saucourt.

(1) La présidente Tambonneau étoit en *affaire réglée*, comme on disoit alors, avec le duc de Mortemart, père de madame de Montespan ; et c'est à cause de cette affinité que nous plaçons ici quelques pièces qui la concernent. Il paroît qu'elle étoit encore célèbre à plus de cinquante ans, par ses aventures galantes, et par ses ridicules. Louis XIV lui-même fit un mauvais couplet sur cette présidente, lequel finit par ce détestable jeu de mots : *La tant bonne, tant bonne, la tant bonne Tambonneau.*

AIR : *Des Sauts de Bordeaux.*

Au bal de Mademoiselle,
Ce qui parut de plus beau,
Ce fût de voir, en donzelle,
Gambader la Tambonneau.
On dit qu'elle étoit fort sage,
Et belle comme le jour;
Qu'elle dansoit, pour son âge,
Mieux que femme de la cour.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

PETITE vieille surannée,
Moins femme que pomme tapée,
Où diable as-tu pris ce caquet?
Ah! je reconnois ce langage;
C'est celui du vieux perroquet,
Que Mortemart tenoit en cage.

MADAME DE LUDRI (1).

LA Vallière étoit du commun;
La Montespan est de noblesse;
La de Ludri fut chanoinesse:
Elles sont toutes trois pour un.
Que veut faire l'unique entre les potentats?
Il veut avoir les trois états.

(1) Louis XIV avoit eu madame de Montespan avant de congédier La Vallière ; il ne perdit pas l'habitude de garder plusieurs maîtresses à la fois. Du temps de cette même marquise de Montespan, il devint amoureux de madame de Ludri, qui avoit été dame d'honneur de feue Madame, et qui l'étoit alors de la princesse de Bavière, seconde femme de Monsieur. On l'appeloit Madame, parce qu'elle étoit chanoinesse en Lorraine ; son règne ne dura que deux ans. Elle avoit de la beauté ; elle grasseyoit beaucoup.

MADAME DE SOUBISE (1).

AIR : *Du Confiteor.*

Si c'est la crainte d'un époux
Qui vous fait combattre un monarque,
Soubise, que ne parlez-vous !
On lui feroit passer la barque (2) ;
Et si vous voulez aujourd'hui,
On l'enverroit demain chez lui.

(1) Le duc de Saint-Simon parle, dans les termes suivans, d'une femme de haute considération, qui sut établir solidement les fondemens de sa fortune, et tourner

une ardeur passagère en une affection qui dura toute sa vie. « Elle étoit d'un blond hasardé, mais très-belle. Son mari sembloit ne s'appercevoir de rien, par les grandes précautions que l'on prenoit, comme s'il eût été fort à craindre. La belle, attachée à la cour par sa naissance et son état, y vivoit sans affectation, paroissoit au dîner, aux conversations, aux promenades, par-tout enfin, sans que le roi la distinguât d'un coup-d'œil, ni d'un mot d'intelligence. Les préférences étoient réservées pour les momens que la maréchale de Rochefort lui ménageoit avec le roi. Celle-ci me racontoit, long-tems après, ajoute Saint-Simon, les mesures qu'elle prenoit pour assurer ce commerce, qu'on vouloit toujours tenir secret, et les contre-tems dont il fut traversé. Ils ne venoient pas du mari, qui restoit presque toujours à Paris, d'où il voyoit tomber dans sa maison des gratifications, des pensions, des dignités honorables et lucratives, enfin une fortune immense qu'il arrangeoit avec beaucoup d'ordre, profitant des effets, sans trop s'embarrasser des causes. Il réalisoit avec soin; il acquit des terres et de

bonnes rentes, et changea son chétif hôtel de la Place - Royale contre le magnifique palais des Guise, dans lequel il fit des dépenses qui attirèrent l'attention du public. Le roi avoit soin de voiler, par des motifs honnêtes, le principe des graces dont il combloit cette famille, comme de soutenir une maison illustre, de récompenser des services, et autres raisons semblables : vrais rideaux de gaze, qui n'étoient rien moins qu'impénétrables. . . . . . .

« Depuis que ce commerce fut fini, la dame conserva toujours un grand pouvoir à la cour. Tout y étoit en respect devant elle : ministres, ni princes du sang ne résistoient à ses volontés. Ses billets alloient directement au roi, et les réponses sur le champ. Si elle avoit à lui parler, ce qu'elle évitoit le plus qu'il étoit possible, elle étoit admise à l'instant ; elle avoit soin que ce fût à des heures publiques, dans le grand cabinet du roi, tous deux assis au fond, les portes ouvertes ; affectation qui ne se pratiquoit que pour elle. Si elle ne vouloit dire qu'un mot, c'étoit debout, à la porte du même cabinet, et devant tout le monde, qui, à la manière du roi de l'aborder, de

l'écouter, de la quitter, jugeoit que, toujours belle, elle ne lui étoit pas indifférente ».

Plusieurs circonstances de ce récit, entr'autres l'acquisition du palais de Guise, actuellement l'hôtel de Soubise, désignent clairement que le duc de Saint-Simon veut parler de madame de Soubise, quoiqu'il ne la nomme pas.

Madame de Sévigné raconte malignement, avec le ton de la simplicité, que quand on forma la maison de madame la dauphine, en 1679, madame de Soubise eut les entrées et les appointemens de dame d'honneur, sans en avoir le titre, et que ses pensions, montant déjà à vingt-une mille livres, furent considérablement augmentées. Quand on félicitoit son mari, il répondoit modestement : *Hélas! cela vient par ma femme ; je n'en dois pas recevoir de complimens*. Et la femme disoit : *Voilà ce que c'est que de s'être bien attachée à la reine ! Et*, ajoute madame de Sévigné, *le monde est toujours bon à son ordinaire*.

Un passage des *Souvenirs* de madame de Caylus achève de jeter du jour sur cette intrigue.

« Le roi ne se piquoit pas d'être l'homme le plus fidèle en amour, et il a eu, pendant son commerce avec madame de Montespan, quelques autres aventures galantes, dont elle se soucioit peu, et elle n'en parloit que par humeur, ou pour se divertir. Je ne sais pourtant si madame de Soubise lui fut aussi indifférente, quoiqu'elle parût ne s'en pas soucier. Madame de Montespan découvrit cette intrigue par l'affectation que madame de Soubise avoit de mettre certains pendans d'oreille les jours que M. de Soubise alloit à Paris. Sur cette idée, elle observa le roi, le fit suivre, et il se trouva que c'étoit effectivement le signal du rendez-vous » . . . . « Pour dire la vérité, je crois que madame de Soubise et madame de Montespan n'aimoient guère plus le roi l'une que l'autre. Toutes deux avoient de l'ambition : la première, pour sa famille ; la seconde, pour elle-même. Madame de Soubise vouloit élever sa maison, et l'enrichir ; madame de Montespan vouloit gouverner, et faire sentir son autorité. Je ne pousserai pas plus loin le parallèle : je dirai seulement que si on en excepte la beauté et la taille, qui pourtant

n'étoient en madame de Soubise que comme un beau tableau, ou une belle statue, elle ne devoit pas disputer un cœur avec madame de Montespan. Son esprit, uniquement porté aux affaires, rendoit sa conversation froide et plate. Madame de Montespan au contraire rendoit agréables les matières les plus sérieuses, ennoblissoit les plus communes, &c. ».

Madame de Soubise étoit dans l'éclat de sa beauté et de la faveur vers 1679, quatre ans avant la mort de la reine.

(2) *On lui feroit passer la barque.* Cette insinuation est une horreur gratuite. Dans un règne de soixante-douze ans, jamais Louis XIV n'a eu de pareilles idées.

Madame de Roquelaure (1).

Air : *Du Prince d'Orange.*

Nous portons des fontanges,
C'est la mode entre nous;
Ne trouvez pas étrange
Si Roquelaure, aussi belle qu'un ange,
En donne à son époux.

(1) « Une autre, dit le duc de Saint-Simon, après avoir parlé de madame de

Soubise, tira beaucoup de profit toute sa vie de la même conduite : mais ni la beauté, ni l'art, ni la position de cette belle, et de *son bouffon de mari*, ne permit à celle-ci la durée, la continuité, ni rien de l'éclat où l'autre parvint ».

Madame de Caylus nomme plus clairement la même personne dans ses *Souvenirs*, et s'explique en ces termes. « Mademoiselle de Laval, fille d'honneur de madame la dauphine, avoit un grand air, une belle taille, un visage agréable, et dansoit parfaitement bien. On prétend qu'elle plut au roi . . . Il la maria à M. de Roquelaure, et le fit duc à brevet, comme avoit été son père. Madame de Maintenon conseilla au duc de Roquelaure d'épouser mademoiselle de Laval. Roquelaure surpris ne put s'empêcher de dire : *Pourrois-je l'épouser avec les bruits qui courent? Qui m'assurera qu'ils sont sans fondement?* *Moi*, reprit madame de Maintenon. *Je vois les choses de près, et je n'ai point d'intérêt à vous tromper*. Il la crut, le mariage se fit ; et le public, moins crédule, tint discours, et en fit tenir à M. de Roquelaure de peu convenables. On fit

aussi des chansons, comme on ne manque jamais d'en faire à Paris sur tous les évènemens ».

À LA MÊME.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

CROYEZ-MOI, belle Roquelaure :
Si cet enfant qui doit éclore
De votre heureux accouplement
A le nez fait comme son père,
Un si terrible changement
Découvrira tout le mystère (1).

(1) Saintraille, attaché au prince de Condé, passoit alors pour être l'amant favorisé de madame de Roquelaure ; il avoit le nez fort long, et le duc de Roquelaure, célèbre par ses bouffonneries, étoit camard.

Le maréchal de Villeroy aima aussi madame de Roquelaure. « Le mari, dit le duc de Saint-Simon, n'en étoit ni jaloux, ni fâché ; et comme il étoit facétieux, un soir qu'il croyoit Villeroy chez sa femme, il alla chez madame de Villeroy, et lui dit qu'il venoit coucher avec elle, puisque son mari couchoit avec madame de Roquelaure : il étoit deux heures du matin ».

À LA MÊME,

Sur le retour de l'âge.

AIR : *De Joconde.*

QUE nous importe de savoir
 Votre famille entière ?
Iris, ne sauroit-on vous voir
 Que sur cette matière ?
Nous vous passerions la fierté,
 Qui tous les jours nous blesse,
Si vous n'aviez d'antiquité
 Que dans votre noblesse.

MADAME DE FONTANGES (1).

ÉPITAPHE.

VOUS qui ne pensez qu'à l'amour,
Belles ! qu'un autre soin en ce lieu vous appelle.
Approchez, et voyez dans ce miroir fidéle
 Ce que vous devez être un jour.

Jalouses autrefois du bonheur de ma vie,
Ayez pitié d'un sort dont vous eûtes envie.
Le bonheur m'enivroit, le sort me détrompa.
 Ce dieu, dont la main me frappa,
 Veut qu'à lui seul on sacrifie.

Si l'Amour m'éleva dans un illustre rang,
 J'en devins bientôt la victime :

Et si l'ambition me conseilla le crime,
Il m'en a couté tout mon sang.

A la cour je n'eus point d'égale ;
Maîtresse de mon roi, je défis ma rivale.

Jamais un tems si court ne vit un sort si beau ;
Jamais fortune aussi ne fut si-tôt détruite.

Ah ! que là distance est petite
Du faîte des grandeurs à l'horreur du tombeau !

(1) *Les filles d'honneur*, malgré cette belle dénomination, étoient des espèces de pépinières où le roi prenoit ses maîtresses. Madame de Fontanges avoit été fille d'honneur de Madame. Elle s'appeloit Marie-Angélique de Scoraille de Roussille Fontanges, et elle étoit d'une ancienne famille de Rouergue. *Belle comme un ange*, dit l'abbé de Choisy, *mais sotte comme un panier*, elle n'en subjugua pas moins le cœur de Louis XIV, las de l'humeur impérieuse et bizarre de madame de Montespan. Dès qu'elle connut la passion qu'elle avoit inspirée, elle se livra toute entière aux caprices et à la prodigalité, qui faisoient son caractère. Elle n'avoit que dix - huit ans, et le roi quarante-trois : la reine vivoit encore. Tout ce que le désir de faire

culier la disproportion d'âge peut imaginer fut employé par Louis XIV. Fêtes brillantes, maison superbement montée, la dignité de duchesse, riches présens, il n'épargnoit rien : mais personne ne fut moins économe, moins assujettie aux égards même pour la reine, plus insouciante pour tout ce qui n'étoit pas le roi. Madame de Montespan parut d'abord favoriser le nouveau goût du monarque ; mais elle devint jalouse, lorsqu'elle vit que cette inclination duroit. Elle s'en prit à tout le monde, même au confesseur, le P. de La Chaise, qu'elle accusoit d'une indulgence coupable. Cependant la nouvelle favorite rendoit à l'ancienne les airs de dédain qu'elle en avoit reçus : encore se prétendoit-elle insultée ; elle demandoit vengeance avec emportement. Elle étoit la dispensatrice des graces, et donnoit le ton à toutes les modes. A une partie de chasse, le vent ayant détaché sa coîffure, elle la fit rattacher avec un ruban, dont les nœuds lui tomboient sur le front; et cette mode passa, avec son nom, dans toute l'Europe. La prévention que la puissance royale légitime tout, avoit subjugué son esprit.

Il

Il faut, écrivoit madame de Sévigné, *s'imaginer précisément le contraire de cette petite violette, qui se cachoit sous l'herbe, et qui étoit honteuse d'être maîtresse, d'être mère, d'être duchesse* (La Vallière). *Jamais il n'y en aura sur ce moule.* Madame de Fontanges ne jouit pas long-tems de la faveur. Elle mourut des suites d'une couche, le 28 juin 1681, à 20 ans, à l'abbaye de Port-Royal de Paris. Elle voulut voir le roi dans sa dernière maladie; Louis XIV s'attendrit, et elle lui dit: *Je meurs contente, puisque mes derniers regards ont vu pleurer mon roi.* Elle se crut empoisonnée, et ne cessa d'accuser de sa mort madame de Montespan, qui avoit, dit-elle, gagné un des laquais. Fontange, dit la seconde Madame, dans ses lettres, quoique très-belle, étoit tout-à-fait rousse.

MADAME DE MAINTENON.

AIR : *Lan laire.*

QUE diroit le pauvre bossu (1),
S'il vivoit, se voyant cocu
Par le plus grand roi de la terre ?
Il diroit que ce conquérant
N'est jamais content, s'il ne prend
Les restes de la terre.

(1) *Le pauvre bossu.* Le poëte Scarron ; il s'agit de sa veuve. Nous ne parlerons ici que de ce qui a rapport à ses liaisons avec Louis XIV, avant que ce prince prît le parti de l'épouser. Après la mort de son premier mari, en 1660, on sollicita long-tems pour elle une pension de 1500 livres, dont il avoit joui. Le roi, qui étoit prévenu contr'elle, refusa pendant plusieurs années, et à la fin lui en donna une de deux mille, pressé par les instances de madame de Montespan. On se ressouvint d'elle en 1672, lorsqu'il fallut élever, en secret, le duc du Maine, qui étoit né avec un pied difforme. Le premier médecin, Daquin, qui étoit dans la confidence, jugea qu'il falloit envoyer l'enfant aux eaux de Barège. On chercha

une personne de confiance, qui pût se charger de ce dépôt ; et Louvois alla secrètement à Paris proposer ce voyage à la veuve Scarron . . . Elle écrivoit au roi directement ; ses lettres plurent beaucoup : voilà l'origine de sa fortune. Elle sut l'augmenter par les soins extrêmes qu'elle eut des enfans de madame de Montespan et du roi. On la regardoit d'abord comme la complaisante de la favorite : on ne se doudoit pas de tous les sermons qu'elle lui faisoit, quand il survenoit à celle-ci quelque scrupule. Le roi ne la goûtoit pas trop d'abord ; il la regardoit comme une *précieuse*, et il ne tint pas à lui que madame de Montespan ne la congédiât. Cependant il s'y accoutuma insensiblement jusqu'à souffrir d'elle les mêmes remontrances que sa maîtresse, passant ainsi de l'aversion à la confiance, et de la confiance à l'amour. « Les lettres que nous avons d'elle, dit Voltaire, sont un monument bien plus précieux qu'on ne pense : elles découvrent ce mélange de religion et de galanterie, de dignité et de foiblesse, qui se trouvent si souvent dans le cœur humain, et qui étoit dans celui de Louis XIV. Celui de

madame de Maintenon paroît à la fois plein d'une ambition et d'une dévotion, qui ne se combattent jamais. Son confesseur, Gobelin, approuve également l'une et l'autre; il est directeur et courtisan; sa pénitente; devenue ingrate envers madame de Montespan, se dissimule toujours son tort. Le confesseur nourrit cette illusion; elle fait venir de bonne foi la religion au secours de ses charmes usés, pour supplanter sa bienfaitrice, devenue sa rivale. Ce commerce étrange de tendresse et de scrupule de la part de la nouvelle maîtrese, paroît durer depuis 1681 jusqu'à 1686 (janvier), qui fut l'époque de leur mariage ». En 1674, le roi lui avoit acheté la terre de Maintenon, dont elle prit le nom, et elle perdit ainsi celui qu'elle sembloit, depuis quelque tems, traîner à regret au milieu des noms brillans dont elle étoit environnée. Quelques années après, l'abbé de Choisy, qui avoit passé une partie de sa vie habillé en femme, fit imprimer une traduction de l'Imitation, et la dédia à la favorite, qui, quoique dévote, passoit pour être maîtresse du roi. Pour faire sa cour, l'abbé mit à la

tête de son ouvrage une belle gravure, où l'on voyoit la favorite à genoux aux pieds du Crucifix; et au bas étoient ces paroles de David : *Audi, filia, concupiscet rex decorem tuum. Ecoutez, ma fille : le roi sera épris de votre beauté.* Cette application scandalisa beaucoup, et l'abbé de Choisy fut obligé de retrancher cette image des exemplaires de son livre.

La reine mourut en 1683; l'ascendant de madame de Maintenon sur l'esprit du roi, ne fit qu'augmenter.

Si l'on en croit l'auteur des vers satiriques ci-dessus, elle fut d'abord tout simplement sa maîtresse, ce qui n'est point dans le caractère de cette femme célèbre. Il est très-vraisemblable au contraire que sa retenue augmenta la passion du roi, et le conduisit insensiblement au parti qu'il prit à la fin de contracter avec elle un mariage secret, et d'accorder ainsi ses scrupules et ses besoins. Néanmoins l'état de madame de Maintenon fut encore longtems équivoque aux yeux des étrangers. A la mort de Louvois, en 1691, lorsque le roi nomma son fils, Barbezieux, âgé de vingt ans, à la place de ministre de la

guerre, ils disoient qu'on ne pouvoit admirer trop ce prince extraordinaire, qui choisissoit de jeunes ministres et de vieilles maîtresses. Dans le même tems, l'idée du crédit de madame de Maintenon à la cour et à Versailles augmentoit au point, que Valincourt lui écrivoit : *Je ne suis bien servi par mes valets que depuis le jour qu'ils m'ont vu entrer chez vous.*

Le comte d'Aubigné (1),

Frère de madame DE MAINTENON.

Dialogue.

Air : *J'en mourrois.*

Le bonheur qui t'accompagne
Te devroit donner du cœur ;
En buvant du vin d'Espagne,
D'Aubigné, quitte ta peur.
—Je ne saurois.
—Fais du moins une campagne.
—J'en mourrois.

(1) Le comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon, la désoloit par ses discours inconsidérés et ses incartades. Il ne lui fut pas possible de le faire figurer

à la cour. Le roi, à qui elle s'étoit hasardée de le faire connoître, ne put le supporter; et rien ne prouva mieux l'ascendant de la sœur que d'avoir pu procurer à un frère de cette espèce un grand gouvernement, et l'ordre du Saint-Esprit. Il n'avoit jamais été que capitaine d'infanterie, et il parloit sans cesse de ses vieilles guerres. A l'entendre, c'étoit une grande injustice de ne l'avoir pas fait maréchal de France. Il s'en expliqua un jour assez plaisamment à l'égard de Vivonne, que les satiriques de la cour disoient n'être parvenu à cette dignité que par le crédit de madame de Montespan, sa sœur. D'Aubigné mettoit sur une carte des monceaux d'écus sans compter. Vivonne, entrant dans la salle, s'écria: *Il n'y a que d'Aubigné qui puisse jouer si gros jeu. C'est*, répliqua brusquement celui-ci, *que j'ai eu mon bâton en argent.* « Il faisoit à madame de Maintenon des sorties épouventables, dit le duc de Saint-Simon, de ce qu'elle ne le faisoit pas duc et pair, et sur tout ce qui lui passoit par la tête; il ne se trouvoit pas récompensé d'avoir eu les gouvernemens de Betfort, puis Aigues-Mortes,

auprès de Coignac, qu'il garda avec celui de Berri, pour lequel il rendit Aigues-Mortes. Il couroit les petites filles aux Tuileries, et par-tout ; il en entretenoit toujours quelques-unes, et vivoit le plus souvent avec elles et leur famille, et avec des compagnies de leur portée, où il mettoit beaucoup d'argent : car c'étoit un panier percé. Fou à enfermer, mais plaisant, avec de l'esprit et des réparties auxquelles on ne pouvoit s'attendre, et avec cela bon et honnête homme, poli et point impertinent au sujet de l'élévation de sa sœur. C'étoit au contraire un plaisir qu'on avoit souvent avec lui que de l'entendre parler des tems de Scarron et de l'hôtel d'Albret, quelquefois des tems antérieurs, ne se pouvant contraindre, sur-tout au sujet des aventures et des galanteries de sa sœur, dont il faisoit le parallèle avec sa dévotion et sa situation présente. On étoit fort embarrassé en écoutant ces propos, qu'on n'arrêtoit pas quand on vouloit, et qu'il ne tenoit pas entre deux ou trois amis, mais à table devant tout le monde, sur un banc des Tuileries, et fort librement encore dans la galerie de Versailles, où

il ne se contraignoit pas plus qu'ailleurs, et où il soutenoit ce ton goguenard, employant même le terme de *beau-frère*, quand il vouloit parler du roi ». Il se maria en 1678, sans consulter sa sœur. Il épousa Geneviève Piètre, fille du procureur du roi de la ville de Paris. Après quelques années, il y eut entre lui et sa femme une dissention si marquée, qu'elle obligea madame de Maintenon de les séparer. Il y avoit, près de Saint-Sulpice, une maison où vivoient en commun des gentilshommes, ou soi-disant tels, sous la direction de quelques prêtres. Elle détermina son frère à s'y retirer, et sa belle-sœur à entrer dans une communauté. Ils se laissèrent conduire, la femme en murmurant, le mari en plaisantant, de ce que sa sœur vouloit lui faire accroire qu'il étoit dévot. Il n'y fut pas long-tems sans revenir à ses anciennes habitudes; il s'éclipsoit des semaines entières; on le ramenoit: il s'échappoit encore.

D'Aubigné n'avoit qu'une fille unique (Françoise d'Aubigné), dont madame de Maintenon prit un soin particulier; qui ne quittoit jamais son appartement; qu'elle

conduisoit et montroit par-tout, et qu'elle élevoit sous ses yeux, comme sa propre fille. Elle la maria, en 1698, au duc depuis maréchal de Noailles.

Le père de madame de Maintenon avoit une sœur, Arthémise d'Aubigné, qui épousa Benjamin le Valois, marquis de Villette. Madame de Maintenon maria sa petite-fille, Marthe-Marguerite, au marquis de Caylus. C'est cette madame de Caylus dont on a imprimé les *Souvenirs*.

MOT DE Mme. DE MAINTENON A SON FRÈRE.

LA Mantenon dit un jour à son frère :
Le croirois-tu ? Le trône, la grandeur,
Dont j'ai jadis tant brigué la chimère,
Ne laissent plus que vuide dans mon cœur ;
La mort peut seule, en ma triste misère,
Me rendre heureuse ! ah ! dit l'autre en fureur,
Vous comptez donc épouser Dieu le père (1) !

(1) Cette réponse passe pour avoir été réellement faite à madame de Maintenon, par le comte d'Aubigné.

Le Décalogue de la Femme de Cour (1).

De ton roi, ton dieu tu feras,
Et le flatteras finement.
Le Dimanche la messe oüiras,
Pour montrer ton ajustement.
Quand ton profit tu trouveras,
Tu communieras souvent.
Père et mère tu ne verras
Que tout le plus une fois l'an.
La nuit et le jour passeras
Au bal, à la chasse, au brelan.
Ton mari cocu tu feras,
Et ton bon ami mêmement.
A table, en soudart, tu boiras
De tous vins généralement.
Ton crédit à tous tu vendras,
Quoique tu n'en aies nullement.
Réflexions point ne feras,
De peur de penser tristement :
Mais quand mourante tu seras,
Tu recourras au sacrement.

Madame de Maintenon.

(1) Les Mémoires de madame de Maintenon, par la Beaumelle, lui attribuent ces vers ; et nous ne les donnons sous ce nom que d'après cette autorité. Elle ne nous a pas semblé assez imposante pour n'en pas prévenir le lecteur.

Dernières Amours du Roi.

Air : *Vous m'entendez bien.*

Chantons les explois inouis
De notre invincible Louis,
Qui, septuagénaire,
Eh bien !
S'avise encor de faire,
Vous m'entendez bien.

Les malheurs de son petit-fils,
Nos pertes, ni ses cheveux gris,
N'ont encor pu l'abattre,
Eh bien !
Il est vif comme quatre ;
Vous m'entendez bien.

Quoique devenu bisaïeul,
Et près d'entrer dans le cereueil,
Il a fait à la nièce,
Eh bien !
De sa vieille maîtresse (1),
Vous m'entendez bien.

(1) Ce bruit, répandu par la malignité, n'avoit aucune vraisemblance ; il faut cependant qu'il ait couru beaucoup, puisqu'il occasionna encore le sonnet suivant. Les manuscrits qui nous ont fourni ces

deux pièces, leur donnent la date de 1710 : Louis XIV avoit alors soixante-douze ans, et sa dévotion étoit, depuis long-tems, du bigotisme. Des caresses innocentes faites à la nièce de madame de Maintenon, peuvent avoir excité la gaîté de quelques courtisans, qui se vengeoient ainsi de l'hypocrisie à laquelle on les assujettissoit.

SONNET

Sur le même sujet.

(*C'est le roi qui est supposé parler.*)

JADIS je fus fameux en deux sortes de guerre,
Dans la guerre de Mars, et dans celle d'Amour;
Les faits de celle-là me conquéroient la terre :
Des faits de celle-ci, je grossissois ma cour.

A présent, je l'avoue, une ligue m'altère :
Ceux que j'avois battus me battent à leur tour;
Eugène et Marlboroug, plus craints que le tonnère,
Frappent mes légions, les défont sans retour.

On ne me ravit pas pourtant toute ma gloire :
Non, j'en conserverai la moitié dans l'histoire;
J'engendre encor, malgré mes cheveux tout chenus.

Cessez donc, ennemis, d'insulter ma personne.
Si vous me surpassez au métier de Bellone,
Je vous surpasse au moins au métier de Vénus.

AMOURS DE MONSIEUR (1).

AIR : *Des Triolets.*

POUR s'élever au rang des dieux,
En vain Louis de soins s'accable.
Son frère ne fait-il pas mieux,
Pour s'élever au rang des dieux,
De se faire servir comme eux
Au lit, aussi bien qu'à la table ?
Pour s'élever au rang des dieux,
En vain Louis de soins s'accable.

(1) *Le miracle d'enflammer le cœur de ce prince* (dit Mme. de La Fayette), *n'étoit réservé à aucune femme.* Il fut *réservé* au chevalier de Lorraine. Ce jeune homme, qui étoit de la plus belle figure, possédoit Monsieur avec empire, dit le duc de Saint-Simon. Madame obtint son exil. Suivant les mémoires de ce duc, et les lettres de la princesse de Bavière, seconde femme de Monsieur, le chevalier de Lorraine envoya d'Italie à d'Effiat le poison qui termina les jours de Madame, le 30 juin 1670. (Voyez les détails de cette affreuse intrigue, tom. II, pag. 103.) Voilà quel étoit l'objet des inclinations du frère unique de Louis XIV. Ce favori se dédomma-

geoit avec des jolies femmes de la contrainte où l'assujettisoit son ambition. Sa légèreté, son esprit, son peu de scrupule devoient lui mériter plus qu'à personne le nom de *roué*, qui alors n'étoit pas encore à la mode, et ne commença de l'être que pour les courtisans du régent. La frivolité de son caractère n'auroit été que plaisante, si elle n'eût donné lieu qu'à des aventures, telles que celles d'une demoiselle qui n'avoit pas été long-tems cruelle avec lui, et qui, jouant la délaissée, paroissoit embarrassée en sa présence. Le chevalier, avec cette belle physionomie qu'on n'auroit osé soupçonner de trahison, lui dit : *Qu'avez-vous, mademoiselle ? Pourquoi êtes-vous triste ? Qu'y a-t-il d'extraordinaire à ce qui nous arrive ? Nous nous sommes aimés, nous ne nous aimons plus. La constance n'est pas une vertu de notre âge. Il vaut mieux que nous oublions le passé, et que nous reprenions le ton et les manières ordinaires. Voilà un joli petit chien ! qui vous l'a donné ?*

AIR : *Des Triolets.*

LA Carte est donc maître-d'hôtel !
En exploits d'amour tout lui cède :
Du moins Monsieur le trouve tel.
La Carte est donc maître-d'hôtel !
Autrefois Jupin, dans le ciel,
Payoit de même Ganimède.
La Carte est donc maître-d'hôtel !
En exploits d'amour tout lui cède.

LIAISON DE MONSIEUR

Avec Mlle. DE GRANCEY.

AIR : *Laissez paître vos bêtes.*

LAISSEZ baiser vos filles (1),
Illustre maison de Grancey;
Laissez baiser vos filles :
Leur cœur est bien placé.
Leur bonheur n'eut jamais d'égal ;
C'est lui qui fait, par son canal,
Chez vous couler le sang royal.
Ces deux branches si tendres
Pouvoient-elles, dans leur saison,
Vous procurer des gendres (2)
De meilleure maison ?

(1) Les deux demoiselles de Grancey,
filles

filles du maréchal de ce nom, étoient d'une grande beauté; on les appeloit *les Anges*. Dans le tems de la faveur de madame de Montespan, il n'y eut pas, jusqu'à Monsieur, jusqu'alors si indifférent pour les femmes, qui ne voulût jouer un rôle galant; il s'attacha à l'une des deux demoiselles de Grancey, et en parut épris au point d'en être jaloux. Madame de Sévigné se permet là-dessus un badinage fort agréable dans une de ses lettres. « Je vous supplie, écrit-elle, que toutes les jalousies du monde se taisent devant celle de Monsieur. C'est de la quintessence de jalousie; c'est la jalousie même. J'admire qu'il en soit resté dans le monde, après le partage qui lui est échu ».

(2) L'autre demoiselle de Grancey étoit, dit-on, alors la maîtresse du grand-dauphin.

Madame.

Air : *Elle est revenue, Dame Anne.*

Dans mon amour (1) plus d'une chose blesse
Mon très-petit époux ;
Je suis pourtant une bonne princesse ;
J'ai des attraits si doux,
Que si j'osois, je n'en serois pas chiche
Au comte de Guiche,
Moi,
Au comte de Guiche.

Aimez, aimez, trop charmante princesse,
Pendant vos plus beaux jours ;
Si quelque fou contrôle votre altesse,
Et choque vos amours,
Vous lui direz, sans faire la honteuse :
Je suis la Chevreuse,
Moi,
Je suis la Chevreuse.

(1) Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur, passa pour écouter favorablement le comte de Guiche, Armand de Grammont, l'un des seigneurs les plus aimables de la cour, fils aîné du maréchal de Grammont. On rendit Monsieur jaloux : car il ne l'auroit pas été de lui-même. Il exigea que le comte de Guiche

sortît du royaume. Vardes, amant de la comtesse de Soissons, voulut le remplacer pendant son absence. Madame le reçut avec hauteur; piqué de ce mépris, il se permit des propos offensans pour cette princesse, qui s'en plaignit au roi, et le fit mettre à la Bastille. Vardes sortit de prison : mais la comtesse de Soissons, irritée de ce qu'on l'avoit privée d'un homme qui lui étoit cher, l'enhardit à braver encore Madame, fit des rapports qui donnèrent à Monsieur de nouveaux soupçons, et le comte de Guiche fut exilé une seconde fois. Enfin, Monsieur, à la prière de sa femme, consentit au retour du comte, à condition qu'elle ne s'opposeroit plus à celui du chevalier de Lorraine. Madame de La Fayette a fait de ces intrigues un roman fort embrouillé, dont voici la conclusion. « Madame, ne pouvant plus souffrir les discours malins de Vardes et de la comtesse, alla tout raconter au roi. Le comte de Guiche, qui s'étoit laissé entraîner par l'empire que Madame avoit sur lui, en fut quitte pour un exil de quelques années; peine à laquelle il étoit accoutumé ». Il mourut sans postérité à trente-quatre ans, en 1673.

« Sans être une beauté parfaite, dit la même madame de La Fayette, dans ses Mémoires, Madame étoit, par ses manières et son enjouement, tout-à-fait aimable. On ne la quittoit pas souvent sans être content de ses propos obligeans et de son honnêteté. Elle avoit infiniment de graces, s'habilloit et se coiffoit d'un air qui convenoit à toute sa personne; de manière qu'on la louoit de bonne foi sur sa belle taille, quoiqu'elle l'eût bien gâtée ». Suivant un autre contemporain, l'abbé de Cosnac, évêque de Valence, puis archevêque d'Aix, « on eût dit qu'elle s'approprioit les cœurs, au lieu de les laisser en commun, par ce *je ne sais quoi* tant rebattu qui fait que l'on plaît. Les délicats convenoient que chez les autres il étoit copié, qu'il n'étoit original que chez Madame ». Cet abbé de Cosnac courut les plus grands risques pour aller retirer de chez l'étranger l'édition entière d'un ouvrage satirique sur la vie privée de cette princesse.

AIR : *La Bergère Célimène.*

La bergère d'Angleterre
Dans Saint-Cloud s'en va chantant :
Est-ce une si grande affaire
Que d'avoir fait un amant ?
Vous souvient-il bien, ma mère,
Du comte de Saint-Alban (1),
Et à vous, ma belle-mère,
De Jule et de Bouckingham (2) ?

(1) La critique scandaleuse prétendoit que le comte de Saint-Alban avoit été l'amant de la reine d'Angleterre, femme du malheureux Charles Ier, et mère de Madame.

(2) Jules Mazarin. On a vu l'attachement d'Anne d'Autriche pour ce cardinal.

Georges de Villiers, duc de Buckingham, étoit l'homme de son tems le mieux fait, le plus vain, le plus galant, et le plus magnifique. Envoyé en France en 1625, il s'étoit montré publiquement amoureux de la reine, et lui tenoit des propos si passionnés, que madame de Senecey, sa dame d'honneur, ne put s'empêcher de lui dire : *Monsieur, taisez-vous, on ne parle pas ainsi à une reine de France.*

(Anne d'Autriche n'avoit alors que vingt-trois ans). Elle avoit de la coquetterie dans le caractère, et n'étoit pas très-courroucée des sentimens qu'elle inspiroit. Buckingham tenta vainement de revenir en France l'année suivante : le cardinal de Richelieu lui fit dire, par Bassompierre, que, *pour des raisons qu'il savoit, il ne seroit pas agréable au roi très-chrétien.* Louis XIII, sans être amoureux de la reine, en étoit jaloux.

MADAME ET LE COMTE DE GUICHE.

DIALOGUE.

AIR : *Vengez-vous.*

LE COMTE DE GUICHE.

VOTRE époux est de glace
Entre vos bras;
Si j'étois à sa place,
Madame, hélas!
Je mourrois du plaisir qu'il ne sent pas.

RÉPONSE.

Qu'il brûle ou soit de glace,
Entre mes bras,
Il occupe une place,
Cher comte, hélas!
Que si l'Amour donnoit, il n'auroit pas.

LE COMTE.

Il a pour ses amyntes
Mille mots doux :
Vous n'avez que les craintes
De son courroux.
Ah ! vengez-vous, madame, vengez-vous.

Que si, pour l'assurance
De vos attraits,
Il vous faut l'assistance
D'amans discrets,
Ils sont tout prêts, madame, ils sont tout prêts.

LE COMTE.

Non, je ne puis m'en taire,
L'amour est doux.

RÉPONSE.

Qui vous dit le contraire ?

LE COMTE.

C'est votre époux.
Il est jaloux, madame, il est jaloux.

Si, pensant à la peine
Qu'on sent pour vous,
Il vous prend quelque haîne
Pour votre époux,
Appelez-nous, madame, appelez-nous.

Belle et charmante brune,
Pour qui je meurs,
Si je vous importune
Par mes langueurs,
La faute en est commune à tous les cœurs.

L'Éclipse (1).

Ainsi qu'Agnès et ce corps mort,
Madame, ce me semble,
L'éclipse et l'hermite d'accord
S'en sont allés ensemble.

Turenne.

(1) Un hermite de Fontainebleau, ayant invité Madame à venir voir une éclipse dans son hermitage, sur une hauteur, on ne trouva point l'hermite chez lui, et l'éclipse ne parut point cette nuit-là.

Mademoiselle (1) et Lauzun (2).

Annonce de leur Mariage.

Qui la croira cette étrange nouvelle?
On dit à la cour que Lauzun,
Qui n'est pourtant qu'un homme du commun,
Epouse dans deux jours . . . Eh ! qui? — Mademoiselle.
Voilà le bruit qui cause un murmure si grand.
Plutôt que de descendre à de tels mariages,
Ne vaudroit-il pas mieux garder son intendant,
Ou prendre au moins deux nouveaux pages?

(1) Anne-Marie-Louise d'Orléans, connue

sous le nom de mademoiselle de Montpensier, fille de Gaston, duc d'Orléans, naquit à Paris en 1627. Cette princesse avoit, comme nous l'avons dit, embrassé le parti de Condé dans les guerres de la fronde. Après la bataille de Saint-Antoine, elle avoit eu la hardiesse de faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes du roi; et Mazarin, en l'apprenant, s'étoit écrié : *Ce canon-là vient de tuer son mari.* Il la connoissoit parfaitement, et vouloit ainsi la punir du côté le plus sensible; elle prétendit long-tems épouser une tête couronnée ; elle eut même l'espérance, bien ou mal fondée, d'épouser Louis XIV. Mais depuis cette fatale époque, la cour s'opposa toujours aux alliances qui auroient pu la flatter, et lui en présenta d'autres qu'elle ne pouvoit accepter.

(2) Antoine Nompar de Caumont, comte et ensuite duc de Lauzun, né en 1634, mort en 1723, fut d'abord connu sous le nom de Péguilin (*), d'une bonne maison de Gascogne, riche comme ont coutume

---

(*) Cette note excède les bornes ordinaires: mais nous y avons rassemblé des faits si singuliers que nous croyons qu'on nous pardonnera son étendue. Ces faits sont dispersés dans les



de l'être les cadets de ce pays. Il débarqua de sa province chez le maréchal de Grammont, cousin-germain de son père. Ce maréchal étoit alors dans la plus grande considération à la cour, dans l'intime confidence de la reine-mère, et du cardinal Mazarin, et avoit le régiment des gardes et la survivance pour le comte de Guiche, son fils. Celui-ci, la fleur des braves, le favori des dames, et le plus avant dans les bonnes graces du roi et de la comtesse de Soissons, introduisit chez elle Péguilin, son cousin. Péguilin, en peu de tems, se fit tellement goûter du roi, que ce prince lui donna son régiment de dragons, en le formant. Bientôt après, il le nomma maréchal-de-camp; et enfin il créa pour lui la charge de colonel-général des dragons. Son premier pas dans la carrière de la galanterie fut marqué par une rivalité entre lui et le roi. Il étoit fort bien traité par madame de Monaco, sa cousine, fille

mémoires de mademoiselle de Montpensier, dans ceux de Saint-Simon, dans les lettres de madame de Sévigné, et autres mémoires du tems. L'article que nous avons rédigé d'après ces divers renseignemens, a l'avantage de présenter un récit complet et suivi de ce qui concerne Mademoiselle et Lauzun : aucun autre écrit, jusqu'à présent, n'avoit rempli cet objet.

du maréchal de Grammont, qui n'étoit pas non plus cruelle à Louis XIV. Soupçonnant ce commerce, il donne à une femme-de-chambre trois mille pistoles, afin qu'elle le mette à portée de satisfaire sa curiosité et sa vengeance. Sur les indications de cette femme, il arrive à une porte secrète de l'appartement de madame de Monaco, où il trouve la clef qu'il tourne et jette loin de lui. Il se cache dans un cabinet, voit venir le roi, conduit par Bontemps, jouit de son embarras, quand il ne trouve pas la clef, de sa recherche infructueuse, des vains efforts de la dame pour ouvrir, de leur conversation plaintive à travers la porte, de leurs conjectures, de leurs regrets, et enfin de leurs adieux, qui ne furent pas tels qu'ils se l'étoient promis. Quelques jours après, Lauzun rencontra à Saint-Cloud madame de Monaco, assise auprès de Madame sur le parquet, parce qu'il faisoit chaud, et une main renversée, le dessus contre terre. Il passe, saute, va, revient entre toutes les dames, et tourne si bien, qu'il appuie son talon dans la main de sa cousine, fait une pirouette, et se sauve. Sa douleur fut

extrême : mais quoiqu'elle vît bien que c'étoit un fait exprès, elle ne dit rien, de peur que le bruit n'excitât des recherches qui auroient pu la compromettre.

La plupart des aventures de ce courtisan portent la même empreinte d'impudence et d'audace ; elles paroîtroient fabuleuses, si elles n'étoient attestées par les contemporains. Le duc de Mazarin, déjà retiré de la cour, en 1669, voulut se défaire de sa charge de grand-maître d'artillerie. Péguilin en fut averti des premiers, et la demanda au roi, qui la lui promit, mais sous le secret pour quelques jours. Le jour venu, où il devoit être déclaré grand-maître, Péguilin, qui avoit les grandes entrées, va attendre la sortie du roi du conseil des finances, et trouve le premier valet-de-chambre en quartier. Seul avec lui, il croit s'attacher cet homme, en lui faisant confidence de sa prochaine élévation. L'autre feint d'aller exécuter un ordre pressé du roi, et va instruire Louvois de ce qu'il vient d'apprendre. Ce ministre haïssoit Péguilin. Il ne perd pas un instant, entre au conseil, et prend à part le roi dans une embrâsure de fenêtre. Il

lui dit qu'il sait qu'il va déclarer Péguilin grand - maître, lui représente l'incompatibilité de son caractère et du sien, et ajoute qu'il en craint les suites, si Péguilin obtient une charge qui a tant de connexion avec le département de la guerre. Le roi, piqué de l'indiscrétion d'un homme à qui il avoit recommandé le secret, répond à Louvois, d'un air sérieux, que rien n'est fait encore, le congédie, et va se rasseoir au conseil. En sortant, il apperçoit Péguilin, et passe sans lui rien dire. Celui-ci, fort étonné, attend le reste du jour ; et voyant que la déclaration promise ne venoit point, en parle au roi à son petit coucher : on lui répond que cela ne se peut encore, et que l'on verra. L'ambiguité de la réponse, et le ton sec avec lequel elle fut faite alarmèrent Péguilin. Il étoit très-bien chez madame de Montespan : il va la trouver, et lui conte son inquiétude. Cette favorite l'amuse plusieurs jours par des promesses. Fatigué, impatient, il veut enfin savoir s'il peut compter sur elle. Il couchoit, dit Saint-Simon, avec une femme-de-chambre de madame de Montespan : car tout lui étoit bon, pour être averti et protégé.

Il vient à bout d'engager cette femme à le laisser cacher sous le lit, où madame de Montespan attendoit le roi. Dans cette gênante attitude, il entend distinctement tous leurs propos, et s'assure bien qu'il est trahi. Il entend non seulement le sens, mais les expressions; et, dégagé par la sortie du roi, pendant que madame de Montespan se remet à sa toilette, il fait le tour, et va se coller à la porte de son appartement. Dès qu'elle paroît, il lui présente la main pour la mener à la répétition d'un ballet, où toute la cour devoit assister. *Puis-je me flatter*, lui dit-il avec un air plein de douceur et de respect, *que vous ayez daigné vous souvenir de moi auprès du roi?* Elle répond qu'elle n'y a pas manqué, et lui compose un roman des services qu'elle venoit de lui rendre. Il l'interrompoit de tems en tems par des questions naïves, et faisoit le crédule pour la mieux enferrer. A la fin, il lui serre fortement la main, et se met à lui dire qu'elle est une menteuse, une coquine, une . . . et lui répète, mot pour mot, sa conversation avec le roi. Madame de Montespan, toute troublée, n'a pas la force de répliquer; les jambes lui man-

quent : à peine peut-elle parvenir au lieu de la répétition, où elle s'évanouit. Elle conta le soir au roi ce qui lui étoit arrivé avec Péguilin. *Il m'a*, disoit-elle, *rapporté toute notre conversation. Rien ne lui est échappé, les mots, les propres termes. Il faut qu'il soit sorcier, et il n'y a que le diable qui ait pu l'informer si-tôt, et si exactement.* Le roi fut irrité des injures dites à sa maîtresse ; Péguilin, de son côté, étoit furieux d'avoir manqué l'artillerie. Il épie un tête-à-tête avec lui, lui rappelle la parole qu'il en avoit reçue, et le somme audacieusement de la lui tenir. Le roi répondit qu'il n'en étoit plus tems, parce qu'il ne la lui avoit donnée que sous le secret, et qu'il n'y avoit pas été fidèle. Là-dessus, Péguilin, éloigné de quelques pas, tourne le dos au roi, tire son épée, en casse la lame avec son pied, et s'écrie avec fureur qu'il ne servira jamais un prince qui lui manque ainsi de parole. Le roi, transporté de colère, fit peut-être, en ce moment, la plus belle action de sa vie ; il se tourne à l'instant, ouvre la fenêtre, jette sa canne dehors, dit qu'il seroit fâché d'avoir frappé un gentilhomme,

et sort. Le lendemain, Péguilin, qui depuis n'avoit pas osé se montrer, fut arrêté dans sa chambre, et conduit à la Bastille. Il falloit que le roi eût encore un grand foible pour lui : car il lui fit offrir, dans sa prison, la charge de capitaine des gardes-du-corps. Péguilin refusa, et un ami eut ensuite de la peine à obtenir de lui qu'*il auroit la bonté* d'accepter cette offre. Dès qu'on l'y eut déterminé, il sortit de la Bastille, alla saluer le roi, et prêter serment de sa nouvelle charge, et vendit les dragons. Il avoit eu, dès *1665*, le gouvernement de Berri à la mort du maréchal de Clerembaut. Il prit le nom de comte de Lauzun après la mort de son père.

On ne peut qu'être fort curieux de connoître le personnel d'un tel homme. Voici le portrait qu'en trace le duc de Saint-Simon.

« C'étoit, dit-il, un petit homme blondasse, bien fait dans sa taille, de physionomie haute et d'esprit, mais sans agrément dans le visage; plein d'ambition, de caprices et de fantaisies; envieux de tout, jamais content de rien; voulant toujours passer le but; sans lettres, sans

aucun

aucun ornement dans l'esprit ; naturellement chagrin, solitaire, sauvage, fort noble dans toutes ses façons ; méchant par nature, encore plus par jalousie ; toutefois bon ami, quand il vouloit l'être : ce qui étoit rare ; volontiers ennemi, même des indifférens ; habile à saisir les défauts, à trouver et à donner des ridicules ; moqueur impitoyable ; extrêmement et dangereusement brave ; heureux courtisan, selon l'occurrence ; fier jusqu'à l'insolence, et bas jusqu'au valetage : et, pour le résumer en trois mots, tel que ses actions le peignent, le plus hardi, le plus adroit et le plus malin des hommes.

Ce *petit homme blondasse*, cet effronté courtisan, Mademoiselle, la grande Mademoiselle, comme on l'appeloit alors, la cousine-germaine de Louis XIV, fut sur le point de l'épouser au Louvre, du consentement du roi : il falloit bien qu'il possédât le véritable secret qui plaît aux femmes. Toute sa vie en est la preuve. Au premier bruit de cet étrange hymen, les courtisans, frappés d'étonnement, restèrent comme immobiles. Lauzun avoit alors trente-six ans, Mademoiselle qua-

rante-quatre. La déclaration du mariage se fit le lundi 15 décembre 1670 ». Le mardi, écrit madame de Sévigné, se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à Lauzun, avec dessein de lui donner les titres et les noms nécessaires pour être nommé dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour. Elle lui donna donc, en attendant mieux, quatre duchés. Le premier, c'est le comté d'Eu, qui est la première pairie de France, et qui donne le premier rang; le duché de Montpensier, dont il porta le nom le jeudi toute la journée; le duché de Saint-Farjeau; le duché de Châtelleraut: le tout estimé vingt-deux millions. Le contrat fut dressé ensuite; il y prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, Mademoiselle espéra que le roi signeroit le contrat, comme il l'avoit dit: mais sur les sept heures du soir, la reine, Monsieur et plusieurs ministres firent entendre à sa majesté que cette affaire faisoit tort à sa réputation; en sorte qu'après avoir fait venir Mademoiselle et Lauzun, le roi leur déclara, devant le prince de Condé, qu'*il leur défendoit absolument*

de songer à ce mariage. Lauzun reçut cet ordre avec tout le respect, toute la soumission, toute la fermeté et tout le désespoir que méritoit une si grande chute. Pour Mademoiselle, suivant son humeur, elle éclata en pleurs, en cris, en douleurs violentes, en plaintes excessives ; et tout le jour elle garda son lit, sans rien prendre que des bouillons ». « Elle reçut des visites comme une veuve désolée. J'ai ouï-dire à madame de Maintenon, dit madame de Caylus, qu'elle s'écrioit dans son désespoir : *Il seroit là, il seroit là ;* c'est-à-dire, dans son lit : car elle montroit la place vuide ». Le mercredi soir, il avoit été réglé que le mariage, au lieu de se célébrer au Louvre, se feroit à la campagne. Si les prétendus avoient eu la sagesse d'exécuter cette résolution dès le lendemain matin, s'ils n'avoient pas différé, pour le plaisir d'avoir de belles livrées, Lauzun étoit le mari reconnu de la petite-fille de Henri IV, et le roi ne pouvoit plus retirer son consentement. Il avoit écrit aux cours étrangères, pour annoncer ce mariage : il écrivit la rupture.

Dans le commencement de cette même

année 1670, le roi avoit fait un brillant voyage avec les dames, sous prétexte d'aller visiter ses places de Flandres; il étoit accompagné d'un corps d'armée, et de toutes les troupes de sa maison, et il avoit donné le commandement du tout à Lauzun, avec la patente de général d'armée. Lauzun en avoit fait les fonctions avec une galanterie et une magnificence extrêmes. L'année 1671 toute entière fut employée, par Louvois et madame de Montespan, à le perdre dans l'esprit du roi. On lui rappela le souvenir de l'épée brisée; on le représenta comme un homme qui ne se connoissoit plus; on rappela qu'il s'étoit emparé de l'esprit de Mademoiselle, au point de la déterminer à l'épouser, et de se faire donner des biens immenses; enfin, on le peignit comme un ambitieux, qui s'étoit mis en tête de gagner les soldats par ses libéralités, et les officiers par les services qu'il cherchoit à leur rendre. Ces insinuations, souvent répétées, produisirent leur effet.

Lauzun, lorsqu'il s'y attendoit le moins, fut arrêté par le maréchal de Rochefort, capitaine des gardes, en quartier, conduit à la Bastille, et de là dans la citadelle de

Pignerol, où il fut enfermé *sous une basse voûte.* Il y resta dix ans.

Fouquet, l'ancien surintendant, étoit enfermé dans la même citadelle. Entre les prisonniers, il y a des industries que la nécessité apprend. Ceux de Pignerol, non seulement se parloient, mais se visitoient même par des trous artistement cachés. Lauzun et Fouquet, deux hommes également importans, désirèrent se voir. Le dernier sur-tout, qui n'avoit pas de communication au dehors, brûloit d'impatience d'entretenir un homme en état de lui apprendre ce qui s'étoit passé à la cour depuis sa captivité. Voilà donc Lauzun hissé près de Fouquet. Celui-ci, de le questionner; l'autre, de lui conter sa fortune et ses malheurs. Le surintendant ouvrit les oreilles et de grands yeux, quand ce Péguilin, ce cadet de Gascogne, qu'il avoit vu trop heureux d'être hébergé chez le maréchal de Grammont, lui dit qu'il avoit été général des dragons, capitaine des gardes, et général d'armée. Il le crut fou; et cette folie lui parut montée à son comble, quand l'autre expliqua comment il avoit manqué d'être grand-maître de l'ar-

tillerie. Quand il lui raconta son mariage, consenti par le roi avec Mademoiselle, comment il avoit été rompu, tous les biens qu'elle lui avoit assurés, Fouquet en eut peur, et craignit de se trouver seul avec lui; et lorsque la cour lui permit de voir sa femme et quelques autres personnes, une des premières choses qu'il leur dit, fut de plaindre ce malheureux Péguilin, qu'il avoit laissé à la cour sur un assez bon pied pour son âge, à qui l'esprit avoit tourné, et dont on cachoit la folie dans ce château. Mais quel fut son étonnement, quand ils lui assurèrent la vérité de ce que Lauzun avoit raconté! Peu s'en fallut qu'il ne pensât que leur cervelle à tous étoit tout-à-fait dérangée : et il eut besoin de tems pour se laisser persuader.

Cependant Mademoiselle, qui gémissoit de la captivité de Lauzun, n'osoit demander son élargissement. On résolut de lui faire acheter cette grace, et on employa auprès d'elle une longue suite de manœuvres, pour lui extorquer son immense héritage en faveur du duc du Maine. Madame de Montespan avoit de fréquentes conversations avec elle; elle lui faisoit

entendre que ce qu'elle feroit pour le duc du Maine ne pourroit manquer de plaire au roi, qui aimoit ce fils tendrement; qu'elle ne devoit pas douter qu'après cela le roi ne fît tout ce qu'elle voudroit, c'est-à-dire, qu'il ne consentît à son mariage avec Lauzun. Colbert et Louvois se mêlèrent aussi de cette négociation. Mademoiselle avoit assuré à Lauzun, quand leur mariage fut rompu, le comté d'Eu et le duché d'Aumale. Les vues que l'on avoit sur ces *deux bons morceaux*, ce sont les termes de Saint-Simon, ne pouvoient par conséquent s'effectuer que par sa renonciation; et pour la validité de l'acte, il falloit qu'il fût mis en liberté. On prit le prétexte qu'il avoit besoin des eaux de Bourbon, et mademoiselle de Tours, fille de madame de Montespan aussi, afin que cette dame, y conduisant sa fille, pût conférer avec lui. Il y fut amené et gardé par un détachement de mousquetaires, commandés par Maupertuis. Il eut aussi plusieurs conférences avec madame de Montespan: mais il fut si indigné du grand dépouillement qu'on lui proposoit, qu'il aima mieux retourner en prison, et il fut

reconduit à Pignerol. Cette fermeté n'étoit pas le compte du roi, ni de sa maîtresse. On lui envoya madame de Nogent, sa sœur, à qui il avoit des obligations, et qu'on savoit avoir de l'empire sur lui. Elle travailla tant, qu'elle obtint le consentement désiré. Il fut reconduit à Bourbon dans l'automne de 1680, sous le même prétexte du besoin des eaux, et la même escorte. Il y fit sa renonciation; les mousquetaires prirent congé de lui, et il eut la permission d'aller demeurer à Angers, où il avoit une sœur, abbesse de Ronceray. La ratification ne se fit qu'au commencement de février 1681, afin de lui donner un plus grand air de liberté. Ainsi, il n'eut de Mademoiselle que Saint-Fargeau et la baronnie de Thiers, en Auvergne. D'un autre côté, les promesses, les menaces avoient porté cette princesse à faire au duc du Maine la donation de la principauté de Dombes, du duché d'Aumale, et du comté d'Eu. Quelques jours après qu'on la lui eut arrachée, madame de Montespan vint lui dire d'un air triste : *J'en suis fâchée; il ne faut pas vous flatter, le roi ne donnera jamais un consentement public à*

votre mariage : mais si vous le faites, il ne fera pas semblant de le savoir, et grondera ceux qui le lui diront ; et pour vous ce sera tout de même. *Quoi !* répondit-elle, *il vivra avec moi comme mon époux ; et ne le sera pas publiquement ! Qu'en croira-t-on ? Et mon honneur ! Bon !* répliqua madame de Montespan, *votre conscience vous rassurera. Croyez-moi, vous en serez mille fois plus heureuse, et M. de Lauzun vous en aimera davantage : le Mystère aiguise l'Amour.* Elle avoit plus de cinquante ans, quand la maîtresse de Louis XIV lui débitoit ces belles maximes de galanterie, et elle ne s'appercevoit pas qu'à son âge c'étoit une véritable ironie. Lauzun fut quatre ans à se promener dans la province. Au bout de ce tems, Mademoiselle fit tant de bruit, qu'elle obtint son retour à Paris, et même un instant à la cour, où il tomba *comme une bombe*, dit madame de Sévigné. Les favoris s'imaginèrent qu'il alloit les écarter tous : mais ils furent agréablement trompés ; car après avoir salué le roi, il ne parut plus à la cour, Mademoiselle, au contraire, le fut fort désagréablemeut. Elle s'attendoit, de

la part de son captif délivré, à des empressemens, à des grands transports ; elle ne trouva que froideur et indifférence, malgré les quarante mille livres de rente qu'il tenoit d'elle. L'opinion la plus commune est qu'elle avoit suivi le conseil de madame de Montespan, et qu'elle avoit épousé Lauzun en secret. Etant à Eu avec elle, il arriva qu'il lui fit des infidélités tout simplement avec des filles. Mademoiselle le sut, s'emporta, l'égratigna : on negocia quelques jours. Après le raccommodement, Mademoiselle parut au bout d'une galerie ; il étoit à l'autre bout, et il parcourut toute la longueur sur les genoux jusqu'aux pieds de la vieille princesse. Mais il se lassa d'être battu, et, à son tour, battit bel et bien Mademoiselle. Un jour, revenant de la chasse, il lui dit : *Louise d'Orléans, tire-moi mes bottes*. Louise d'Orléans, s'étant récriée sur cette insolence, il fit du pied un mouvement qui étoit le dernier des outrages. Le lendemain, il revint au Luxembourg : mais la femme de Lauzun se rappela enfin qu'elle avoit failli d'être celle d'un empereur, et en prit l'air et le ton. *Je vous défends*, lui dit-elle, *de vous pré-*

senter à l'avenir devant moi. Ils se brouillèrent enfin sérieusement, et ne se revirent jamais.

Mademoiselle, après avoir passé le commencement de sa vie dans les plaisirs et dans les intrigues, le milieu dans les amours et les chagrins, en passa la fin dans la dévotion et l'obscurité. Elle mourut en 1693, peu regrettée, et presque entièrement oubliée.

Pour Lauzun, il eut encore, avant cette époque, des aventures extraordinaires. Ennuyé de ne pouvoir paroître à la cour, il se consoloit à jouer gros jeu, où il étoit fort heureux. Il fit demander au roi la permission d'aller exercer son habileté en Angleterre, et il l'obtint. A peine huit ou dix mois se passèrent-ils, que le malheureux Jacques II, sa femme et le prince de Galles furent obligés d'abandonner le royaume au prince d'Orange. Le 19 décembre 1689, écrit madame de Sévigné, ce prince, qui avoit pris sa résolution, se coucha avec la reine, pour écarter tous ceux qui étoient de service. Une heure après, il se releva, pour ordonner à un valet-de-chambre de faire entrer un homme

qu'il trouveroit à la porte de l'anti-chambre : c'étoit Lauzun. Le roi lui dit : *Je vous confie la reine et mon fils : il faut tout hasarder, et tâcher de les conduire en France.* Lauzun le remercia d'un si précieux dépôt. Un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, qu'il avoit avec lui, prit dans son manteau le petit prince ; Lauzun donna la main à la reine. Elle n'emmena que deux femmes, et ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage, se mirent ensuite dans un petit bateau, où ils essuyèrent un si gros tems, qu'ils ne savoient que devenir. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht ; Lauzun se plaça auprès du patron, pour le jeter dans la mer, en cas que ce fût un traître. Mais comme cet homme croyoit ne mener que des gens du commun, il ne songea qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtimens hollandois, qui ne regardoient seulement pas cette petite barque, qui, ainsi protégée du ciel, aborda heureusement à Calais. De-là, la reine d'Angleterre se rendit à Saint-Germain, et présenta Lauzun à Louis XIV comme son libérateur. Il en

fut bien reçu. Le roi lui rendit les grandes entrées, lui donna un logement au château de Versailles, et un autre à celui de Marly. Il lui permit ensuite de recevoir, dans Notre-Dame de Paris, l'ordre de la jarretière des mains du roi d'Angleterre. Louis fit de grands et inutiles efforts pour rétablir Jacques sur le trône. Ce n'est pas ici le lieu d'en donner le détail : mais en nous bornant à ce qui regarde Lauzun, il est nécessaire de dire qu'il fut nommé général des troupes que le roi envoya, en 1690, au roi Jacques en Irlande, pour l'aider à reconquérir cette île. Elles consistoient en soixante mille françois; Jacques avoit en outre quatorze mille irlandois: ils furent tous vaincus à la bataille de la Boyne. Lauzun étoit sans doute un intrigant du premier genre, mais un médiocre général. Il se hâta de quitter l'Irlande après cette déroute, et le roi détrôné obtint pour lui des lettres de duc, qui furent vérifiées au parlement en mai 1692.

Il vécut encore une trentaine d'années; et après la mort de Mademoiselle, épousa la fille du maréchal de Lorges. Il n'approchoit familièrement du roi que par les

dehors ; il sentoit, dit Saint-Simon, l'esprit et le cœur du monarque en garde contre lui, et dans un éloignement que tout son art et son application ne purent jamais rapprocher. Il s'en affligeoit sans cesse, et recommençoit toujours à faire sa cour avec un mélange de bassesse et de dignité, célébrant tous les ans une sorte d'anniversaire de sa disgrace, et ne pouvant se consoler de n'être plus capitaine des gardes. Cette petitesse le dominoit au point qu'il s'habilloit souvent d'un habit bleu, de galons d argent, qui, sans être semblable à l'uniforme de capitaine des gardes-du-corps, aux jours de revue, en approchoit cependant, mais bien plus de celui de capitaine des chasses, des capitaineries royales, et l'auroit rendu ridicule, si, à force de singularités, il n'y eût accoutumé le monde, qui le craignoit, et ne se fût rendu supérieur à tous les ridicules. Il avoit une santé de fer, avec les dehors trompeurs de la délicatesse. Peu de mois avant sa dernière maladie, c'es-à-dire, à près de quatre-vingt-dix ans, il dressoit encore des chevaux, les montoit avec adresse, et surprenoit les spectateurs par

sa bonne grace. Fort triste d'ailleurs dans sa vieillesse, quoique toujours méchant dans ses propos, c'étoit un homme profondément ignorant, ne sachant rien que ce qu'il avoit vu, et, jusqu'à la fin, occupé tout entier de la cour et des nouvelles du monde.

LAUZUN ET LE PRÉSIDENT TALON.

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

DEUX hommes, jadis de renom,
(L'un est Lauzun ; l'autre Talon)
En montant sont tombés par terre :
Ils auroient tous deux fort bien fait,
L'un, de n'aller point à la guerre (1),
L'autre, de rester au parquet.

(1) Lauzun commanda en Irlande avec peu de succès. Talon avoit passé pour habile homme, étant avocat-général, et ne parut qu'un génie médiocre, étant président à mortier.

AMOURS DU GRAND-DAUPHIN (1).

AIR : *Vous m'entendez bien.*

NOTRE dauphine est en courroux
Contre Monseigneur, son époux,
Qui commence de faire . . .
Eh bien !
Comme le roi son père,
Vous m'entendez bien.

(1) Le grand-dauphin, que l'on appeloit Monseigneur, fut marié en 1680, c'est-à-dire, à l'âge d'à-peu près dix-neuf ans, à Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière. Il l'aima pendant les trois premières années : et peut-être n'auroit-il aimé qu'elle, si la mauvaise humeur et l'ennui qu'elle lui causa ne l'avoient forcé d'aller chercher des amusemens ailleurs. Elle avoit une femme-de-chambre allemande, nommée Bessola. Il lui prit un tel goût pour cette femme, qu'elle passoit sa vie avec elle dans de petits cabinets, sans vue et sans air, derrière son appartement. Le roi fit ce qu'il put pour la retirer de cette manie : mais elle y répondit si mal, que, rebuté à la fin, il la laissa dans

dans la solitude où elle vouloit être, et toute la cour l'abandonna avec lui. Fatigué, de son côté, d'entendre la dauphine parler toute la journée allemand avec une femme-de-chambre, tandis qu'il n'en savoit pas un mot, Monseigneur chercha à s'amuser chez la princesse de Conti, fille du roi et de madame de La Vallière, et par conséquent sa propre sœur. Ses assiduités chez cette princesse firent soupçonner qu'il y avoit plus que de l'amour fraternel entre eux. Il y a cependant grande apparence que le dauphin ne rechercha cette société que parce qu'il trouva d'abord de la complaisance, puis du plaisir parmi la jeunesse qui environnoit la princesse de Conti. Mademoiselle de Rambures, l'une de ses filles d'honneur, *vive, hardie, et avec l'esprit qu'il faut pour plaire aux hommes, sans être belle* (ce sont les expressions de madame de Caylus), eut des vues sur le cœur du jeune prince, et réussit dans son projet. *La dauphine s'en désespéra :* mais il n'étoit plus tems. Une autre fille d'honneur lui succéda : et bientôt, comme l'observe la seconde Madame, le prince n'usa plus de détours, ni d'hypo-

crisie : *il mena ses amours tambour battant, enseignes déployées*. Parmi ses maîtresses, une de celles qu'il vit le plus longtems, et qui figura même, en quelque sorte, dans son obscurité, fut *la Raisin*, fameuse comédienne. Elle étoit fort belle ; les courtisans la ménageoient. Suivant Saint-Simon, « le maréchal de Noailles, à son âge, et avec sa dévotion, n'étoit pas honteux de l'aller voir, et de lui fournir, à Fontainebleau, de sa table, ce qu'il y avoit de meilleur ». La seconde Madame raconte une singulière anecdote à son sujet. Le dauphin croyoit qu'un des plus grands péchés étoit de manger de la viande un jour maigre. « Il envoya chercher la Raisin un de ces jours d'abstinence, et l'ayant cachée dans un moulin, il ne lui donna ni à manger, ni à boire. Lorsque la cour fut partie (c'étoit à Choisy), la Raisin n'eut que du pain frit dans de l'huile, et de la salade. Cette femme en plaisanta beaucoup, et raconta la bonne chère qu'elle avoit faite. Je demandai au prince, dit Madame, à quoi il pensoit en condamnant sa maîtresse à ce régime ; il me répondit : *Je voulois bien commettre un péché, mais*

non pas deux. De toutes ses maîtresses, la Raisin fut la seule dont il eut un enfant. C'étoit une fille; on la nommoit mademoiselle de Fleury. Après la mort du dauphin, la princesse de Conti la maria, en juin 1715, à d'Avaugourg, officier de gendarmerie. Le roi signa le contrat, mais en particulier. Elle mourut en 1716.

Le dauphin se livroit aussi à des fantaisies du moment : Dumont et Francine, gendres de Lulli, qui eurent si long-tems ensemble l'opéra, lui en facilitoient les moyens. On rapporte à ce sujet une assez plaisante anecdote, qui peut donner une idée de son caractère. Un jour qu'il avoit témoigné du goût pour Fanchon Moreau, jolie courtisane, attachée au spectacle, Dumont écrivit à cette fille, pour l'avertir de se trouver à Meudon : la lettre, au lieu d'être rendue à Fanchon Moreau, fut rendue à sa sœur, Louison, qui étoit fort laide, mais qui fut exacte au rendez-vous. Monseigneur la reçut, et s'en accommoda très-bien. Cependant Dumont avoit connu la méprise; il arrive avec l'autre, et frappe à la porte : *Vous vous trompez, Monseigneur*, s'écrioit-il, *ce n'est pas*

celle-là. Point de réponse. Dumont redouble encore sans succès. Enfin, Monseigneur ouvre la porte, et proteste qu'il est fort content de la première, et qu'il verra sa compagne une autre fois ; puis, il lui fit offrir dix louis : mais Fanchon Moreau, irritée de ce qu'il la voyoit sans la voir, prit cet argent, et le jeta au nez de Dumont, qui en étoit le porteur. Elle conta son aventure ; et, quelques jours après, toute la cour en fut instruite.

La plus longue liaison de Monseigneur fut celle qu'il eut avec mademoiselle Choin. Il y a beaucoup d'apparence qu'il finit par l'épouser. Cette anecdote va être détaillée dans l'article suivant.

Mademoiselle Choin (1).

Air : *Des Triolets.*

Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie :
Je voulus embrasser la Choin
Le premier jour du mois de juin ;
Mais son gousset, qu'on sent de loin (2)
M'en fit bientôt passer l'envie.
Le premier jour du mois de juin
Fut le plus vilain de ma vie.

(1) Marie-Emilie Joly de Choin, fille de M. Choin, gentilhomme de la province de Bresse, qui avoit acheté le gouvernement de Bourg-en-Bresse, fut placée chez la princesse de Conti, douairière, en qualité de fille d'honneur. Le dauphin alloit souvent chez cette princesse se dédommager de l'ennui qu'il essuyoit dans la société de la dauphine, qui, comme nous venons de le dire, passoit les journées à parler allemand avec sa femme-de-chambre. Il vit mademoiselle Choin, prit du goût pour elle, et lui fit faire des propositions qui ne furent point écoutées. Tant de vertu ou de politique produisit l'effet qu'elle pouvoit en attendre. Monseigneur n'en fut que plus épris, et la poursuivit jusqu'au faubourg Saint-Jacques, dans un couvent qu'elle avoit choisi pour retraite. Il lui écrivoit souvent, et se désoloit de n'en pouvoir obtenir un moment d'entretien. « Mademoiselle Choin recevoit tous ses billets, et n'en ouvroit pas un. Enfin, la curiosité l'emporta sur cette rigide délicatesse. Elle y vit les sentimens les plus tendres; elle fut affligée de tant de tourmens si bien décrits : son cœur se donna par pitié. Ce-

pendant elle n'osoit le voir : c'eût été lui permettre d'espérer . . . Le dauphin perce enfin jusques dans son cabinet, par la trahison d'une de ses femmes. Il se jette à ses pieds ; il la conjure de l'écouter un moment. Mademoiselle Choin, voyant l'héritier du trône à ses genoux, sans être pénétrée de honte pour lui, ni d'une joie immodérée pour elle-même, ne lui dit que ces paroles : *Monseigneur, s'il est vrai que vous m'aimiez, vous n'avez qu'un mot à me dire, et je n'en ai qu'un à entendre : mais ce mot, je ne puis l'entendre ; vous ne pouvez le dire que nous n'en ayons l'un ou l'autre la permission du roi.* Puis, elle le pria de sortir, du ton dont elle le lui auroit ordonné. Le prince crut que la vertu n'avoit pas d'autre langage . . . Mais comment obtenir le consentement du roi, si nettement exigé ? Le demander, c'étoit une imprudence ; ne pas le demander, c'étoit un crime. Il dit à mademoiselle Choin qu'il lui avoit été accordé. Tout fut applani ; elle le crut, ou feignit de le croire . . . Le mariage fut béni, selon les uns, à Meudon, selon les autres, à Livry.

Ce récit est tiré de la *Galerie de l'ancienne Cour*, 1er vol. pag. 154. Le comte de Maurepas, dans ses Mémoires (1er vol. pag. 43), dit que madame de Maintenon favorisa ce mariage, pour que le dauphin ne s'opposât pas à la déclaration de celui qu'elle avoit elle-même contracté avec le roi. « Elle n'avoit jamais rien fait à la cour qu'en vue de ce grand objet. Elle parvint enfin, poursuit-il, à faire épouser à Monseigneur mademoiselle Choin. Ce mariage se fit dans la chapelle de Meudon, en 1707, en présence de M. de Bordage (gentilhomme Breton, de la cour du prince), de Dumont (son valet-de-chambre), et de mademoiselle Chommel (intime amie de mademoiselle Choin). Le curé leur donna la bénédiction. Mademoiselle Choin étoit grosse en ce tems-là, et elle l'avoit si bien caché, que personne n'en savoit rien. D'abord que le roi en fut instruit, il en fut fort inquiet; et enfin elle accoucha d'un fils, qui fut enlevé sur le champ. Il fut élevé dans la rue du Roule, près de Saint-Eustache, comme fils d'un chevalier de Malte. Cet enfant, qui étoit très-beau, et que le roi voulut voir, ne vécut que

H 4

deux ans et demi, quoiqu'on ait fait courir le bruit, pendant la régence, qu'il étoit encore vivant en Bretagne, où il avoit été élevé ».

Le duc de Saint-Simon dit que c'est un problême, si mademoiselle Choin avoit épousé Monseigneur, et que tout ce qui a été le plus intimément initié dans leurs mystères, a toujours fortement assuré qu'il n'y a jamais eu de mariage (*tome V*, *p.* 105); et sur le champ, aux deux pages suivantes, il rassemble tous les indices qui démontrent qu'ils étoient réellement mariés. « Il étoit bien étrange, dit-il, de voir mademoiselle Choin à Meudon dans un fauteuil devant Monseigneur, en présence de tout ce qui y étoit admis; de madame la duchesse de Berri, qui y étoit introduite, et de madame la duchesse de Bourgogne, chacune sur un tabouret, et de l'entendre les nommer sèchement devant Monseigneur, et tout cet extérieur, *la duchesse de Bourgogne*, *la duchesse de Berri*, *le duc de Berri*, en parlant d'eux; répondre sèchement aux deux filles de la maison, les reprendre, trouver à redire à leur ajustement, et quelquefois

à leur air et à leur conduite, et le leur dire. *On a peine, dans tout cela, à ne pas reconnoître la belle-mère, et la parité avec madame de Maintenon* .... Il n'étoit pas moins étrange encore que mademoiselle Choin, à Meudon, pendant une maladie périlleuse de Monseigneur, le vît plusieurs fois le jour. Le roi, non seulement le savoit, mais il demandoit à Mme. de Maintenon si elle avoit vue mademoiselle Choin, et trouvoit mauvais qu'elle ne l'eût pas vue, au lieu de la faire sortir du château, comme on le fait toujours dans ces occasions-là: *ce qui est une preuve de mariage*, d'autant plus forte, que madame de Maintenon, mariée elle-même, et qui affichoit si fort la pruderie et la dévotion, n'avoit, ni le roi non plus, aucun intérêt d'exemple, ni de ménagement à garder là-dessus, s'il n'y avoit point eu de sacrement; et on ne voit, en aucun tems, que la présence de mademoiselle Choin ait causé le plus léger embarras ».

Madame de Caylus, dans ses *Souvenirs*, rapporte les mêmes faits en d'autres termes. « On se fit, dit-elle, une grande affaire

à la cour d'être admis dans le particulier de Monseigneur et de mademoiselle Choin : madame la duchesse de Bourgogne, belle-fille de Monseigneur, le regarda comme une faveur : et enfin, le roi lui-même et madame de Maintenon la virent quelque tems avant la mort de Monseigneur. Ils allèrent seuls, avec la dauphine, dans l'entresol de Monseigneur, où elle étoit ».

(2) *Qu'on sent de loin.* « Choin n'a jamais été qu'une grosse camarde, brune, qui, avec toute la physionomie et le jeu d'esprit, n'avoit l'air que d'une servante ; qui, long-tems avant cet évènement-ci (l'amour du dauphin), étoit devenue excessivement grasse et puante ». Tous les Mémoires du tems s'accordent à dire qu'elle avoit beaucoup d'esprit, mais sur-tout une grande modération, et le plus rare désintéressement. Le chevalier de Bouillon lui donnoit le nom de *Frosine*. « Elle se fit aimer et estimer de tous ceux qu'elle voyoit, dit Duclos dans ses Mémoires ; j'en ai connu quelques-uns. Elle n'eut jamais ni maison montée, ni même d'équipage à elle, et s'étoit bornée à un simple logement chez La Croix, receveur-général

des finances, près le petit Saint-Antoine. Son commerce avec le dauphin fut long-tems caché, sans en être moins connu. Ce prince partageoit ses jours entre la cour du roi, son père, et le château de Meudon. Lorsqu'il y devoit venir, mademoiselle Choin s'y rendoit de Paris dans un carrosse de louage, et en revenoit de même lorsque son amant retournoit à Versailles. Malgré cette conduite simple d'une maîtresse obscure, tout sembloit prouver un mariage secret.... ». « Il ne faut pas, dit encore le duc de Saint-Simon, taire un beau trait de cette fille ou femme si singulière. Monseigneur, sur le point d'aller commander l'armée de Flandres, la campagne d'après celle de Lille, où pourtant il n'alla pas, fit un testament; et dans ce testament, il fit un legs considérable à mademoiselle Choin. Il le lui dit, et lui montra une lettre cachetée pour elle, qui en faisoit mention, pour lui être rendue, en cas qu'il pérît à l'armée. Elle fut extrêmement sensible, comme il est aisé de le juger à cette marque d'affection et à cette prévoyance : mais elle n'eut point de repos qu'elle ne lui eût fait mettre devant elle

le testament et la lettre au feu ; et elle protesta que si elle avoit le malheur de lui survivre, mille écus de rente qu'elle avoit amassés seroient encore trop pour elle ». Elle prouva bien, à la mort du dauphin, la sincérité de ces protestations : car elle se retira aussi-tôt dans son ancien et premier logement à Paris, où elle a passé près de vingt ans dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, vivant avec un petit nombre de vrais amis qui lui restèrent, et délivrée d'une foule de plats courtisans, qui s'éloignèrent d'elle, sans préparatifs ni pudeur. Elle mourut en 1710.

AIR : *Du bois de Boulogne.*

SAVEZ-VOUS pourquoi Monseigneur
Aime tant la Conti, sa sœur?
C'est qu'il lui faisoit la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

Si Chamillard n'a point d'argent,
Pourquoi se tourmente-t-il tant?
Que ne taxe-t-il la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

L'autre jour je vis Gonnelieu (1);
Qui, comme un charretier, juroit Dieu
Contre ceux qui font la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

Il mit en pièce son surplis,
Disant : Ce n'est que les maris
Qui doivent faire la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

Voyez-vous les enfans-trouvés :
Sous des choux ils ne sont pas nés ;
Ce sont des fruits de la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

Ce que je dis n'est pas un jeu :
Vous serez brûlés dans le feu,
Si vous faites plus la besogne
De monsieur le duc de Bourgogne.

(1) *Gonnelieu*, jésuite et prédicateur.

La Princesse de Conti (1).

Air : *De Joconde.*

Princesse, l'objet de nos vœux,
Que venons-nous d'apprendre ?
On dit que Clermont est heureux ;
Ma foi, c'est trop descendre.
Les Amours en sont indignés ;
Ils s'en vont à Cythère,
Les yeux de larmes tout baignés,
Le conter à leur mère.

(1) Marie-Anne, dite Mademoiselle de Blois, née en 1666, de Louis XIV et de

madame de La Vallière, fut mariée à Louis-Armand, prince de Conti, en 1679, c'est-à-dire, à l'âge de treize ans. Ce fut le premier exemple d'une bâtarde du roi épousant des princes du sang. Cette observation est de madame de Caylus, qui s'explique plus au long, à ce sujet, de la manière suivante. « Madame de Montespan, persuadée que le mariage de la fille de madame de La Vallière seroit le modèle et le premier degré de l'élévation de ses propres enfans, contribua à celui-ci de de tous ses soins. Le Grand-Condé, de son côté, regarda cette alliance comme un avantage pour sa maison. Il crut effacer par-là l'impression de ce que le souvenir du passé avoit laissé de désavantageux dans l'esprit du roi. M. le prince son fils, encore plus attaché à la cour, n'oublia rien pour témoigner sa joie; et il marqua, dans cette occasion, comme dans toutes les autres de sa vie, *le zèle et la bassesse d'un courtisan qui voudroit faire sa fortune.* J'oserois même, continue Mme. de Caylus, assurer, et par ce que j'ai vu, et par ce que j'ai appris de gens bien informés, *que le roi n'auroit jamais pensé à élever si*

haut ses bâtards, sans les empressemens que ces deux princes de Condé avoient témoignés pour s'unir à lui par ces sortes de mariages ».

Le but et le motif de ce mariage, de la part de la maison de Condé, sont exprimés dans le compliment badin du comte de Grammont à l'époux. *Monsieur*, lui dit-il, *je me réjouis fort de votre mariage : croyez-moi, ménagez le beau-père ; ne le chicanez pas ; ne prenez pas garde à peu de chose avec lui. Vivez bien dans cette famille, et je vous réponds que vous vous trouverez fort bien de cette alliance.* Le roi maria sa fille comme si elle eût été celle de la reine qu'il eût mariée au roi d'Espagne. Il lui donna *cinq cent mille écus d'or*, comme on fait toujours avec ces couronnes ; hormis, dit madame de Sévigné, que ceux-ci seront payés, et que les autres, fort souvent, ne font qu'honorer le contrat. Tout le monde a été faire compliment à la sainte Carmélite. Elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et mêlé sa tendresse de mère à celle d'épouse de Jésus-Christ ».

De toutes les filles du roi, la princesse

de Conti fut celle qu'il aima le mieux. « Cette charmante princesse, belle comme madame de Fontange, agréable comme sa mère (madame de La Vallière), avec la taille et l'air du roi, son père, et auprès de laquelle les plus belles et les mieux faites n'étoient pas regardées ». C'est ainsi que la désigne encore madame de Caylus. Le plus grand éclat de cette princesse ne dura que jusqu'à la petite vérole qu'elle eut à dix-sept ou dix-huit ans. Elle lui prit à Fontainebleau, et elle la donna à son mari, qui en mourut dans le tems qu'on le croyoit hors d'affaire. Il le croyoit si bien lui-même, qu'il expira en badinant avec sa femme et ses amis. Gauche dans toutes ses actions, il n'étoit aimé de personne, par l'envie qu'il eut toujours de paroître ce qu'il n'étoit pas. Pour faire l'homme dégagé, et montrer qu'il n'avoit pas la foiblesse d'être jaloux, il amenoit chez sa femme les jeunes gens de la cour les plus éveillés et les mieux faits. Cette conduite donna lieu à nombre d'histoires qui firent du bruit dans le tems, et ne servit qu'à développer la coquetterie naturelle de la jeune princesse. Elle eut beau-

coup

coup d'amans. Le plus remarquable fut Clermont - Chate, officier aux gardes, homme parfaitement bien fait, et qui n'avoit rien que beaucoup d'honneur et d'intrigue. Il plut à la princesse de Conti, chez laquelle Luxembourg, son parent, l'avoit introduit, et devint en même tems favori de Monseigneur. Sa liaison avec la princesse ne l'empêcha pas de faire sa cour à mademoiselle Choin, l'une de ses filles d'honneur, qui lui objecta la passion qu'on lui connoissoit. Sans hésiter, il se résolut à sacrifier à la fille d'honneur les lettres qu'il avoit reçues de la maîtresse. Ils pensoient s'épouser; et sans doute qu'ils avoient compté, non seulement d'y faire consentir, par la suite, la princesse de Conti, mais d'obtenir, par elle et par Monseigneur, des graces de la cour, dont ils avoient grand besoin. L'imprudence d'un courrier pendant une campagne déconcerta leurs projets, et découvrit à la princesse, d'une cruelle manière, qu'elle étoit trompée par son amant et par sa favorite. Ce courrier de M. de Luxembourg remit à Barbezieux toutes les lettres qu'il avoit, et le ministre porta le paquet au roi, qui lut tout ce

qu'il contenoit, et fit appeler sa fille.' « Elle qui, comme ses sœurs, n'alloit jamais chez le roi qu'entre son souper et son coucher, fut très-étonnée du message, et très en peine de ce qu'il lui vouloit : car il étoit encore plus redouté de sa famille que de ses autres sujets. Elle entre dans le premier cabinet. Sa dame d'honneur y reste ; le roi l'emmène plus loin ; et après un court préambule, il lui dit d'un ton sévère : *Je sais tout : il seroit inutile de me rien dissimuler sur votre commerce avec Clermont. Connoissez-vous ces écritures ?* ajouta-t-il en tirant les lettres de sa poche. A ce début, la pauvre princesse se trouva mal. La pitié prend au père, qui la remit comme il put, et lui donne les lettres, sur lesquelles il la chapitre, mais assez humainement. Quand il la vit un peu rassurée : *Ce n'est pas tout*, lui dit-il ; *il faut vous montrer combien vous avez mal placé vos affections, et à quelle rivale on vous sacrifie.* Ce coup de foudre, peut-être plus accablant que le premier, renverse de nouveau la princesse. Le roi la remet encore ; mais ce fut pour en tirer un nouveau châ-

timent. Il voulut qu'elle lût expressément ses lettres sacrifiées, celles où Clermont et mademoiselle Choin se livroient à une amère ironie. Voilà où elle pensa mourir de douleur. Elle se jeta aux pieds de son père, baigné de larmes, ne pouvant presque articuler, étouffée par les sanglots, et demandant vengeance. Elle lui fut accordée. Le roi envoya ordre au duc de Luxembourg de mettre Clermont dans la citadelle de Tournay, d'exiger la démission de sa charge, et de le faire partir pour le Dauphiné, avec défense de sortir de la province. Mademoiselle Choin fut condamnée au couvent ». (*Mémoires de Saint-Simon.*) Ce qu'il y a de singulier, après une telle aventure, fut la constance de Monseigneur pour cette fille : peut-être considéra-t-il qu'elle avoit eu en vue de s'établir.

On a vu que le grand-dauphin venoit souvent se dédommager chez la princesse de Conti : elle alloit aussi à Meudon. Cette société, qui passoit pour être peu difficile sur les mœurs, étoit composée encore du maréchal de Luxembourg, de M. de Vendôme, du maréchal d'Uxelles, &c. Après

la mort du dauphin, la princesse de Conti, assez grave et sérieuse, choisit des personnes tranquilles et aimables, qui lui composèrent un cercle, d'où elle sortit peu. Elle mourut en 1739, âgée de soixante-quinze ans.

A la Princesse de Conti,

Dont on disoit que le Roi de Maroc étoit devenu amoureux (1).

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Votre beauté, grande princesse,
Porte les traits dont elle blesse
Jusques aux plus sauvages lieux :
L'Afrique avec vous capitule,
Et les conquêtes de vos yeux
Vont plus loin que celles d'Hercule.

J. B. Rousseau.

(1) Le bruit de la beauté de cette princesse se répandit jusqu'à Maroc, où le portrait du roi fut envoyé. En le recevant, l'ambassadeur, qui etoit venu en France en 1699, demanda celui de sa fille. C'est ce qui donna lieu au couplet de Rousseau, ainsi qu'aux deux pièces suivantes.

Le roi de Maroc a la princesse de Conti.

Fille du héros de la France,
En qui tant de trésors les cieux ont rassemblés;
Astre, qui seul étincelez
Sur tant d'astres choisis que renferme Bizance,
Et qui portez votre influence
Aux climats les plus reculés;
De vos attraits vainqueurs la force souveraine
A fait cent prodiges divers;
Vous traînez les héros captifs dans votre chaîne:
Un prince glorieux de vivre dans vos fers,
Compte de vous donner pour reine
Aux plus sauvages cœurs qui soient dans l'univers.

Montrez-lui, beauté sans égale,
De notre paradis l'idée originale;
Faites-leur concevoir les plaisirs immortels,
Dont le prophête saint nous a donné l'attente,
Et vous verrez aux pieds de vos autels
D'esclaves égorgés l'hécatombe fumante.

Ne craignez pas les lois que l'on suit à Maroc:
Vous y vivrez à votre mode,
Et peut-être l'âge d'Enoc.
Point de temple, point de pagode;
Point d'idole, point de moloc.
Tout ce que vous croirez vous être plus commode,
Je vous réponds qu'il vous est *hoc*.
Ayez un moine avec le froc,
Un pontife tel que Sadoc:
A vos désirs je veux qu'on s'accommode.

Hâtez votre départ, ne faites point d'apprêts :
Pour vous prendre, un vaisseau va mouiller au rivage.
Partez, sans hardes, sans bagage;
Vous aurez tout au gré de vos souhaits :
Il ne faut rien pour ce voyage;
Une suite d'appas, un cortège d'attraits
Feront votre seul équipage.

Le duc DE NEVERS.

A LA PRINCESSE DE CONTI.

POURQUOI refusez-vous l'hommage glorieux
D'un roi qui vous attend, et qui vous croira belle?
Puisque l'hymen à Maroc vous appelle (1),
Partez, c'est peut-être en ces lieux
Qu'il vous garde un amant fidelle.

PÉRIGNY.

(1) On se rappelle que la princesse de Conti, malgré sa grande beauté, ne put jamais conserver aucun de ses amans, et que la grosse et courte mademoiselle Choin lui enleva une de ses conquêtes : c'est à cette anecdote qu'on rapporte les deux derniers vers de cette épigramme.

Madame la Duchesse (1).

Recueil de Couplets de sa composition.

I.

Pour le Roi.

Air : *Lampons.*

Louis ne choisit pas mal :
Témoin monsieur l'amiral (2) ;
Témoin le boiteux du Maine ;
Témoin Maintenon, la reine.
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

A Jacques disoit Louis :
Galle est-il bien votre fils ?
—Oui-da ! ne vous en déplaise !
Comme vous de Louis Treize (3).
Lampons, lampons,
Camarades, lampons.

(1) Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes, née en 1673, du roi et de madame de Montespan, avoit onze ans lorsqu'elle épousa (24 juillet 1685) Louis III, duc de Bourbon-Condé, petit-fils du Grand-Condé, nommé vulgairement *Monsieur le Duc*, père de celui

qui fut premier ministre sous Louis XIV. Il y eut beaucoup de magnificence à sa noce, et peu de véritable joie; elle succomboit sous le poids des pierreries. *Sa coëffure*, dit madame de Maintenon, *pesoit plus qu'elle.* Le Grand-Condé et son fils n'oublièrent rien pour témoigner leur joie à l'occasion de ce mariage. C'étoit leur manière de faire leur cour au roi. La jeune princesse étoit belle, pleine de graces, et encore plus de malignité. Jamais on ne vit des yeux plus spirituels. « Je ne sais pas comment fait madame la Duchesse, dit la seconde Madame; mais au lieu d'être moins bien, parce qu'elle boite, *rien ne lui sied si bien;* cela lui donne un agrément de plus ». Avec une taille contrefaite, dit Saint-Simon, ce qui s'appercevoit peu, elle avoit une figure formée par les plus tendres Amours, et son esprit étoit fait pour se jouer d'eux, à son gré, sans en être dominée; n'aimant personne, connue pour telle, on ne pouvoit se défendre de la rechercher. Libre dans les momens les plus inquiétans et les plus contraints, invulnérable aux surprises et aux contre-tems, elle passa sa jeunesse

dans la frivolité et les plaisirs, qui, en tout genre, dit Saint-Simon, *et toutes les fois qu'elle le put, allèrent à la débauche.* Elle avoit de grands talens pour la vie qu'elle menoit : celui de danser avec une grace singulière ; celui de boire, sans jamais perdre la tête ; enfin, le talent de se moquer complètement, et de la ville, et de la cour, soit dans des bons mots, toujours applaudis ; soit dans des couplets in-promptus contre le roi, son père, le prince, son mari, contre le duc de Bourgogne, contre ses sœurs, contre ceux qu'elle sembloit aimer le mieux, et qui passoient leur vie avec elle. Elle appeloit ses belles-sœurs, *les Poupées du sang*, parce qu'elles étoient de fort petite taille .... Cette profusion de satires auroit été funeste à toute autre : on feignoit de s'en divertir en sa présence ; mais secrètement, on la craignoit. Pendant le siège de Mons, en 1691, elle imagina de faire un roman, et de transporter les caractères et les mœurs du tems sous les noms de la cour d'Auguste ; elle y désignoit malignement, sous le nom de Julie, la princesse de Conti qu'elle n'aimoit pas. A ces qualités, elle réunissoit

beaucoup de souplesse dans les affaires et les intrigues. Incapable d'amitié, et fort capable de haîne, elle avoit heureusement peu de conduite pour les choses de long cours.

A l'égard de son mari, M. le Duc; il n'étoit guère possible d'être moins fait pour l'amour : cela ne l'empêchoit pas de vouloir passer pour homme à bonnes fortunes : aimant sa femme plus qu'aucune de celles dont il désiroit qu'on le crût bien traité, il affectoit de l'indifférence pour elle; il en étoit excessivement jaloux, et ne vouloit pas le paroître.

Le second prince de Conti, ce prince si aimable, si recherché pendant sa vie, si regretté à sa mort, lui en qui l'on avoit vu jusqu'alors moins d'amour que de coquetterie, fut véritablement épris de madame la Duchesse. « Le prince de Conti, dit madame de Caylus, ouvrit les yeux sur les charmes de cette princesse, à force de s'entendre dire de ne la pas regarder; il l'aima passionnément : et si, de son côté, elle a aimé quelque chose, c'est assurément lui . . . . Ils avoient un confident, contre lequel la jalousie et la véhé-

mence de M. le Duc ne pouvoit rien; ce confident étoit M. le dauphin ». Outre le prince de Conti, dit encore l'auteur des *Souvenirs*, aucun amant ne plut à madame la Duchesse, *si on n'en excepte le comte de Mailly, dont je ne répondrois pas.* Le duc d'Orléans, alors duc de Chartres, passa aussi pour être amoureux d'elle.

II.

Couplet.

De madame la Duchesse,

En frappant à la porte de l'appartement de madame de Maintenon, où le roi étoit, et où elle désiroit entrer avec la duchesse de Chartres, la princesse de Conti, et trois autres dames qui passoient pour être filles de l'Amour.

Nous sommes demi-douzaine :
Nous avons passé quinze ans ;
Nous valons bien la peine
Qu'on nous mette dedans ;
Ouvrez-nous donc, c'est l'Amour qui nous mène :
Nous sommes ses enfans ;
Ouvrez-nous donc : nous valons bien la peine
Qu'on nous mette dedans.

I I I.

A Monsieur le Duc(1), son mari.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Gendre d'une Samaritaine (2),
Cocu d'un mince capitaine (3),
Prince, grace à la faculté,
Petit-fils d'une Messaline,
D'où te vient donc tant de fierté ?
Seroit-ce de ta bonne mine ?

Petite altesse archi-bouffonne,
N'exige rien pour ta personne :
Mais dis-toi bien, prince du sang ;
Nous savons ce qu'il en faut croire :
Hippocrate règle ton rang ;
Nous te le gardons dans l'histoire.

(1) Voici le portrait de ce prince par le duc de Saint - Simon ; c'est un des plus énergiques qu'il ait tracés. « M. le Duc étoit considérablement plus petit que les plus petits hommes, et, sans être gras, il étoit gros de par-tout, ayant la tête grosse à surprendre, et un visage qui faisoit peur. On disoit qu'un nain de madame la princesse en étoit cause. Il étoit d'un jaune livide, avec un air presque toujours fu-

rieux, mais, en tout tems, si fier et si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. Il avoit de l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la politesse, et des graces même, quand il vouloit; mais il le vouloit rarement. Il n'avoit ni l'avarice, ni l'injustice, ni la bassesse de ses pères : mais il en avoit toute la valeur, et il avoit montré de l'application et de l'intelligence à la guerre. Il en avoit aussi toute la malignité et toutes les adresses, pour accroître son rang par des usurpations fines, et plus d'audace et d'emportement qu'eux. Ses mœurs perverses lui parurent une vertu, et ses étranges vengeances (vengeances qu'il exerça plus d'une fois, et dont un particulier se seroit bien mal trouvé) un apanage de sa grandeur. Sa férocité étoit extrême, et se montroit en tout. C'étoit une meule toujours en l'air, qui faisoit fuir devant elle... Pour des amis, il n'en eut point; mais des connoissances familières, la plupart étrangement choisies, la plupart obscures, comme il l'étoit lui-même, autant que pouvoit l'être un homme de ce rang. Ses prétendus amis le fuyoient; il couroit après

eux, pour éviter la solitude ; et quand il découvroit quelques-uns de leurs repos, il y tomboit comme par la cheminée, et leur faisoit une sortie, pour s'être cachés de lui. Ce naturel farouche le précipita dans un abus continuel de tout .... Les embarras domestiques, les élans continuels de la plus furieuse jalousie, l'inutilité, un contraste sans relâche d'amour et de rage conjugale, le déchaînement de l'impuissance dans un homme si fougueux et si démesuré, la crainte du roi, le désespoir de se voir préférer le prince de Conti par son propre père, de voir ce prince recueillir des applaudissemens universels, tandis qu'il n'éprouvoit que de l'éloignement de la part du public, et qu'il se sentoit le fléau de son plus intime domestique, la rage que lui causoient le rang du duc d'Orléans, et l'élévation des bâtards : toutes ces furies le tourmentèrent sans relâche, et le rendirent terrible, comme ces animaux qui ne semblent nés que pour dévorer et pour faire la guerre au genre humain. . . . . Quiconque aura connu ce prince, observe l'auteur en finissant, n'en trouvera pas le portrait chargé,

et il n'y eut personne qui ne regardât sa mort comme le soulagement personnel de tout le monde ».

« Je me souviens, dit la seconde Madame, que feu M. le Duc étoit excessivement bossu. Il dit un jour à Monsieur, mon époux, *Monsieur, on m'a pris pour vous hier au bal masqué.* Monsieur, très-mortifié de la méprise, lui répondit, *Je mets cela aux pieds du Crucifix* ».

Il affectoit du goût pour les vers et pour la galanterie. Un jour il adressa au prince de Conti un sonnet, dans lequel il comparoit la princesse de Conti, sa belle-sœur, à Vénus; le prince lui répondit par les vers suivans, qui ne sont pas sans malignité.

Adressez mieux votre sonnet :
De la déesse de Cythère,
Votre épouse est ici le plus digne portrait,
Et si semblable à tout, que le dieu de la guerre,
La voyant dans vos bras, entreroit en courroux.
Mais ce n'est pas la première aventure,
Où d'un Condé Mars eût été jaloux.
Adieu, grand prince, heureux époux !
Vos vers semblent faits par Voiture
Pour la Vénus que vous avez chez vous.

Il mourut subitement à Paris, en 1710, dans sa quarante-deuxième année.

(2) *Gendre d'une Samaritaine.* Madame de Montespan. Ainsi, madame la Duchesse appeloit sa mère *Samaritaine*, et reprochoit à son mari d'être le gendre d'une pareille femme.

(3) *Cocu d'un mince capitaine*, du prince de Conti.

(4) *Petit-fils d'une Messaline*, Maillé de Brezé, nièce du cardinal de Richelieu.

(5) *Hippocrate règle ton rang.* Le Grand-Condé, venu au monde à treize mois, fut jugé légitime par la faculté.

I V.

SUR LE MÊME.

AIR : *Des Folies d'Espagne.*

O DOUX soupirs qui partez de mes fesses !
Volez, volez au nez de mon mari ;
Exprimez-lui l'excès de mes tendresses,
Et dites-moi ce qu'il aura senti.

V.

AU MARQUIS DE LASSÉ,

Qu'elle accusoit d'être le Mercure de son mari.

AIR : *Tranquilles cœurs.*

DÉVOT, guerrier, impie, amant,
Courtisan, héros de province,
Tu n'es encore, à quarante ans,
Que maq . . . d'un jeune prince ;
Le mérite, à la cour, est mal récompensé :
N'est-il pas vrai, Lassé ?

VI.

A LA PRINCESSE DE CONTI.

AIR : *De Joconde.*

PRINCESSE, en perdant vos appas,
Votre humeur devient aigre (1) :
Est-ce que l'on fait peu de cas
De votre gorge maigre ?
Prenez un esprit plus soumis :
Car de Clermont les restes,
Et de Comminge les mépris
Doivent être modestes.

Réponse.

Vous mettez donc votre vertu,
  Votre esprit et sagesse
A qui s'enivrera le plus :
  Mais, croyez-moi, Duchesse,
La femme qui se prend de vin
  Ne peut être modeste ;
Elle est des laquais le butin,
  Et des soldats le reste.

(1) Ce couplet et les deux suivans ont rapport à une anecdote rapportée ainsi par M. Anquétil, d'après le duc de Saint-Simon. « Louis XIV avoit trois filles qui faisoient l'ornement de sa cour, mais qui n'étoient pas toujours des modèles de prudence et de discrétion. Nées de mères différentes, elles sembloient avoir hérité des sentimens que la rivalité fit naître quelquefois entre mesdames de La Vallière et Montespan. Il y avoit souvent entre elles des *picoteries* ; et celle qui eut lieu à Marly fut assez vive, puisqu'elle occasionna des injures plus dignes de femmes du peuple que de princesses du sang. Le roi et Monseigneur y tenoient chacun une table, à même heure, soir et matin. Les dames s'y partageoient sans affectation, excepté que

la princesse de Conti étoit toujours de celle de Monseigneur, et les deux autres sœurs de celle du roi. Madame de Maintenon dînoit à celle du roi, et se plaçoit vis-à-vis de lui. Elle ne mangeoit jamais qu'à celle-là, et soupoit toujours chez elle. Pendant un dîner, le roi s'amusa à badiner avec la duchesse de Bourbon, et, au grand étonnement de tout le monde, sortit de la gravité qui ne le quittoit pas, pour jouer avec elle aux olives. Cela fit boire quelques coups de plus à la Duchesse, et le roi fit semblant d'en boire un ou deux. La princesse de Conti, un peu jalouse de ce badinage, ne le regardoit pas de bon œil. A la sortie de la table, le roi, passant devant elle, choqué du sérieux qu'il lui remarqua, lui dit assez sèchement: *Votre gravité ne s'accommode pas de notre ivrognerie;* et il passa. Quand il fut sorti, la princesse de Conti s'expliqua assez haut, d'une manière désobligeante pour ses sœurs, au sujet de *quelques repas* alongés qu'elles avoient faits depuis peu ensemble. Elle dit qu'elle aimoit mieux être grave que *sac-à-vin.* Mademoiselle de Blois, qui étoit déjà duchesse de Chartres, répondit assez

haut, de sa voix tremblante et traînante, qu'elle aimoit mieux être *sac-à-vin* que *sac-à-guenilles*, par où elle entendoit Clermont et différens officiers des gardes-du-corps, qui avoient été éloignés à cause de la princesse de Conti. Madame la Duchesse, qui avoit l'art des chansons piquantes, s'en servit en cette occasion; elle en fit qui désolèrent la princesse, et pour surcroît de chagrin, le roi blâma celle-ci plus que sa sœur. Les *repas alongés*, dont il est ici question, étoient des espèces d'orgies que les deux sœurs cadettes, ennuyées de la gravité du salon de Marly, se permettoient, après le souper, dans leurs appartemens. Monseigneur, se retirant un peu tard après le jeu, entendit du bruit chez les princesses, y monta, et les trouva fumant avec des pipes qu'elles avoient envoyé chercher au corps-de-garde des suisses. Le prince leur fit quitter cet exercice, d'autant plus indécent dans ce lieu, que le roi détestoit le tabac: il le sut, et fit le lendemain, à ses filles, une correction dont la princesse de Conti triompha. Louis XIV, fatigué de ces tracasseries intérieures qui lui ôtoient tout l'agrément

de sa cour, menaça les princesses de les éloigner toutes indistinctement, et de les renvoyer chacune dans leurs maisons. Elles eurent peur ; le calme et la bienséance revinrent, et suppléèrent à l'amitié ».

VII.

A LA PRINCESSE DE CONTI.

Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse ?
Pourquoi vous en prendre à moi ?
Vous ai-je ôté la tendresse
De quelque garde-du-roi ?
Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse ?
Pourquoi vous en prendre à moi ?
Ce goût, rempli de bassesse,
Vaut-il le vin que je boi ?
Pourquoi vous en prendre à moi,
Princesse ?
Pourquoi vous en prendre à moi ?

VIII.

A LA MÊME.

Sur le goût qu'on lui supposoit pour le marquis de Sassenage.

Vous y viendrez, belle, à la fin :
Un jour vous aimerez le vin ;
Déjà vous êtes au fromage
De Sassenage.

IX.

Pour la duchesse de Chartres (1).

Belle princesse,
. . . .
Eh ! qui diable a donc placé
Votre nez entre deux fesses,
Belle princesse ?

(1) Françoise - Marie de Bourbon, dite Mademoiselle de Blois, née en 1677, fut mariée en 1692, c'est-à-dire, à l'âge d'environ quinze ans, à Philippe, duc de Chartres. Louis XIV et madame de Maintenon, pour faire réussir ce mariage, s'abaissèrent au point de se servir de l'infame Dubois, corrupteur de la jeunesse du futur

époux. On prétendoit, dans ce tems-là, que le duc de Chartres étoit amoureux de madame la Duchesse. On trouve à ce sujet le passage suivant dans les *Souvenirs* de madame de Caylus. « J'en dis un mot, en badinant, à Mademoiselle de Blois ; et elle me répondit d'une façon qui me surprit, avec son ton de l'endore : *Je ne me soucie pas qu'il m'aime ; je me soucie qu'il m'épouse*. Il a eu ce contentement ».

Cette princesse naquit après le raccommodement du roi avec madame de Montespan ; raccommodement qui eut lieu, malgré Bossuet et la circonstance du jubilé, dont il avoit profité pour tâcher d'amener le roi à résipiscence. Les amans se rapprochèrent, et il en avint la duchesse d'Orléans et le comte de Toulouse. « Je ne puis, dit encore madame de Caylus, me refuser de dire une pensée qui me vint dans l'esprit. Il me semble qu'on voit encore dans le caractère, dans la physionomie et dans toute la personne de madame la duchesse d'Orléans, des traces de ce combat de l'amour et du jubilé »..... « Madame la duchesse d'Orléans ne laissoit pas d'avoir quelque beauté : une belle peau,

une belle gorge, de beaux bras et de belles mains, mais peu de proportion dans ses traits . . . . . Quant à l'esprit, il est certain qu'elle en avoit, quoiqu'elle en ait montré peu dans sa conduite, par rapport à sa famille, depuis la mort du roi ».

Saint-Simon, de son côté, fait ainsi le portrait de cette princesse. « L'épouse de M. le duc d'Orléans étoit grande, et point majestueuse; elle avoit le teint, la gorge, les bras admirables, et les yeux aussi. La bouche étoit assez bien. Elle avoit de belles dents, un peu longues, des joues trop larges et trop pendantes . . . . Ce qui la déparoit le plus, étoient les places de ses sourcils, qui étoient pelées et rouges, avec fort peu de poils. Elle avoit de belles paupières et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avoit un côté plus gros que l'autre, une marche de côté . . . . Elle n'avoit pas moins d'esprit que le duc d'Orléans, et de plus que lui, une grande suite dans l'esprit; avec cela, une éloquence naturelle, une justesse d'expressions, une singularité dans le choix des termes, qui couloient de source, et qui surprenoient toujours, avec ce tour

particulier à madame de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité, ou qu'elle avoit élevées. La duchesse d'Orléans disoit tout ce qu'elle vouloit, et comme elle le vouloit, avec force, délicatesse et agrément; mais elle avoit un parler gras si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étoient pas accoutumées, que ce défaut déparoit extrêmement ce qu'elle disoit. La mesure et toute espèce de bienséance étoient chez elle dans leur centre . . . . . Mais ce qu'il y avoit d'étonnant, c'est qu'au fond de son ame elle croyoit avoir fort honoré le duc d'Orléans en l'épousant.... Son mari l'appeloit, en riant, *Madame Lucifer*, et elle convenoit que ce nom ne lui déplaisoit pas. Son déplaisir de la conduite du duc d'Orléans avec elle ne venoit pas de jalousie, mais du dépit de n'être pas adorée et servie comme une divinité. Elle ne voulut jamais faire un seul pas vers lui, ni se contraindre sur ce qui pouvoit l'éloigner. Jamais rien de prévenant ni de familier; recevant toujours ses avances d'un air froid, et avec une sorte de supériorité de grandeur. Pour sa cour (car

c'étoit ainsi qu'il falloit parler de sa maison et de tout ce qui alloit chez elle), c'étoit moins une cour qu'une maison, qu'un culte. Avec le roi, sa timidité étoit extrême ; il l'eût fait trouver mal d'un seul regard. Elle trembloit aussi en présence de madame de Maintenon, et sur les choses les plus communes ; et en public, elle ne leur répondoit jamais qu'en balbutiant, et la frayeur sur le visage. Je dis *répondoit ;* car de prendre la parole, avec le roi sur-tout, cela étoit plus fort qu'elle. Sa vie, au reste, étoit fort languissante dans une très-ferme santé ; elle la passoit dans la solitude, dans les lectures jusqu'au dîner. Elle s'occupoit d'ouvrages le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir, qui ne trouvoit chez elle ni amusement, ni liberté, parce qu'elle n'a jamais su mettre personne à son aise ». (T. VII, p. 29.)

X.

Pour Mme. de Florensac,

Que madame la Duchesse croyoit en intrigue avec M. le Duc.

La Florensac se croit jolie ;
Il n'en est rien :
Cependant sa plus forte envie,
Soir et matin,
C'est de loger mon Grimaudin
Dans un château de Gaillardin.

X I.

Sur l'accouchement de madame de Florensac.

Une personne demandant tout bas à madame la Duchesse qui elle croyoit le père de cet enfant, elle répondit :

Monseigneur de Conti,
Le petit Duc, mon mari,
Tant d'autres là,
D'autres ici,
Tant d'autres, tant d'autres.

XII.

POUR CERTAINES FAMEUSES DÉVOTES.

SI les prudes vouloient nous dire
La vérité,
Et que chez elles l'on pût lire
En liberté,
On verroit peint le Grimaudin
Sur la porte du Gaillardin.

A MADAME LA DUCHESSE,

Sur sa manie de faire des couplets satiriques.

MADAME la Duchesse,
Quand on fait des chansons,
Autant en pend aux fesses
De tous ceux qui les font.
Flon, flon, flon, &c.

La Duchesse de Bourgogne (1).

Air : *Creusons tous le tombeau.*

Vous qu'on garde de piès,
Trompez votre geolière ;
Les amours sont tout prêts,
Entrez dans la carrière ;
Vos dames du palais
Ont ouvert la barrière.

(1) Ce qu'on peut dire de la duchesse de Bourgogne est rassemblé dans l'article concernant cette princesse, inséré au troisième volume. Nous ne parlerons ici que de quelques inclinations qu'on lui attribua ; et nous suivrons, sur cette matière, le duc de Saint-Simon, comme l'écrivain qui paroît le plus instruit, et celui qui entre dans plus de détails.

Malgré la défection du duc de Savoie, la duchesse de Bourgogne, sa fille, étoit l'ame de la cour ; tous, grands et petits, s'empressoient à lui plaire ; tout manquoit à chacun en son absence ; tout étoit rempli par sa présence : sa faveur étoit extrême, et ses manières lui attachoient tous les cœurs. « Dans cette brillante situation,

le sien ne fut pas insensible. Nangis, que l'on a vu depuis un fort plat maréchal de France, étoit alors fort à la mode : un visage gracieux, sans rien de rare; bien fait, sans rien de merveilleux; élevé dans l'intrigue et dans la galanterie par la maréchale de Rochefort, sa grand'mère, et par madame de Blanzac, sa mère, qui y étoient d'une extrême habileté, produit tout jeune par elles dans le grand monde, dont elles étoient une espèce de centre; il n'avoit d'esprit que celui de plaire aux dames, de parler leur langage, et de s'assurer les plus désirables, par une discrétion qui n'étoit pas de son âge, et qui n'étoit plus de son siècle. Personne n'étoit plus favorisé à la cour. Il avoit eu un régiment dès sa première jeunesse. Il avoit montré de la volonté, de l'application, et une brillante valeur à la guerre; et il étoit de la cour du duc de Bourgogne, dont il étoit fort bien traité. Ce prince, passionnément amoureux de son épouse, n'étoit pas fait comme Nangis; mais elle répondoit si parfaitement à ses empressemens, qu'il est mort sans soupçonner jamais qu'elle eût des regards pour un autre que pour

lui. Il en tomba cependant sur Nangis, qui ne fut pas ingrat : mais il craignit la foudre, et son cœur étoit pris. Madame de La Vrillière, qui, sans beauté, étoit jolie comme les Amours, et en avoit toutes les graces, en avoit fait la conquête. La jalousie l'éclaira bientôt. Loin de céder à la princesse, elle se piqua d'honneur, et voulut conserver son amant. Cette lutte mit Nangis dans d'étranges embarras. Il craignoit les furies de sa maîtresse, qui se montroient à lui plus capables d'éclater, qu'elles ne l'étoient en effet. Outre son amour pour elle, il craignoit tout de son emportement, et croyoit déjà sa fortune perdue. D'un autre côté, sa réserve ne le perdoit pas moins auprès d'une princesse qui pouvoit tout, qui pourroit tout un jour, et qui n'étoit pas disposée à souffrir une rivale. Cette perplexité, à qui étoit au fait, donnoit des scènes continuelles. Toute la cour s'apperçut enfin de ce qui avoit été caché d'abord si soigneusement : mais, soit crainte, soit amour de cette princesse qu'on adoroit, cette même cour se tut, vit tout, se parla entre elle, et garda le secret, qui ne lui étoit pas même

confié. Ce manège, qui ne fut pas sans aigreur, de la part de madame de La Vrillière, pour la princesse, et quelquefois insolemment placé, ni sans une souffrance et un éloignement doucement marqué de la princesse pour elle, fut long-tems un spectacle fort singulier.

Soit que Nangis, trop fidèle à son premier amour, eût besoin de quelque grain de jalousie, soit que la chose se fît naturellement, il arriva qu'il eut un concurrent. Maulevrier, fils d'un frère de Colbert, mort de douleur de n'être pas maréchal de France à la promotion où l'avoit été le maréchal de Villeroy, avoit épousé une fille du maréchal de Tessé. Maulevrier n'avoit pas un visage agréable : sa figure étoit commune. Il n'étoit point sur le pied de la galanterie; il avoit de l'esprit et un esprit fertile en intrigues sourdes, avec une ambition démesurée, qui alloit jusqu'à la folie. Furieux de ce qui se passoit à l'égard de Nangis, il se fit donner des privances chez la duchesse de Bourgogne, par son beau-père, et s'y rendit assidu. Enfin, excité par l'exemple, il osa soupirer. Lassé de n'être point entendu, il hasarda

hasarda d'écrire. On prétendit que madame Cantin, amie intime de Tessé, trompée par le gendre, crut recevoir de sa main des billets du beau-père, et que les regardant comme sans conséquence, elle les rendoit. Maulevrier, sous le nom du beau-père, recevoit, à ce qu'on crut aussi, les réponses aux billets par la même main qui les avoit remis. Quoi qu'il en soit, on s'apperçut de ce nouveau soupirant, comme de l'autre, et on s'en apperçut avec le même silence. Sous prétexte d'amitié pour madame de Maulevrier, la princesse alla plus d'une fois pleurer avec elle, et chez elle, dans des voyages à Marly, le prochain départ de son mari, et les premiers jours de son absence, et quelquefois madame de Maintenon avec elle. La cour rioit. Si les larmes étoient pour lui ou pour Nangis, ce fait est douteux.

Cependant Nangis, réveillé par cette concurrence, jeta madame de La Vrillière dans d'étranges douleurs, et dans une humeur dont elle ne fut pas la maîtresse. L'imagination de Maulevrier s'alluma davantage. De quoi ne s'avise pas un homme que l'amour ou l'ambition possèdent à l'excès !

Il fit le malade de la poitrine, se mit au lit, feignit d'avoir perdu la voix, et fut assez maître de lui-même pour ne pas laisser échapper un seul mot à voix intelligible pendant plus d'un an. Le fait étoit qu'en se mettant ainsi dans la nécessité de ne parler jamais à personne qu'à l'oreille, il se donnoit la liberté de parler de même à la duchesse de Bourgogne devant toute la cour, sans indécence, et sans qu'on soupçonnât que ce fût un secret. De cette sorte, il lui disoit tout ce qu'il vouloit tous les jours, et il prenoit son tems de manière qu'il n'étoit point entendu, et que parmi des choses communes, dont les réponses se faisoient tout haut, il en mêloit d'autres dont les réponses courtes se ménageoient de façon qu'elles ne pouvoient être entendues que de lui. Il avoit tellement accoutumé le monde à ce manège, qu'on n'y faisoit plus aucune attention, sinon de le plaindre d'un si fâcheux état : mais les reproches réussissent rarement en amour. La mauvaise humeur de madame de La Vrillière le tourmentoit. Il croyoit Nangis heureux, et il vouloit qu'il ne le fût pas. Enfin la jalousie et la rage le transpor-

tèrent au point de hasarder une extrême folie. Il alla à la tribune, sur la fin de la messe de la duchesse de Bourgogne. En sortant, il lui donna la main, et prit un jour qu'il savoit que Dangeau, chevalier d'honneur, étoit absent. Les écuyers, soumis au premier écuyer, son beau-père, s'étoient accoutumés à lui céder cet honneur, à cause de sa voix éteinte, pour le laisser parler en chemin, et se retiroient, par respect, pour ne pas entendre. Les dames suivoient toujours de loin, tellement qu'en pleins appartemens, et au milieu de tout le monde, il avoit, depuis la chapelle jusqu'à l'appartement de la duchesse de Bourgogne, la commodité du tête-à-tête qu'il s'étoit donné plusieurs fois. Ce jour-là, il chanta pouille sur Nangis à la princesse, l'appela par toutes sortes de nom, la menaça de tout faire savoir au roi, à madame de Maintenon, au prince, son mari, lui serra les doigts à les lui écraser, en furieux, et la conduisit de la sorte jusques chez elle, éperdue et prête à s'évanouir. Elle entra aussi-tôt dans sa garde-robe, et y appela madame de Nogaret, au conseil de qui elle recouroit vo-

lontiers, quand elle ne savoit plus où elle en étoit. Là, elle lui raconta ce qui venoit de lui arriver. Elle conseilla à la princesse de filer doux avec un fou si dangereux; et elle vécut ainsi pendant plus de six semaines dans des transes mortelles. On n'a point su qui instruisit Tessé; mais il fut prévenu, et fit un trait d'habile homme. Il persuada son gendre de le suivre en Espagne, où il étoit nommé pour succéder à Berwick, et lui fit entrevoir, dans ce parti, un brillant avancement. Il parla à Fagon, qui du fond de sa chambre et du cabinet du roi, voyoit tout et savoit tout: c'étoit un homme honnête et d'infiniment d'esprit; il entendit à demi-mot, et fut d'avis qu'il n'y avoit que l'air des pays chauds qui pût être favorable à l'extinction de voix de Maulevrier, qui avoit résisté jusqu'alors à tous les remèdes de la faculté. Il le fit entendre aussi au roi et à madame de Maintenon, qui consentirent à lui ordonner ce voyage. Dès que la parole en fut lâchée, Tessé n'eut rien de plus pressé que de tirer son gendre de la cour et du royaume, pour mettre fin à ses folies, et pour couper court à la méprise et aux

réflexions. Tessé prit donc congé, et partit avec son gendre de Fontainebleau pour l'Espagne, où en arrivant, c'est-à-dire, le lendemain qu'il eut fait la première révérence au roi et à la reine, il fut fait grand d'Espagne de la première classe ».

Arrivé en Espagne, le comte de Maulevrier fut aussi l'amoureux de la reine, sœur de la duchesse de Bourgogne. Cette reine lui écrivoit ; chaque mot de la lettre étoit enfermé dans une boule de hoca ; le paquet étoit adressé à l'abbé de Caumartin, depuis évêque de Blois. Maulevrier se jeta par la fenêtre, et se tua sur la place.

AIR : *Du Branle.*

VOULEZ-VOUS, messieurs de Paris,
  Savoir quel est ce branle
Que l'on danse tant à Marly
En présence du Grand-Louis ?
  Hélas ! c'est un grand branle
Qui cause tout notre dépit,
  Et qui fait que tout branle.

La divinité de ces lieux
  L'est aussi du bon branle ;
Jamais princesse ne sut mieux

Employer l'éclat de ses yeux
Pour mettre tout en branle,
Et pour faire au moins vigoureux
Recommencer ce branle.

Dégoûté de ce pauvre saint
Qui lui montra le branle,
A Nangis elle tend la main :
Mais il est trop foible de reins
Pour répéter ce branle;
Croit-elle trouver Coatquen
Plus propre pour ce branle ?

Toutes les femmes de la cour
Ont la rage du branle ;
On les voit, dans ce beau séjour,
S'occuper la nuit et le jour
A bien danser ce branle :
Mais le plaisir, plus que l'amour,
Leur fait aimer le branle.

On voit dans un coin Maintenon
Qui veut juger du branle ;
C'est un bon juge, ce dit-on,
Et qui peut donner des leçons
En matière de branle.
Elle en sait de toutes les façons,
Et c'est pourquoi tout branle.

La duchesse du Maine (1).

Sonnet.

Princesse, vous joignez à votre caractère
Les attributs de l'ame et les beautés du corps;
Et par le composé de ces nobles accords,
Vous savez devenir maîtresse en l'art de plaire.

Votre esprit autrefois, appliqué sur la sphère,
Des lignes et des points a connu les rapports,
Des globes lumineux a mesuré les corps,
Et la déclinaison de l'étoile polaire.

La reine d'Albion, que l'on sert à genoux,
Jamais dans son withall n'a brillé comme vous,
Dès qu'à Sceaux les Zéphyrs caressent la jonquille.

Vos doux amusemens, dont le monde est charmé,
Coutent plus de plaisirs que n'en donne Spadille,
Quand sur Baste et Manille il rentre à point nommé (2).

Cassan.

(1) Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du Grand-Condé, épousa, en 1692, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils aîné de madame de Montespan et du roi. Le mari étoit boiteux, et la jeune femme bossue. M. le prince avoit trois filles; un pouce de taille de plus qu'avoit la seconde lui valut la préfé-

rence : toutes trois étoient fort petites. La seconde Madame trace ici le portrait de la duchesse du Maine. « Madame du Maine n'est pas plus grande qu'un enfant de dix ans, et elle n'est pas bien faite ; mais elle est d'une très-jolie figure. Elle est blonde et a de beaux yeux. Elle a la bouche grande ; elle met beaucoup de rouge ».

A peine fut-elle mariée, qu'elle se moqua de tout ce que son père put lui dire, et qu'elle dédaigna les conseils de madame de Maintenon. S'étant ainsi rendue incorrigible, on la laissa en liberté faire tout ce qu'elle voulut. La contrainte qu'il falloit essuyer à la cour l'ennuyoit : elle alla à Sceaux jouer la comédie. Elle l'aimoit beaucoup, et la jouoit fort mal. On la vit sur un même théâtre avec Baron ; c'étoit le plus singulier contraste. Elle ruina son mari en fêtes, en caprices, en plaisirs. Elle avoit du courage à l'excès, étoit entreprenante, audacieuse, furieuse, ne connoissant que la passion présente, et lui sacrifiant tout. Elle vouloit tout savoir, ou paroître tout savoir ; elle étudia la Géométrie, l'Astronomie, et réussit

mieux dans la lecture des romans, qui faisoit une de ses principales occupations. La Motte et Malézieux lui adressoient des vers où elle étoit célébrée comme une divinité. Le premier, qui étoit aveugle, lui faisoit l'amour publiquement avec un respect au-dessus du soupçon ; mais on prétendit qu'elle trouva dans l'autre un amant beaucoup moins métaphysique. Quand il fut question du procès des princes légitimés, où elle eut une si grande part, elle se jeta dans l'érudition, et son lit étoit couvert d'in-folio, où elle cherchoit ce qui pouvoit être favorable à leur cause.

Elle mourut en 1753, dans sa soixante-seizème année.

(2) *Vos doux amusemens causent plus de plaisirs que Spadille, quand sur Baste et Manille il rentre à point nommé.* On jouoit beaucoup à Sceaux : l'auteur choisit une comparaison dans ce qui étoit le plus familier à la duchesse du Maine.

A LA DUCHESSE DU MAINE,

Quand elle accoucha du prince de Dombes.

PRINCESSE Tomasseau (1),
Vous gelinez sans paine :
Votre monstre nouveau
A-t-il figure humaine ?
Etouffez-le au berceau,
S'il ressemble à du Maine.

(1) *Tomasseau*, personnage des *Vendanges de Surène*, comédie de Dancourt. C'est un valet qui se déguise en femme laide, bossue et estropiée.

M. DE VENDÔME (1).

AIR : *De la Pelle.*

MONS Vendôme,
Mons Vendôme,
Vous devez beaucoup à Mars ;
Mais encore plus à Saint-Côme,
Mons Vendôme.

(1) On a vu quel étoit le duc de Vendôme, comme général ; il nous reste à le montrer sous d'autres aspects. Saint-Simon nous

fournira les traits les plus singuliers de sa vie privée.

« Vendôme étoit d'une taille ordinaire pour la hauteur, un peu gros, mais vigoureux, fort et alerte; un visage noble et l'air haut, avec de la grace naturelle dans le maintien et dans la parole. Il avoit encore beaucoup d'esprit naturel qu'il n'avoit jamais cultivé, et une énonciation facile qui se tourna depuis en audace effrenée; beaucoup de connoissance du monde, de la cour, des personnages successifs; et, sous une apparente incurie, un soin et une adresse à profiter de tout, en tout genre; sur-tout admirable courtisan, et sachant tirer avantage même de ses vices, ainsi que du foible du roi pour sa naissance: poli par art, mais avec choix et mesure; insolent à l'excès, dès qu'il crut le pouvoir impunément, et en même tems familier et populaire avec le commun, par une affectation qui voiloit sa vanité, et le faisoit aimer du vulgaire; au fond, l'orgueil même, et un orgueil qui vouloit tout et qui dévoroit tout. A mesure que son rang s'éleva et que sa faveur augmenta, sa hauteur et son peu de ménagement, son opi-

niâtreté jusqu'à l'entêtement, tout cela crut à proportion, jusqu'à ne se rendre accessible qu'à un petit nombre de familiers, et à ses valets. La louange, puis l'admiration, enfin l'adoration, furent le canal unique par lequel on put approcher ce demi-dieu, qui soutenoit des thèses ineptes, sans que personne osât, non pas contredire, mais ne pas approuver. Il connut à fond la bassesse du françois, et en abusa plus que personne. Peu à peu, il accoutuma les subalternes, puis, de l'un à l'autre, toute son armée à ne l'appeler plus que *Monseigneur* et *votre Altesse*. L'usage ayant passé en droit, on se fût exposé à l'insulte, si on se fût avisé de lui parler autrement.

» Le roi eut toujours une horreur extrême pour les partisans de Sodome, et ce qui pouvoit être soupçonné de ce vice : néanmoins Vendôme y fut plus salement plongé toute sa vie que personne, et si publiquement, que lui-même n'en faisoit pas plus de façon que de la plus ordinaire galanterie, sans que le roi, qui l'avoit toujours su, l'eût jamais trouvé mauvais, ni qu'il en eût été moins bien avec lui.

» Le scandale le suivit toute sa vie à la cour, à Anet, aux armées. Ses valets et des officiers subalternes satisfirent toujours cet horrible goût. Connus pour tels, ils étoient courtisés des familiers de M. de Vendôme, et de ce qui vouloit s'avancer auprès de lui. On sait avec quelle effronterie il fit publiquement le grand remède par deux fois, et prit congé pour l'aller faire ; et il fut le premier qui l'osât : sa santé devint la nouvelle de la cour ; et le roi, qui n'auroit pas pardonné pareille chose à un fils de France, le ménagea avec la foiblesse la plus étrange et la plus marquée.

» Sa paresse étoit portée à un point inconcevable. Il faillit être enlevé plus d'une fois, pour s'être opiniâtré à rester dans un logement commode, mais trop peu éloigné de l'ennemi ; souvent il a risqué le succès de ses campagnes, et donné des avantages considérables à l'ennemi, ne pouvant se résoudre à quitter un camp où il se trouvoit à son aise.

» Sa saleté étoit extrême. Il en tiroit vanité. Aussi les sots le trouvoient un homme simple. Il avoit beaucoup de chiens, de chiennes dans son lit, qui y faisoient

leurs petits à ses côtés : lui-même ne s'y contraignoit de rien ; et une de ses thèses étoit que tout le monde en usoit de même, mais n'avoit pas la bonne foi d'en convenir comme lui. Il le soutint à la princesse de Conti, la plus propre personne du monde et la plus recherchée dans sa propreté. Il se levoit assez tard à l'armée ; il se mettoit *sur sa chaise percée ;* il y faisoit ses lettres, il y donnoit ses ordres de matin ; et même pour les officiers généraux et les gens distingués, c'étoit le moment de lui parler le plus favorable : il avoit accoutumé l'armée à cette infamie-là. Il déjeûnoit à fond, et souvent avec deux ou trois familiers ; il rendoit autant, soit en mangeant, soit en écoutant, et en donnant ses ordres, et toujours avec force spectateurs debout (il faut bien passer ces honteux détails pour le bien connoître). Il rendoit beaucoup : quand le bassin étoit plein à répandre, on le tiroit, et on le passoit sous le nez de la compagnie, pour l'aller vuider, et souvent plus d'une fois. Les jours de barbe, le même bassin dans lequel il venoit de se soulager, servoit à lui faire la barbe ; et c'étoit une simplicité de

mœurs, selon lui, digne des premiers romains, et qui condamnoit tout le faste et le superflu des autres. Tout cela fini, il s'habilloit, puis jouoit gros jeu au piquet ou à l'ombre; ou s'il falloit absolument monter à cheval, c'en étoit le tems; l'ordre donné au retour, tout étoit fini chez lui. Il soupoit avec ses familiers largement; il étoit grand mangeur, d'une gourmandise extraordinaire, ne se connoissant à aucun mets : il aimoit fort le poisson, et mieux le passé, et souvent puant, que le frais : la table se prolongeoit en thèses, en disputes, et, par-dessus tout, en louanges et en hommages; il n'auroit pardonné le moindre blâme à personne. Il voulut passer pour le premier capitaine de son siècle, et il parloit indécemment du prince Eugène et de tous les autres. La moindre contradiction eût été un crime. Les soldats et les bas-officiers l'adoroient pour sa familiarité avec eux, et à cause de la licence qu'il toléroit, pour se gagner les cœurs : mais il se dédommageoit par une hauteur sans mesure avec tout ce qui étoit élevé en grade et en naissance.

» Après ses dernières victoires en Espa-

gne, il prolongea son séjour sur la frontière, où il se trouvoit plus commodément pour satisfaire à tous ses goûts, qu'à Madrid; où, bien qu'il ne se contraignît guère, il ne pouvoit éviter quelque sorte de contrainte et de représentation, il mourut en 1712, à Tignaros, des suites d'une indigestion; il étoit en chemin pour aller en Espagne. Tout ce qui étoit autour de lui s'enfuit, et l'abandonna, tellement qu'il demeura entre les mains de trois ou quatre des plus bas valets, tandis que les autres pilloient tout et s'en alloient. Il passa ainsi les deux derniers jours de sa vie sans prêtre, sans qu'il eût été question même d'en parler, sans autre secours que celui d'un seul chirurgien. Les trois ou quatre valets qui étoient demeurés auprès de lui, le voyant à la dernière extrémité, se saisirent du peu d'effets qui lui restoient, et faute de mieux, tirèrent sa couverture et ses matelas de dessous lui. Il leur cria pitoyablement de ne pas le laisser mourir nu sur sa paillasse, et il n'est pas sûr qu'il l'obtint. Ainsi mourut, à l'âge de cinquante-huit ans, le plus superbe des hommes, et le plus heureux jusqu'à ses derniers jours ».

POUR LE PORTRAIT DU DUC DE VENDÔME (1).

FAVORI de Vénus, ainsi que de Bellone,
Le héros que tu vois ici représenté,
Prit la vérole et Barcelone,
Toutes deux du même côté.

PALAPRAT.

(1) Voici comme ce quatrain fut composé. Nanteuil avoit gravé le portrait du duc de Vendôme depuis fort long-tems, et il importunoit Palaprat pour avoir un quatrain. Palaprat promettoit toujours, et ne tenoit pas sa parole ; à la fin, Nanteuil s'en plaignit au duc. Ce jour-là, on avoit apporté du poisson superbe. Palaprat étoit fort gourmand. Le prince le mène à l'office : *Tu vois bien ce poisson, eh bien, tu n'en mangeras pas, si tu ne fais un quatrain ; je vais t'enfermer ici, et tu ne dîneras même pas, si tu t'obstines.* Palaprat est sous la clef. Vers l'heure du dîner, il fait un vacarme horrible. Le duc vient. Le poëte s'écrie :*Monseigneur, il est fait, il est fait; mais je ne le dirai qu'à la fin du dîner.* La condition est acceptée. Le dîner se passe joyeusement. Palaprat

tombe sur le poisson; et à la fin du repas, dit ce quatrain, qui amusa fort les convives, et dont le duc rit beaucoup lui-même.

Du reste, Vendôme tournoit aussi des couplets assez agréablement. On lui attribua ce couplet sur Villiers, fils d'un auditeur des comptes.

AIR : *De Joconde.*

Villiers n'est pas entreprenant
Auprès de sa maîtresse ;
Il n'a pas même le talent
D'exprimer sa tendresse ;
Il est bien fait, il est galant :
Mais il est pris pour dupe,
Et ce n'est que chez le marchand
Qu'il sait lever la jupe.

SUR LE MÊME.

AIR : *Du Cap de Bonne-Espérance.*

De Vénus aux belles fesses,
De Bacchus et du Dieu Mars,
Vendôme, dès sa jeunesse,
A suivi les étendards.
Vénus, quelquefois friponne,
Respecta peu sa personne,
Et Bacchus l'enivra; mais
Mars ne lui manqua jamais.

LE MESSAGER.

NOEL DE LA COUR.

AIR : *Or dites-nous, Marie.*

O messager fidèle,
Qui reviens de la cour!
Apprends-nous des nouvelles :
Qu'y fait-on chaque jour?
— Chacun, à l'ordinaire,
Y passe mal son tems;
Les gens du ministère
Y sont les seuls contens.

Que fait le grand Alcandre (1)
Au milieu de la paix?
N'a-t-il plus le cœur tendre?
N'aimera-t-il jamais?
— L'on ne sait plus qu'en dire,
Ou l'on n'ose en parler :

Si son grand cœur soupire,
Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'occupe
Au moins un tiers du jour,
Où son cœur est la dupe,
Aussi bien que l'amour ?
— En homme d'habitude,
Il va chez Maintenon;
Elle est humble, elle est prude:
Il trouve cela bon.

Passeroit-il sa vie
Sans . . . .
Est-ce qu'il sacrifie
A l'autel de Scarron?
— Si nous voulons l'en croire,
Il est pris par l'esprit;
Il y fait son histoire,
Mais sa plume mollit.

Sa superbe maîtresse (2)
En est-elle d'accord ?
Voit-elle sans tristesse
La rigueur de son sort ?
— L'on dit qu'elle en murmure
Et que, sans ses enfans,
Elle feroit figure
Avec les mécontens.

Que fait, dans son bel âge,
Monseigneur le dauphin (3)?
Est-il toujours bien sage ?
Dort-il tout le matin ?
— Il n'aime que la chasse;

Elle lui coute peu :
Quand ce plaisir le lasse,
Il retourne à son feu.

Notre sèche dauphine
A-t-elle du crédit ?
Toujours triste et chagrine
Meurt-elle de dépit ?
— Toujours elle s'ennuie ;
Quand on la pousse à bout,
Elle lit, joue, et prie ;
Mais trop mal . . . .

La divine princesse,
La charmante Conti,
A-t-elle la tendresse
Toujours de son parti ?
— Elle en a de son père,
Et peu de son époux :
Mais pour monsieur son frère
Il en a pour eux tous.

La princesse de Nantes (4)
Fait-elle du fracas ?
Est-elle bien contente
De ses naissans appas ?
— Elle a sujet de l'être,
Si le duc de Bourbon,
Qui commence à paroître,
Lui fait changer de nom.

Du colonel des suisses (5)
Ne nous direz-vous rien ?

Fait-il ses exercices ?
Y réussit-il bien ?
— Il a beaucoup d'adresse,
Grand esprit et grand cœur;
Fierté, beauté, sagesse,
Et de la belle humeur.

Que fait-on chez les dames
Dans ce lieu de respect ?
Le commerce des femmes
Y paroît-il suspect ?
— Les galans, sans ressource,
Font voir, pour leur malheur,
Peu d'argent dans la bourse,
Peu d'amour dans le cœur.

Des dames renommées (6)
Ne dit-on que cela ?
Sans être réformées,
Ont-elles dit : Hola !
— Chez les aventurières
L'amour règne toujours;
Ainsi que les rivières,
Rien n'arrête leur cours.

En est-il d'assez fières
Pour se faire prier,
D'autres assez sévères
Pour ne rien octroyer ?
— Dans toutes les ruelles,
Des différens états
On en voit des plus belles
Faire les premiers pas.

Comment font les coquettes
Qui n'ont point d'agrémens,
Et qui, comme allumettes,
Brûlent pour un amant ?
— Dans le siècle où nous sommes,
Chacun est indigent,
Et l'on ne trouve d'hommes
Qu'autant qu'on a d'argent.

N'est-il rien de plus rare
Dans ce charmant séjour ?
Sans bruit, sans tintamarre,
N'y fait-on point l'amour ?
— Chez les vieilles coquettes,
Quelques feux mal éteints,
Prennent aux allumettes
Des indigens blondins.

Le marquis DE TERMES (7).

(1) *Le grand Alcandre*. Nom sous lequel l'auteur désigne Louis XIV.

(2) *Sa superbe maîtresse*. Madame de Montespan, dont le crédit sembloit diminuer à mesure que croissoit celui de son adroite rivale, madame de Maintenon.

(3) *Louis dauphin*, surnommé *Monseigneur*, avoit alors vingt-trois ans. Il est très-bien caractérisé dans ce couplet. Son portrait, plus complet encore, se trouve au troisième volume, à l'article de

sa mort, en 1711, ainsi que celui de la *sèche dauphine*, son épouse.

(4) *La princesse de Nantes*, fille du roi et de madame de Montespan, n'étoit que dans sa onzième année. Deux ans après, elle épousa le duc de Bourbon, et on ne l'appela plus que *madame la duchesse*.

(5) *Du colonel des suisses*. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, fils aîné de madame de Montespan et du roi, né le 31 mars 1670, avoit alors près de quinze ans ; il étoit boiteux : c'étoit le bien-aimé du roi et de madame de Maintenon, qui l'avoit conduit aux eaux, l'avoit élevé, et s'étoit principalement attaché à lui. Elle avoit fait imprimer, en 1677, le recueil de ses thêmes, sous ce titre : *Œuvres d'un jeune enfant qui n'a pas encore sept ans ;* et Louis XIV en fut enthousiasmé. Il ne s'étoit jamais montré père à l'égard du grand-dauphin : il le fut pour le duc du Maine ; il le combla de bienfaits. On voit qu'à l'âge de quinze ans il étoit déjà colonel-général des suisses et grisons ; on le pourvut, en 1688, de la charge de grand-maître de l'artillerie. Madame de Main-

tenon jugea à propos de lui donner la commission d'annoncer à madame de Montespan, sa mère, qu'elle ne devoit plus reparoître à la cour; et il paroît qu'il s'en chargea sans répugnance; qu'il mit même à s'en acquitter tout le zèle d'un dévot. Cette dernière qualité étoit un de ses grands droits à la faveur; et madame de Maintenon, qui ne mit point de bornes à son affection pour lui, le maria, en 1692, à une petite-fille du Grand-Condé.

Le courage n'étoit pas la partie brillante du duc du Maine. Il n'eut ni celui de l'esprit, ni celui du cœur. Il n'eut jamais la force de résister aux extravagances de sa femme qui le ruinoit, et qui étoit audacieuse, autant qu'il étoit foible. A l'égard de l'autre espèce de courage, dans la campagne qu'on lui fit faire, en 1695, avec le maréchal de Villeroy, on le vit aller reconnoître, puis se confesser, ensuite ranger son aîle en bataille, qui y étoit depuis long-tems, et laisser ainsi au prince de Vaudemont et à son armée le tems d'échapper au plus grand danger. Le fruit amer de cette prudence, dit Saint-Simon, fut la prise de Namur par le prince

d'Orange. Le duc d'Elbœuf, à la fin de cette campagne, demanda devant tout le monde, au duc du Maine, où il comptoit servir la suivante : *Quelque part que ce soit*, disoit-il, *j'y veux servir aussi. Et pourquoi?* répondit le prince. — *C'est qu'auprès de vous du moins on est sûr de sa vie.* Le fils du roi baissa les yeux, et ne dit mot. Du reste, suivant le même Saint-Simon, ayant de l'esprit comme un démon, dans toute la force du terme, malin, dissimulé, artificieux, mais plein d'agrémens, et supérieur dans l'art de conter et de charmer, quand il vouloit plaire; ennemi d'autant plus dangereux, que quand il vouloit réussir, il étoit capable des souplesses les plus séduisantes. Il avoit eu l'adresse de persuader au roi qu'avec beaucoup d'esprit, qu'on ne pouvoit lui méconnoître, il étoit sans vues, sans ambition, un véritable idiot en affaires. Il passoit sa vie dans son cabinet, fuyoit le monde, alloit seul à la chasse, mangeoit seul, et se faisoit de cette conduite un mérite auprès du roi, qui le croyoit par-là uniquement et exclusivement attaché à lui. Madame de Maintenon,

le P. Le Tellier et le chancelier Voisin l'avoient tellement prévenu en sa faveur, qu'il admiroit tout dans sa personne, et n'y voyoit que piété, vertu, sainteté : il ne se faisoit pourtant pas scrupule de desservir quelquefois ceux même qu'il avoit promis de protéger. « Ses manières, dit encore madame de Staal, étoient noblement familières et polies, son air ouvert. Le fond de son cœur ne se découvroit pas ; la défiance en défendoit l'entrée, et peu de sentimens faisoient effort pour en sortir ». Voilà des précieuses qualités pour un ambitieux; elles ne furent pas inutiles au duc du Maine. Louis XIV, par ses dernières dispositions, lui donna, ainsi qu'à son frère, le comte de Toulouse, tous les droits et honneurs de prince du sang, et le nomma surintendant de la maison du roi pendant la régence : mais à peine eut-il les yeux fermés, que le testament fut cassé. La duchesse du Maine, quelques années après, entra dans la conjuration de l'Espagne contre le duc d'Orléans. Elle fut arrêtée en 1718, et conduite au château de Dijon, et son mari renfermé dans celui de Dourlens. Ils ne furent mis en liberté

qu'en 1720. Le duc du Maine mourut en 1736, dans de grands sentimens de religion.

(6) *Des dames renommées.* Mesdames d'Olonne, de Fiesque, et de Meckelbourg.

(7) Si l'on en croit le manuscrit de ce Noël, le prince de Conti fit donner des coups de bâtons au marquis de Termes, à qui on l'attribua.

HOMMES ILLUSTRES

Du Règne de Louis XIV.

ARTICLES

Rangés par ordre alphabétique.

D'ANTIN (1).

AIR : *Du Confiteor.*

POUR parvenir au premier rang,
Le grand d'Antin, dans les batailles,
Par prudence, épargne son sang,
Pour le prodiguer à Versailles (2);
Enfin, trompé dans ses desseins,
L'hypocrite a recours aux saints.

(1) Louis-Antoine de Pardaillan de Gon-

drin, connu sous le nom de duc d'Antin, fils de madame de Montespan, avant qu'elle fût maîtresse de Louis XIV, lieutenant-général des armées du roi, surintendant des bâtimens. Il ne fut long-tems que marquis d'Antin. Sa grande ambition étoit d'être duc. Il se fit dévot, quand il vit son maître dans la dévotion, et pour plaire à madame de Maintenon qui ne l'en aima pas davantage, et qui ne vouloit pas donner à madame de Montespan le plaisir de l'élévation de son fils : aussi ne fut-il duc qu'après la mort du roi. En attendant, il se distingua par les traits d'une adulation recherchée. Louis XIV étant venu coucher à Petit-Bourg, ce prince trouva qu'une grande allée de vieux arbres faisoit un mauvais effet : d'Antin la fit abattre et enlever la même nuit; et le roi, surpris à son réveil, n'ayant plus trouvé cette allée, il lui dit : *Sire, comment vouliez-vous qu'elle osât paroître encore devant vous? Elle vous avoit déplu.* Le marquis d'Antin donna à Fontainebleau, au roi et à la duchesse de Bourgogne, un spectacle plus singulier encore, et un exemple de flatterie plus raffiné.

Louis XIV avoit témoigné qu'il souhaiteroit qu'on abattît quelque jour un bois entier qui lui ôtoit un peu de vue. d'Antin fit scier tous les arbres du bois près de la racine, de façon qu'ils ne tenoient presque plus : des cordes étoient attachées à chaque pied d'arbre, et plus de douze cents hommes étoient dans ce bois, prêts au moindre signal. Il savoit le jour que le roi devoit se promener de ce côté avec toute sa cour. Ce prince ne manqua pas de dire combien ce morceau de forêt lui déplaisoit. *Sire*, lui répondit-il, *ce bois sera abattu dès que votre majesté l'aura ordonné. S'il ne tient qu'à cela*, dit le roi, *je l'ordonne, et je voudrois déjà en être défait. — Eh bien, sire, vous allez l'être.* Il donne un coup de sifflet, et l'on voit tomber la forêt. *Mesdames*, s'écria la duchesse de Bourgogne, *si le roi avoit demandé nos têtes, M. d'Antin les auroit sans doute fait tomber de même.* Bon mot un peu vif, dit l'écrivain qui nous fournit cette anecdote.

(2) D'Antin ne passoit pas pour être trop propre au métier des armes. Il se fit saigner plusieurs fois, pour cause d'apoplexie.

BARBEZIEUX (1).

AIR : *Laissez paître vos bêtes.*

A la tour, à la ville
On fait à présent des cocus ;
J'en connois plus de mille
Qui ne s'en fâchent plus.
Et d'où vient donc que Barbezieux
Lui seul fait tant le furieux ?
S'il est sage, il fera comme eux.
Oui, c'est chose certaine,
Que sa femme a fait un beau choix ;
Car le sang de Lorraine
Honore ce bourgeois.

(1) Voyez, pour ce qui concerne ce ministre, la date du 5 janvier 1701, époque de sa mort. Il n'est question ici que d'une anecdote particulière. Vers 1696, la femme de Barbezieux, mademoiselle d'Allègre, qui étoit jeune et jolie, passa *pour avoir une affaire* (c'étoit l'expression usitée) avec le duc d'Elbœuf. Barbezieux lui avoit ôté une maîtresse, et en avoit fait des plaisanteries : résolu de s'en venger, il publia qu'il n'étoit pas mal avec sa femme. Barbezieux, peu endurant, devint furieux, et la maltraita.

AIR : *Du Confiteor.*

MOI, qui suis ministre d'état,
Si renommé par ma prudence,
Qui possède avec éclat
Du roi l'entière confiance,
En vain je veux être cocu,
Je le dis, et n'en suis pas cru (1).

Cependant on a toujours vu,
Et c'est un droit de cocuage,
Que qui se déclare cocu,
Etoit cru sur son témoignage;
C'est donc à moi seul aujourd'hui
Qu'un droit si juste est interdit.

C'est ce qu'au gros de Reims (2) disoit
Barbezieux écumant de rage;
Le bon prélat le consoloit,
Lui disant : Vous n'êtes pas sage;
Et puisque le roi vous a cru,
C'est assez, vous êtes cocu.

(1) Le duc d'Elbœuf eut du regret d'avoir causé des chagrins à Madame de Barbezieux. Pour y remédier, il alla trouver le roi, et protesta qu'il ne s'étoit rien passé entre madame de Barbezieux et lui, qui pût alarmer la vertu la plus sévère. Il ajouta

ajouta que son but unique avoit été d'inquiéter un peu ce mari jaloux, dont il avoit à se plaindre depuis long-tems. Le roi blâma cette manière de se venger ; et cependant il crut que la déclaration pourroit appaiser Barbezieux. Elle produisit l'effet contraire ; l'obstiné ministre n'en pensa que plus fermement que sa femme lui avoit été infidèle : et le bruit courut, dans le tems, qu'il tenta de l'empoisonner.

(2) *C'est ce qu'au gros de Reims disoit, &c.* Ce *gros de Reims* est Louvois, archevêque de Reims, frère de Louvois le ministre, et oncle de Barbezieux. Les Mémoires du tems le peignent comme un prélat dur et inflexible, peu scrupuleux, fort bruyant, et très-ami du faste.

BÉCHAMEL (1),

AIR : *Du Confiteor.*

On est *tout-à-fait* malheureux
Quand *Tout-à-fait* nous rend visite ;
Il est *tout-à-fait* ennuyeux,
Et *tout-à-fait* plein de redite :
On est *tout-à-fait* satisfait
De l'absence de *Tout-à-fait.*

La duchesse DE BRISSAC.

(1) Béchamel étoit l'amant de la duchesse de Brissac. Il avoit sans cesse à la bouche le mot de *tout-à-fait;* elle se moquoit beaucoup de ses ridicules, comme il paroît par ce couplet qu'elle fit contre lui.

Le maréchal de Bezons (1).

Air : *De Joconde.*

Sur votre bouche de travers
Tout le monde raisonne (2) :
Les sentimens en sont divers ;
Cette aventure étonne.
Pour moi, je ne m'étonne pas
D'aventure pareille :
Votre bouche a voulu, tout bas,
Vous parler à l'oreille.

Coulanges.

(1) Jacques Barins, comte de Bezons, fils d'un conseiller d'état, obtint le bâton de maréchal de France en 1709, et prit Landau en 1713. Il mourut en 1733, à quatre-vingt-huit ans.

(2) Il avoit une fluxion qui lui avoit tourné la bouche.

Bontems (1).

Épitaphe de ce premier Valet-de-chambre du Roi.

Bontems est mort, tout le regrette,
Tout plaint sa perte et la ressent,
Depuis le sceptre tout-puissant
Jusqu'à la foible houlette.

Vous qui pouvez, par vos emplois,
Rendre service auprès des rois,
Et qui n'en voulez jamais rendre,
Les regrets qu'il sut mériter
Parlent bien haut : tâchez d'apprendre
A vous faire ainsi regretter.

(1) Bontems, premier valet-de-chambre du roi, méritoit tous les éloges qu'on lui donne ici. Personne n'étoit plus obligeant; il ne demandoit que pour ses amis, et ne parloit jamais pour lui-même. Louis XIV avoit en lui la plus grande confiance, il le choisit pour être un des témoins de son mariage avec madame de Maintenon.

Sur la Maison de Bouillon.

Épigramme (1).

Entasser des ducs d'Aquitaine
Sur ceux de Milan et de Guienne,
Usurper la race et le nom
D'Alfrède, Astorgue, Barillon,
Et remonter, de règne en règne,
Jusqu'au tems de Charles Martel,
N'est-ce pas de la Tour d'Auvergne
En faire la Tour de Babel.

(1) On sait quel étoit l'orgueil de la maison de Bouillon, et la généalogie qu'elle faisoit fabriquer. Un homme de cette maison, le chevalier de Bouillon, qui se faisoit nommer le prince d'Auvergne, donna l'idée des bals de l'opéra; cette sublime institution lui valut 6000 livres de pension.

Le duc de Bouillon (1).

Air: *Du Prévôt des Marchands.*

Notre galant duc de Bouillon,
Pour se donner à Graveron,
De chez Menneville déserte;
A cela tout le monde dit
Que l'un n'a pas fait grande perte,
Et l'autre pas fait grand profit.

(1) Frédéric-Maurice de la Tour, duc de Bouillon, frère aîné du maréchal de Turenne. Voyez, au sujet du duc de Bouillon, la notice qui le concerne, dans le premier volume.

Le cardinal de Bouillon (1).

Air : *Du Confiteor.*

Turenne, l'épée au côté,
Disoit, avec sa barbe grise :
Pour moi, le vice m'a quitté,
Sans le secours des gens d'Église ;
Mais mon neveu le cardinal
Est encor fort enclin au mal (2).

(1) Emmanuel-Théodore de La Tour, cardinal de Bouillon, naquit en 1643, du duc de Bouillon, frère de Turenne. A peine avoit-il vingt-cinq ans, que son oncle lui obtint le chapeau de cardinal. Il eut aussi de riches abbayes, et la place de grand-aumônier de France. Ambassadeur à Rome en 1698, ce poste fut pour lui la cause d'une longue disgrace. Louis XIV trouva qu'il n'avoit pas agi avec assez de chaleur dans l'affaire du Quiétisme contre Fénélon, et dans la sollicitation d'un

bref d'éligibilité à l'évéché de Strasbourg pour l'abbé de Soubise. A son retour en France, en 1700, il fut exilé à son abbaye de Tournay. Ayant vainement sollicité son rappel, il se retira, en 1706, dans les Pays-Bas, et de là à Rome, où il vécut *content*, à ce que dit un biographe, quoique privé, par arrêt du parlement, de tous les revenus qu'il avoit en France. En quittant le royaume, il avoit écrit à Louis XIV, qu'*en remettant la charge de grand-aumônier et celle de commandeur des ordres, il reprenoit la liberté que lui donnoient sa naissance et sa qualité de prince étranger* : nouvelle preuve des hautes prétentions de la maison de Bouillon. Il mourut à Rome, doyen des cardinaux, le 2 mars 1715, à soixante-douze ans.

(2) Le cardinal de Bouillon n'avoit que trente-deux ans à la mort de Turenne. Rien ne l'empêchoit alors de jouir de toutes les prérogatives des jeunes abbés de qualité.

La princesse de Bournonville.

Air : *De Joconde.*

Bournonville (1), avec vos appas,
Vous n'êtes pas trop fière ;
Destouches suit par-tout vos pas :
— Il ne m'importe guère.
Le prince est content et cocu ;
La chose est claire et nette :
S'il peut encore être battu,
Sa fortune est complette.

(1) Faune, prince de Bournonville, avoit commandé les impériaux.

Le Comte de Bussy (1).

Couplet

Sur sa détention.

Air : *Des Fraises.*

Le roi sert de protecteur
Aux dames qu'on outrage,
Et pour venger leur honneur,
Il a mis Bussy, l'auteur,
En cage, en cage, en cage.

(1) Roger Rabutin, comte de Bussy, étoit né en 1618, dans le Nivernois ; il

servit bien dans les armées, et se distingua de bonne heure dans les lettres. Il fut reçu de l'académie françoise en 1665. Ce fut alors que l'on vit circuler, sous son nom, un manuscrit intitulé, *Histoire amoureuse des Gaules;* c'étoit celle des fréquentes foiblesses de mesdames d'Olonne et de Châtillon. On y trouve des portraits de plusieurs personnes de la cour. Un des principaux endroits étoit traduit de Pétrone. Rabutin auroit dû avouer ce plagiat; mais la vanité l'emporta. Le roi ne lui pardonna pas le couplet que nous avons déjà cité.

Que *Deo-datus* est heureux !

Les personnes intéressées se plaignirent, et rappelèrent au roi son propre outrage: il fit mettre Bussy à la Bastille, satisfaisant ainsi, sur un prétexte frivole, son ressentiment particulier.

Une maladie, occasionnée par sa prison, lui procura sa liberté : mais il fallut, avant de sortir de la Bastille, donner la démission de sa charge, et aller en exil dans ses terres, d'où il fatigua Louis XIV par ses lettres, qui décèlent une ame foible. Il ne put cependant s'empêcher de se livrer à son esprit satirique, et fit des

remarques très-hardies sur la belle Epître de Boileau, à l'occasion du passage du Rhin. Le héros n'étoit pas plus épargné que le poëte : la guerre pensa s'allumer entre Despréaux et lui; mais quelques lettres réciproques, pleines de témoignage d'estime, les calmèrent. Après dix-sept ans de sollicitations, Bussy obtint de reparoître à la cour, dont ses malheurs auroient dû lui inspirer le dégoût : mais n'ayant pu s'attirer les regards du roi, il se retira dans ses terres, où il partagea son tems entre les plaisirs de la campagne et ceux de la littérature. Il mourut à Autun en 1693, à soixante-quinze ans.

Bussy avoit de l'esprit, mais plus d'amour-propre encore ; il ne se servit guère de son esprit que pour se faire des ennemis : et l'*Histoire amoureuse des Gaules* n'est pas le seul ouvrage qui ait été cause de ses disgraces. Il avoit encore fait un petit *livre*, relié proprement, en forme d'heures ; au lieu des images qu'on met dans les livres de piété, il avoit mis dans le sien les portraits en miniature de quelques hommes de la cour dont les femmes étoient soupçonnées de galanterie. Au bas

de chaque portrait, il avoit accommodé au sujet un petit discours en forme de prière. C'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion dans ce vers :

Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi.

Ce petit ouvrage est dans la collection des manuscrits de la bibliothèque du roi; il a été acheté à la vente du duc de La Vallière.

Épigramme.

Savez-vous bien pourquoi Bussi (1)
S'est fait le tyran de sa fille ?
Ce n'est pas qu'il ait du souci
Que l'on baise dans sa famille :
Lui qui nous a décrit tant de sortes d'amours,
Est le Loth de nos jours.

(1) Lorsque Bussy-Rabutin voulut faire casser le mariage de sa fille avec M. de la Rivière, on prétendit qu'il en étoit amoureux. Ce courtisan a composé quelques couplets, ou foibles, ou orduriers : les suivans ne sont ni l'un ni l'autre; c'est peut-être ce qu'il a fait de plus agréable, quoique toujours dans le genre satirique.

A une Femme galante.

Air : *Du Confiteor.*

Puisqu'a son tour chacun chez vous
Pousse jusqu'au bout l'aventure,
Avant toute chose, entre nous,
Je veux commencer par conclure,
Et que mon tour, après cela,
Revienne quand il lui plaira.

Je laisserai passer l'époux,
Tous les galans et les beaux-frères :
Le parti n'est-il pas bien doux ?
Vous ferez bien mieux vos affaires,
Me contentant d'entrer en rang
A tout le moins une fois l'an.

Bussy-Rabutin.

Cavois (1) et Mlle. de Coetlogon.

Air : *Des Rochelois.*

Il ne manque à la Coetlogon
Qu'un Cavois d'une humeur plus tendre,
Qui prouve, par d'autre raison,
L'amour dont il a su la prendre.
La pauvrette meurt de langueur
Pour tant de charmes et de rigueur.

(1) « Cavois étoit un assez mince gentil-

homme ; son vrai nom étoit Oger. Sa mère, femme de beaucoup d'esprit, avoit été connue de la régente Anne d'Autriche, dans le tems qu'elle avoit besoin de gens de toutes conditions : madame Cavois profita des bontés de cette reine, pour mettre son fils à la cour, et se faire des amis. On donna à ce dernier la place de grand-maréchal-des-logis de la maison du roi, et il devint l'intime ami de Seignelay, fils de Colbert. Le roi même le distinguoit beaucoup. Cavois étoit un des hommes de France le mieux fait et de meilleure mine, et qui se mettoit le mieux : il en profita auprès des dames. C'étoit le tems où l'on se battoit fort, malgré les édits : Cavois, brave et adroit, s'y acquit tant de réputation, que le nom de *brave Cavois* lui demeura. Mademoiselle de Coetlogon, une des filles de la reine Marie-Thérèse, s'éprit de Cavois, et s'en éprit jusqu'à la folie. Elle étoit laide, sage, naïve, aimée, et très-bonne créature. Personne ne s'avisa de trouver son amour étrange ; et, ce qui est un prodige, tout le monde en eut pitié : elle en faisoit toutes les avances. Cavois étoit cruel, et quel-

quefois brutal; il en étoit importuné à mourir. Tant fut procédé que le roi et la reine le lui reprochèrent, et exigèrent de lui qu'il seroit plus humain. Il fallut aller à l'armée, où pourtant il ne passa pas les petits emplois : voilà Coetlogon aux larmes, aux cris, qui quitte toute parure tout le long de la campagne, et ne les reprend qu'au retour de Cavois : jamais on ne fit qu'en rire. Vint l'hiver un combat, où Cavois servit de second, et fut mis à la Bastille. Autres douleurs; chacun alla lui faire compliment. Elle parla au roi pour Cavois; et n'en pouvant obtenir la délivrance, elle le querella jusqu'aux injures. Le roi rioit de tout son cœur; elle en fut si outrée, qu'elle lui présenta ses ongles, auxquels le roi comprit qu'il étoit plus sage de ne pas s'exposer. Il dînoit et soupoit tous les jours en public avec la reine; au dîner, la duchesse de Richelieu et les filles de la reine servoient : tant que Cavois fut à la Bastille, jamais Coetlogon ne voulut servir au roi quoi que ce soit; ou elle l'évitoit, ou elle le refusoit tout net, disant qu'il ne méritoit pas qu'elle le servît. La jaunisse la prit, les vapeurs,

le désespoir : enfin tant fut procédé, que le roi et la reine, bien sérieusement, exigèrent de la duchesse de Richelieu de mener Coetlogon voir Cavois à la Bastille; et cela fut répété deux ou trois fois. Il sortit enfin, et Coetlogon, ravie, se para de nouveau : mais ce fut avec peine qu'elle en vint à se raccommoder avec le roi. Ce prince avoit pris pour elle un véritable intérêt : la mort de Froulay, grand-maréchal-des-logis, fut une circonstance favorable; il envoya chercher Cavois, qu'il avoit déjà tenté sur ce mariage. Cette fois, il lui dit qu'il le vouloit; qu'à cette condition il prendroit soin de sa fortune; et qne pour lui tenir lieu de dot avec une fille qui n'avoit rien, il lui faisoit présent de la charge de grand-maréchal-des-logis de sa maison. Cavois résista encore : mais il fallut obéir. Il a depuis bien vécu avec elle, et elle étoit toujours dans la même adoration. C'étoit une chose plaisante que de voir les caresses qu'elle lui faisoit devant tout le monde, et la gravité importante avec laquelle il la recevoit ». *Mém. de S. Simon.*

CHARLES II,

Roi d'Angleterre.

CHARLES, allant en bonne fortune,
Quoiqu'elle soit un peu commune,
On vous y sert mal, par ma foi;
Ma foi, c'est être un grand maroufle,
Au valet-de-chambre d'un roi,
D'oublier ainsi ses pantoufles.

(1) Le roi d'Angleterre, étant à Paris, passa la nuit chez une dame: son valet-de-chambre y oublia ses pantoufles.

Il vint en France, n'étant encore que prince de Galles, en 1646, pour épouser Mademoiselle.

En 1653, il fut amoureux de madame de Châtillon.

(*Ces notes se trouvent au manuscrit.*)

CHAUVELIN.

Sur la place de Chancelier de l'Ordre du Saint-Esprit, donnée à Chauvelin en 1713.

AIR : *A la façon de Barbari, mon ami.*

JE suis surpris, en vérité,
Que Chauvelin l'on fronde
D'avoir acheté ce cordon
Qui distingue le monde :
N'est-il pas de condition,
La faridondaine, la faridondon;
Je l'ai toujours pensé ainsi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Jamais on ne vit au parquet (1)
Une telle parure,
Ni de jeune homme aussi bien fait,
A blonde chevelure ;
Il vaut bien mieux que Lamoignon,
La faridondaine, la fariuondon,
Que d'Aguesseau, ni que Fleuri,
Biribi, &c.

Il est suivi de trois laquais,
Il a fort bonne mine ;

Quand

Quand il marche dans le palais,
  Portant sur sa poitrine
L'Esprit Saint au bout d'un cordon,
  La faridondaine, la faridondon;
Il le porte au dedans aussi,
      Biribi, &c.

Aussi ce n'est pas dans ce lieu
  Qu'il joue un plus beau rôle;
Faut voir ce charmant porte-Dieu,
  Lorsqu'il a la parole,
A genoux parlant sans façon (2),
  La faridondaine, la faridondon;
Le voyant chacun est ravi,
      Biribi, &c.

S'il quitte jamais son état,
  Cette place où l'on brille,
Il sera ministre d'état,
  Tout lui sera facile;
Rien n'est au dessus du cordon,
  La faridondaine, la faridondon,
Même avec le secours des Bissi,
      Biribi,
A la façon de Barbari,
      Mon ami.

(1) Il étoit avocat-général.

(2) Les avocats-généraux du parlement étoient quelquefois obligés de parler à genoux.

AIR : *La Curiosité.*

QUI fait du cordon bleu que Chauvelin est digne ?
La beauté.
Sur ce jeune bourgeois voir un éclat insigne,
La rareté !
Le public indigné crie en voyant ce signe,
La curiosité !

De sa sœur Salisson l'on ne vantera guère
La beauté ;
D'esprit et d'agrémens chez elle est toute entière
La rareté.
Et, jusqu'à son mari, aucun n'a de lui plaire
La curiosité.

COULANGES (1).

AIR : *De Joconde.*

SOCRATE, Epicure, et Zénon,
Et la bande stoïque,
Se sont acquis un grand renom
Par leur esprit critique ;
Leur sage, qu'ils croyoient heureux,
Epuisa leurs louanges :
J'en connois de plus sages qu'eux ;
C'est l'enjoué Coulanges.

Manger et rire incessamment
Est tout ce qui l'occupe ;
D'un solide raisonnement
Il n'est jamais la dupe ;
Il est sans chagrin, sans ennui,
Et rien ne l'importune :
Tout ce qu'il possède est à lui,
Et rien à la fortune.

(1) Philippe-Emmanuel de Coulanges, conseiller au parlement, puis maître des requêtes, étoit recherché à la cour et à la ville, pour son esprit et son intarissable gaîté. Il étoit d'une petite taille. Il faisoit quelquefois de très-jolis couplets, et souvent de médiocres. On ne parloit que des premiers, et sa réputation empêchoit de critiquer les autres. Sa femme étoit aussi fort distinguée par son esprit. Son confesseur dit un jour que, dans sa bouche, chaque péché étoit une épigramme. Coulanges étoit né à Paris; il y mourut en 1716, à quatre-vingt-cinq ans.

Coulanges étoit neveu du chancelier Le Tellier, et parent de madame de Sévigné. Le grand-père maternel de cette dame étoit un Coulanges.

DIALOGUE

ENTRE BUSSY ET COULANGES,

Qui venoit de se défaire de sa charge de maître des requêtes, voyant que le chancelier Le Tellier, son oncle, et Louvois, son parent, ne faisoient rien pour lui.

OR dites-nous, Coulange,
Magistrat sans pareil,
Par quel destin étrange
Quittez-vous le conseil ?
— Lisez, lisez l'histoire;
Vous verrez qu'avant nous
Les héros, las de gloire,
Alloient planter des choux.

Le bel exemple à suivre
Que Dioclétien !
Est-ce ainsi qu'il faut vivre ?
Il n'étoit pas chrétien.
— Charles-Quint, qu'on admire,
En a bien fait autant,
Puisqu'il quitta l'Empire
Pour vivre plus content.

Oui, mais, dans sa retraite,
Savez-vous ce qu'il fit ?
Chagrin dans sa chambrette,
Souvent s'en repentit.

— La savante Christine
Ne s'en repentit pas;
Et de cette héroïne
Je veux suivre les pas.

Mais Azolin, dans Rome,
Sut calmer ses ennuis;
Elle eût sans ce grand homme
Passé de tristes nuits.
— Du feu roi de Pologne (1),
Monsieur, qu'en dites-vous ?
Il vécut, sans vergogne,
Tranquille parmi nous.

On sait son inconstance,
Moine, roi, cardinal,
Il vint mourir en France,
Réduit à l'hôpital.
— Le diable vous emporte,
Et toutes vos raisons!
Messieurs, que vous importe ?
Je ferai des chansons.

(1) *Du feu roi de Pologne.* Casimir, roi de Pologne, abdiqua, et mourut abbé de Saint-Germain, en 1672. Il étoit amoureux de madame de l'Hôpital, femme du maréchal, alors un peu surannée.

Madame de Cornuel (1).

Épitaphe de cette Dame.

Ci gît qui de femme n'eut rien
Que d'avoir donné la lumière
A quelques enfans, gens de bien,
Et peu ressemblans à leur mère:
Célimène, qui de ses jours,
Comme le sage, a, sans foiblesse,
Achevé le tranquille cours.
Dans ses mœurs quelle politesse,
Quel tour, quelle délicatesse
N'éclatoit point dans ses discours!
Ce sel, tant vanté de la Grèce,
En faisoit l'assaisonnement;
Et, malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjouement.
On vit chez elle incessamment
Des plus honnêtes gens l'élite;
Enfin, pour faire, en peu de mots,
Comprendre quel fut son mérite,
Elle eut l'estime de l'Enclos.

(1) Madame de Cornuel, qui a vécu plus de quatre-vingts ans, s'appeloit *Anne Bigot*, et étoit d'une famille originaire d'Orléans. Dès sa plus tendre jeunesse, on ne

parloit que de son esprit et de ses belles qualités ravissantes. Dans une assemblée où elle se rencontra avec M. de Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui l'aimoit, celui-ci lui prit son bouquet, témoignant, par cette liberté, qu'il la vouloit épouser : en effet, il l'épousa au bout de quinze jours.

Depuis son mariage, elle fit paroître une grandeur d'ame extraordinaire, et bien au dessus de son sexe. Nullement touchée d'avarice, elle abandonna au premier venu mille pistoles, que M. de Cornuel lui avoit données pour le jeu. Jamais personne n'a mieux entendu que cette dame l'art de se faire des amis, et de se les attacher. La conversation étoit une grande partie de ses plaisirs; elle écoutoit avec une attention qui débrouilloit toutes choses, et répondoit encore plus aux pensées qu'aux paroles de ceux qui l'interrogeoient. Quand elle considéroit un objet, elle en voyoit tous les côtés, le fort et le foible, et l'exprimoit en des termes vifs et concis. Ses bons mots étoient bons, en ce qu'ils étoient utiles, et plaisoient à tous ceux qui aiment une vérité bien dite.

Madame de Cornuel ne parloit point par vanité, mais par raison, et avec autant de jugement que d'esprit. Enfin elle auroit dû écrire ses sentences et ses maximes, si, comme les oracles, elle ne s'étoit contentée de dire les vérités, et les laisser écrire aux autres. *Mélang. d'hist. et de littér. de Vigneul-Merville.*

Amelot de la Houssaye donne un autre nom à madame de Cornuel, et dit qu'elle s'appeloit *Le Gendre*. Il prétend qu'elle avoit eu du marquis de Genlis-Brulart une fille d'amour avant son mariage. Cette fille, voyant que sa mère ne vouloit pas la marier, se maria malgré elle, âgée pour lors de quarante-cinq ans : sur quoi la mère disoit plaisamment qu'à l'âge qu'elles avoient toutes deux, il lui sembloit qu'elles ne devoient plus recevoir d'autres sacremens que le viatique et l'extrême-onction. *Amelot de la Houssaye, dans ses Mém. histor.*

On ne sera peut-être pas fâché de retrouver ici une grande partie des mots attribués à cette dame.

Madame la comtesse de Fiesque avoit l'esprit un peu léger. Ayant mal à la tête,

elle disoit à madame de Cornuel : *Madame, que j'ai la tête pesante ! Madame,* lui répondit madame de Cornuel, *vous verrez que c'est un corps étranger.*

La même parloit d'une affaire à M. Colbert, qui ne lui répondoit rien ; elle lui dit : *Monsieur, faites-moi au moins quelque signe que vous m'entendez.*

Madame de Ville - Savin étant morte à quatre-vingt-treize ans, madame de Cornuel, qui n'avoit que six ans moins qu'elle, dit : *Hélas ! il n'y avoit plus qu'elle entre la mort et moi.*

Elle disoit, parlant de l'archevêque de Sens, qu'il faisoit pleurer ses péchés aux autres. Ce prélat étoit fort sévère ; il avoit voulu rétablir les pénitences publiques, et l'avoit fait faire à un gentilhomme de son diocèse.

On disoit devant elle que M. l'abbé de Polignac apportoit les bulles que l'on attendoit de Rome pour les évêques ; elle dit : *Ce ne sont que des préambules.* Cela se trouva vrai ; car ce n'étoit encore que de simples préliminaires d'accommodement du pape avec le roi.

Comme on observoit que tous les princes

de l'Europe étoient contre nous, elle dit : *On devroit conseiller à M. de Boneuil, introducteur des ambassadeurs, de se défaire de sa charge.*

Un jour qu'il y avoit plusieurs partisans dans la chambre du contrôleur-général, madame de Cornuel, qui avoit à lui parler, se tenoit dans l'anti-chambre, où étoient les laquais. Le contrôleur-général lui dit en l'abordant : *Madame, je ne vous souffrirai point avec des laquais, entrez dans ma chambre. En vérité*, dit-elle, *monsieur, ils me font moins peur quand ils ont leur casaque, que quand ils l'ont retournée comme les autres*, en lui montrant les partisans qui étoient dans sa chambre. *Madame*, dit-il, *vous ne serez ni avec les uns ni avec les autres.* Il la fit entrer dans son cabinet.

M. le maréchal de Clerambaut ne s'énonçoit pas facilement. Lorsqu'il rompit avec elle, elle dit : *Je commençois à l'entendre.*

La même disoit du P. Bourdaloue : *Il surfait dans la chaire; mais dans le confessionnal il donne à bon marché.*

Elle avoit appris que M. de Langez étoit impuissant, et ne le connoissoit point de vue; c'étoit un fort bel homme. L'ayant

rencontré chez M. de Rambouillet, elle demanda qui c'étoit; on lui dit, c'est le marquis de Langez. *Ah! dit-elle, qui n'y seroit attrapé!*

On lui disoit un jour qu'un prieuré considérable que M. de * * * avoit donné à un de ses neveux, avoit causé à celui-ci tant de joie, qu'il fut guéri d'une grande maladie : *Cela est louable en cet enfant,* dit madame de Cornuel, *de se porter au bien de si bonne heure.*

Elle appeloit ceux qui, en parlant toujours, répètent cent fois les mêmes paroles, des horloges à répétition. Elle disoit aussi d'une dame qui, à la vérité, parloit beaucoup, mais qui parloit bien, que c'étoit un moulin à paroles, par rapport aux moulins, qui, avec leur grand bruit, font de la farine. *Menagiana.*

M. Tambonneau le fils, dit madame de Sévigné, a quitté la robe, et a mis une sangle autour de son ventre et de son derrière : avec ce bel air, il veut aller servir sur la mer; je ne sais ce que lui a fait la terre. On disoit donc à madame de Cornuel qu'il s'en alloit à la mer. *Hélas! dit-elle, est-ce qu'il a été mordu d'un chien enragé.* (Madame Sévigné.)

Elle comparoit les contes à ces matelotes dont on dit que la sauce fait manger le poisson.

Une femme de province lui avoit écrit pour la prier de chercher un précepteur qui eût telle et telle qualité ; l'énumération ne finissoit pas. Elle écrivit enfin une lettre très-pressante. Madame de Cornuel lui répondit : *Madame, j'ai cherché un précepteur tel que vous le demandez; je ne l'ai point encore trouvé : mais je continuerai de le chercher, et je vous promets que dès que je l'aurai trouvé, je . . . l'épouserai.*

En voyant les dettes que contractoit Louis XIV, elle disoit que son héritier ne prendroit probablement sa succession que par bénéfice d'inventaire.

DANGEAU (1).

AIR : *Du Confiteor.*

OR écoutez, petits et grands,
Le malheur de notre royaume.
Dangeau, la perle des vaillans,
Devoit s'en aller à Stockolme :
Mais il demeure dans Paris,
Pour ennuyer grands et petits.

Mais pour le comble de nos maux,
Dans le dessein de cette affaire,
Il avoit fait choix de Lavaux
Pour en faire son secrétaire :
Mais ils resteront dans Paris,
Pour ennuyer grands et petits.

Chaumont (2) étoit son aumônier,
Son intendant étoit Saint-Gille;
Sallin étoit son écuyer,
Et tous ils devoient faire gille:
Mais ils resteront dans Paris,
Pour ennuyer grands et petits.

Ç'auroit été grande douleur
De voir partir monsieur son frère (3):
C'est bien le plus fâcheux lecteur
Qui jamais eut brevet d'affaire :
Mais il demeure dans Paris,
Pour ennuyer grands et petits.

La comtesse D'ESTRÉES (4).

(1) Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, né en 1638. « C'étoit, dit Saint-Simon, un gentilhomme de Beauce, huguenot dans sa première jeunesse; toute sa famille qui l'étoit, ne tenoit à personne. Il ne manquoit pas d'un certain esprit, sur-tout de celui du monde, et de conduite. Il avoit beaucoup d'honneur et de probité. Le jeu, par lequel il s'introduisit

à la cour, qui étoit toute d'amours et de fêtes, incontinent après la mort de la reine-mère, le mit dans les meilleures compagnies. Il y gagna tout son bien. Il eut le bonheur de n'être jamais soupçonné ; il prêta obligeamment, et se fit des amis, et la sûreté de son commerce lui en acquit d'utiles et de véritables. Il fit sa cour aux maîtresses du roi, et le jeu le mit de leurs parties avec lui ; elles le traitèrent avec familiarité, et lui procurèrent celle du roi. Il faisoit des vers ; il étoit bien fait, de bonne mine, et galant. Le duc de Richelieu fit de si grosses pertes au jeu, qu'il fut obligé de vendre sa charge de chevalier d'honneur de la dauphine : Dangeau l'acheta 500,000 livres. Revêtu d'une place qui faisoit de lui une espèce de seigneur, il obtint le collier de l'ordre bientôt après, en 1688. Il perdit sa charge à la mort de la dauphine ; mais il avoit eu une place de menin de Monseigneur. La dauphine avoit une fille d'honneur d'un chapitre d'Allemagne, jolie, bien faite, avec toutes les graces de l'esprit et du corps ; cet esprit étoit médiocre, mais juste, sage et sensé, et avec cela

une vertu sans soupçon ; elle étoit fille d'un comte de Lowenstein , et d'une sœur du cardinal de Furstemberg. Ces Lowenstein étoient de la maison palatine , mais d'une branche mésalliée , par un mariage qu'ils appellent de la main gauche, mais qui n'en est pas moins légitime. L'inégalité de la mère fait que ce qui en sort n'hérite point, mais a un gros partage, et tombe du rang des princes à celui de comte. Le cardinal de Furstemberg, qui aimoit beaucoup cette nièce, cherchoit à la marier. Elle plaisoit au roi et à madame de Maintenon, qui se prenoient fort aux figures ; mais elle n'avoit rien, comme toutes les allemandes. Dangeau, veuf depuis long-tems d'une sœur de la maréchale d'Estrées, fille de Morin le juif, se présenta pour cette alliance. Mademoiselle de Lowenstein, avec toute la hauteur de son pays , dit qu'elle n'en vouloit pas. Le roi s'en mêla. Madame de Maintenon, madame la dauphine , le cardinal, son oncle, le voulurent, et la firent consentir. Dangeau se crut électeur palatin. C'étoit le meilleur homme du monde, mais à qui la tête avoit tourné d'être seigneur. Ma-

dame de Montespan disoit de lui, *qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'aimer, ni de s'en moquer* ». Son goût pour les lettres lui valut une place à l'académie françoise et à celle des sciences. Il mourut à Paris, en 1720, conseiller d'état d'épée, grand-maître des ordres de Mont-Carmel et de Saint-Lazare. Il a laissé des Mémoires où l'on trouve quelques anecdotes curieuses, noyées dans une mer de détails oiseux. L'esprit qui les a dictées est aussi timide que celui des Mémoires de Saint-Simon est caustique et hardi.

(2) L'abbé de Chaumont, depuis évêque d'Ax.

(3) Louis Courcillon de Dangeau, de l'académie françoise, frère du marquis, abbé de Fontenay et de Clermont, né à Paris en 1643, y mourut en 1723. Il est auteur de diverses Méthodes pour apprendre l'Histoire, la Géographie, les Intérêts des Princes, la Grammaire. Il eut même de la réputation dans cette dernière partie. Il possédoit presque toutes les langues, le grec, le latin, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'allemand, &c. Econome, ami sage, doux, facile, indulgent dans

dans la société : tel est le résumé de l'éloge qu'en a fait d'Alembert.

(4) La comtesse d'Estrées, belle-sœur du marquis de Dangeau, fit les couplets ci-dessus contre son beau-frère. (*Cette note est tirée du manuscrit.*)

SUR UN DUEL

Proposé au marquis de Dangeau par mylord Péterboroug (1).

AIR : *Du Confiteor.*

DANGEAU, se voyant trop pressé,
Sur des bruits venus d'Angleterre,
Assemble Turenne et Condé
Pour former son conseil de guerre ;
Le roi l'ayant su, dit pourquoi
N'a-t-il pas consulté Louvoi ?

Qui douteroit de ta valeur,
Dangeau, te feroit grand outrage ;
Tu nous as montré trop de cœur
En faisant ton apprentissage ;
Grand vice-amiral (2) comme vous,
Il revient vainqueur comme vous.

(1) Le lord Péterboroug, à qui le marquis de Dangeau avoit gagné beaucoup d'argent, dit hautement à la cour d'An-

gletterre qu'il l'avoit trompé, et qu'il ne le payeroit pas. Dangeau en étant averti, passa en Angleterre pour se battre avec lui.

(2) Le comte d'Estrées, beau-frère de Dangeau, commandoit l'armée navale dans les mers du Ponant, contre les hollandois. Il y réussit aussi mal que Dangeau en Angleterre.

Les sixains qui suivent, donneront une idée du talent de ce dernier pour la poësie.

Sixains

Du marquis de Dangeau, sur Trianon.

Que ces bois sont beaux! qu'ils sont verts!
Heureux les jours qu'ils sont couverts!
Dans cette agréable demeure
Les cœurs y sont toujours contens;
Les jours passent comme des heures,
Les heures comme des momens.

Cédez aux jardins de Louis,
Beaux jardins de Sémiramis,
Jardins du Tibre et du Bosphore;
Les Zéphyrs portent dans les airs
Les plus riches présens que Flore
Ait jamais faits à l'univers.

Dans ce palais délicieux,
Dont l'éclat éblouit les yeux,
Les vertus sont en assurance,
A couvert de tous les dangers;
On y voit régner l'innocence,
Jadis connue aux seuls bergers.

Le maître de ces lieux charmans,
Dans ses moindres amusemens,
Brille d'une solide gloire;
Toujours maître de ses désirs,
Il s'est vaincu dans la victoire,
Il s'est vaincu dans les plaisirs.

Si quelque jour le grand César
Revenoit à Caen par hasard,
Chose que je crois difficile,
Il ne pourroit voir sans ennui
Un maître établi dans sa ville,
Plus auguste et plus grand que lui.

Réponse.

Dangeau, laisse juger nos yeux
De ces jardins délicieux,
Où l'art étonne la nature;
Car le froid qui règne en tes vers (1)
Fait plus de glace à la verdure
Que le plus cruel des hivers.

(1) Dangeau étoit un poëte médiocre: mais si ses vers ne lui firent pas de réputation, ils contribuèrent à son avance-

ment et à sa fortune. Jouant un jour avec le roi, dans les commencemens des augmentations de Versailles, le roi, qui avoit été importuné d'un logement pour lui, et qui avoit bien d'autres gens qui en demandoient, se mit à le plaisanter sur sa facilité à faire des vers, et tout d'un coup lui proposa des rimes fort sauvages, lui promettant un logement, s'il les remplissoit aussi-tôt. Dangeau accepta, n'y pensa qu'un moment, les remplit toutes, et eut un logement.

Autre Réponse

Aux vers de M. Dangeau, sur Trianon.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Vous ne dites, monsieur Dangeau,
Sur Trianon rien de nouveau ;
L'on n'est pas surpris qu'il vous plaise :
Votre épouse (1), à tous les momens,
Y voit le spectacle à son aise :
Cela rend les maris contens.

Sur des jardins louer le roi,
Nous semble petit, croyez-moi :
C'est un homme extraordinaire ;
Les Zéphyrs portent dans les airs

Les grandes choses qu'il sait faire,
Pour en informer l'univers.

Dans votre troisième sixain
Vous dites qu'en ce lieu divin
Les vertus sont en assurance :
L'on croit que vous n'y pensez pas ;
Avez-vous quelque connoissance
Qu'ailleurs on ait fait des faux pas ?

Le suivant auroit pu passer,
Si solide étoit bien placé ;
On ne dit point solide gloire
Sur le fait des amusemens ;
Ne vous en faites point accroire,
Vous n'aurez point de notre encens.

A l'égard de votre César
Qui revient à Caen par hasard,
Cela nous paroît ridicule ;
Vous le deviez, comme un bourgeois,
Faire arriver sur une mule ;
C'est la monture d'un gaulois.

Mlle. DE COMINGES.

(1) Mademoiselle de Lawenstein, dont il a été question plus haut ; elle fut la première des dames du palais.

SUR UNE DEMOISELLE

Dont on disoit que DANGEAU étoit amoureux.

FILLE de certaine fabrique
Trouve à la cour facile accès;
Près d'un seigneur climatérique,
On blâme fort un tel excès :
Il aime la fille de joie :
Mais savez-vous comme il l'emploie ?
Pensez-vous qu'il y touche ? Oh ! non !
Tous ses titres il lui déploie,
D'un louis d'or neuf la soudoie,
Lui lit ses vers, puis la renvoie :
Ne devinez-vous pas son nom ?

MADAME DU FRENOY (1).

AIR : *Du Confiteor.*

APRÈS les glorieux exploits
Du trop valeureux Caderousse,
Si l'on vouloit rendre à Louvois
Justice sur son humeur douce,
Sa femme le feroit, ma foi,
Cocu comme la du Frenoy.

(1) Madame du Frenoy, maîtresse de Louvois, étoit la femme d'un de ses commis. C'étoit une jolie femme, et une femme à prétentions de ce tems-là. Madame de Sévigné en parle dans ses Lettres.

D'Estrées (cardinal).

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

APRÈS avoir fait à Venise
Tous les jours nouvelle sottise,
D'Estrées (1) en Espagne s'en va;
Chacun témoigne sa surprise :
Que va-t-il, dit-on, faire là ?
Ce qu'il vient de faire à Venise.

(1) César d'Estrées, cardinal, abbé de Saint-Germain-des-Prés, fils du maréchal d'Estrées, et neveu de la belle Gabrielle, étoit né en 1628. Le roi le choisit pour médiateur auprès de la cour de Rome. Son esprit de conciliation réussit à procurer un accommodement. Il eut aussi beaucoup de part à l'élection de plusieurs papes. Lorsque Philippe V partit pour occuper le trône d'Espagne, le cardinal d'Estrées eut ordre de le suivre, pour travailler avec les premiers ministres de ce prince. Il revint en France l'an 1703, et mourut à son abbaye en 1714, à quatre-vingt-sept ans.

« Ce cardinal, savant et aimable, ne pouvoit entendre parler de ses affaires

domestiques. Pressé et tourmenté par son intendant et son maître - d'hôtel de voir enfin ses comptes qu'il n'avoit pas vus depuis un grand nombre d'années, il leur donna un jour. Ils exigèrent qu'il fermât sa porte, pour n'être pas interrompus. Il y consensit avec peine, puis se ravisa, et leur dit que, pour le cardinal de Bonzi au moins, son ami et son confrère, il ne pouvoit s'empêcher de le voir ; mais que ce seroit une merveille, si ce seul homme qu'il ne vouloit pas refuser, venoit précisément ce jour-là. Tout de suite il envoya un domestique affidé au cardinal de Bonzi le prier de venir chez lui tel jour, entre trois et quatre heures, et qu'il le conjuroit de ne pas manquer ; qu'il lui en diroit la raison : mais, sur toutes choses, qu'il parût venir de lui-même. Il fit monter son suisse dès le matin du jour donné, lui défendit de laisser entrer personne l'après-dîner, excepté le cardinal de Bonzi, s'il se présentoit. Ses gens, ravis d'avoir à le tenir tout ce jour sans être interrompus, arrivent sur les trois heures. Le cardinal laisse sa famille et le peu de gens qui, ce jour-là, avoient dîné chez lui, et passe

dans un cabinet où ses gens d'affaires étalèrent leurs papiers. Il leur disoit mille choses ineptes sur sa dépense, où il n'entendoit rien, et regardoit sans cesse à sa fenêtre, soupirant après une prompte délivrance. Un peu avant quatre heures arrive un carrosse; ses gens se fâchent; le cardinal s'excuse sur les ordres qu'il a donnés : *Vous verrez*, dit-il, *que ce sera ce cardinal de Bonzi, le seul homme que j'ai excepté, et qui s'avise de venir.* Dès qu'il fut seul avec Bonzi, il lui conte pourquoi il l'avoit fait appeler; et depuis, ses gens d'affaires ne l'y rattrapèrent plus. Il étoit plus habile à faire sa cour : son mot au roi a été cité. Il étoit, au dîner, toujours distingué de ce prince, qui se plaignit un jour en sa présence de l'incommodité de n'avoir plus de dents. *Ah! sire*, reprit-il, *qui est-ce qui a des dents?* Le plaisant est que ce cardinal, déjà très-vieux, les avoit toutes fort blanches et fort belles, et que sa bouche, qui étoit fort grande, les montroit dans le moment même qu'il tenoit ce singulier propos. Le roi se mit à rire, et toute l'assistance, et lui-même qui ne s'en embarrassa point ».

GOURVILLE (1).

Ci gît, justement regretté,
Un savant homme sans science,
Un gentilhomme sans naissance,
Un très-bon homme sans bonté.

(1) Jean Hérauld, sieur de Gourville, naquit à la Rochefoucault en 1625. Le fameux duc de ce nom lui ayant connu de l'esprit, le prit pour son valet-de-chambre, et en fit bientôt son confident et son ami. Il plut non seulement à son maître, mais même au Grand - Condé et au surintendant Fouquet. Enveloppé dans la disgrace de cet illustre infortuné, il passa dans les pays étrangers. On a dit qu'il fut en même tems pendu à Paris en effigie, et envoyé du roi en Allemagne. Il est vrai qu'il eut cette qualité, mais ce fut quelque tems après son évasion. Son talent pour les affaires le fit choisir par Condé pour rétablir les siennes, et il y réussit complètement ; on le proposa même au roi, pour succéder à Colbert dans la place de contrôleur - général. Il mourut en 1705. On prétend que c'est pour

lui que Boileau fit l'épitaphe ci-dessus. Les commentateurs disent que Gourville étoit tel que le satirique le représente : parlant bien, quoiqu'il ne sût pas grand'chose ; ayant un caractère et des manières nobles, quoique d'unenaissance obscure, et caressant tout le monde, sans aimer personne. On a de lui des Mémoires intéressans, écrits d'un style naturel et animé, mais peu correct.

GRAMMONT.

Toujours le comte de Grammont (1)
D'un galant aura la figure ;
Il brûle comme un Cupidon ;
Il est plus galant que Mercure.
Que coûtoit-il aux dieux qui nous l'ont donné tel,
De le rendre immortel ?

(1) Philibert, comte de Grammont, frère du maréchal du même nom, se distingua par ses graces et son esprit. Charles II, qui étoit passé en France après la mort de son père, ayant été rétabli sur le trône de ses ancêtres, le comte Hamilton le suivit en Angleterre. Ce fut alors que le comte de Grammont connut sa sœur, une des plus aimables personnes de son sexe. Il

lui fit assidûment sa cour, et lui promit de l'épouser. Cependant il partit de Londres sans remplir sa promesse. Hamilton, sensible à cet affront, court sur ses pas, résolu de lui proposer de se battre, s'il refuse de remplir ses engagemens. Il atteint le comte de Grammont à quelques milles de Londres. Après les premiers complimens, il lui demande froidement s'il n'avoit rien oublié dans cette capitale. *Oui*, dit le comte avec la même tranquillité, *j'ai oublié d'épouser votre sœur;* et il retourna à Londres pour faire ce mariage. Les Mémoires qui portent le nom du comte de Grammont, sont d'Hamilton. « C'est de tous les livres, dit Voltaire, celui où le fond le plus mince est paré du style le plus gai, le plus vif, et le plus agréable... Le héros n'a guère d'autre rôle que celui de friponner ses amis au jeu, d'être volé par son valet-de-chambre, et de plaisanter sur les aventures des autres ». Le comte de Grammont fit les délices de la cour jusques dans ses dernières années. Il mourut en 1687, âgé de quatre-vingt-six ans.

GRUYN (1).

GARDE du trésor de la France,
Gruyn, quelle est ton insolence ?
Connois-tu la pomme de pin ?
C'est là qu'une épouse peu fière,
D'un maudit frelateur de vin,
Te donna jadis la lumière.

Chacun, voyant ton équipage,
Où ne manque plus que le page,
En ressent un dépit secret,
Et dit, se moquant de ta gloire :
Jadis, au fond d'un cabaret,
Tes aïeux me versoient à boire.

(1) Gruyn, garde du trésor-royal, étoit fils d'un cabaretier.

HARLAY DE CHANVALON (1),

Archevêque de Paris.

AIR : *Du Cap de Bonne-Espérance.*

LE pasteur qui nous gouverne
Fait l'amour toute la nuit,
Et traite de baliverne
La défense du déduit.

Jamais il ne s'en confesse,
Il n'en dit pas moins la messe;
Il fait tout ce qu'il défend,
A Paris comme à Rouen.

Nonobstant la réprimande
Que le roi lui fit un jour,
Ne croyez pas qu'il s'amende,
Il n'obéit qu'à l'Amour:
A ses sens il n'est point traître;
Sur l'exemple de son maître,
Il fait tout ce qu'il défend,
A Paris comme à Rouen.

Prenez bien garde, mesdames,
A ce beau prédicateur;
Il en veut moins à vos ames
Qu'il n'en veut à votre cœur:
Car il saura bientôt dire
Ce qu'il faut pour vous instruire;
Mais il fait ce qu'il défend.
A Paris comme à Rouen.

Quand il vous prêche en apôtre,
Si vous croyez ce qu'il dit,
Vous le prenez pour un autre,
Vous vous damnez à crédit.
Quoiqu'il fasse, quoiqu'il gronde,
Vit-on jamais dans le monde
De directeur plus humain,
Et d'apôtre plus blondin?

Pour mieux vendre ses coquilles,
Quand il est dans le saint lieu,

Il exhorte femmes, filles
A n'aimer que le bon Dieu.
Mais au sortir de l'église,
Il rit et les galantise :
Il fait tout ce qu'il défend,
A Paris comme à Rouen.

(1) François de Harlay, archevêque de Rouen, puis de Paris, naquit dans cette ville en 1625, de Achilles d'Harlay, marquis de Champvallon. Il se fit connoître par ses talens sous Anne d'Autriche. Vincent de Paule, qui savoit que ses mœurs ne répondoient pas à son état, ayant été consulté par la reine dans le conseil de conscience, l'avoit formellement exclu de de la coadjutorerie de Rouen. Péréfixe prit le tems où une indisposition éloignoit du conseil ce saint homme, pour la lui obtenir. Une physionomie heureuse, une politesse extrême, le talent de parler sur tout, et de parler bien, le goût des sciences et des belles-lettres, une mémoire prodigieuse, lui gagnoient les cœurs et les esprits. On lui appliqua ce vers de Virgile :

Formosi pecoris custos, formosior ipse.

Son zèle pour la conversion des potestans, ses succès, ses sermons, la prudence avec

laquelle il gouverna l'archevêché de Rouen, lui valurent, en 1671, celui de Paris, après la mort de Péréfixe. Il n'édifia pas son diocèse ; mais il l'instruisit. Il tint des conférences de morale, convoqua des synodes, donna des règlemens salutaires, publia des mandemens, et présida en chef à plus de dix assemblées du clergé. Personne ne parloit avec plus de graces, et n'avoit plus de présence d'esprit. Se trouvant un jour à la tête de l'académie, dans une députation où la compagnie n'avoit pas été reçue convenablement, il eut le courage de dire à Louis XIV que François Ier, lorsqu'on lui présentoit, pour la première fois, un homme de lettres, faisoit trois pas au-devant de lui. Ce prince, devant assister à la bénédiction des drapeaux à Notre-Dame, lui avoit défendu de le haranguer. Il se contenta de lui dire, à la porte de l'église où il le reçut : *Sire, vous me fermez la bouche, pendant que vous l'ouvrez à la joie publique.* Ce prince lui préparoit un chapeau de cardinal, lorsqu'il mourut d'apoplexie, en 1695, à soixante-dix ans. Son éloge fut prononcé dans l'assemblée du clergé de cette année : mais

mais son oraison funèbre parut à bien des orateurs un ouvrage plus embarrassant. « Deux choses (dit madame de Sévigné) le rendoient difficile, *la vie* et *la mort* ». Le P. Gaillard l'ayant entrepris, fut obligé de se jeter sur les lieux communs. Mascaron avoit refusé de faire cette oraison funèbre, sous prétexte qu'il étoit incommodé. *Monsieur*, lui dit Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon, *vous ne dites pas tout, c'est que la matière est incommode.*

DU MÊME.

AIR : *Du Confiteor.*

NOTRE archevêque de Paris,
Quoiqu'il soit jeune, a des foiblesses :
Voyant qu'il en avoit trop pris,
Il a retranché ses maîtresses ;
De quatre qu'il eut autrefois,
Il n'en a plus gardé que trois.

Chacun trouve de fort bon sens
Le retour qu'a fait la Gouville :
Elle seroit restée aux champs,
Mais son amant étoit en ville ;
L'Amour l'en avoit fait partir,
Et l'Amour l'a fait revenir.

Le jeune prélat enflammé
De quelque reste pour la belle,
Lui voyant le cœur alarmé,
Jura qu'il lui seroit fidelle,
Et qu'il reprendroit sur les trois
Ce qu'il lui donnoit autrefois.

A quoi bon ces austérités
Que vous affectez, maréchale (1)?
Malgré les soins que vous prenez
De passer pour une vestale,
On sait que mieux que vos amis
Vous traitez monsieur de Paris.

(1) La maréchale de Clerembault, fille de Chavigny, secrétaire d'état, mariée en 1654, morte en 1722, âgée de quatre-vingt-neuf ans. (*Note du manuscrit.*)

DU MÊME.

A la présidente de Bretonvilliers.

AIR : *Or dites-nous, Marie.*

Illustre présidente,
Nous direz-vous comment
Vous fûtes pénitente
De ce prélat galant?
— Sa jambe violette,
Ses yeux pleins de douceur,
Ses gants et sa toilette
L'ont fait mon directeur.

De Harlay (1),

Premier Président.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Son discours, ses gestes, ses pas
Sont tous mesurés au compas;
La moindre licence le pique;
C'est être un peu trop concerté:
Ce qu'on approuve en la musique
Est suspect en la probité.

(1) Achille de Harlay, conseiller, procureur-général, succéda à Novion, en 1693, dans la place de premier président, se démit en 1707, et mourut en 1712, âgé de soixante-treize ans. C'étoit un magistrat attaché à ses devoirs, mais trop porté à cette raillerie, quelquefois innocente dans un particulier, et toujours cruelle dans un homme en place. On cite encore aujourd'hui plusieurs de ses bons mots. Une vieille marquise qui avoit un procès important, craignant que le premier président ne lui fût pas favorable, ne l'appeloit que *le vieux singe;* cependant elle gagna son procès, et vint remercier le

magistrat, à qui l'on avoit répété l'épithète offensante. Harlay se contenta de lui répondre : *Vous ne me devez point de remercîment ; ce que j'ai fait pour vous est très-naturel : les vieux singes aiment à obliger les guenons* . . . . Les comédiens du roi étant venus lui demander une grace, se servirent, en parlant d'eux-mêmes, du mot de COMPAGNIE : le premier président répondit à leur député : *Je délibérerai avec ma* TROUPE, *pour savoir ce que je dois faire pour votre* COMPAGNIE. . . . Dans le tems qu'il fut nommé premier président, les procureurs, en corps, vinrent lui demander sa protection. *Ma protection !* leur dit-il, *les fripons ne l'auront pas, les honnêtes-gens n'en ont pas besoin.* Il étoit fils d'Achille de Harlay II du nom, procureur-général au parlement de Paris. (*Voyez*, sur le caractère de ce magistrat, la note de la pag. 18 au troisième volume.)

DU MÊME.

MONSIEUR le premier président
Sur tout veut faire le plaisant,
Et se croit propre au ministère.
Lère, lère, &c.

Porteur de barbe de cochon,
Il croit ressembler à Caton;
Mais il n'en a que l'air austère.
Lère, lère, &c.

Il brocarde au lieu d'écouter
Le client qui veut lui parler
De quelque malheureuse affaire.
Lère, lère, &c.

Il reconduit un procureur
Lorsqu'il insulte un gros seigneur:
Que de sagesse en ses manières!
Lère, lère, &c.

Premier ministre et chancelier,
Sire, c'est là le vrai métier
De ce sujet si nécessaire!
Lère, lère, &c.

S'il ne remplit ces deux états,
Prenez villes, gagnez combats,
Vous aurez grand'peine à lui plaire.
Lère, lère, &c.

DU MÊME.

AIR : *Lampons.*

HARLAY, ce ministre barbon,
Aime la jeune Polastron,
Et le tout pour se distraire
De la publique misère.
Lampons, lampons;
Camarades, lampons.

DE LOUVOIS.

De ses Enfans et de ses Créatures.

AIR : *Du Confiteor.*

MAURICE (1) disoit à Louvois :
Mon frère, vous n'êtes pas sage;
De quatre enfans que je vous vois,
Vous négligez trop l'avantage.
Louvois répond avec soupirs :
Je sais modérer mes désirs.

Barbezieux (2) réglera l'état,
Souvré (3) remplacera Turenne,
L'abbé (4) vise au cardinalat;
Pour Courtenvaux (5) j'en suis en peine,
Il est sot, et de mauvais air :
Nous n'en ferons qu'un duc et pair.

RÉPONSE.

Louvois, garde-toi de mourir,
Quoique ton dessein soit modeste ;
Car je craindrois pour l'avenir
Quelque catastrophe funeste,
Et sans être un fort grand devin,
Tel est à peu près leur destin.

Ton fils, secrétaire d'état,
Sera traité comme Blainville (6) ;
Souvré demeurera soldat ;
Ton abbé, curé de Châville ;
Et l'on fera de Courtenvaux
Ce qu'on a fait de Phelipeaux (7).

(1) Maurice Le Tellier de Louvois, archevêque de Reims, et frère de Louvois le ministre.

(2) Barbezieux, fils de Louvois, et son successeur, d'abord chevalier de Malte.

(3) Souvré, le deuxième fils, mestre-de-camp de cavalerie.

(4) L'abbé de Louvois, garde de la bibliothèque du roi.

(5) Courtenvaux, reçu en survivance de la charge de son frère de Barbezieux, et qui avoit celle de capitaine des cent-suisses. Il a été aussi maître de la garde-robe du roi.

(6) Blainville, fils de Colbert, surintendant des bâtimens du roi pendant la vie de son père, et à sa mort cassé de ses charges, obligé de prendre une sous-lieutenance d'infanterie, depuis a été maître des cérémonies, et colonel d'infanterie.

(7) *Phelipeaux*, fils de M. de la Vrillière, qu'on enferma parce qu'il étoit fou. (*Toutes ces notes sont tirées du manuscrit.*)

AIR : *Du Confiteor.*

Si j'étois parent de Louvois,
Ou du moins celui de Saint-Pouange (1),
Je ne manquerois point d'emplois ;
Je serois heureux comme un ange.
Hélas! que je suis malheureux
De n'être rien à l'un des deux!

(1) Saint-Pouange, frère de Villacerf, étoit premier commis du marquis de Louvois.

LES LOYSON (1).

AIR : *Quel spectacle charmant !* de Bellerophon.

QUEL spectacle indécent (2) se présente à mes yeux !
Des hommes vraiment nus au bord de la rivière
Me font évanouir : ah ! de grace, ma chère,
Evitons cet objet affreux.
Allez vîte, cocher, retournez à la ville ;
Je suis pâle, je suis débile :
Toutes les horreurs que je voi
Me feroient renfermer pour plus d'un an chez moi.
Il nous faudroit une ordonnance
Pour ôter d'ici cet abus,
Et je voudrois là-dessus
Que l'on fît bonne défense
De ne plus se baigner que chaussés et vêtus.

(1) Les Loysons, deux sœurs célèbres par leur beauté et leurs aventures galantes. Regnard, le poëte comique, adressa de jolis couplets à la cadette, sous le nom de *Tontine*.

(2) Tontine, en voyant des baigneurs nus à la porte Saint-Bernard, tint à peu près le propos consigné dans cette chanson : cette pruderie amusa beaucoup la cour et la ville.

Du Mariage de Loyson cadette.

Air : *De Joconde.*

Un vieux gentilhomme, dit-on,
Veuf d'une femme sage,
Epouse la jeune Loyson
A la fin de son âge.
Ah! pauvre Christophe Cornu (1)!
Tu nous fais bien connoître
Que qui n'a pas été cocu,
Tôt ou tard le doit être.

Pour éviter d'être indigent,
Mon pauvre la Boissière,
Tu ne pouvois plus galamment
Terminer ta carrière;
Tu fais en homme très-prudent;
Ta politique est fine,
Pour ne jamais manquer d'argent,
D'épouser la Tontine.

(1) Cornu de la Boissière, vieux gentilhomme, épousa Loyson la cadette, qui avoit eu beaucoup d'amans, et qui épousa en secondes noces Beaumont, payeur des rentes; ce dernier fut tenté par les quinze mille livres de rente de Tontine, qui avoit de fréquentes complaisances pour le duc de Berry. (*Note du manuscrit.*)

AIR : *Sommes-nous pas trop heureux.*

POURQUOI la jeune Loyson (1)
Se nomme-t-elle Tontine ?
De grace, belle Dorine,
Apprenez-m'en la raison ?
—C'est qu'on dit que tout le monde,
De ses beaux yeux éperdu,
Y met plutôt qu'à la blonde
Son argent à fonds perdu.

(1) Loyson, la brune, étoit la cadette, et c'est d'elle dont on parle ici; elle s'étoit beaucoup mieux conservée que sa sœur.

MASSILLON (1)

ET MADAME DE L'HÔPITAL (2).

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

DANS le cours de mon hyménée,
Avec mon époux renfermée,
J'admirois ses doctes écrits :
Mais par Massillon dirigée,
Sur les *infiniment petits* (3)
Je suis enfin désabusée.

(1) Jean-Baptiste Massillon, né en 1663,

fameux prédicateur de la congrégation de l'Oratoire, évêque de Clermont en 1717, mort en 1742. Il passoit pour être l'amant de la veuve du marquis de l'Hôpital, et même pour en avoir eu un enfant; c'est du moins ce que répètent une infinité de couplets de ce tems-là. Se trouvant un jour chez M. de Crozat, celui-ci lui dit: *Mon père, votre morale m'effraie; mais votre façon de vivre me rassure.* Cette aventure galante fut cependant la seule que l'on mit sur son compte. Il vécut, du reste, avec beaucoup de décence et de régularité. Dans les deux dernières années de sa vie, il fit porter secrètement 20,000 livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Personne n'avoit l'esprit plus pacifique; il se plaisoit à rassembler des jésuites avec des oratoriens, et à les faire jouer ensemble. Il est inutile de parler ici de ses chef-d'œuvres oratoires; toute l'Europe les connoît: c'est le Racine de la chaire.

(2) Marie-Charlotte de Romilley de la Chesnelaie, veuve de Guillaume-François-Antoine de l'Hôpital, marquis de Saint-Mesme, de l'académie des sciences, et l'un des plus grands mathématiciens de son

siècle. Il mourut d'apoplexie en 1704, âgé seulement de quarante-trois ans.

(3) *Des infiniment petits. L'Analyse des infiniment petits* est un excellent ouvrage du marquis de l'Hôpital, publié en 1696.

AIR : *Turelure.*

POLITIQUE Massillon,
Déclamez contre l'usure :
Terrassez l'ambition,
Turelure ;
Mais respectez la luxure,
Robin turelure.

Vous portez dedans vos yeux
Un feu qui fait des blessures ;
Vous avez en d'autres lieux,
Turelure ;
De l'onguent pour la brûlure,
Robin turelure.

AIR : *Du Confiteor.*

APRÈS tout, pourquoi s'étonner,
A la cour ainsi qu'à la ville,
Que Massillon veuille donner
Avec ses sermons un pupille ?
Car enfin un si grand mortel
Ne peut trop se rendre immortel.

Paris, quel plaisir quelque jour,
Pour les grands et pour le vulgaire,
Quand ils pourront voir tour-à-tour
Un jeune Massillon en chaire,
Imitateur des beaux discours
De son père et de ses amours !

Cela s'appelle un prédicant
Puissant en amour, en paroles :
En cela qu'il est différent
De ces prédicateurs frivoles
Dont les discours infructueux
Ne nous laissent rien après eux !

Ainsi, pourquoi se récrier,
Et de ses feux lui faire un crime ?
On devroit plutôt le louer
D'avoir suivi cette maxime,
Qui dit qu'il est d'un bon chrétien
De faire du bien au prochain.

Non, non, dit-on, il a grand tort,
En défilant ses patenôtres ;
Il devoit rendre heureux son sort,
Comme l'ont pratiqué tant d'autres,
Qui, plus adroits et plus discrets,
Savent mieux cacher leurs hauts faits.

Veux-tu m'en croire, Massillon ?
Après une telle aventure,
Va te renfermer à Septfonds,
Pour y dompter dame nature :

L'exemple du fameux Mauroy (1)
Est un beau modèle pour toi.

(1) Curé des invalides, hypocrite qui fut démasqué.

MADAME DE MAZARIN (1).

ÉPITAPHE.

AIR : *Des Triolets.*

CI dessous gît la Mazarin,
Qui des femmes fut la plus belle :
Elle fut en son tems catin ;
Ci-dessous gît la Mazarin.
Ses enfans seroient sans chagrin,
Si leur père étoit avec elle (2).
Ci-dessous gît la Mazarin,
Qui des femmes fut la plus belle.

(1) Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, nièce du cardinal de Mazarin, joignit aux avantages de la fortune ceux de la beauté. Elle épousa, en 1661, Armand-Charles de la Porte de la Meilleraie, dont le caractère caustique et l'esprit bizarre n'étoient pas propres à fixer une femme aimable. La duchesse de Mazarin fit tout ce qu'elle put pour se faire séparer de lui ; mais n'ayant pu l'obtenir, elle passa en Angleterre en 1667. Elle autorisa son sé-

jour à Londres, de sa parenté avec la reine. Mais quand cette princesse fut obligée de passer en France en 1688, le duc fit solliciter Hortense de revenir; les prières n'ayant rien opéré, il lui intenta un procès qu'elle perdit : elle fut condamnée à retourner avec son époux ; mais elle persista à rester en Angleterre, où elle avoit une petite cour, composée de ce qu'il y avoit de plus ingénieux à Londres. Le vieil épicurien, Saint-Evremont, fut un de ses courtisans les plus assidus. Elle mourut le 2 juillet 1699, avant le duc, qui vécut jusqu'en 1713. Si l'on s'en rapporte au portrait que Saint-Evremont en a fait, elle avoit quelque chose de noble et de grand dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit, et dans celles de l'ame. Elle savoit beaucoup, et elle cachoit son savoir. Sa conversation étoit à la fois solide et gaie. Elle étoit dévote sans superstition et sans mélancolie, &c. &c. On sent que ce portrait est flatté.

Le duc de Mazarin étoit un grand et gros homme, qui avoit de l'esprit, et même du plus agréable ; il étoit de la meilleure compagnie, fort instruit, magnifique, gracieux,

cieux, affable et poli dans le commerce, dans l'intime familiarité avec le roi, qui n'a jamais pu cesser de l'aimer, et de lui en donner des marques, quoi qu'il ait fait pour être plus qu'oublié.

Fils du maréchal de la Meilleraie, et très-riche par lui-même, le cardinal Mazarin le choisit pour mari d'Hortense, la plus belle de ses nièces, et pour héritier de son nom et de sa fortune. Son père, homme de mérite, quoiqu'intime ami du cardinal, résista long-tems à sa volonté. Il disoit que ces grands biens lui faisoient peur, et que leur immensité écraseroit sa famille. Le fils eut vingt-huit millions, auxquels il joignit les gouvernemens de Bretagne, Nantes, Brest, le Fort-Louis, Saint-Malo, celui d'Alsace, de Brisack, de Béfort, et le grand bailliage d'Haguenau, qui seul valoit trente mille livres de rente, le gouvernement de Vincennes, et enfin la charge de grand-maître de l'artillerie. Il fut lieutenant-général dès 1654, et il auroit pu être de bonne heure maréchal de France; mais une dévotion mal entendue gâta tout ce qu'il tenoit de la nature et de la fortune.

Le duc de Mazarin fit courir le monde à sa femme avec le dernier scandale. Il devint ridicule et insupportable au roi, par les visions qu'il prétendoit avoir, et qu'il alloit lui raconter sur ses maîtresses. Retiré dans une de ses terres, il y devint la proie des béats, qui profitoient de ses foiblesses, et puisoient dans ses millions. Il mutila les plus belles statues, barbouilla les plus beaux tableaux de ses châteaux, pour prévenir les mauvaises pensées dans ceux qui auroient pu les voir. Il faisoit des loteries de ses domestiques ; en sorte que le cuisinier devenoit intendant, le frotteur secrétaire, et ainsi du reste, parce que le sort, selon lui, marquoit la volonté de Dieu. Le feu prit au château où il demeuroit. Chacun accourut pour l'éteindre, et lui de chasser ces coquins qui s'opposoient à la volonté de Dieu.

Son plaisir étoit qu'on lui fît des procès, parce qu'en perdant, il cessoit de posséder un bien qui ne lui appartenoit pas ; et en gagnant, il le gardoit en sûreté de conscience. Il désoloit les officiers de ses terres, par les détails minutieux où il vouloit entrer, et les absurdités qu'il

commandoit. En voici un exemple. Il défendit aux femmes et aux filles de ses dépendances de traire les vaches. Il vouloit arracher les dents de devant à ses filles, parce qu'elles les avoient belles, et qu'il appréhendoit qu'elles n'y prissent trop de complaisance.

Les dernieres années de sa vie, il ne faisoit qu'aller de châteaux en châteaux : et cet homme, qui n'avoit pas pu garder sa femme vivante, se faisoit par-tout accompagner de son corps qu'il avoit fait venir d'Angleterre. Il ne conserva à la fin que le gouvernement d'Alsace, et deux ou trois autres petits; et il vint à bout de dissiper tant de millions. Il avoit plus de quatre-vingts ans quand il mourut. Ce ne fut une perte pour personne, tant le travers d'esprit, porté à un certain point, pervertit les plus excellentes qualités !

LE PRÉSIDENT DE MESMES (1).

POUR un poulet que j'ai mangé,
On dit que je serai damné :
Qu'est donc monsieur de Mesme,
Eh bien,
Qui se rit du Carême ?
Vous m'entendez bien.

(1) La table du président de Mesmes avoit de la réputation pour la bonne chère qu'on faisoit chez lui le Carême. On y mangeoit gras ; chose assez peu commune alors.

Il fut fait premier président du parlement de Paris en 1712 : ce fut le duc du Maine qui lui fit donner cette place importante.

Ce magistrat étoit un grand et gros homme, de figure colossale. Toute son étude étoit celle du monde ; il y plut beaucoup : d'ailleurs il n'avoit rien appris, et étoit fort débauché. Il s'avança à la cour du duc et de la duchesse du Maine, en faisant le baladin. Toute sa science de jurisconsulte consistoit dans une certaine connoissance de ce qu'on appeloit le trantran du palais. De l'esprit, une élocution facile, de l'effronterie, point de scrupules, un goût exquis en meubles, en bijoux, en festins ; poli, bas, avide : tel est à peu près le portrait qu'en fait le duc de Saint-Simon.

Du duc de Montmouth (1)

A madame***.

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Les dames se servent de tout
Pour faire honneur au beau Montmouth ;
Elles sont toujours sous les armes :
Mais pour le bien mieux recevoir,
Il lui falloit montrer vos charmes ;
Rien n'est si bon à faire voir.

Son cœur est sensible à l'amour ;
Et s'il arrive quelque jour
Qu'il vous rencontre sur la route,
Son père aura beau le presser :
La mer lui paroîtra sans doute
Bien difficile à repasser.

Qu'il parcoure tous les climats ;
Qu'il cherche à signaler son bras ;
Parmi les horreurs de la guerre,
Qu'il vole au péril en tous lieux,
Il ne verra rien sur la terre
Plus à craindre que vos beaux yeux.

(1) Jacques, duc de Montmouth, fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, né à Rotterdam en 1649, fut mené en France à l'âge de neuf ans. Le roi son père ayant été rétabli dans ses états en 1660,

le fit venir à sa cour, le créa comte, le fit duc et pair d'Angleterre, chevalier de l'ordre de la jarretière, capitaine de ses gardes, et l'admit dans son conseil. Le duc de Montmouth servit son père avec autant de zèle que de succès. Il remporta une victoire signalée sur les rebelles d'Ecosse. Il passa ensuite au service de la France avec un régiment anglois, se signala contre les hollandois, et fut fait lieutenant-général (ce fut, suivant l'opinion la plus commune, en 1669). De retour en Angleterre, il continua à se distinguer, et défit les rebelles d'Ecosse en 1679 : mais peu de tems après, il se joignit à eux, et trempa même dans une conspiration formée pour assassiner le roi Charles II, son père, et le duc d'Yorck, son oncle. Charles pardonna à ce fils rebelle, qui, loin d'en être touché, se retira en Hollande, pour attendre le moment favorable de tramer de nouveaux complots. A peine eut-il appris que le duc d'Yorck avoit été proclamé roi sous le nom de Jacques II, qu'il passa en Angleterre pour faire révolter le peuple. Après avoir rassemblé des troupes, il hasarda le combat, fut vaincu, et

contraint de se sauver à pied. Deux jours après la bataille, on le trouva dans un fossé, couché sur de la fougère. Il obtint la permission de venir se jeter aux pieds de Jacques : mais rien ne put fléchir ce prince. Montmouth fut conduit à la Tour, d'où il ne sortit que pour porter sa tête sur un échafaud, le 25 juillet 1685. Saint-Foix a prétendu, sur des conjectures fort peu concluantes, qu'à la place de Montmouth on fit mourir un homme qui lui ressembloit parfaitement ; que le duc fut envoyé en France, et renfermé aux îles Sainte-Marguerite ; en un mot, que c'étoit le fameux prisonnier, si connu sous le nom de *Masque de fer*.

Ce prince étoit beau, bien fait ; il avoit du courage, mais point d'esprit : il plut beaucoup à quelques femmes de la cour.

NINON DE L'ENCLOS (1).

AIR : *Elle est revenue, Dame Anne.*

TOUS les blondins chez moi vont à l'école
Pour faire leur salut ;
Je veux sauver Duras, Dangeau, Briolle,
Et c'est là mon seul but.

Honni soit-il celui qui mal y pense !
Je fais pénitence,
Moi,
Je fais pénitence.

(1) Anne l'Enclos, dite Ninon, naquit à Paris en 1615, de parens nobles. Maîtresse de sa destinée à l'âge de quinze ans, qu'elle perdit ses pere et mere, elle se forma toute seule. Dès l'âge de dix ans, elle lut et médita les ouvrages de Montaïgne et de Charron. Elle fut connue de bonne heure, par son esprit, ses bons mots et sa philosophie. Etant malade, et voyant beaucoup de monde autour de son lit, qui la plaignoient de mourir si jeune : *Hélas !* dit-elle, *je ne laisse que des mourans*. Ninon savoit parfaitement la musique, jouoit très-bien du clavecin et de plusieurs autres instrumens, chantoit avec tout le goût possible, et dansoit avec beaucoup de graces. *La beauté sans les graces étoit*, selon elle, *un hameçon sans appât*. Un goût décidé pour la liberté l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. *Une femme sensée*, disoit-elle, *ne doit jamais prendre de mari sans le consentement de sa raison, et d'amant sans l'aveu de son*

cœur. Ainsi, préférant les libertés de l'amour à la gêne de l'hymen, elle mit son bien à fonds perdu, tint elle-même son ménage, et vécut à la fois avec économie et noblesse. Le plan de vie qu'elle se traça n'avoit point eu d'exemple. Elle ne voulut point faire un trafic honteux de ses charmes; mais elle résolut d'accueillir ceux qui lui plairoient, et d'être à eux tant que le prestige dureroit. Volage dans ses amours, constante en amitié, scrupuleuse en matière de probité, d'une humeur égale, spirituelle sans être précieuse, belle jusqu'à la caducité de l'âge, il ne lui manqua que ce qu'on appelle *la vertu* dans les femmes. Jamais elle n'accepta de présens de l'amour. Les Coligny, les Villarçeaux, les Sévigné, le Grand-Condé, le duc de la Rochefoucault, le maréchal d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amans, et ses amans heureux. Ce dernier, obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux sermens les plus tendres, Ninon lui jura constance et fidélité dans un billet signé de sa main. A peine eut-il disparu, qu'elle se jeta dans les bras d'un nouvel amant. Ce fut

à cette occasion qu'elle dit ce mot si connu : *Ah ! le bon billet qu'a la Châtre !* Madame de Maintenon, qui avoit été du nombre des femmes aimables de sa société, voulut, dit-on, l'engager à se faire dévote. En vain des directeurs sages voulurent la ramener à la religion : elle n'en fit que plaisanter. *Vous savez*, dit-elle à Fontenelle, *le parti que j'aurois pu tirer de mon corps ; je pourrois encore mieux vendre mon ame ; les jansénistes et les molinistes se la disputent.*

Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avoient de plus poli, et de ce que la république des lettres avoit de plus illustre. Scarron la consultoit sur ses romans ; Saint-Evremont, sur ses vers ; Molière, sur ses comédies ; Fontenelle, sur ses dialogues. Christine, cette reine du Nord si célèbre, vint à Paris en 1656, et Ninon fut presque la seule femme qu'elle honora de sa visite. De la conversation qu'eurent ces deux femmes singulières, la tradition ne nous a conservé qu'un seul mot que dit Ninon en parlant des *Précieuses*, qu'elle appela *les jansénistes de l'Amour*. Toureil, de l'académie françoise,

donna une traduction de Démosthène, précédée d'une longue préface. Ninon ne dissimula pas l'ennui que la lecture de cet ouvrage lui avoit causé, et l'académicien crut devoir s'en venger par l'épigramme suivante :

Dans un discours académique,
Rempli de grec et de latin,
Le moyen que Ninon trouve rien qui la pique ?
Les figures de Rhétorique
Sont bien fadés après celles de l'Arétin.

Chapelle fut amoureux de l'Enclos, et lui prodigua des vers. Cependant il finit, on ne sait pourquoi, par vouloir lui donner du ridicule, sur-tout dans les vers qui suivent.

Il ne faut pas qu'on s'étonne
Si souvent elle raisonne.
De la sublime vertu
Dont Platon fut revêtu :
Car, à bien compter son âge,
Elle peut avoir vécu
Avec ce grand personnage.

Cette fille célèbre mourut en 1706, suivant les uns, comme elle avoit vécu ; suivant d'autres, dans des sentimens plus chrétiens. Elle étoit alors âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle conserva jusqu'au dernier moment les agrémens et la liberté de

son esprit. *Si l'on pouvoit croire*, disoit-elle quelquefois, *comme madame de Chevreuse, qu'en mourant on va causer avec ses amis dans l'autre monde, il seroit doux de penser à la mort.* Elle laissa quelques enfans. *Elle rendoit graces à Dieu*, tous les soirs, *de son esprit, et le prioit*, tous les matins, *de la préserver des sottises de son cœur.*

C'est elle qui disoit d'un homme compassé dans son extérieur et exact dans tous ses discours, jusqu'à en être insupportable : *Cet homme est ponctué et virgulé.* On trouve quelques-unes de ses lettres dans les Œuvres de Saint-Evremont. Celles qui ont paru sous son nom sont d'un M. Damours, avocat au conseil. Ninon ne mettoit point tant de métaphysique dans ce qu'elle écrivoit.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

MALGRÉ ma maudite luette,
Qui rend ma muse un peu muette,
Puisque l'adorable Ninon
Trouve bon qu'on chante en Carême,
Je ne lui dirai jamais non :
Plût à Dieu qu'elle en fît de même !

BLOT.

Air : *Dessus le Mont Ida.*

Trop charmante Ninon, (*bis*)
Vous avez trop d'esprit pour vouloir dire non ;
Le plaisir du péché vaut mieux que le pardon.

Belly.

Épitaphe.

Il n'est rien que la mort ne dompte.
Ninon, qui près d'un siècle a servi les Amours,
Vient de finir enfin ses jours.
Elle fut de son sexe et l'honneur et la honte.
Inconstante dans ses désirs,
Délicate dans ses plaisirs,
Pour ses amis fidèle et sage,
Pour ses amans tendre et volage,
Elle fit régner dans son cœur
Et la galantérie et l'austère pudeur,
Et montra ce que peut le triomphant mélange
Des charmes de Vénus et de l'esprit d'un ange.

L'abbé de Chateauneuf.

Les Noailles (1).

Air : *Du Branle.*

Il faudroit du plus grand des rois
 Étendre les murailles,
Si les époux ou les emplois
Sont tous le partage ou le choix
 Des enfans de Noailles :
Quelle tribu vient à la fois
 S'emparer de Versailles !

(1) Aucune famille n'eut plus de crédit que celle des Noailles à la cour de Louis XIV ; aucune n'accumula plus de graces ; mais il faut convenir qu'elle rendit de véritables services à l'état. Voici des notices sur les trois hommes les plus illustres de ce nom.

Anne Jule, duc de Noailles, pair et maréchal de France, &c., fils d'Anne de Noailles, naquit en 1650 ; c'étoit un homme d'une grosseur prodigieuse, qui précisément, comme un cheval, mourut de gras fondu : aussi étoit-il mangeur, et faisoit-il chez lui grande et délicate chère, mais pour sa famille et pour un très-petit nombre d'autres convives.

Né dans l'intérieur de la cour, d'un père

et d'une mère en charge, qui tenoient intimement au cardinal Mazarin et à la reine-mère, il en avoit pris tout l'esprit. Tout pesant, grossier, et moins que médiocre, jamais homme plus mystérieux, ni plus profondément occupé de la cour. Point d'homme si bas pour tous les gens en place; point d'hommes si haut, dès qu'il le pouvoit, et avec cela fort brutal. On l'a vu sans cesse, et en public, duc et capitaine des gardes, porter comme un page la queue de madame de Montespan; tandis que celle de la reine n'étoit portée que par l'exempt des gardes en service auprès d'elle; et ce même homme, commandant en Languedoc, avoit des gardes le long de son drap de pied, à la messe; et ses aumôniers tournés vers son prie-Dieu, avec la même pompe et les mêmes cérémonies que celle de la messe du roi, et tout le reste à l'avenant. Le roi, qui étoit l'idole à laquelle il offroit son encens, étant devenu devot, le jeta dans la dévotion la plus affichée. Communiant tous les huit jours, et quelquefois plus souvent; les grand'messes, vêpres, le salut, il n'y manquoit que pour des tems de cour;

ou des momens de fortune. Avec tout cela, il étoit fort accusé de n'avoir pas renoncé à la grisette; d'en faire des parties secrètes avec Rouillé du Coudrai, son ami intime, grand et très-public débauché, à la fortune duquel il contribua fort, et son fils encore plus pendant la régence.

Il faisoit sa cour jusqu'aux maîtresses subalternes du grand-dauphin. Ce prince aima quelque tems la Raisin, qui étoit fort belle, et comédienne excellente. Elle se trouva un peu incommodée à Fontainebleau : Noailles y envoyoit sans cesse savoir de ses nouvelles, lui faisoit toutes sortes de présens, et alloit la voir avec les plus grands respects du monde. Ce n'étoit cependant ni un méchant, ni un mal-honnête homme; et quoique très-avare de crédit, il n'a pas laissé que de rendre des services. Il avoit des talens militaires; il gagna la bataille de Ther en 1690, et prit, l'année suivante, les villes de Palamos et de Gironne. Mort le 20 octobre 1708, à cinquante-neuf ans. (*Mém. de Saint-Simon.*)

Louis-Antoine de Noailles, frère du précédent, naquit en 1651. Evêque de Châlons-

Châlons-sur-Marne, en 1680, archevêque de Paris quinze ans après, cardinal en 1700; il se distingua par sa douceur, sa charité, sa modestie, et toutes les autres vertus pastorales. Il est célèbre par la haîne que lui vouèrent les jésuites, et sur-tout le confesseur du roi Tellier, qui fit fabriquer, pour le perdre, la bulle *Unigenitus*. Après la mort de Louis XIV, le régent mit le cardinal de Noailles à la tête du conseil de conscience; et ce prélat accepta purement et simplement la bulle par amour pour la paix. Mort le 4 mai 1729, à soixante-dix-huit ans.

Adrien-Maurice, duc de Noailles, fils d'Anne Jules, né en 1678, mort à Paris le 24 juin 1766, à près de quatre-vingt-huit ans, fut celui des trois qui joua le plus grand rôle. Général des armées en Roussillon, il y remporta, en 1708 et 1709, plusieurs avantages sur les ennemis. A la fin de l'hiver de 1710, il se rendit maître de Gironne, une des plus importantes places de la Catalogne; service qui fut récompensé en 1711, par Philippe V, du titre de grand-d'Espagne de la première classe. Une des causes de sa grande for-

tune fut le mariage qu'il contracta, en 1698, avec Françoise d'Aubigné, fille unique du comte d'Aubigné, frère de madame de Maintenon. Réunissant en lui le double mérite d'homme de guerre et d'homme d'état, il fut nommé, par le duc d'Orléans, président du conseil des finances, en 1715, et conseiller au conseil de régence en 1718. L'entrée de l'abbé Dubois à ce conseil, en 1721, après sa nomination à la dignité de cardinal, occasionna une dispute qui fut pour le duc de Noailles la cause d'une disgrace passagère. Le chancelier, le maréchal de Villeroy, le duc de Noailles refusoient d'accorder la préséance aux cardinaux. On écrivit, on s'échauffa; et la querelle se termina par des lettres decachet. Le jour même qu'elle commença, Noailles ayant rencontré au Louvre le cardinal Dubois, lui dit : *Cette journée sera fameuse dans l'histoire, monsieur; on n'oubliera pas d'y marquer que vôtre entrée dans le conseil en a fait déserter les grands du royaume.* Noailles fut exilé; mais Dubois, étant mort au mois d'août 1723, le régent le rappela aussi-tôt. Dans la guerre de 1733, il servit au siège de

Philisbourg, et obtint le bâton de maréchal de France. Il eut le commandement des troupes pendant l'hiver de 1734, et obligea les allemands d'abandonner Worms, dont ils s'étoient emparés. Nommé, en 1735, général en chef des troupes françoises, il servit encore avec distinction. Si la guerre de 1741 ne prouva pas son bonheur, elle montra du moins ses talens. L'affaire d'Ettinghen, dont un évènement malheureux fit manquer le succès en 1743, avoit été préparée par la plus savante manœuvre, et ménagée avec une intelligence digne des plus grands capitaines. Le maréchal de Saxe témoignoit une profonde estime au maréchal de Noailles; il ne l'appeloit que son père. Enfin, dans la guerre de 1757, son grand âge ne lui permettant plus d'être à la tête des armées, il entra dans le ministère, et servit l'état de ses conseils. Les connoisseurs admiroient ses talens pour les plans de campagne : mais ils lui ont reproché d'avoir manqué de vigueur dans l'exécution.

Le duc de Saint-Simon, qui a fait son portrait d'une manière prolixe et satirique, le peint comme un homme très-sédui-

sant, plein de graces et d'esprit, fécond en saillies, parlant de tout avec une facilité surprenante, mais superficiellement. D'un autre côté, c'étoit, selon lui, le plus faux des hommes, accoutumé à se jouer de tout, affectant tour-à-tour, selon le besoin et les tems, la débauche et l'hypocrisie, ne rougissant de rien, ne demeurant jamais court, d'une ambition démesurée, et d'une habileté extraordinaire dans l'art d'écarter tous les obstacles ; enfin, pour tout dire en un mot, le courtisan le plus bas et le plus raffiné. Ces traits sont sans doute exagérés ; nous les émoussons pourtant beaucoup : ce que dit S. Simon de ce Courtisan occupe une vingtaine de pages, et l'on peut le soupçonner de jalousie ; mais pour la bassesse dans la manière dont Noailles faisoit sa cour à Louis XIV, elle est prouvée par l'anecdote suivante. Dans le tems des querelles relatives à la bulle, ce prince, aigri contre le cardinal de Noailles, ne put s'empêcher de dire au neveu, *que le nom de Noailles excitoit quelquefois de fâcheuses idées dans son esprit.* Le duc répondit ces propres paroles, qui n'ont pas besoin de com-

mentaire : *Sire, je changerai de nom, si votre majesté me l'ordonne; j'ai appris de mes pères à n'avoir d'autre volonté que celle de mes maîtres.*

LE MARQUIS D'O (1).

ÉNIGME.

CET homme qui, dans la chapelle,
Paroît si dévot à son air,
Qui masque sa crainte de zèle,
Qui se meurt de peur sur la mer (2),
Sur l'Escaut, à Mons-en-Puelle,
Quand il faut prendre en main le fer,
Devinez comment il s'appelle :
Sans *e*, sans *i*, sans *u*, sans *a*,
Ce n'est qu'une seule voyelle
Qui compose le nom qu'il a ;
C'est un zéro d'arithmétique
Qu'on place en-bas, qn'on place en-haut ;
Et pour en parler comme il faut,
C'est de la place où l'on l'applique
Qu'il tire son mérite unique ;
Sa place fait tout ce qu'il vaut.
Ce n'est aussi qu'une voyelle :
Or devinez comme il s'appelle.

Le comte DE MAUREPAS.

(1) Le duc de Saint-Simon parle en ces termes du mariage du marquis d'O, et des

causes de son avancement, « Guilleragues, gascon plaisant, gourmand, et de beaucoup d'esprit, avoit été ami intime de madame Scarron, qui ne l'oublia pas dans sa fortune, et qui lui procura l'ambassade de Constantinople : mais il y trouva, comme ailleurs, moyen de tout manger. Il y mourut, et ne laissa qu'une fille unique, qui avoit de la beauté. Villers, lieutenant de vaisseau, et fort bien fait, fut un de ceux qui portèrent le successeur à Constantinople, et ramenèrent la fille et la veuve du prédécesseur. Avant de partir de Turquie, et chemin faisant, Villers fit l'amour à mademoiselle de Guilleragues, et lui plut au point que, sans bien de résistance de part ni d'autre, la mère consentit à leur mariage. Les vaisseaux relâchèrent quelques jours sur les bords de l'Asie mineure, vers les ruines de Troie. Le lieu étoit trop romanesque pour y résister. Ils mirent pied à terre, et s'épousèrent . . . . Arrivés avec les vaisseaux en Provence, madame de Guilleragues amena sa fille et son gendre à Paris, et les présenta à madame de Maintenon : ses aventures lui donnèrent compassion des leurs. *Villers se prétendit*

Bientôt d'O, et en prit le nom et les armes. Rien n'étoit si intrigant que le mari et la femme. Ils firent si bien auprès de madame de Maintenon, que M. d'O fut mis auprès du comte de Toulouse, avec le titre de gouverneur et administrateur de sa maison ; ce qui lui donna une belle existence, une excellente table, et des rapports continuels avec le roi.... Le mari étoit un grand homme froid, sans autre esprit que du manège, et l'art d'imposer aux sots, par un silence dédaigneux, une mine et une contenance grave et austère, tout le maintien important, dévot de profession ouverte, assidu aux offices de la chapelle. Il sut gagner si bien l'amitié de son pupille, que son tems fini par l'âge du comte de Toulouse, il demeura chez lui, et conserva toute sa confiance. Pour madame d'O, elle vivoit d'une autre sorte. Amusante et douée de beaucoup de complaisance, son esprit étoit tourné au romanesque. Lorsque le comte de Toulouse commença à être hors de page, et à se sentir, elle lui plut fort par ses facilités ; elle devint aussi amie intime des vieilles et des jeunes, par des intrigues et des vues différentes....

Cet alliage de dévotion et de retraite d'une part, de tout l'opposé de l'autre, mais avec jugement et prudence, étoit quelque chose de fort étrange dans ce couple, si uni et si concerté.... Bref, tous ces manèges firent madame d'O dame du palais ».

(2) Le marquis d'O étoit sur l'escadre du comte de Toulouse et du maréchal de Cœuvres, au combat de Malaga, en 1704. Il fut cause qu'on ne poursuivit pas l'ennemi, et qu'on perdit tout le fruit de la victoire.

MADAME DE PONTCHARTRAIN (1),

Femme de M. de Pontchartrain, secrétaire d'état de la marine, et fils de M. de Pontchartrain, chancelier.

AIR : *Je gage de boire autant qu'un suisse.*

AH ! quel écueil pour ma satire
Que madame de Pontchartrain,
Plus je veux trouver à redire,
Plus je vois que je rêve en vain.
Est-il un plus cruel martyre
Pour un railleur du genre-humain !
Ah ! quel écueil pour ma satire,
Que madame de Pontchartrain !

C'est bien malgré moi que j'admire
Cet air noble et ce port serein,
Et ce majestueux sourire
Dont le pouvoir est souverain.
Ah ! quel écueil pour ma satire
Que madame de Pontchartrain !

Qu'elle agisse, pense ou désire,
La raison est toujours son frein :
Pourroit-elle jamais rien dire
Qu'on ne dût graver sur l'airain ?
Ah ! quel écueil pour ma satire
Que madame de Pontchartrain !

Adieu, Toureil, je me retire,
Ma muse ailleurs ira son train ;
Elle ne vit que de médire,
Elle mourroit ici de faim.
Ah ! quel écueil pour ma satire
Que madame de Pontchartrain !

(1) Madame de Pontchartrain, femme de Pontchartrain, secrétaire d'état de la marine, fils du chancelier, étoit fille du comte de Roye ; c'étoit la personne du monde la plus aimable et la plus raisonnable. (*note du manuscrit.*)

Le cardinal de Rohan (1).

Air : *Creusons tous le tombeau.*

L'évêque de Strasbourg
Est grand-prêtre à Cythère ;
Les mystères d'Amour
Composent son bréviaire,
Et Vénus chaque jour
Exauce sa prière.

L'évêque de Strasbourg
Ne s'occupe qu'à plaire ;
Le service d'Amour
Fait son unique affaire :
Il auroit à la cour
Grand besoin d'un vicaire.

(1) Armand-Gaston de Rohan, né en 1674, obtint le chapeau de cardinal en 1712. Il passoit pour être fils de Louis XIV, et il aimoit à le laisser croire. C'étoit un prélat magnifique, et d'une très-belle figure. Voici comme madame de Soubise s'y prit pour faire son fils chanoine, et ensuite évêque de Strasbourg. « La mère de M. de Soubise étoit Avaugour, des bâtards de Bretagne. Cela n'étoit déjà pas trop bon pour un chapitre allemand, où

la bâtardise est abhorrée ; de sorte qu'aucun prince du sang, sorti par femmes de madame de Montespan, ne fût entré dans un chapitre d'Allemagne : mais ce n'étoit pas encore le pis ; c'est que la mère de cette Avaugour, par conséquent grand'-mère de M. de Soubise, étoit Fouquet, non des Fouquet du surintendant, le mal eût été médiocre, mais propre fille de ce cuisinier, auparavant marmiton, après porte-manteau de Henri IV, qui, à force d'esprit et d'adresse à le bien servir dans ses plaisirs, le servit dans ses affaires, devint M. de la Varenne, et fut compté le reste de ce règne, où il s'enrichit beaucoup. Cette la Varenne étoit donc la bisaïeule de l'abbé de Soubise : comment la compter parmi les seize quartiers à prouver? Cette difficulté n'étoit pas médiocre. Camilly, fin normand, étoit alors grand-vicaire de Strasbourg, et de ces sous-chanoines qui ne font point de preuves, et la Bâtie, qui n'avoit pas moins d'esprit ni de finesse, se trouvoit lieutenant de roi dans la même ville ; tous deux étoient vendus aux vues de la cour. Ces deux hommes firent si bien, que les preuves tom-

bèrent à des commissaires bons allemands, ignorans et grossiers. On les étourdit du grand nom de M. de Rohan, de leurs dignités, de leur rang de prince étranger; et on les mit aisément hors de doute sur les preuves qu'on ne leur présenta que comme une cérémonie dont personne n'étoit dispensé. Les Avangour prenoient tout uniment le nom de Bretagne. MM. de Rohan avoient épousé plusieurs filles ou sœurs des ducs de Bretagne; on ne le laissa pas ignorer aux commissaires, qui ne se doutèrent point de la différence de cette branche-ci. Quant à sa mère, on la leur donna effrontément pour être d'une ancienne maison de la Varenne, en Poitou, depuis long-tems éteinte, avec qui les Avangour et les Rohan n'eurent jamais aucune alliance. Par ce moyen, l'abbé de Soubise passa aisément, et fut admis dans le chapitre. Ce premier pas fait n'étoit que le premier échelon et le fondement indispensable de la grandeur à laquelle madame de Soubise destinoit un fils, à la fortune duquel le roi ne se croyoit pas moins intéressé qu'elle, et qu'il désiroit, par d'autres détours, égaler au duc du

Maine et au comte de Toulouse. Il s'agissoit de l'évêché de Strasbourg, riche bénéfice, qui, par la suite, est devenu comme héréditaire dans la maison de Rohan. L'évêque de Strasbourg étoit ce cardinal de Furstemberg, si protégé par Louis XIV, prélat mené par la comtesse de la Marck, qui avoit épousé son neveu, et qui passoit pour être sa maîtresse. On gagna la comtesse et le cardinal; on leur prodigua de l'argent, quoique ce dernier eût plus de 700,000 livres de rente; enfin l'on envoya au cardinal de Bouillon l'ordre de demander au pape, au nom du roi, une bulle pour faire assembler le chapitre de Strasbourg, afin d'élire un coadjuteur, et un bref d'éligibilité pour l'abbé de Soubise. Ce fut un coup de foudre pour le cardinal de Bouillon, qui avoit des vues pour lui-même. Il écrivit au roi, et par le même courrier aux chanoines des lettres qui firent un fracas épouventable, et n'opérèrent que sa perte. Camilly et la Bâtie se chargèrent de consommer cette affaire, et le fils de madame de Rohan fut élu tout d'une voix coadjuteur de Strasbourg.

Il eut grande part aux affaires de la bulle

sous la régence, et fut dupe du cardinal Dubois, qui se servit de lui comme d'instrument pour sa propre grandeur. On fit entrer le cardinal de Rohan au conseil; et la première fois qu'il y parut, trouvant les places prises, il dit au roi que sa majesté pouvoit assigner les rangs comme elle le voudroit, mais qu'il espéroit qu'on lui feroit la grace qui avoit été accordée, dans le même cas, au cardinal Mazarin, lequel précéda au conseil le chancelier Séguier. D'Aguesseau, sur cette citation, prit place après le cardinal de Rohan. Dubois vouloit entrer au conseil, et n'avoit pas osé, à cause du mépris public dont il se sentoit accablé, prendre sur lui d'engager ces débats. Le nom de Rohan au contraire étoit un égide, une planche pour parvenir à son but. C'est pour cela que, pendant long-tems, Rohan fut appelé *le Cardinal la Planche*. Il fut de l'académie françoise et de celle des sciences. Il mourut en 1749.

Le chancelier Séguier (1).

Air : *De Saucourt.*

Dedans la prairie,
Le vieux berger Pierrot,
Sur la chalémie,
Faisoit danser Margot ;
D'une mine sévère,
Lui disant : M'amour ;
En amour,
C'est bien peu faire,
l'on ne fait comme le grand Saucourt.

(1) Voyez, au sujet du chancelier Séguier, les notes qui le concernent dans le premier volume. Il suffit de se rappeler qu'il eut une sorte de priapisme jusqu'à quatre-vingts ans, et que les filles de Paris, qui venoient souvent le visiter, l'appeloient *Pierrot.* Nous placerons ici une anecdote singulière qui nous est échappée dans les premières notes relatives à ce grave chancelier. N'étant encore que président à mortier, il surprit un jour sa femme couchée avec le doyen de Notre-Dame. Les deux amans étoient endormis. Loin d'être ému de ce tableau, Séguier pose doucement son mortier à côté de sa femme, et s'en va sans

réveiller personne. Cette aventure fut l'origine de sa fortune. Le doyen, consulté par le cardinal de Richelieu sur le choix d'un garde des sceaux capable de se posséder, lui raconta l'anecdote, et Richelieu donna les sceaux à l'imperturbable président.

Mort du même.

Air : *Il a battu son petit frère.*

Les maquerelles sont en deuil
D'avoir perdu toute espérance;
Le chancelier est au cercueil
Le plus grand ribaud de la France :
Les putains en pleurent bien fort;
Tout est perdu, Pierrot est mort.

Mesdames, quittez votre deuil,
Et reprenez vos espérances;
Si Pierrot est dans le cercueil,
Carrouge et Saucourt (1) sont en France :
Chacun des deux, en ce métier,
Vaut bien du moins un chancelier.

(1) Carrouge et Saucourt, deux hommes en grande réputation sur le chapitre des femmes.

Tallard.

TALLARD.

AIR : *De l'Echelle du Temple.*

Le petit comte de Tallard (1),
Pour ne se pas mettre au hasard,
Manque au rendez-vous qu'on lui donne ;
Cette sagesse me surprend :
Car jamais sa maman mignonne
Ne s'avisa d'en faire autant.

(1) Camille d'Hostun, comte de Tallard, né le 14 février 1652, commanda sur le Rhin en 1702, fut fait maréchal de France, prit le Vieux-Brisach et Landau, et gagna la bataille de Spire, le 15 novembre 1703, sur une armée commandée par le prince de Hesse. Tous ces exploits furent effacés par la grande défaite qu'il essuya à Hochstet, par sa faute, en 1704. Il y fut fait prisonnier. On lui reprocha d'avoir dégarni son corps de bataille pour fortifier sa droite. La raison qu'il donna pour se justifier, c'est qu'on n'avoit jamais perdu de bataille par le centre d'une armée. *Il est vrai*, lui répondit-on ; *mais c'est qu'on ne s'étoit pas encore avisé de dégarnir le centre.* L'abbé de Saint-Pierre le peint comme un

bon courtisan, comme un esprit fin, et comme un homme très-ambitieux et très-inquiet.

LE MARÉCHAL D'UXELLES (1).

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

Censeur public du ministère,
En secret flatteur mercenaire,
Méprisant la guerre et la cour,
Ou par la Choin, ou par la table,
Prétend-il devenir un jour
Surintendant ou connétable ?

(1) Nous avons eu occasion de parler du maréchal d'Uxelles dans les volumes précédens. Il faisoit bassement sa cour à mademoiselle Choin, maîtresse du grand-dauphin, et lui envoyoit assidûment des têtes de lapins pour une chienne qu'elle aimoit. Dès que ce prince eut fermé les yeux, il cessa de la voir, et prétendit qu'il l'avoit peu connue.

NOELS DE LA COUR, en 1696.

AIR : *Les Bourgeois de Chartres.*

POUR bien chômer la fête
De ce jour solennel,
Ça ! que chacun s'apprête !
Amis, chantons Noël !
Chacun s'est empressé pour voir le Dieu fait homme !
A ma relation, don don,
Quiconque plus saura, la la,
Peut ajouter un tome.

Le grand Louis s'avance
Avec la Maintenon ;
Faisant la révérence,
Il s'adresse au poupon :
Avec la Montespan, ah ! que j'ai fait d'offense !
J'ai péché tout de bon, don don ;
Mais avec celle-là, la la,
J'en fais la pénitence.

Plus vieille qu'aucun mage,
La Scarron d'autrefois,
Grace à son mariage,
Prit le pas sur les rois ;
Le poupon qui la vit, avec son air magique,
Appela le démon, don don,
Et dit : Reportez-la, la la,
Au fond de l'Amérique (1).

En jupes et fontanges
Son altesse (2) arriva ;

Prévenu que les anges
Lui céderoient le pas,
Il avoit résolu de faire sa prière :
Mais dès qu'il vit l'ânon, don don,
Le poupon il quitta, la la,
Et tourna le derrière.

D'une mine béate,
Le dévot Beauvilliers (3),
Pour que son zèle éclate,
Arriva des premiers ;
Il ne se vante point du poste qu'il occupe :
Mais berçant le poupon, don don,
Il marmottoit tout bas, la la,
Le monarque est ma dupe.

Une troupe dévote
De Versaille arriva ;
En entrant dans la grotte,
Elle s'agenouilla :
Sans être remarqué, que sert-il d'être sage,
Dit-elle ? retournons, don don ;
A rester long-tems là, la la,
L'on perd son étalage.

Après l'on vit paroître
Les prudes de la cour (4) ;
Entre eux se fit connoître
La princesse d'Harcourt,
De Ludre et Montchevreuil faisoient le personnage,
Et même la Grammont, don don,
A l'enfant proposa, la la
De Marly le voyage.

Les cocus de la ville
Parurent en ces lieux ;
De Vienne et la Vieuville
Se distinguoient entre eux ;
On prétendoit nombrer la troupe pacifique :
Mais pour cela, dit-on, don don,
Aucun ne savoit là, la la,
Assez d'arithmétique.

Ces messieurs à panache,
Ne pouvant tous entrer,
L'élite se détache
Pour l'enfant haranguer ;
Richelieu, Polignac, Villars accompagnerent :
Francine (5) et Saint-Olon, don don,
S'étant avancés-là, la la,
Pour les autres parlèrent.

On attendoit réponse,
Quand, dans ce moment-là,
L'on vit entrer le nonce,
Venant de l'opéra ;
Il étendit sa main, et d'un air agréable,
La bénédiction, don don,
A l'enfant il donna, la la,
Et à toute l'étable.

On cria : Place ! place !
Voici la Pontchartrain !
Joseph, qui quelque grace
Vouloit de Caumartin,
La fit solliciter par l'enfant et la mère :
Mais elle, sans façon, don don,
Un présent demanda, la la,
Pour faire leur affaire,

En pompeux équipage,
Deux jeunes sœurs suivoient;
Pour leur faire passage,
Aucuns se reculoient;
Mais la foule aussi-tôt s'écrie avec suprise :
Ce sont les deux Loysons, don don,
Qui, du tems du papa, la la,
N'avoient pas de chemise.

Après on vit paroître
Le vieil abbé Testu (6);
Au poil couleur de traître,
D'esprit et nez pointu;
En allant haranguer, il fut pris de son tique;
Il fit peur au poupon, don don:
Joseph, qui s'en fâcha, la la,
Fit braire la bourique.

Seigneur, votre origine,
Dit Bouillon (7) au bambin,
Est-elle bien divine?
Le monde est fort malin;
Eussiez-vous, comme moi, fouillé tous les chapitres,
Et trompé Mabillon (8), don don,
On vous disputera, la la,
Votre nom et vos titres.

Aussi-tôt on annonce
Monsieur le grand-prieur (9),
Qui de monsieur le nonce
Se plaint avec aigreur;
Chaulieu trouve mauvais qu'en sa plainte on le nomme:
Quoi! pour votre Fanchon, don don,
Vous m'allez brouiller là, la la,
Avec la cour de Rome.

Le célèbre Racine
A la crêche arriva ;
D'une dévote mine,
Le poupon il pria ;
Seigneur, de ces pécheurs détourne ta colère;
Et sa dévotion, don don,
Tout le monde toucha, la la,
Hors l'enfant et la mère.

Sans prince ni princesse,
De Mesme est survenu ;
De peur que dans la presse
Il ne fût confondu,
Il dit au bon Joseph : Je suis monsieur de Mesme :
Puis, baisant le poupon, don don,
On dit qu'il le pria, la la,
A souper le Carême.

Avec un doux sourire,
Dangeau se présenta ;
Dans le dessein de lire,
Son livre il apporta ;
Mais voyant que l'enfant bâilloit à chaque ligne :
C'est ma relation, don don,
Seigneur, conservez-la, la la,
Le monde en est indigne.

De Chartre, à l'air sévère,
Survint en ce moment ;
D'une façon austère
Il harangua l'enfant :
Hélas ! je serois mort avec ma face blême,
Si, comme Maintenon, don don,
Je ne faisois pas gras, la la,
Vigiles et Carême.

L'abbé Servien (10) s'avance
D'un air tout gracieux,
Faisant la révérence,
Adoucissant ses yeux;
Joseph l'appercevant, cria : Vierge Marie!
Vite! ôtez le poupon, don don;
Je connois celui-là, la la,
Il en veut au Messie.

Auprès de la cabane,
De Rheims (11) se présenta;
Sur le bœuf et sur l'âne
Du souffle il l'emporta;
Si j'ai péché, Seigneur, dit-il, avec mes nièces,
J'ai mérité pardon, don don :
Pour ces incestes-là, la la,
J'ai fait bien des largesses.

Ayant perdu ses charmes,
Sans espoir de retour,
Les yeux baignés de larmes,
Conti dit à son tour :
Pardonnez-moi, Seigneur, ma faute fut légère,
Lorsque j'aimai Clermont, don don:
Et j'ai bien peur, hélas! la la,
Que ce soit la dernière.

De la rue des Tournelles (12)
La troupe s'assembla;
On conta des nouvelles,
De la crêche on parla;
Aussi-tôt la Ninon, de l'avis de Gourville,
Ecrivit au poupon, don don,
De se transporter-là, la la,
Et qu'on auroit Tréville (13).

Faisant la révérence,
Et tournant son bonnet,
Corbinelli (14) s'avance,
Et donne son paquet,
En disant au poupon: N'amène pas ta mère;
Car, jamais chez Ninon, don don,
D'autre Vierge n'entra, la la,
Que celle de Cythère.

Villars, fendant la presse,
Montre son Saint-Esprit;
Il faut que je paroisse,
Pour me plaindre au petit,
De l'affront que l'on fait à ma haute naissance;
A Condrieux, dit-on, don don,
Mon père écrivoit-là, la la,
Contrats de conséquence.

Dangeau vint à Marie
Son frère présenter,
Pour la chronologie
A l'enfant enseigner,
La carte, le blazon, l'ortographe, et l'Histoire:
Mais le petit poupon, don don,
N'avoit pas pour cela, la la,
Assez bonne mémoire.

De douce contenance,
Le prélat de Paris
Fit courte révérence;
Puis après se plaignit
De ce qu'étant cousin, au moins de l'ordonnance,
Les parens du poupon, don don,
S'en étoient venus-là, la la,
Sans prendre de dispense.

Revenant de La Mothe,
Monsieur de Ventadour
Vint sans quitter la botte,
Pour mieux faire sa cour;
Jésus, en le voyant, crut qu'il portoit la hotte (15),
Et dit : Quel mirmidon ! don don,
Quel cousin ai-je-là! la la :
Joseph, qu'on le rabotte.

En démarche espagnole,
Vint le duc de Grammont,
De sa vieille vérole
Demander guérison;
Joseph lui répondit : J'y trouve quelque obstacle;
Priez-en le poupon, don don :
Car pour guérir cela, la la,
Il vous faut un miracle.

Madame la duchesse,
De son air enjoué,
Et d'un ton de princesse,
Dit à ce nouveau né :
Bien qu'entre ces objets rien ne m'apprête à rire,
Cette pauvre maison, don don,
A peine échappera, la la,
Aux traits de ma satire.

Si le roi, notre père,
S'avisoit de mourir,
Dit du Maine à son frère,
Outré de déplaisir,
Charges, gouvernemens des plus beaux de la France,
Seigneur, nous en pleurons, don don;
Tout nous échappera, la la,
Sans votre providence.

On ne vit point paroître
Monseigneur de Cambrai (16);
Il disoit de son maître,
Et son ton étoit vrai :
De ne riên désirer Dieu nous a fait la grace;
S'il vient à nous, marchons, don don;
Restons, s'il ne vient pas, la la,
Tranquille en notre place.

Voilà donc votre ouvrage,
Monseigneur de Cambrai,
Qui porte à chaque page
Le faux avec le vrai !
L'amour sans intérêt, que ce livre demande,
Est-il bien de saison? don don:
En êtes-vous bien là? la la,
Le monde le demande.

Les compagnons d'Ignace
Croyoient qu'en ce saint lieu
Ils devoient avoir place,
Pour la gloire de Dieu:
Mais de vaillans pasteurs rembarrèrent ces pères,
Disant : Sans mission, don don,
Personne ne peut là, la la,
Traiter des saints Mystères.

Bouhours, jésuite habile,
Vint lui-même au berceau
Porter son évangile
D'un françois tout nouveau;
L'ouvrage méritoit sous son nom de paroître?
Car sans lui sauroit-on, don don,
Que le diable emporta, la la,
Jésus, notre bon maître (17)!

On voit briller à Rome
Le patelin Janson (18) ;
C'est pourtant un pauvre homme
De plus d'une façon :
Mais l'appui du Bontems a produit ce miracle ;
Avec un tel patron, don don,
Fût-on un sot, un fat, la la,
On seroit un oracle.

De la pourpre de Rome
Renouvelant l'espoir,
De Meaux (20) vint au bon homme
Etaler son savoir ;
J'ai de l'Apocalypse ouvert tout le mystère ;
J'ai fait de beaux sermons, don, don,
Sur l'enfant que voilà, la la ;
Je suis bien votre affaire.

La Chaise entre tout ivre
Des faveurs de la cour :
Mais ne pouvant plus vivre
Dans ce maigre séjour,
Il part pour Mont-Louis (21) en toute diligence ;
Trente-six gros flacons, don don,
Sans bruit, l'attendoient là, la la,
Du meilleur vin de France.

Le roi Jacques s'avance
Dans le sacré pourpris,
Faisant la révérence,
Et présensant son fils ;
Joseph dit : Qu'il est grand ! Et puis après s'écrie :
Il a fait ce poupon, don don,
Comme moi celui-là, la la,
A la Vierge Marie.

On vit entrer Chevreuse
Dedans ces pauvres lieux,
Altière et glorieuse
De ses nobles aïeux;
Mais voyant un enfant couché sur de la paille:
Fi! dit-elle, sortons, don don;
A la cour on dira, la la,
Que j'aime la canaille.

De marins l'affluence
Pontchartrain amena;
Après leur révérence,
Ce ministre harangua;
A son bredouillement chacun prêta l'oreille;
On ne vit que l'ânon, don don,
Qui dit: Ce borgne-là, là la,
Débite des merveilles.

Santeuil (22), à mine rogue,
Vint aussi se montrer,
Et d'une voix de dogue
Hymne voulut chanter;
Mais l'enfant, étonné de ses folles postures,
Crut voir en sa maison, don don,
Sous un petit rabbat, la la,
D'arlequin la figure.

(1) *Qu'on la reporte en Amérique.* Mademoiselle d'Aubigné, depuis Madame de Maintenon, fut menée par son père en Amérique à l'âge de 18 mois. Elle fut si malade dans le trajet, qu'on la crut morte, et qu'on pensa la jetter à la mer. Mme d'Aubi-

gné demanda qu'un dernier baiser lui fût du moins permis, porta la main sur le cœur de sa fille, et soutint qu'elle n'étoit pas morte. Madame de Maintenon, racontant ce trait à Marly, l'évêque de Metz, qui étoit présent, lui dit : *Madame, on ne revient pas de si loin pour peu de chose.*

(2) *En fontanges son altesse arriva.* Monsieur, frère du roi.

(3) Paul, duc de Beauvilliers, gentilhomme de la chambre du roi, gouverneur du duc de Bourgogne. Sa piété lui avoit donné auprès du roi et de madame de Maintenon tant de considération, qu'ils souffroient qu'il fût d'un avis opposé au leur. Il s'élevoit dans le conseil contre les maux de la guerre, et représentoit aux autres ministres la misère des peuples.

(4) Mademoiselle de Brancas, femme du prince d'Harcourt; mademoiselle de Sully, femme du duc de Guiche, après la mort duquel elle fut duchesse du Ludre : à son second mariage, elle voulut passer pour fille; elle fut, en 1696, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne.

(5) Francine, gendre de Lulli. Le roi lui avoit donné, en 1687, le privilège de l'opéra.

(6) *Le vieil abbé Testu.* Il étoit abbé de Saint-Denis-de-la-Chartre. C'étoit une espèce de bel-esprit-fort répandu à la cour. Madame de Sévigné en parle beaucoup dans ses lettres.

(7) Le cardinal de Bouillon, passoit pour avoir fabriqué des titres, afin de prouver qu'il descendoit des ducs d'Aquitaine.

(8) Mabillon, savant bénédictin, a prouvé que la plupart des titres conservés dans les monastères étoient apocriphes et supposés.

(9) Le grand-prieur de Vendôme, amoureux de la *Fanchon Moreau* de l'opéra. L'abbé de Chaulieu étoit son factotum.

(10) *De Chartre, à l'air sévère,* Paul Godet Desmarais, évêque de Chartres, fut directeur de madame de Maintenon : homme dur, et d'une dévotion outrée.

(11) L'abbé de Servien, neveu du duc de Sully. Quoiqu'il ne se fût jamais mêlé d'aucune affaire d'état, il fut mis à la Bastille. C'étoit un homme de plaisir. Voltaire lui a adressé une épître.

(12) Maurice Le Tellier, archevêque de Reims, oncle de Barbezieux, passoit

pour avoir aimé ses nièces plus qu'apostoliquement.

(13) *De la rue des Tournelles.* C'étoit dans cette rue que demeuroit Ninon de l'Enclos. Elle y tenoit des assemblées de gens de la cour et de beaux-esprits. Gourville étoit du nombre.

(14) Henri-Joseph de Peyre, comte de Tréville, étoit fils du comte de Troisville, que l'on prononçoit Tréville, capitaine des mousquetaires sous Louis XIII. Il fut élevé avec Louis XIV, servit avec honneur, devint colonel d'infanterie, et gouverneur du comté de Foix. La première Madame goûta son esprit, et l'admit dans sa confidence. Tréville fut si frappé de la mort subite de cette princesse, qu'il se retira du monde. Il vécut jusqu'en 1708, uniquement occupé de la prière et de l'étude. Il parloit avec tant de justesse et d'exactitude, qu'on disoit que ce proverbe, *il parle comme un livre*, sembloit avoir été fait pour lui. Tréville étoit en grande liaison avec Rancé, abbé de la Trappe; avec Boileau, Arnaud, Nicole, Sainte-Marthe, Sacy, qui trouvoient en lui un juge sévère et délicat.

(15) *Corbinelli s'avance.* Raphaël Corbinelli, mort à Paris en 1716, âgé de plus de cent ans; homme d'esprit, épicurien délicat, ami de madame de Sévigné, qui en parle beaucoup dans ses lettres. Il a laissé quelques ouvrages au-dessous du médiocre. On sut que, dans un de ces soupers libres qui se donnoient entre les princes et princesses, ennemis de madame de Maintenon, tous ceux de la cour qui n'étoient pas de ce parti avoient été chansonnés. On crut pouvoir apprendre par Corbinelli ce qui s'y étoit passé. D'Argenson, lieutenant de police, se transporta chez le goutteux épicurien, et lui demanda : *Où avez-vous soupé un tel jour? Il me semble que je ne m'en souviens pas*, répond en bâillant Corbinelli. — *Ne connoissez-vous pas tels et tels princes? — Je l'ai oublié. — N'avez-vous pas soupé avec eux? — Je ne m'en souviens pas du tout. — Il me semble qu'un homme comme vous devroit se souvenir de ces choses-là. — Oui, monsieur; mais devant un homme comme vous, je ne suis pas un homme comme moi.*

(16) *Jésus; en le voyant, crut qu'il por-*

toit la hotte. Le duc de Ventadour étoit bossu.

(17) François de Salignac de La Motte-Fénélon, auteur de *Télémaque*, *&c.* Il suffit de le nommer pour avoir une idée de son esprit et de ses vertus. Ce couplet et le suivant ont rapport aux dogmes du Quiétisme, dont il étoit zélé partisan.

(18) Les jésuites, pour décrier la traduction du Nouveau-Testament que leurs adversaires avoient publiée, et qui est connue sous le nom de *Testament de Mons*, s'avisèrent d'en faire faire une nouvelle par le P. Bouhours, où il affecta d'éviter les expressions dont les rédacteurs de Mons s'étoient servis ; et entre autres, il dit que *le diable emporta Jésus-Christ sur la montagne :* les traducteurs de Mons avoient dit simplement que *le diable transporta*.

(19) Toussaint de Forbin, connu sous le nom de cardinal de Janson, fut envoyé ambassadeur en Pologne. Il contribua beaucoup à faire nommer Sobieski roi. Envoyé à Rome sous Innocent XII et Clément XI, il traita avec tant d'intelligence les affaires qui lui furent confiées, qu'on lui donna, en 1706, la charge de grand-aumônier.

Ainsi, ce n'étoit pas *un si pauvre homme*, quoiqu'en dise ce couplet. Mort à Paris en 1713, à quatre-vingt-trois ans.

(20) Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux. Il étoit regardé comme un père de l'Eglise. C'étoit l'homme le plus éloquent de son siècle. Il eut la foiblesse de commenter l'Apocalypse.

(21) Mont-Louis étoit la maison de campagne du P. La Chaise.

(22) Jean-Baptiste Santeuil, né à Paris en 1630, auteur célèbre d'hymnes, et autres poësies latines, se fit victorin à l'âge de vingt ans. Il étoit fougueux, original, excellent convive, fécond en saillies. La compagnie la plus distinguée de son tems recherchoit sa société. Le duc de Bourbon, gouverneur de Bourgogne, le menoit ordinairement aux états de cette province. Santeuil y mourut, en 1697, à Dijon, à l'âge de soixante-six ans. On trouva plaisant de jeter dans son verre une forte dose de vin d'Espagne. A peine l'eut-il avalé, qu'il fut saisi d'une colique violente qui l'emporta après quatorze heures des douleurs les plus aiguës. « Santeuil avoit le visage large, les joues creuses, le men-

ton relevé, le nez épaté, les narines ouvertes, les yeux noirs et gros, le front grand, et la tête à demi-chauve.

ANECDOTES PARTICULIÈRES.

A Louis XIV.

Tu naquis d'une race auguste ;
Ton aïeul fut Henri-le-Grand ;
Ton père fut Louis-le-Juste :
Mais tu n'est qu'un Louis d'argent (1).

(1) En 1665, le roi trouva sur sa toilette un papier qui contenoit ces quatre vers. Il parut les trouver jolis, dit que l'auteur valoit mieux que mille flatteurs, et lui promit cinq cents louis d'or, s'il vouloit se faire connoître ; mais il trouva le lendemain les deux vers suivans au même endroit :

Tu ne le sauras pas, Louis :
Car j'étois seul quand je les fis.

Le Nain de Louis XIV (1).

Non, je ne me plains point de ce que la nature
M'a fait de petite structure;
C'est un bonheur pour moi, qui par-tout retentit;
Je n'aurois pas la gloire sans seconde
D'être au plus grand homme du monde,
Si je n'étois le plus petit.

Viguier.

(1) On parla beaucoup de ce nain vers 1686. Il avoit trente-cinq ans, avec une moustache d'un doigt, et n'avoit que quatorze pouces de hauteur. Il étoit de Bretagne, et avoit été envoyé à Louis XIV par Lavardin, lieutenant de roi de cette province.

Tabouret chez la Reine.

Triolet.

Dépêchez, monsieur Le Tellier,
A dame Aubry cette escabelle (1);
Elle est du sang de ce boucher:
Dépêchez, monsieur Le Tellier.
Elle est du sang de ce boucher,
Des Maillotins le plus fidèle.
Dépêchez, monsieur Le Tellier.
A dame Aubry cette escabelle.

(1) Il s'agit du brevet donné à Charles de la Trémoille de Noirmoutier, deuxième du nom, dont la femme étoit une Renée-Julie-Aubry, fille de Jean Aubry, conseil-seiller ordinaire, qu'on disoit descendre d'un boucher de ce nom, chef de ceux qui se battoient à coup de maillot pour Philippe-le-Bel. (*Note du manuscrit.*)

AIR : *De tous les Capucins du monde*.

QUOIQUE Philis en puisse dire,
Amour la tient sous son empire :
Il est son maître et son vainqueur.
Mais dieux ! voyez la fine mouche !
L'Amour est un dieu dans son cœur,
Et n'est qu'un faquin dans sa bouche.

DE LA MARQUISE DE R***,

Qui passoit pour n'avoir pas été cruelle au vieux chancelier Le Tellier.

AIR : *Du Confiteor.*

ADMIREZ le malheur des gens
Que le cocuage tourmente !
Un bon homme de soixante ans
A fait un cocu de quarante.
Cela fait voir évidemment
Qu'un mari vaut moins qu'un amant.

SUPPRESSION DES FILLES D'HONNEUR (1).

AIR : *Et zon, zon, zon.*

A la cour, quel malheur !
O dieux ! quelle infortune !
De six filles d'honneur,
Il n'en reste pas une.
Et zon, zon, zon,
Lisette, ma Lisette,
Et zon, zon, zon,
Lisette, ma Lison.

A la cour, quel malheur !
O dieux ! quelle misère !
Les six filles d'honneur
Se sont donc laissé faire
Et zon, zon, zon, &c.

(1) L'aventure infortunée d'une fille de la reine (il en est fait mention dans l'article suivant) donna lieu à un établissement nouveau en 1673. Les dangers attachés à l'état de fille, dans une cour galante et voluptueuse, déterminèrent à substituer aux douze filles d'honneur, qui embellissoient la cour de la reine, douze dames du palais ; et depuis, la maison des reines fut ainsi composée.

SONNET.

SUR L'AVORTON.

AVENTURE

D'une Fille d'Honneur de la Reine (1).

TOI qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être :

Toi que l'Amour fit par un crime,
Et que l'Honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'Amour,
De l'honneur funeste victime :

Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé;
Et du fond du néant, où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute est suivie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort ;
L'Amour, malgré l'Honneur, t'a fait donner la vie :
L'Honneur, malgré l'Amour, te fait donner la mort.

HAYNAULT.

(1) La fille d'honneur dont il est ici question étoit mademoiselle de Guerchy, maîtresse du duc de Vitry, et grosse de son fait : sa situation étoit d'autant plus em-

barrassante, qu'elle la mettoit hors d'état de suivre la reine dans un voyage dont elle devoit être ; elle eut recours à la Constantin, sage-femme célèbre, qui travaillant à la faire avorter, lui blessa la matrice, au point de lui ôter l'espérance d'en pouvoir jamais revenir. Sur quoi M. de Vitry, pénétré des maux qu'enduroit sa maîtresse, lui envoya un confesseur, qui n'eut pas plutôt donné l'absolution à la malade, que son amant, pour mettre fin à son supplice, lui cassa la tête, et se sauva en Bavière. Il saisit l'occasion de revenir en France lors du mariage de Monsieur avec la princesse de Bavière, pour le succès duquel il négocia si heureusement, que le roi lui accorda sa grace. La Constantin fut arrêtée et pendue. Le curé de Saint-Sulpice ayant refusé la sépulture à mademoiselle de Guerchy, on la porta à l'hôtel de Condé, où elle fut consumée dans de la chaux vive.

Réponse de l'Avorton.

Mère, qui veux cesser de l'être,
Qui défais ton ouvrage après l'avoir formé,
Et fais un sépulcre animé
De ce sein où je devois naître !

Toi qui, dans tes propres entrailles,
Attaques la nature, et par un coup fatal,
Fais précéder mon jour natal
Par celui de mes funérailles !

Laisse-moi le loisir de déplorer mon sort;
L'Honneur, pour se venger, a conspiré ma mort;
Dans ton sein, malgré lui, je m'ouvris le passage.

Cet Honneur offensé m'en punit en ce jour;
Il me rend maintenant outrage pour outrage,
Et lui que j'ai détruit, me détruit à son tour !

Air : *Réveillez-vous.*

A la cour où la plus habile
Ne sauroit fixer le bonheur,
La charge la plus difficile
Est celle de fille d'honneur.

De la Brinvilliers (1),

Célèbre empoisonneuse.

Air : *Quand l'empire est agréable.*

O vous, empoisonneurs à gages,
Homicides cabaretiers,
L'exemple de la Brinvilliers
Devroit vous rendre sages.

(1) Le marquis de Brinvilliers, gendre du lieutenant-civil d'Aubray, logeoit chez lui Sainte-Croix, capitaine de son régiment, d'une très-belle figure. Sa femme lui en fit craindre les conséquences. Le mari s'obstina à retenir ce jeune homme auprès de sa femme, jeune, belle et sensible. Ce qui devoit arriver arriva : ils s'aimèrent. Le lieutenant-civil, père de la marquise, fut assez sévère et assez imprudent pour solliciter une lettre de cachet, et pour faire envoyer le capitaine à la Bastille. Sainte-Croix fut mis malheureusement dans la chambre où étoit le chimiste Exili. Cet italien lui apprit à se venger; on en sait les suites, qui font frémir. La marquise n'attenta point à la vie de son mari, qui avoit eu de l'indul-

gence pour un amour dont lui-même étoit la cause ; mais la fureur de la vengeance la porta à empoisonner son père, ses deux frères, et sa sœur. Au milieu de tant de crimes, elle avoit de la religion ; elle alloit souvent à confesse ; et même lorsqu'on l'arrêta dans Liège, on trouva une confession générale écrite de sa main, qui servit, non pas de preuve contre elle, mais de présomption. Il est faux qu'elle eût essayé ses poisons dans les hôpitaux, comme le disoit le peuple, et comme il est écrit dans les *Causes célèbres* : mais il est vrai qu'elle eut, ainsi que Sainte-Croix, des liaisons secrètes avec des personnes accusées depuis des mêmes crimes. Elle fut brûlée en 1676, après avoir eu la tête tranchée. Depuis 1670 qu'Exili avoit commencé à faire des poisons, jusqu'en 1680, ce crime infecta Paris. Penautier, receveur-général du clergé, ami de cette femme, fut accusé, quelque tems après, d'avoir mis ses secrets en usage, et il lui en couta la moitié de son bien pour faire supprimer les accusations.

De Penautier (1).

Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Si Penautier, dans son affaire,
Ne rencontre que des amis,
C'est qu'il a bien su se défaire
De ce qu'il avoit d'ennemis.

Pour ne paroître point coupable
Il est prodigue de son bien ;
C'est qu'il est bien sûr que sa table
Ne lui coutera jamais rien.

Il demeure, malgré l'envie,
L'étoile de tous ses amis ;
La Brinvilliers n'est plus en vie,
Mais Bonzi lui garde un commis.

D'avoir dit tout ce que je pense,
Il me revient quelques remords :
Trop parler est une imprudence,
Quand le venin n'est pas dehors.

(1) Penautier, trésorier-général du clergé de France et des états de Languedoc, amant de madame de Brinvilliers, ayant été accusé d'avoir eu part à ses empoisonnemens, resta long-tems en prison : mais le cardinal de Bonzi, qui le protégeoit ouvertement, l'en fit sortir. Il étoit très-riche,

et avoit toujours une table splendide ; ce qui faisoit qu'il voloit plus effrontément le bien des ecclésiastiques.

Le cardinal de Bonzi disoit en riant, que tous ceux qui avoient des pensions sur ses bénéfices ne vivroient pas long-tems, et que *son étoile les tueroit.* L'abbé Fouquet, ayant rencontré cette éminence dans le fond de son carrosse avec Penautier, dit tout haut : *Je viens de rencontrer le cardinal de Bonzi avec son* ÉTOILE. . . . (*Lettres de Sévigné*, 24 *juillet* 1676.)

De la Voisin (1),

Autre célèbre empoisonneuse.

Épitaphe.

Je fus du genre-humain la mortelle ennemie ;
Par l'horreur de mes jours on vit régner la mort ;
Et mon crime, en tous lieux, portant son infamie,
Fit la guerre aux mortels, et termina mon sort.

Coypel, *le fils.*

(1) Quatre ans après, la Voisin fut accusée et convaincue d'avoir fabriqué des secrets d'Exili, ce même chimiste qui les avoit appris à la Brinvilliers. Ce trafic se faisoit sous prétexte d'amuser les

ames curieuses et foibles par des apparitions d'esprit. On établit une chambre ardente à l'arsenal en 1680. Les plus grands seigneurs y furent cités, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, et la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène. (Cette dernière fut très-soupçonnée, par la suite, d'avoir empoisonnél a reine d'Espagne). Le maréchal de Luxembourg fut aussi mêlé dans cette affaire. La Voisin fut brûlée à la Grève le 22 février.

Du maréchal de Luxembourg,

Compromis dans l'affaire de la Voisin.

Si Luxembourg (1) aux ennemis
Paroissoit aussi redoutable
Comme il l'est à tous ses amis,
Il seroit bientôt connétable.

(1) François-Henri de Montmorency-Boutteville, duc et pair, et maréchal de France, qui unissoit le grand nom de Montmorency à celui de la maison impériale de Luxembourg, déjà célèbre en Europe par des actions de grand capitaine, fut dénoncé à la chambre ardente. Un de ses gens d'affaires, nommé Bonard, voulant

recouvrer des papiers importans qui étoient perdus, s'adressa au prêtre Le Sage pour les lui faire retrouver. Le Sage commença par exiger de lui qu'il se confessât, et qu'il allât ensuite, pendant neuf jours, en trois différentes églises, où il réciteroit trois pseaumes.

Malgré la confession et les pseaumes, les papiers ne se trouvèrent point ; ils étoient entre les mains d'une fille nommée Dupin. Bonard, sous les yeux de Le Sage, fit, au nom du maréchal de Luxembourg, une espèce de conjuration, par laquelle la Dupin devoit devenir impuissante, en cas qu'elle ne lui rendît pas les papiers. La Dupin ne rendit rien, et n'en eut pas moins d'amans.

Bonard, désespéré, se fit donner un nouveau plein pouvoir par le maréchal ; et entre ce plein pouvoir et la signature, il se trouva deux lignes d'une écriture différente, par lesquelles le maréchal se donnoit au diable.

Le Sage, Bonard, la Voisin, la Vigoureux, et plus de quarante accusés ayant été enfermés à la Bastille, Le Sage déposa que le maréchal s'étoit adressé au diable et

et à lui pour faire mourir la Dupin, qui n'avoit pas voulu rendre les papiers : leurs complices ajoutoient qu'ils avoient assassiné la Dupin par son ordre ; qu'ils l'avoient coupée en quartiers, et jetée dans la rivière.

Ces accusations étoient aussi improbables qu'atroces. Le maréchal devoit comparoître devant la cour des pairs ; le parlement et les pairs devoient revendiquer le droit de le juger : ils ne le firent pas. L'accusé se rendit lui-même à la Bastille, démarche qui prouvoit son innocence sur cet assassinat prétendu.

Louvois, qui ne l'aimoit pas, le fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas et demi de long, où il tomba très-malade. On l'interrogea le second jour, et on le laissa ensuite cinq semaines entières sans continuer son procès ; injustice cruelle envers le plus simple particulier. Il voulut écrire à Louvois pour s'en plaindre ; on ne le lui permit pas. Il fut enfin interrogé. On lui demanda s'il n'avoit pas donné des bouteilles de vin empoisonnées, pour faire mourir le frère de la Dupin, et une fille qu'il entretenoit.

Il paroissoit absurde qu'un maréchal de France, qui avoit commandé des armées, eût voulu empoisonner un particulier et sa maîtresse, sans tirer aucun avantage d'un si grand crime.

Enfin, on lui confronta Le Sage, et un autre prêtre nommé d'Avaux, avec lesquels on l'accusoit d'avoir fait des sortilèges pour faire périr plus d'une personne.

Tout son malheur venoit d'avoir vu une fois Le Sage, et de lui avoir demandé des horoscopes.

Parmi les imputations horribles qui faisoient la base du procès, Le Sage dit que le maréchal, duc de Luxembourg, avoit fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son fils à la fille de Louvois. L'accusé répondit : *Quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, qui déclarèrent que pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il falloit faire ce mariage.*

Cette réponse étoit fière, et n'étoit pas d'un coupable. Le procès dura quatorze mois. Il n'y eut de jugement ni pour ni

contre lui. La Voisin, la Vigoureux, et son frère le prêtre, qui s'appeloit aussi Vigoureux, furent brûlés, avec Le Sage, à la Grêve. Le maréchal de Luxembourg alla quelques jours à la campagne, et revint ensuite à la cour faire les fonctions de capitaine des gardes, sans voir Louvois, et sans que le roi lui parlât de tout ce qui s'étoit passé.

SUR UNE FEMME

Renvoyée absoute de la chambre des poisons, mais convaincue de plusieurs galanteries.

AIR : *De Joconde.*

LE bon Robin avoit grand'peur
Qu'on mît sa femme en poudre;
Il s'est trouvé qu'un confesseur
A suffi pour l'absoudre.
Robin est content et cocu :
La chose est claire et nette;
S'il peut un jour être battu,
Son histoire est complette.

COULANGE.

Amours italiennes (1).

Air : *Du Confiteor.*

Messieurs, qui venez de la cour,
Dites-nous un peu des nouvelles ?
—Mesdames, on y fait l'amour
Aux messieurs, comme aux demoiselles ;
Louis en a tant de courroux,
Qu'on dit qu'il va les chasser tous.

(1) Au commencement de l'été de 1682, le roi exila plusieurs jeunes-gens des plus considérables de la cour, à cause de leurs débauches. « Quelques jeunes-gens de la cour, dit La Beaumelle (*Mém. de madame de Maintenon*) établirent une confrérie où des princes furent initiés. Le duc de Vermandois, fils naturel du roi, âgé de 15 ans, en étoit ; on les accusa d'avoir posé pour premier statut un serment de renoncer à toutes les femmes ». Le roi sut ces énormités, exila un prince, fit donner le fouet à un autre, et témoigna tant d'indignation, que personne n'osa parler pour les coupables. Il dit au duc de G*** : *Je le laisse à la cour ; je le méprise trop pour le punir.*

AIR :

CHANTONS tous en ce jour
La mode de la cour ;
On joue, on perd, on ne paye guère;
On veut de l'emploi sans guerre ;
Sur les femmes on fait des chansons,
Et l'amour aux garçons.

AIR : *De Joconde.*

TOUS les jeunes-gens de la cour
De leur corps font folie,
En renouvelant tour-à-tour
Les plaisirs d'Italie :
Autrefois cette passion
Eût mérité la braise ;
Mais ils ont trouvé pour patron
Le père de La Chaise (1).

(1) Le P. de La Chaise ne méritoit point ce reproche ; sa qualité de jésuite donna lieu à cette mauvaise plaisanterie.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

QUAND tu punis le sodomite,
Grand Dieu ! ta haine alla trop vîte,
Et ta colère t'aveugla ;
Le feu n'étoit pas nécessaire
Pour détruire ce peuple-là,
Tu n'avois qu'à le laisser faire.

SUPPRESSION

Des Filles d'Honneur de la Dauphine, en 1683 (1).

AIR : *Or dites-nous, Marie.*

O messager fidèle
Qui reviens de la cour,
Dis-nous ce qu'on appelle
Peccadilles d'Amour ?
—Ce sont des bagatelles,
Petits amusemens,
Dont les dames cruelles
Amusent leurs amans.

S'il est quelqu'aventure
Plaisante à réciter,
Dis la vérité pure
Sans y rien ajouter.

—Jamais je ne commente,
Et je m'en trouve bien;
Si cela vous contente,
Souffrez mon entretien.

Ces simples peccadilles
Dont tu viens de parler,
Sont-elles pour des filles
Des choses à celer ?
—Non, et c'est médisance,
Si l'on parle autrement;
L'on fait sur l'apparence
Un mauvais jugement.

Je me suis laissé dire
Que les filles d'honneur
Ont pris plaisir à lire
Certain pieux auteur.
—Arétin on l'appelle,
Selon le bruit commun;
La moindre bagatelle
Et cela c'est tout un.

Que dit la gouvernante
De ce plaisir nouveau?
En fût-elle contente?
Le trouva-t-elle beau ?
—L'ame d'horreur atteinte,
Prenant la chose mal,
Elle porta sa plainte
Jusques au tribunal.

Sur ce fait d'importance,
Et les témoins ouïs,

Dis-nous quelle sentence
A prononcé Louis ?
—Ce prince, bon et sage,
Grand en tout ce qu'il fait,
Condamne au mariage,
Pour punir le forfait.

Pour marier ces belles,
Trouve-t-on à la cour
Des époux dignes d'elles,
Introduits par l'Amour ?
—On en trouve à revendre,
Que le roi prend le soin
De doter et leur rendre
Le service au besoin.

(1) On supprima les filles d'honneur de la dauphine, parce que le dauphin les courtisoit trop.

AIR : *Des Fraises.*

LA femme à Jean Briçonnet
Couche avec son beau-frère;
Son mari jaloux a fait
Eclater par un soufflet
L'affaire, l'affaire, l'affaire.

SUR L'ACCOUCHEMENT

De madame DE CŒUVRES, *née mademoiselle* DE LIONNE.

AIR : *Du Confiteor.*

CE n'est pas au marquis Michaut (1)
L'enfant que Cœuvre a mis au monde,
Encor moins au comte de Sault (2) ;
Car on nous dit qu'elle est trop blonde.
A qui donc le donnerons-nous,
Ne pouvant être de l'époux ?

Seroit-ce à son frère l'abbé (3),
Au grand Plessis (4), au vieux Béthune (5) ?
Sur pas un, le sort n'est tombé ;
Car on dit qu'elle n'est pas brune.
A qui donc, &c.

Le clergé, ni le tiers-état,
Accompagné de la noblesse,
Ne l'eût point mise en cet état ;
Il faut bien que ce soit l'altesse (6).
A qui donc, &c.

(1) Le président de Tambonneau étoit nommé par dérision *le marquis Michaut*.

(2) Le comte de Sault, depuis duc d'Epernon.

(3) L'abbé de Lionne.

(4) Le comte du Plessis, père du duc de Choiseul.

(5) Le comte de Béthune.

(6) Le duc de Longueville.

ÉPITAPHE.

DE MM. DE BANQUEMARE,

Frères jumeaux, morts le même jour.

ARRÊTE un peu, passant; regarde ici la cendre
De deux frères jumeaux, également bien faits,
Et si semblables par leurs traits,
Qu'il étoit mal-aisé de ne s'y pas méprendre.

Mais ce qui paroissoit encor plus merveilleux,
Souvent ils ressentoient, en même tems, tous deux,
Par l'effet de la sympathie,
Mêmes passions, mêmes maux:
Et pour les rendre en tout égaux,
La Parque a mis enfin même terme à leur vie.

L'un d'eux mourut subitement;
L'autre, dans le même moment,
Sentit son cœur frappé d'une atteinte mortelle,
Et soudain eut un pareil sort.

Unis d'une amitié parfaite et fraternelle,
Tous deux furent exempts de la douleur cruelle
D'être séparés par la mort.

BARATON.

Aventure de La Noue,

Fameux Financier, mis au Pilori (1).

Peu de jours, des fermiers les familles fleurissent;
Rarement de leurs biens leurs familles jouissent,
Et par mille forfaits leurs trésors amassés,
Par eux-mêmes souvent sont bientôt dispersés.
Nous n'en savons que trop des histoires tragiques,
Et, sans aller fouiller dans les vieilles chroniques,
La Noue en fournit seul un exemple à nos yeux.
Ce misérable heureux, heureux, trois fois heureux,
Si comme en sa jeunesse, humble, sage, docile,
Il fût toujours resté laquais d'Armenonville,
Ou de laquais enfin menuisier devenu,
Dans ce métier honnête il se fût maintenu:
Mais oubliant bientôt et verlope et mandille,
L'équipage paroît, l'or en ses meubles brille.
On voit sur son buffet éclater le vermeil,
Et le plus riche duc n'en a point de pareil.
Non content qu'à Paris un palais magnifique
Attire du passant la maligne critique,
Pour rendre ses désirs pleinement satisfaits,
Il veut à la campagne un semblable palais.
Il en cherche par-tout, aucun ne peut lui plaire,
Quand un des Sanvions, chanté par La Bruyère,
Vint offrir au faquin une maison, dit-on,
Que Le clerc, si connu dans le catholicon,
Fit bâtir autrefois, lorsque la sainte ligue,
Et d'honneurs, et de biens si follement prodigue,

Fit, l'on ne sait comment, d'un petit procureur
De la triste Bastille un digne gouverneur.
Dès le marché conclu, le comte de Sagonne
Met son art en pratique, abat, élève, ordonne,
Et fait tant, par ses soins, qu'en six mois Taverny
Obscurcit Liancourt, Sceaux, Dampierre et Berny.
Son luxe, pour meubler la campagne et la ville,
Epuise de Guymont le magasin fragile.
Ce ne sont que miroirs, ce ne sont que trumeaux :
Ses cabinets sont pleins des plus rares tableaux
Qu'ait produits jusqu'ici la France et l'Italie ;
Aux ducs, aux grands seigneurs pardonnable folie !
Il a, pour contenter sa sotte vanité,
Appartement d'hiver, appartement d'été.
Son épouse, autrefois crasseuse cuisinière,
Veut des laquais mieux faits que n'en a Lesdiguière.
Pour ses moindres habits, Perichon et Galpin
N'ont rien d'assez pompeux, d'assez beau, d'assez fin.
Dans un superbe char, cette vile servante
Se fait traîner aux cours en dame nonchalante.
Sur elle, les rubis, brillans de toutes parts,
Du peuple toujours dupe attirent les regards,
Et des gens bien sensés la haîne et la colère.
Le faquin, oubliant sa première misère,
Pour se délicater invente des apprêts,
Et sa table est couverte et servie à grands frais.
Il y voit des flatteurs une troupe agréable,
Qu'il abreuve à longs traits d'un nectar délectable ;
Et le vin de Champagne, à flots précipités,
De son riche buffet coule de tous côtés.
Parmi les doux plaisirs, le luxe, et la mollesse,
Il sent naître en son cœur l'amour et la tendresse ;

De l'aimable Loyson éperduement épris,
Pour en pouvoir jouir, n'en fixe point le prix.
L'or aisément à bout pousse les plus cruelles.
Avant Danaé même, on a vu peu de belles
Tenir contre un métal si doux et si charmant.
Enfin pour faire court: à son nouvel amant,
La belle, dès long-tems, au métier aguerrie,
Résiste quelques jours, et fait la renchérie.
Mais pour vingt mille écus payés vîte comptant,
Elle le rend heureux, satisfait et content.
Sa table, en peu de tems, ses plaisirs, ses maîtresses
Auroient pu du Potose épuiser les richesses.
Mais ces vils partisans sont féconds en moyens
De refaire aisément leur fortune et leurs biens.
Du crédule public leur adresse se joue.
Un bruit sourd se répand à Paris que La Noue
Prend de l'argent de tous, et prend au denier six
Ce que l'hôtel Séguier ne prend qu'au denier dix:
Des avares leurtés la foule est à sa porte;
On y vient de tous lieux, on s'y presse, on s'y porte:
Et pour avoir l'honneur d'être son créancier,
Cet indigne voleur veut se faire prier.
Dans l'art de friponner, notre homme peu novice,
En prenant votre argent, dit qu'il vous rend service;
Qu'à tout autre qu'à vous il le refuseroit;
Et, peu de jours après, il fuit, il disparoît.
Tout Paris alarmé de la triste nouvelle
Ne sauroit croire encor sa fuite criminelle.
Mais il l'apprend enfin; le peuple frémissant
Implore de Thémis le secours languissant.
On le suit, il est pris; la justice, avec peine,
L'envoie au pilori, le condamne à la chaine.

Le croira qui voudra, que le public volé,
Par un si bel arrêt se trouve consolé.

(1) J. B. Lorieul de La Noue, valet d'un curé de village, puis laquais de M. Fleuriau, père de M. d'Armenonville, apprenti menuisier, commis des gabelles, enfin, gros partisan, fut condamné, par arrêt du parlement, du 3 avril 1705, à faire amende-honorable au parc civil du châtelet, à être exposé trois jours au pilori, avec un écriteau devant et derrière, portant ces mots : *Faussaire et banqueroutier frauduleux*, à servir ensuite neuf ans dans les galères, et à tenir prison jusqu'à ce que ses créanciers fussent payés. (*Manuscrits de Paulmy.*) L'aventure de La Noue, qui, dans le tems, fit beaucoup de bruit, est exactement décrite dans les vers qu'on vient de lire.

QUATRAIN

Affiché au Pilori le 2 mai.

De financiers jadis laquais,
Ainsi la fortune se joue !
Je vous montre aujourd'hui La Noue :
Vous verrez bientôt Bourvalais.

AIR : *De Joconde.*

LA Noue, déplorant son état,
Se plaint de sa sentence;
Il n'est que pour neuf ans forçat :
Est-ce une pénitence ?
Si ses amis, par tant de soins,
L'ont sauvé de l'échelle,
Une chaîne si belle au moins
Devoit être éternelle.

MARIAGE DU COMTE D'EVREUX,

Fils du duc de BOUILLON avec mademoiselle CROZAT.

AIR : *Du Confiteor.*

SI d'Evreux épouse Crozat (1),
Pourquoi marquer tant de surprise ?
Son oncle est un fort grand prélat (2),
Sa femme a le sien dans l'Eglise (3) :
L'un est doyen des cardinaux,
Et l'autre est doyen des bedeaux.

(1) Le père de mademoiselle Crozat avoit été commis de Penautier, trésorier du clergé.

(2) L'oncle du comte d'Evreux étoit le cardinal de Bouillon.

(3) Celui de mademoiselle Crozat, devenue comtesse d'Evreux, étoit un nommé Faitout, bedeau de Saint-Gervais, frère de madame Legendre, ci-devant revendeuse.

Le comte d'Evreux épousa mademoiselle Crozat à Saint-Germain le 3 avril 1707. (*Notes du manuscrit.*)

La Carpe favorite de Louis XIV (1).

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

A Marly, paroît un courrier
Que l'on devoit expédier ;
Mais l'huissier qui garde la porte,
Lui dit : Retirez-vous d'ici !
La carpe favorite est morte,
On ne voit personne aujourd'hui.

(1) Le roi avoit à Marly, dans un petit canal, des carpes choisies, et pour les couleurs, et pour les grandeurs : il y en avoit une que l'on nommoit *la carpe dorée*, que le roi aimoit. Elle mourut, et ce fut l'occasion de ce couplet satirique.

Procès

Procès du marquis de Gèvres (1), en 1712.

Air : *Du Confiteor.*

De Gèvres, malgré tes efforts,
Tu laisses ta femme pucelle;
De vigueur, dans un si beau corps,
On ne voit aucune étincelle ;
D'un tel époux qui ne rira?
Dis trois fois ton *meâ culpâ.*

Jeune, bien fait, et caressant,
Tu charmois un cercle de dames;
Badin, gracieux, complaisant,
Tu t'insinuois dans leurs ames :
Mais falloit-il en rester là?
Dis trois fois ton *meâ culpâ.*

L'opulente Mascarany
Espéroit tout de ta figure;
Elle te croyoit bien fourni
Des présens de dame nature ;
Par malheur, elle se trompa :
Dis trois fois ton *meâ culpâ.*

Crois-tu tromper impunément
Une dame fringante et jeune?
Avec un appétit si grand,
Faire observer un si long jeûne!
L'official en jugera :
Dis trois fois ton *meâ culpâ.*

Magistrats intègres, pieux,
Punissez l'auteu. d'un tel crime;
De votre ton sentencieux,
Délivrez la pauvre victime :
Et pour pénitence, il dira
Plus d'une fois *meâ culpâ.*

Son corps est bien configuré,
A rapporté la médecine;
S'il est languissant et glacé,
A quoi sert la montre et la mine?
S'il ne peut devenir papa,
Qu'il dise son *meâ culpâ.*

Il n'a que la velléité,
S'écria sa femme en colère;
Il rit de ma fidélité :
L'ai-je épousé pour ne rien faire?
Quoi! toujours il en restera
A dire son *meâ culpâ.*

Je l'ai payé : s'il est content,
Je ne vois pas de son ouvrage;
Qu'il me rende donc mon argent :
Je chercherai mon avantage;
J'aurai quelqu'un qui me fera
Tout autrement *meâ culpâ.*

Les juges s'étant assemblés
Pour juger à droit cette cause,
Tous d'une voix, ils ont jugé,
Et commandé sur toute chose
Que la belle le quittera,
S'il ne lui fait *meâ culpâ.*

(1) Le marquis de Gêvres avoit épousé mademoiselle Mascarany. Après son mariage, elle lui intenta procès, pour cause d'impuisance, et demanda à être démariée. Cette affaire dura jusqu'en 1714. Elle s'enfuit chez madame de Caumartin, sa mère, d'où elle écrivit qu'elle étoit raccommodée avec son mari. Elle resta dans son couvent. (*Notes du manuscrit.*)

SUR MLLE. TESTARD (1),

Que l'on disoit avoir un esprit folet.

AIR:

L'ESPRIT de la jeune Testard
Ne s'exerce que sur le tard;
Il s'évanouit
Sans faire du bruit,
Si-tôt que le jour brille,
Et l'on ne trouve plus d'esprit
Dans toute sa famille:
Lon la,
Dans toute sa famille,
Dans toute sa famille.

(1) Il est question de cette demoiselle Testard dans les Mémoires de madame de Staal. Cette dernière, qui étoit alors l'une

des femmes de la duchesse du Maine, s'avisa d'écrire à Fontenelle une lettre sur ce prétendu *esprit folet*; la lettre courut, et lui fit grand honneur parmi les beaux-esprits. Mademoiselle Testard épousa depuis M. de Burande.

VICTOIRE

Remportée par le maréchal DE VILLEROY, *sur les Bouchers de Lyon* (1).

AIR : *Du Confiteor.*

De par le prévôt des marchands,
Et quatre nouvelles bouriques !
Il est enjoint aux habitans
De faire fermer leurs boutiques,
Et d'allumer ce soir des feux,
Pour un succès des plus heureux.

Notre belliqueux maréchal,
Par-tout chéri de la victoire,
A battu le présidial :
Ce nouveau trait, pour son histoire,
Mettra pour toujours en oubli
Chiari, Crémone, et Ramilly.

Puisque c'est la première fois
Qu'il a remporté la victoire,
Unissons, unissons nos voix,
Pour chanter sa nouvelle gloire;

Chantons, après ce grand succès,
Qu'il est un héros en procès.

(1) Les bouchers avoient fait une émeute à l'occasion d'un impôt sur les bœufs et moutons. Le maréchal de Villeroy commanda la cavalerie qu'on employa pour appaiser cette sédition.

AFFAIRES ECCLÉSIASTIQUES.

De la Régale (1).

Air : *Tranquilles Cœurs.*

Prélats, abbés, séparez-vous
A bien soutenir la régale ;
Craignez peu le pape en courroux,
Suivez La Chaise et sa cabale :
Le jésuite, entre nous, a cent fois plus d'attraits
Que le sacré palais.

Prélats, abbés, préparez-vous,
Laissez en paix Rome et l'Eglise ;
Par-tout on se moque de vous,
Et la cour même vous méprise :
Ma foi ! l'on vous feroit, avant qu'il fut un an,
Souscrire l'Alcoran.

(1) Louis XIV, dont le règne fut si

agité, eut de grands démêlés avec la cour de Rome : le plus important et le plus délicat fut l'affaire de la régale. C'étoit un droit qu'avoient les rois de France de pourvoir à tous les bénéfices simples d'un diocèse pendant la vacance du siège, et d'économiser à leur gré les revenus de l'évêché. Cette prérogative leur étoit particulière. Mais chaque état avoit les siennes. Les rois de Portugal jouissoient du tiers du revenu des évêchés de leur royaume. L'empereur avoit le droit des premières prières; il avoit toujours conféré tous les premiers bénéfices qui vaquent. Les rois de Naples et de Sicile avoient encore de plus grands droits. Ceux de Rome étoient fondés sur l'usage, plutôt que sur des titres primitifs.

Les rois de la race de Mérovée conféroient, de leur seule autorité, les évêchés et toutes les prélatures. On voit qu'en 742, Carloman créa archevêque de Mayence ce même Boniface, qui depuis sacra Pepin, par reconnoissance. Puisque les rois conféroient les évêchés, il sembloit juste qu'ils conservassent le foible privilège de disposer du revenu, et de nommer à quelques bénéfices simples. Plusieurs évêques

de villes réunies à la couronne, sous la troisième race, ne voulurent pas reconnoître ce droit. Les papes se déclarèrent pour les évêques; et ces prétentions restèrent toujours enveloppées d'un nuage. Le parlement, en 1608, sous Henri IV, déclara que la régale avoit lieu dans tout le royaume : le clergé se plaignit, et ce prince évoqua l'affaire à son conseil, et se garda bien de la décider.

Les cardinaux de Richelieu et Mazarin firent rendre à cette occasion quelques arrêts du conseil, et tout resta indécis jusqu'en 1673; le roi n'osoit pas alors donner un seul bénéfice dans presque tous les diocèses situés au-delà de la Loire pendant la vacance d'un siège.

Enfin, en 1673, parut un édit, par lequel tous les évêchés du royaume étoient soumis à la régale. Deux prélats vertueux, Pavillon, évêque d'Aleth, et Caudet, évêque de Pamiers, refusèrent de se soumettre. Malgré les fortes raisons qu'on leur opposa, ils furent inflexibles, et excommunièrent les pourvus en régale. Le pape Innocent XI, Odescalchi, opiniâtre comme eux, prit ouvertement leur parti.

Le roi se contenta d'abord d'exiler les principaux officiers de ces évêques. Il montra plus de modération que deux hommes qui se piquoient de saintoté. On laissa mourir paisiblement Pavillon, dont on respectoit la grande vieillesse. L'évêque de Pamiers restoit seul, et n'étoit point ébranlé : il redoubla ses excommunications. Le roi saisit son temporel. Le pape et les jansénistes le dédommagèrent. Il gagna à être privé de ses revenus, et il mourut en 1680, convaincu qu'il avoit soutenu la cause de Dieu contre le roi.

Sa mort n'éteignit point la querelle : des chanoines, nommés par le roi, viennent prendre possession ; des religieux, qui se prétendoient chanoines et grands-vicaires, les font sortir de l'église, et les excommunient. Le métropolitain, Montpesat, archevêque de Toulouse, condamne les prétendus grands-vicaires. On en appelle à Rome, suivant l'usage. Le parlement donne des arrêts. Un moine, nommé Cerle, qui étoit l'un de ces grands-vicaires, casse et les sentences du métropolitain, et les arrêts du parlement. Ce tribunal le condamne, par contumace, à perdre la tête,

et à être traîné sur la claie. On l'exécute en effigie. Il insulte, du fond de sa retraite, à l'archevêque et au roi, et le pape le soutient. Ce pontife fait plus : il casse les ordonnances de l'archevêque de Toulouse ; il excommunie les nouveaux grands-vicaires que ce prélat a nommés, les pourvus en régale, et leurs fauteurs.

Le roi convoque une assemblée du clergé, composée de trente-cinq évêques, et d'autant de députés du second ordre. D'une voix unanime, elle se déclare pour le roi, et consent à l'extension du droit de régale à tout le royaume.

L'assemblée se justifia auprès du pape par une lettre, dans laquelle on trouve un passage qui seul devroit servir de règle éternelle dans toutes les disputes. *C'est qu'il vaut mieux sacrifier quelque chose de ses droits, que de troubler la paix.* Le pape fut inflexible : il cassa, par un bref, toutes les résolutions de l'assemblée, et manda aux évêques de se rétracter. Il y avoit là de quoi séparer à jamais l'Eglise de France de celle de Rome. On avoit parlé, sous le cardinal de Richelieu et sous Mazarin, de faire un patriarche. Le vœu de

tous les magistrats étoit qu'*on ne payât plus à Rome le tribut des annates*; que *les évêques de France ne s'appelassent plus évêques par la permission du saint-siège*. Si le roi l'avoit voulu, il n'avoit qu'à dire un mot; il étoit maître de l'assemblée du clergé, et il avoit pour lui la nation. Mais il y a d'anciennes bornes qu'on ne remue pas sans de violentes secousses. Il falloit de plus grands intérêts, de plus grandes passions, et plus d'effervescence dans les esprits pour rompre tout d'un coup avec Rome. On crut même faire un coup hardi, lorsqu'on publia les quatre fameuses décisions de la même assemblée du clergé, en 1682, dont voici la substance.

I. Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance ni directe, ni indirecte sur les choses temporelles.

II. L'Eglise gallicane approuve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel.

III. Les règles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'Eglise, doivent demeurer inébranlables.

IV. Les décisions du pape, en matières de foi, ne sont sûres qu'après que l'Eglise les a acceptées.

Ces quatre maximes, auxquelles les prétentions opiniâtres du pape donnèrent probablement lieu, furent d'abord soutenues avec enthousiasme : mais peu à peu elles devinrent problématiques ; et le cardinal de Fleury les fit depuis désavouer, en partie, par une assemblée du clergé.

Cependant Innocent XI s'aigrit plus que jamais : il refusa des bulles à tous les évêques et à tous les abbés commendataires que le roi nomma ; de sorte qu'à la mort de ce pape, en 1689, il y avoit vingt-deux diocèses en France dépourvus d'évêques. Ces prélats n'en touchoient pas moins leurs revenus : mais ils n'osoient se faire sacrer, ni faire les fonctions épiscopales. L'idée de créer un patriarche se renouvela. La querelle des franchises des ambassadeurs à Rome fit penser qu'enfin le tems étoit venu d'établir en France une Eglise *catholique-apostolique*, qui ne seroit point *romaine*. Mais jamais le roi ne voulut consentir à cette démarche, qui étoit plus aisée qu'elle ne paroissoit hardie.

Suite des démélés de Louis XIV.

Avec la Cour de Rome.

Air : *De Joconde.*

Pourquoi, chagrine sainteté,
Troubler notre monarque ?
Vous recevez de sa bonté
Tous les jours quelque marque.
Vous avez tort de tourmenter
Le vainqueur de la terre :
Car si le coq vient à chanter,
Il fera pleurer Pierre.

Coulange.

Réponse.

Fasse Louis ce qu'il voudra
Pour avoir la régale :
Jamais ce droit n'appartiendra
Qu'à la chambre papale ;
Le coq dût-il chanter demain,
L'on verra rire Pierre :
Quoi ! n'a-t-il pas les clefs en main
Du ciel et de la terre ?

QUERELLE DES FRANCHISES (1).

AIR :

La colère
Du saint-père
Ne finira-t-elle point ?
Et que veut-il davantage ?
On le défait du visage
De l'importun Lavardin (2).

(1) Pendant les démêlés sur la régale, survint une autre querelle : c'étoit celle des franchises. Les ambassadeurs de Rome étendoient le droit de franchise et d'asile affecté à leur maison jusqu'à une grande distance qu'on nomme *quartier*. Ces prétentions rendoient la moitié de Rome le réfuge de tous les crimes. La plupart des souverains y renoncèrent : mais Louis XIV, déjà mécontent du pape, répondit qu'il ne s'étoit jamais réglé sur l'exemple d'autrui, et que c'étoit à lui à servir d'exemple. Il envoya à Rome le marquis de Lavardin pour braver le pape. Lavardin entra à Rome malgré les défenses du pontife, escorté de quatre cents gardes de la marine, de quatre cents officiers volon-

taires, et de deux cents hommes de livrée tous armés. Il prit possession de son palais, de ses quartiers, et de l'église de Saint-Louis, autour desquels il fit poser des sentinelles, et faire la ronde comme dans une place de guerre. Tout ce que put Innocent XI, ce fut de se servir contre lui des armes usées de l'excommunication.

(2) Lavardin fut rappelé en 1689; et ce fut à cette occasion que l'on fit ce couplet.

EXALTATION D'ALEXANDRE VI (1).

PROMESSES DE BULLES.

AIR: *Des Fraises.*

POUR vouloir trop se presser,
Bien souvent on recule;
Cessez de nous tracasser:
C'est le moyen d'avancer
Les bulles, les bulles, les bulles.

Vous criez tous à la cour,
Tandis qu'on capitule:
L'ambassadeur est-il sourd?
Vous verrez au premier jour
Des bulles, des bulles, des bulles.

Eh bien ! faisons-nous si mal,
Messieurs les incrédules?
Vous aurez un cardinal,
Et la charge d'un cheval
De bulles, de bulles, de bulles.

Sur l'heureux choix d'Ottobon,
N'ayez plus de scrupules;
Sous ce pape sage et bon,
Va renaître la saison
Des bulles, des bulles, des bulles.

Prélats, nous serions ravis
De ménager vos Jules;
Mais les cardinaux ont pris
Un dégoût pour les *gratis*
Des bulles, des bulles, des bulles.

Coulanges.

(1) Innocent XI, qui avoit refusé des bulles à tous les nouveaux évêques de France, mourut le 17 août 1689. Le cardinal Ottoboni lui succéda le 6 octobre, et prit le nom d'Alexandre VIII.

Ces couplets faits par Coulanges, qui accompagnoit le duc de Chaulnes, ambassadeur du roi à Rome, déplurent au nouveau pape, qui, n'entendant pas raillerie, lui défendit de composer dorénavant des chansons sur les affaires de l'Eglise.

CONCORDAT (1).

AIR : *De Joconde.*

LE saint père et Louis-le-Grand
Ne sont plus en querelle ;
Pour appaiser leur différend
Il falloit une belle.
Montespan fait le concordat,
Sans que le roi recule :
Le pape, qui n'est pas ingrat,
Donne au fils une bulle.

RÉPONSE DU ROI.

EN cela, j'imite Abraham :
Quoiqu'il fût un bon père,
Il sacrifia son enfant,
De peur de vous déplaire :
De moi, Seigneur, n'attendez pas
Un moindre sacrifice ;
Parlez, n'arrêtez pas mon bras,
Et j'en ferai l'office.

(1) Une des conditions secrètes du concordat sur la régale fut que le pape accorderoit des bulles pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés au comte de Vexin, fils naturel du roi et de madame de Montespan.

AFFAIRES DU QUIÉTISME.

MADAME GUYON (1).

AIR : *D'un Opéra.*

L'AMOUR pur et parfait va plus loin qu'on ne pense ;
On ne sait pas, lorsqu'il commence,
Tout ce qu'il doit coûter un jour :
Mon cœur n'auroit connu Vincennes, ni souffrance ;
S'il n'eût connu le pur amour.

(1) Jeanne Bouvières de la Motte-Guyon, devenue veuve à vingt-cinq ans, ne manquoit ni de beauté, ni de fortune, ni d'esprit. L'imagination enflammée par un barnabite du pays d'Annecy, son directeur, elle s'entêta de ce qu'elle nomma la *spiritualité*, la doctrine du *pur amour*. Ce nouveau système lui échauffa le cerveau au point qu'elle se qualifioit de *femme enceinte de l'Apocalypse*. Elle prophétisa que *tout l'enfer se banderoit contre elle*.... Elle dit que *Dieu l'avoit choisie pour détruire la raison humaine, et rétablir la sagesse divine*. Elle se crut parvenue à un tel

point de perfection, qu'elle ne pouvoit plus prier les saints, ni même la Sainte-Vierge. *La raison de cette impuissance*, disoit-elle, *c'est que ce n'est pas à l'épouse, mais aux domestiques de prier les autres de prier pour eux*. Cette mystique dévote a laissé différens écrits, en prose et en vers. On y remarque du feu, de l'imagination, mais encore plus d'extravagance. Voltaire a dit : *Madame Guyon faisoit des vers comme Cotin, et de la prose comme Polichinelle*. Après avoir passé quelque tems à Annecy à prêcher en particulier et en public sa doctrine nouvelle, elle parcourut le pays de Gex, le Dauphiné, et le Piémont, où elle fit des prosélytes. Ce fut dans le cours de cette espèce de mission, qu'elle composa deux ouvrages, l'un appelé *Moyen court*, et l'autre *Torrens*; curieux par un galimathias singulier. Le jeûne qu'elle pratiquoit altéra sa raison; elle fut enfermée dans un couvent en 1687. Elle en sortit bientôt après, par la protection puissante de madame de Maintenon, qui imposa silence à de Harlay, archevêque de Paris.

Madame Guyon fut attirée à Versailles par

ses amies ; elle s'introduisit à Saint-Cyr, et assista à des conférences dévotes, instituées et dirigées par l'abbé de Fénélon, qui n'étoit encore que précepteur des enfans de France. Là commencent ses liaisons avec la visionnaire. Son imagination s'échauffoit par la candeur et par la vertu, comme les autres s'enflamment par leurs passions. Sa passion étoit d'aimer Dieu pour lui-même. Il ne vit dans Mme. Guyon qu'une ame pure, éprise du même goût que lui, et s'y attacha sans scrupule et sans réserve.

Il étoit étrange qu'il fût séduit par une femme à révélation, à extases, à miracles, *qui*, disoit-elle, *étouffoit de la grace intérieure, qu'il falloit délacer, lorsqu'elle étoit suffoquée par une abondance de grace qu'elle communiquoit à ceux qui étoient auprès d'elle en silence*.

De tous ses disciples, Fénélon est celui qu'elle aima d'une prédilection particulière. Avec quelle complaisance et quelle effusion de cœur elle raconte ce qui se passa en elle les premiers jours qu'elle le vit ! Après avoir peint la situation de son

ame, elle s'écrie : *O mon fils! mon cœur est collé au cœur de Jonathas; je mourrois, s'il y avoit le moindre entre-deux entre toi et moi, entre nous et Dieu. O mon fils!*

Madame Guyon prêchoit quelquefois dans les assemblées secrètes, présidées par Fénelon. Elle exigeoit de ses auditeurs qu'ils lui rendissent compte de leurs plus intimes pensées. La duchesse de Guiche ayant un jour éclaté de rire à l'endroit le plus pathétique, madame Guyon exigea qu'elle prononçât tout haut le sujet de sa distraction. Après s'être un peu défendue : *Eh bien!* dit la duchesse, *je pensois que vous étiez folle, et que nous ne l'étions guère moins.*

Cependant à mesure que sa doctrine gagnoit, le déchaînement de ses ennemis croissoit davantage. Ses écrits, lus avec avidité à Saint-Cyr, avoient illuminé toutes les têtes. Les devoirs les plus essentiels étoient négligés pour entrer en inspiration, et avoir des extases. Cette maison fut alors défendue à madame Guyon, qui se retira dans la ville de Meaux.

Par le conseil de Fénélon, elle remit

ses papiers entre les mains de Bossuet ; qui, avec l'agrément du roi, s'associa, pour les examiner, l'évêque de Châlons, qui fut depuis le cardinal de Noailles, et l'abbé Tronson, supérieur de Saint-Sulpice. On s'assembla secrètement au village d'Issy, près Paris. L'évêque de Meaux ne fut pas favorable à Madame Guyon, qui souscrivit à tout ce qu'il voulut, et promit de ne plus dogmatiser.

Quoique les écrits de madame Guyon ne continssent aucune hérésie, les commissaires ne laissèrent pas que d'en hâter la condamnation, qui fut prononcée authentiquement.

Bossuet, devenu jaloux de la réputation et du crédit de Fénélon, exigea, pour bien des raisons, qu'il condamnât Mme. Guyon avec lui, et souscrivît à ses instructions pastorales. Fénélon ne voulut lui sacrifier ni son sentiment, ni son amie. Bossuet se vengea de cette résistance sur madame Guyon, contre laquelle il obtint une lettre de cachet pour Vincennes, où elle fut enfermée la même année (1695) que Fénélon fut élevé à l'archevêché de Cambray.

Cet acte de despotisme n'éteignit point la haîne de l'évêque de Meaux contre son disciple. Fénélon, immédiatement après ce procès, publia son livre intitulé : *L'Explication des Maximes des Saints*. C'est alors que Bossuet éclata d'une manière plus violente.

La cabale, dont il étoit le chef, dénonça au roi ce nouvel ouvrage comme dangereux. Le roi en parla à Bossuet, qui, se jetant aux genoux de son prince, lui demanda pardon de ne l'avoir pas averti plutôt de la fatale hérésie de l'archevêque de Cambray.

Le père de la Chaise fut consulté par Louis XIV et madame de Maintenon : le confesseur répondit que le livre des *Maximes* étoit fort bon ; que tous les jésuites en étoient édifiés, et qu'il n'y avoit que les jansénistes qui le désapprouvoient.

Cependant le livre faisoit les délices de toutes les femmes, qui l'avoient appelé déjà *la Bible de la petite Eglise*. Bossuet, d'après sa promesse, écrivit contre Fénélon, et dans un style peu décent ; ce dernier répondit d'une manière vive et pressante. Madame de Maintenon proposa

des conférences ; le cardinal de Noailles les désiroit extrêmement ; Fénélon y consentoit, pourvu que Bossuet en fût exclu. N'ayant pu se concilier, tous deux envoyèrent leurs ouvrages au pape Innocent XII, et s'en remirent à sa décision. L'archevêque de Cambray avoit pour lui les jésuites, le duc de Beauvilliers, le duc de Chevreuse, et le cardinal de Bouillon, depuis peu ambassadeur de France à Rome. L'évêque de Meaux avoit son grand nom et l'adhésion des principaux prélats de France : il porta au roi les signatures de plusieurs évêques et d'un grand nombre de docteurs, qui tous s'élevèrent contre le livre des *Maximes des Saints*.

Fénélon protesta de sa soumission, et Bossuet de sa fermeté. Madame de Maintenon céda aux intrigues et aux déclamations de ce dernier, et abandonna tout-à-fait l'archevêque de Cambray, qu'elle avoit jusqu'alors soutenu de son crédit. Quoi qu'il en soit, le prélat persécuté eut une conversation avec le roi, qui voulut aussi causer politique. Le prince le jugea, et dit qu'*il avoit entretenu le plus bel-esprit et l'esprit plus chimérique de son royaume*;

Harcelé, par les ennemis de Fénélon, il ordonna au cardinal de Bouillon, par ses lettres du mois d'août, de poursuivre la condamnation d'un homme qu'on disoit hérétique, et il écrivit, de sa propre main, au pape Innocent XII, pour le presser de décider.

La congrégation du saint-office nomma, pour instruire le procès, un dominicain, un jésuite, un bénédictin, deux cordeliers, un feuillant, et un augustin. C'est ce qu'on appelle à Rome *les consulteurs.*

Ces juges examinèrent pendant trente-sept conférences, trente-sept propositions, les décidèrent erronées, à la pluralité des voix; et le pape, à la tête d'une congrégation de cardinaux, les condamna par un bref qui fut publié et affiché dans Rome le 13 mars 1699.

L'évêque de Meaux triompha; mais l'archevêque de Cambray tira un plus beau triomphe de sa défaite : il se soumit sans restriction et sans réserve; il monta lui-même en chaire, à Cambray, pour condamner son propre livre, et il empêcha ses amis de le défendre.

Pater noster des Quiétistes.

Air : *Du Confiteor.*

Chrétiens, privés d'un pur amour,
Et pleins d'un esprit mercenaire,
Charmés du céleste séjour,
Vous y cherchez tous votre père :
Mais pour nous il est en tous lieux,
Dans les enfers et dans les cieux.

Je ne demande aucunement
Que votre nom l'on sanctifie ;
Si vous voulez absolument,
Seigneur, que l'on le glorifie,
On glorifiera ce saint nom,
Soit que je le demande ou non.

Votre royaume a des appas
Pour des ames intéressées :
Les nôtres, d'un motif si bas,
Se sont enfin débarrassées.
S'il vient, il nous fera plaisir :
Mais Dieu nous garde du désir !

Afin qu'en terre, comme aux cieux,
Votre volonté s'effectue,
Vainement nous faisons des vœux...
Cette demande est superflue ;
Qu'elle vienne infailliblement
Résignons-nous-y saintement.

Dieu ! votre pain quotidien
Ne peut être que votre grace ;
Donnez-la-moi, je le veux bien :
Ne la donnez pas, je m'en passe.
Que je l'aye, ou ne l'aye pas,
Je suis content dans les deux cas.

Si vous pardonnez mon péché,
Comme je pardonne à mon frère,
Tant mieux ! je n'en suis point fâché ;
Mais si, pour moi, plein de colère,
Vous me réprouvez à jamais,
Vous le voulez, je m'y soumets.

Seigneur, si votre volonté
Me met à de grandes épreuves,
Par l'esprit si je suis tenté,
Mon cœur, pour vous donner des preuves
De son humble soumission,
Consent à la tentation.

Délivrez du mal temporel,
Et du vice, et de l'enfer même,
Le chrétien encor tout charnel,
Qui pour votre bonté vous aime ;
Pour nous, soumis à votre arrêt,
Nous vous aimons sans intérêt.

SUR LE LIVRE

De l'explication des MAXIMES DES SAINTS, *par* FÉNELON.

DANS son système en vain, ce grand prélat s'obstine ;
Il le verra toujours contredit, renversé ;
 Un siècle où l'intérêt domine
 Ne sauroit goûter la doctrine
 De l'*amour désintéressé*.

GACON.

AIR : *Des Mais.*

SI Fénélon s'est mis dans la chimère,
Monsieur de Meaux ne s'en éloigne guère.
 Paix !
 Rome a décidé l'affaire
 Qu'il n'entendit jamais.

AFFAIRES DU JANSÉNISME (1).

DU FORMULAIRE.

AIR : *Du Chapeau de paille.*

ILS sont perdus les pauvres jansénistes !
On n'en parlera plus ;
Nous triomphons, nous autres molinistes,
Nous les avons vaincus.
Sans alléguer ni pères ni conciles,
Nous sommes habiles,
Nous,
Nous sommes habiles.

Plus goguenard, avec sa robe noire,
Que ne fut Rabelais,
Le père Annat (2), bouffi de vaine gloire,
Crioit en plein palais :
Ils signeront, parbleu ! *le formulaire ;*
J'en fais mon affaire,
Moi,
J'en fais mon affaire.

Le grand Ferrier, arrivé de Toulouse
Pour tromper un prélat,
Voyant l'effet de sa subite ruse,
Chantoit avec éclat :
Je suis venu, j'ai vu, j'ai mis en fuite,
Je suis un jésuite,
Moi,
Je suis un jésuite.

(1) Les querelles du Jansénisme troublèrent le commencement et la fin du règne de Louis XIV. Vers 1640, Jansénius, évêque d'Ypres, inséra dans un gros livre de sa composition sur Saint-Augustin, quelques propositions relatives à la grace et à la prédestination, qui avoient déjà été condamnées par Sixte-Quint le siècle précédent. Baïus les avoit alors soutenues : Jansénius les renouvela ; mais son ouvrage ne fut imprimé qu'après sa mort : de sorte qu'il devint chef de secte, sans s'en jamais douter. Les jésuites demandèrent, à Rome, la condamnation de Jansénius, et l'obtinrent. D'un autre côté, la Sorbonne, à la pluralité des voix, condamna cinq propositions, extraites de son livre très-fidellement quant au sens, mais non quant aux propres paroles. Soixante docteurs appelèrent au parlement, comme d'abus. Le plus grand nombre des évêques exigea des prêtres et des religieuses la signature d'un *formulaire*, dans lequel on affirmoit que les cinq propositions étoient dans Jansénius. Tout ce qui tenoit au parti nioit qu'elles y fussent. Il y avoit alors auprès du monastère de Port-Royal-des-Champs

une maison où s'étoient retirés plusieurs savans vertueux, mais entêtés. Les chefs étoient les Arnaud, les Pascal, les Nicole, les Sacy. Ils étoient les directeurs des filles de Port-Royal, qui refusèrent nettement de signer le *formulaire*. Pascal fit plus : il rendit ridicules les plus grands ennemis de Port-Royal dans ses immortelles *Lettres provinciales*. Clément IX pacifia tout pour quelque tems. Il engagea les principaux évêques refusans à signer *sincèrement* le formulaire, au lieu de le signer *purement* et *simplement*. Ainsi, un mot substitué à un autre opéra cette paix qu'on appela *la paix de Clément IX*, et même *la paix de l'Eglise*.

(2) Le P. Annat, confesseur du roi, eut pour successeur le P. Ferrier, en 1670. Ce dernier se fit donner la feuille des bénéfices, qu'auparavant le premier valet-de-chambre présentoit au roi. Il se crut secrétaire d'état, et c'est lui qui a gâté tous ses successeurs. Il mourut en 1675, sans avoir confessé une fois le prince, dont il avoit été sept ans le confesseur. Il disoit à un de ses amis : *J'aimerois mieux au roi cent La Vallière qu'une Montespan.*

Sur la Direction d'Intention,

Principe attribué aux jésuites dans les Lettres provinciales *de Pascal.*

Air : *Réveillez-vous, belle endormie.*

Quittez, quittez le Jansénisme;
Forcez votre inclination,
Pour apprendre du Molinisme
A diriger l'intention.

Le péché n'est plus qu'une fable;
Escobar en est caution,
Et l'on prend pour dupe le diable,
En dirigeant l'intention.

Philis, si l'amour vous enflâme,
Contentez votre passion,
Et ne craignez rien pour votre ame,
En dirigeant l'intention.

Un point nullement ne s'accorde
Dans cette savante leçon;
C'est qu'on n'évite point la corde,
En dirigeant l'intention.

TELLIER (1), *Confesseur du Roi.*

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

LE TELLIER, ce ſubtil casuiste,
De son devancier suit la piste,
Et ne s'en écarte sur rien;
Il permet qu'on soit calviniste,
Anabatiste, luthérien,
Mais point de grace au janséniste !

(1) Michel Tellier, jésuite, né en basse-Normandie, étoit fils d'un procureur de Vire. Ce fut lui qui succéda au P. La Chaise en qualité de confesseur de Louis XIV. Lorsqu'il fut question du choix, les jésuites présentèrent trois des leurs, qui parurent en même tems devant le roi. Deux tinrent la meilleure contenance qu'ils purent pour attirer sur eux l'attention du monarque. Le P. Tellier se tint derrière, les yeux baissés, portant son grand chapeau sur ses deux mains jointes, et ne disant mot. Ce faux air de modestie réussit, et le P. Tellier fut choisi. Le P. La Chaise avoit fait une liste, sur laquelle il avoit voulu le mettre le dernier, mais où il avoit été placé le premier par l'adresse de celui

celui qui conduisoit sa main. Lorsque Tellier fut présenté à la cour, le roi lui ayant demandé, sur la ressemblance de nom, s'il étoit parent de Tellier de Louvois. *Moi, sire!* répondit le confesseur en se prosternant, *je ne suis que le fils d'un paysan, qui n'a ni parens ni amis*. Fagon, premier médecin, attentif au discours, au maintien, aux courbettes du jésuite : *Quel sacre*, dit-il en se retournant vers Blouin !

On sait quel rôle il joua dans les affaires de l'Eglise, et comment il fit fabriquer la fameuse bulle *Unigenitus*, pour perdre le cardinal de Noailles, son ennemi personnel. Celui - ci l'accusa de vendre les bénéfices. Le confesseur répondit au roi : *Je consens d'être brûlé vif, si l'accusation est prouvée; mais le cardinal le sera, si elle ne l'est point.*

Sa haîne contre ce prélat le portoit chaque jour à de nouveaux excès. Il persuada à Louis XIV de tenir un lit de justice, pour faire enregistrer la bulle, à laquelle le cardinal étoit opposant. Le roi, pour s'en dispenser, voulut, avant tout, une conférence avec le chancelier et les

premiers magistrats du parlement ; il en éprouva de la résistance. Le confesseur, toujours pressant, dit au roi qu'il ne restoit d'autre moyen qu'un lit de justice, pour réduire un parlement rebelle, et un *prélat hérétique ;* qu'il falloit faire enlever le cardinal de Noailles, le conduire à Pierre-Encise, et de là à Rome, où il seroit dégradé en plein consistoire. Le projet fut au moment de s'exécuter. Mais Noailles fut sauvé par l'indiscrétion du cardinal de Rohan, qui confia le secret à mademoiselle Chausseraie. Ce fut elle qui dérangea tout, sans que le confesseur lui-même s'en doutât. Elle se procura un tête-à-tête avec le roi, dont elle changea la résolution. On peut voir dans les Mémoires de Duclos, premier vol. p. 138, l'artifice dont cette demoiselle se servit pour sauver le cardinal.

On dit que le P. Tellier avoit résolu de faire soutenir par le roi, dans toute la France, l'*infaillibilité* du pape, mais qu'il en fut détourné par le cardinal Polignac.

Il s'étoit formé, lors de sa nomination à la place de confesseur, un conseil digne

de lui. Les PP. Doucin, Lallemand, et Daniel, tous trois normands comme lui, en furent les chefs : ce qui, dans la suite, fit appeler sa cabale, *le parti des normands*.

Aussi-tôt après la proclamation du régent, on s'empara du P. Tellier, et on le conduisit à la Flèche, où, dit Duclos, dans ses Mémoires, « il rendit son ame atroce. Après avoir été le fléau des gens vertueux, l'horreur du public, la terreur de sa compagnie, méprisé de ses confrères, il succomba à la rage de ne pouvoir plus faire de mal ». Sa mort arriva en 1719.

Il étoit encore redouté, même après sa retraite; car on lui défendit, de la part du roi, d'écrire ou de recevoir aucune lettre que par la voie de l'intendance, où elle seroit vue. L'intendant devoit encore laisser ou changer à son gré le frère servant, et les autres valets de Tellier, payés par le roi, et répondre enfin de toute sa conduite.

Cet implacable jésuite avoit attribué à Boileau des vers détestables contre la société. Plus fougueux controversiste que bon écrivain, prévenu d'ailleurs contre Des-

préaux, dout les liaisons avec Port-Royal lui déplaisoient, Tellier s'affermissoit, par cette prévention, dans une erreur dont il ne se soucioit pas de sortir; il paroissoit déterminé à perdre le poëte dans l'esprit du monarque, qui, devenu vieux et dévot, n'auroit pas hésité à sacrifier son panégyriste à son confesseur, et son amour-propre à ses scrupules. L'abbé d'Olivet se rendit médiateur, entreprit de justifier son ami, et fut assez heureux pour y réussir, et appaisa tout. Le fidèle ami de Despréaux, et son respectueux commentateur, l'avocat lyonnois Brossette, nous ont conservé quelques pièces curieuses de cette négociation. On y voit le fiel et l'insolence du confesseur jésuite, la sage modération du médiateur, et la violence que le poëte se fait, en frémissant, pour contenir la bile dont il est plein contre son odieux adversaire, sans pouvoir, malgré ses efforts, empêcher qu'elle ne lui échappe.

Lorsque l'on vint dire à Fontenelle que le P. Tellier avoit succédé au P. La Chaise, il dit: *Les jésuites ont péché.*

DESTRUCTION DE PORT-ROYAL-DES-CHAMPS (1).

AIR : *Du Prévôt des Marchands.*

DÉPLORONS tous le sort fatal
De nos vierges de Port-Royal ;
Sans autre forme de justice,
Cette sainte maison de Dieu,
Sous le grand chef de la police,
A sauté comme un mauvais lieu.

Quand d'Argenson, à Port-Royal,
Montra son minois infernal,
Chaque none se mit à dire :
C'est le vicaire de Satan,
Qui, frais sorti du noir empire,
Prend ce saint lieu pour un boucan.

(1) Sur le refus des filles de Port-Royal d'avouer que les cinq propositions étoient dans Jansénius, ou en d'autres termes de signer le *formulaire*, on prit un parti violent à leur égard. Le roi demanda une bulle au pape pour la suppression de leur monastère ; le cardinal de Noailles les priva des sacremens, et leur avocat fut mis à la Bastille. Toutes ces religieuses furent enlevées et mises chacune dans un couvent

plus docile. Le lieutenant de police d'Argenson fit démolir, en 1709, leur maison de fond en comble ; et enfin, en 1711, on déterra les corps qui étoient dans l'église et dans le cimetière, pour les transporter ailleurs.

MÊME SUJET.

Tandis que l'ennemi, par plus d'une action,
Cherche à pénétrer en Champagne,
Louis, que la Gloire accompagne,
Dans sa grande dévotion,
Prend, sur la fin de la campagne,
Sous le général d'Argenson,
Port-Royal à discrétion.

De la Grace efficace.

Le Tellier, grand ami de Dieu,
Mais plus encor de sa noire séquelle,
Un jour, passant sur le Pont-Neuf :
Eh quoi ! toujours avec cette femelle,
Jaser pendant cent ans ! Eh ! que lui dire encor ?
Son compagnon, auteur grave, esprit-fort,
Lui dit : Jésus lui prouve que la grace
Est un céleste don, nécessaire, efficace.
Efficace ! répond le père tout en feu ;
Qu'on me le mette sur la liste ;
Ainsi que Port-Royal, faisons raser ce lieu :
Parbleu ! je savois bien qu'il étoit janséniste.

La Constitution *Unigenitus*. (1).

Air : *A la façon de Barbari, mon ami.*

Qu'entends-je ? est-ce un songe, un faux bruit ?
Grand Dieu ! quelle nouvelle !
Ce rare chef-d'œuvre est produit
Par la noire séquelle,
Qu'on voit à la religion,
La faridondaine, la faridondon,
Toujours apporter quelque fruit,
Biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Le pape, plein du Saint-Esprit,
Condamne sans l'entendre
Un saint prêtre de Jésus-Christ,
Qui n'est plus bon qu'à pendre ;
C'est un fils de perdition, *La far.*
Qui depuis trente ans nous séduit, *Biribi.*

Son livre, qui n'est qu'un précis
De la sainte Ecriture,
Dont tous les feuillets sont remplis
D'une morale pure,
Devient un très-subtil poison, *La far.*
Qui donne la mort à l'esprit, *Biribi.*

Mais ce poison est si caché,
Que nul ne le découvre,
Et l'on seroit fort empêché,

En quelqu'endroit qu'on l'ouvre.
Dans ce livre plein d'onction, *La far.*
De trouver ce texte maudit, *Biribi.*

Le pape, avant que de crier
Contre un auteur à l'aide,
Au passage devroit lier
Ce qui suit et précède ;
Mais Rome agit d'autre façon, *La far.*
Et l'on voit qu'elle a réussi, *Biribi.*

Tout beau ! me répondra quelqu'un,
Votre muse s'échappe :
Qu'il ait droit ou tort, c'est tout un,
Il faut croire le pape.
Vous dit-il qu'un saint est fripon, *La far.*
Tenez-le pour un Antechrist, *Biribi.*

Ainsi, le plus dévot auteur
Devient un hérétique,
Aussi-tôt qu'à son déshonneur
Le saint-siège s'explique ;
Voilà la saine opinion, *La far.*
Qui conduit droit en paradis, *Biribi.*

Malgré ces raisons cependant,
Tout le monde murmure
Contre ce bon-homme Clément,
Et blâme sa censure ;
On dit que dans peu nous verrons, *La far.*
Le cas qu'on en fait à Paris, *Biribi.*

Prélats, que la seule équité,
Que le zèle intéresse,

Défendez bien la vérité ;
  Point d'humaine foiblesse !
C'est à quoi nous nous attendons, *La far.*
Vous prendrez tous le bon parti, *Biribi.*

D'ailleurs, vous êtes gens d'esprit,
  Tout le monde l'avoue :
Et vous sentez, par cet écrit,
  Que Le Tellier se joue
De vous, de la religion, *La far.*
Dont il veut passer pour l'appui, *Biribi.*

Aussi d'un père confesseur
  Attend-on autre chose ?
Toujours dans ce poste d'honneur
  Pour but on se propose
La gloire du Dieu de Sion, *La far.*
Et de l'Eglise le profit, *Biribi.*

C'est ce qu'a fait le bon Tellier
  Pour la bulle du pape ;
Couvert d'un si fort bouclier,
  Impunément il frappe
Auteur, livre, approbation, *La far.*
Et sans retour l'erreur détruit, *Biribi.*

Après tout, daignez écouter
  Cet avis salutaire ;
Prélats, gardez-vous d'imiter
  L'exemple du saint père ;
Vous passeriez pour des oisons,
La faridondaine, la faridondon,

Et comme lui seriez bénis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

(1) Résolu de perdre le cardinal de Noailles, le P. Tellier prit la voie la plus courte et la plus sûre, qui fut de l'accuser de jansénisme auprès du roi. Le P. Quesnel, ami et disciple du fameux Arnaud, avoit composé ses *Reflexions sur le Nouveau-Testament*, et le prélat avoit mis son approbation à cet ouvrage, qui lui étoit dedié. Ces mêmes *Réflexions* avoient été louées par le P. La Chaise, et applaudies par Clément XI, qui depuis les anathématisa. On parvint à faire condamner le livre à Rome, par un décret; Tellier entreprit même de le faire proscrire par une constitution, et tous les évêques de son parti reçurent des ordres et des modèles de lettres et de mandemens conformes à ce projet. Toujours plus furieux contre le cardinal de Noailles, protecteur de Quesnel, il chercha dans son ouvrage les propositions qui pourroient faire le sujet de la condamnation; et il eut soin d'en choisir qui fussent contraires à la doctrine

molinisto. Mais comme elles se trouvoient conformes à celles de Saint-Paul, de Saint-Augustin, et de Saint-Thomas, un de ses ouvriers lui représenta le danger d'attaquer ainsi de front les colonnes du Christianisme. *Saint-Paul et Saint-Augustin*, répondit-il avec impatience, *étoient des têtes chaudes qu'on mettroit aujourd'hui à la Bastille. A l'égard de Saint-Thomas, vous pouvez penser quel cas je fais d'un jacobin, quand je m'embarrasse peu d'un apôtre.*

Pour rendre l'œuvre agréable au pape, on eut soin de favoriser, dans ce projet, les maximes ultramontaines. Le tout fut envoyé au P. d'Aubenton, assistant du général des jésuites, pour y mettre la dernière main avec le cardinal Fabroni, pensionnaire de la société; et Tellier engagea le roi à demander lui-même au pape cette constitution désirée, disoit le confesseur, par tous les évêques de France.

La bulle étant dressée, Fabroni et d'Aubenton allèrent la communiquer au pape. Quelque rapide qu'en fût la lecture, le saint-père crut entendre un manifeste contre l'écriture et les PP. de l'Eglise. Il

en fut effrayé; mais Fabroni, qui avoit toujours été le docteur consultant du pape, avoit conservé sur lui l'ascendant d'un précepteur sur son disciple. Il le prit donc avec sa hauteur ordinaire, tandis que d'Aubenton, d'un ton modeste, faisoit observer au pontife combien cette bulle étoit favorable aux maximes de Rome, et quel honneur ce seroit de les voir canoniser en France dans une constitution demandée par un roi absolu, qui la feroit enregistrer dans tous les parlemens du royaume. Quelque flatté que fût le pape d'une si belle victoire en France, il craignoit l'opposition des cardinaux sur le dogme. La congrégation nommée pour en juger n'avoit pas encore été consultée. Le roi d'ailleurs avoit exigé que la bulle seroit examinée, quant à ce qui concerne les libertés de l'Eglise gallicane, par le cardinal de la Trémoille, notre ambassadeur de France à Rome, et on ne lui avoit rien communiqué en forme. Le pape se rendit enfin sur la promesse positive que toutes ces conditions seroient remplies avant que la constitution parût. Les consulteurs les plus timides s'absentèrent : les plus instruits et

les plus fermes furent éloignés. On ne montra que le dispositif et la fin au cardinal de la Trémoille ; enfin, Fabroni et d'Aubenton l'emportèrent, et le pape céda, avec des remords sur le fond, et des craintes sur les suites.

La révolte des esprits à Rome fut générale ; les cardinaux crièrent hautement que la doctrine de l'Eglise étoit renversée. Le pape en versa des larmes : mais à chose faite dans cette cour, il n'y a point de remède. Albani, neveu du saint père, et ses créatures, firent sentir aux cardinaux opposans combien il seroit dangereux de se séparer de leur père commun, de donner atteinte à son infaillibilité ; et au contraire l'avantage de faire adopter en France les maximes de Rome. Ce qui acheva de les décider fut la confidence qu'Albani leur fit d'une lettre que Tellier avoit suggérée à Louis XIV, et par laquelle ce prince promettoit au pape de faire rétracter par le clergé les quatre célèbres propositions de 1682. En peu de jours, les ignorans crurent à la bulle : les politiques la soutinrent. Cette bulle, présentée au roi le 3 octobre, reçut d'abord en France le même

accueil qu'à Rome. Bissi même en parut indigné : Tellier lui ferma la bouche. Ce prélat avoit la promesse du chapeau de cardinal ; mais la nomination n'étoit pas faite : il craignit de le perdre, et cette crainte en fit le plus vif apôtre de la bulle... La neuvième proposition condamnée est si vraie, que la proposition contraire est une hérésie politique dans tous les gouvernemens. *La crainte d'une excommunication injuste*, disoit Quesnel, *ne doit pas nous empêcher de faire notre devoir.* Tellier, pressé sur cet article, cherchoit à distinguer l'excommunication injuste de la fausse. Mais ces subtilités scolastiques ne sont pas faites pour les bons esprits, et sont dangereuses pour le peuple.

Aussi-tôt que la constitution fut traduite, et entre les mains de tout le monde, chaque société devint une école de Théologie, et toutes les conversations furent infectées de la fureur de dogmatiser : mais une dissertation dogmatique étoit souvent coupée par un vaudeville.

Une nombreuse assemblée d'évêques fut convoquée à Paris. Quarante acceptèrent la constitution, avec des explications. Le

cardinal de Noailles et sept autres évêques ne voulurent ni de la bulle, ni de ses correctifs. On employa l'intrigue pour la faire accepter par la Sorbonne. La pluralité des suffrages ne fut pas pour elle; et cependant elle y fut enregistrée. Le ministère avoit peine à suffire aux lettres de cachet, qui envoyoient en prison ou en exil les opposans. Le père Tellier n'entreprit pas moins que de faire déposer le cardinal de Noailles; et il y eût réussi, si la mort de Louis XIV n'eût été un obstacle à cet odieux projet.

MÉDISANCE ET VÉRITÉ.

On dit qu'un bref solennel
Défend le livre Quesnel :
Ce n'est qu'une médisance.
On dit que cette défense
Vient de la société,
Pour mater son éminence :
C'est la pure vérité.

On dit que le parlement
Reçoit ce bref librement :
Ce n'est qu'une médisance.
On dit que sa révérence
Y soumet sa majesté,
Par esprit de pénitenc
C'est la pure vérité.

On dit que pour le certain
Ce bref condamne Augustin :
Ce n'est qu'une médisance.
On dit que par conséquence ;
Si le bref est accepté,
Il n'est plus de pénitence :
C'est la pure vérité.

On dit que sa sainteté
Aime la société :
Ce n'est qu'une médisance.
On dit qu'en reconnoissance ;
Ces pères ont projeté
De lui soumettre la France :
C'est la pure vérité.

AIR : *De Joconde.*

Un jour, deux diables s'envolant,
Entre eux firent gageure
A qui chieroit le plus puant
Dans l'humaine nature.
L'un chia le père Tellier :
D'effroi l'autre recule,
Et, pour se venger du premier,
Il lui chia la bulle.

DU CARDINAL DE ROHAN (1).

AIR : *A la façon de Barbari.*

ON dit qu'un docte cardinal,
Elevé dans Cythère,
Va bientôt du décret papal
Dévoiler le mystère.
Oh ! le terrible champion !
La faridondaine, la faridondon,
Contre Noaille et ses amis,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Ne craignons rien de sa lenteur,
Ni de son ignorance ;
Pour se soumettre à la faveur,
Trop haute est sa naissance ;
Il consulte gens de renom, *La far.*
Vanol, Ravanne, et Dufaï ; *Biribi.*

Pour terminer ce grand dessein,
S'il faut plus de lumière,
Chez lui, du soir jusqu'au matin,
S'enferme La Vallière :
Avec dame d'un tel renom, *La far.*
Il faut plus de corps que d'esprit, *Biribi.*

Par un discours bien préparé
Dans plus d'une séance,

De Rome il eût déjà montré
   L'infaillible puissance ;
Mais certain mal qu'il a, dit-on, *La far.*
Suspend le coup prêt à partir, *Biribi.*

Est-ce un rhumatisme goutteux,
   Ou le mal de sa mère ?
Est-ce celui que jeune et vieux
   Apportent de Cythère ?
Bien des gens l'ont pris chez Fillon,
La faridondaine, la faridondon ;
Mais je crois qu'il l'a pris chez lui,
         Biribi,
A la façon de Barbari,
         Mon ami.

(1) Le fougueux confesseur, cherchant par-tout des appuis pour faire triompher la bulle, crut en trouver un dans la personne du cardinal de Rohan. Dans ce dessein, il alla le voir, et lui proposa brusquement d'entrer dans la ligue, et la grande aumônerie, pour prix de l'engagement. Rohan, effrayé de la proposition, s'en excusa, sous différens prétextes. Pressé de plus en plus, il offrit la neutralité : le jésuite la refusa, déclarant qu'il falloit opter, prendre parti pour ou contre la société. Le cardinal demanda du tems pour y réfléchir. *Je vous donne trois jours*

pour y penser, reprit Tellier en le quittant; *mais pensez aussi que la grande aumônerie ne peut pas être long-tems vacante.* Le cardinal consulta des courtisans de sa famille, qui se moquèrent de ses scrupules, et le déterminèrent à accepter.

FRAYEUR CAUSÉE PAR LES JÉSUITES.

AIR: *Des Pendus.*

OR écoutez, grands et petits,
Combien redoutable à Paris
Des jésuites est la puissance!
On le voit avec évidence:
Leur ombre même a fait frayeur
A Breby, ce ferme pasteur.

Contre la constitution,
Avec peu de précaution,
Une seule fois dans la ville
Il avoit répandu sa bile;
Disant qu'elle ne valoit rien,
Comme dit tout homme de bien.

Or voici que par cas fortuit,
On vint le réveiller de nuit
Pour fille de la comédie,
Laquelle, en grande maladie,
Lui demandoit permission
De faire sa confession.

Donc, un peu plus tard que le soir,
Deux théatins le vinrent voir,
Avec un brave gentilhomme :
Il étoit à son premier somme ;
Les entendant parler bien haut,
Il s'éveilla tout en sursaut.

A la ressemblance d'habit,
Pour deux jésuites il les prit :
L'ame d'épouvante frappée,
Du gentilhomme porte-épée
Il en fit bientôt un exempt
Venu pour emprisonnement.

Pour éviter si piteux cas,
Il se jette du lit en bas ;
A deux genoux il les conjure
D'excuser si, par aventure,
Une pauvre fois seulement
Il a lâché son sentiment.

Eux, le voyant à deux genoux :
Pour qui, monsieur, nous prenez-vous ?
Lui dirent-ils d'une voix tendre.
Encor pourriez-vous vous méprendre :
Quel peut être votre forfait ?
Qu'avez-vous dit ? qu'avez-vous fait ?

J'ai de la bulle de Clément
Dit un mot malheureusement :
Mais ce mot ne fut qu'imprudence ;
Dites au roi ma pénitence,
D'accepter sans rémission
Toute la constitution.

Pour vous, mes pères, vous savez
Que je vous ai toujours aimés,
Et que, dès ma plus tendre enfance,
J'ai pris en main votre défense
Contre force mauvaises gens,
Qui vous traitent de garnemens.

Les pères, voyant son effroi,
Et l'entendant parler du roi,
Par leurs bas blancs le rassurèrent,
Et comme au biquet lui montrèrent
Pattes blanches, que savez tous
Ne se point trouver chez les loups.

Or, prions le doux Rédempteur
Qu'il garde de telle frayeur
Nos bons prélats ; leur assemblée
Pourroit bien en être troublée,
Comme ce prêtre épouvanté,
Jusqu'à trahir la vérité (1).

(1) L'anecdote consignée dans ces couplets est véritable. Vers 1710, la petite Denesle, fameuse comédienne, étant tombée dangereusement malade, voulut se confesser. Elle dépêcha à cet effet deux théatins à M. Breby, curé de sa paroisse. Comme le mal étoit pressant, on alla chez le curé à une heure un peu indue. Les deux moines, vêtus de noir, étoient accompagnés du frère de la Denesle, qui

portoit un habit galonné. Le bon prêtre, s'éveillant en sursaut, prit les deux pères pour des jésuites, et l'autre pour un exempt. S'imaginant qu'on alloit le conduire en prison, la frayeur lui fit dire et faire cent choses plus plaisantes les unes que les autres.

PARODIE

De la Lettre du P. Tellier à M. Chauvelin, du 2 août 1715 (1),

Air : *La faridondaine.*

Tout est bien disposé, monsieur,
Pour la belle entreprise ;
Oh ! pour le coup, notre bonheur
Ne craint point de surprise :
A la fin bientôt nous verrons,
La faridondaine, la faridondon,
Enregistrer le grand édit,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

Le roi, le vingt du mois courant,
Transporté par son zèle,
Ira montrer au parlement,
Qui sur les lys l'appelle,
L'amour de la religion, *La far.*
Dont son cœur fut toujours épris, *Biribi.*

Son procureur (2) il cassera
  Seulement pour huitaine;
Son office il vous donnera,
  Pour, dans cette semaine,
Faire la réquisition, *La far.*
Sans obstacle et sans contredit, *Biribi.*

Le roi, sur son lit reposant,
  Prononcera lui-même
L'édit de l'enregistrement,
  D'autorité suprême,
Sans aucune opposition : *La far.*
Voilà comme on est obéi, *Biribi.*

Par une lettre de cachet,
  Qu'avec grand soin l'on garde,
On veut que, pris dans le secret,
  Sous bonne et sûre garde,
Le cardinal, ce grand Bouillon, *La fa..*
A Pierre-Encise soit conduit, *Biribi.*

Cet hydre une fois mise bas,
  Nous n'avons rien à craindre;
Ceux qui ne se soumettront pas
  Seront le plus à plaindre :
A Paris nous triompherons, *La far.*
Par-tout nous serons en crédit, *Biribi.*

Vous vous surpasserez, monsieur,
  Pendant cette manœuvre;
Pour augmenter votre faveur,
  Vous mettrez tout en œuvre,
Eloquence, érudition, *La far.*
La probité, le bon esprit, *Biribi.*

Mettez au jour votre talent,
Pour attirer l'estime
Du roi, de tout notre couvent;
Pour moi je vous estime
Comme la constitution, *La far.*
Et notre compagnie aussi, *Biribi.*

Il ne dépendra pas de nous,
Vous en verrez des marques,
Qu'on ne voie couler sur vous,
Du plus grand des monarques,
Les graces, la protection,
La faridondaine, la faridondon;
Comptez toujours sur nous aussi,
Biribi,
A la façon de Barbari,
Mon ami.

(1) Pendant la querelle du P. Tellier avec le cardinal de Noailles, le roi nomma le duc de Bourgogne pour leur conciliateur. Cette médiation n'eut aucun succès. Le jésuite ne vouloit point la paix. Il donna ordre aux évêques, valets de la société, de dénoncer au roi le cardinal et Quesnel. Ils en reçurent des modèles de lettres ou de mandemens. Malheureusement pour le confesseur, une lettre originale sur ce sujet, adressée à M. Chauvelin, tomba entre les mains du cardinal de Noailles, et

devint publique. Le P. Tellier faillit être chassé : mais le roi ne put se résoudre à ce parti, qui auroit évité de grands troubles à la France.

(2) D'Aguesseau, procureur-général, qui devint ensuite chancelier.

Sur un Sermon

Prêché devant Louis XIV par le P. La Rue, dans lequel ce jésuite ne ménageoit pas ses défauts.

Air : *De Joconde.*

Outré du trop libre sermon
  Du jésuite La Rue,
Louis s'écria, ce dit-on :
  Seroit-ce une bévue ?
Je pardonnerois à Fléchier
  Ce zèle apostolique :
Mais d'un compagnon de Xavier (1),
  Certes ! le trait me pique.

(1) Allusion à la morale relâchée reprochée par les jésuites aux jansénistes.

A une Dame Janséniste.

Air: *De Joconde.*

Que dans vos yeux Jansénius
  Trouve de fortes armes !
Que la bulle *Unigenitus*
  Tient peu contre vos charmes !
Pour vous plaire, Iris, de bon cœur
  Je me fais janséniste ;
Mais ayez pour moi la douceur
  D'une ame moliniste.

Je vois l'Amour avec ses traits
  Qui vous suit à la trace ;
De votre air vif, brillant et frais
  La grace est efficace ;
Je soutiendrai ce dogme-là,
  En ma thèse publique,
Quand on devroit, chez Loyola,
  Me traiter d'hérétique.

Croyez-moi, fuyez les amans,
  Qui sont d'une autre secte ;
Ne lisez pas leurs mandemens,
  Leur doctrine est suspecte :
Quant à moi, je ne croirai rien
  Sous votre aimable empire,
Si votre agréable entretien
  A mon cœur ne l'inspire.

Je défendrai tous vos appas,
  En docteur de Cythère :
Contre eux on ne me verra pas,
  Signer de formulaire ;
Si, par malheur, votre courroux
  Me condamne et m'exile,
Je n'en appellerai qu'à vous,
  Non au futur concile.

N'allez pas, comme avec Quesnel
  En use le saint-père,
Me faire un procès criminel ;
  Je crains votre colère :
Pour mes tendres réflexions
  Quelle heureuse fortune,
Si de cent propositions
  Vous en acceptez une !

Je suis prophète, jeune Iris :
  Mon nouveau jansénisme
Aura bientôt cours à Paris ;
  C'est fait du Molinisme !
Les docteurs à vos agrémens
  Ne sauront que répondre ;
Et vos yeux sont des argumens
  Qui savent les confondre.

Je vois en vous de Port-Royal
  Renouveler l'élite ;
Vous avez l'esprit de Pascal,
  Et d'Arnaud le mérite :
On peut exalter vos attraits,
  Sans beaucoup d'hyperbole,

Et j'aime bien mieux vos Essais
Que ceux du grand Nicole.

Puisse long-tems votre bonté
Exiger notre hommage !
C'est ici de votre beauté
Le plus sûr témoignage.
Ciel ! remplis mes désirs constans :
Je veux avec éloge
Voir l'aimable Iris dans cent ans
Chomée au Nécrologe.

La Samaritaine, bâtie à neuf.

Air : *Des Pendus.*

Arrêtez-vous ici, passant ;
Regardez attentivement :
Vous verrez la Samaritaine
Assise au bord d'une fontaine ;
Vous n'en savez pas la raison :
C'est pour laver son cotillon.

Regardez de l'autre côté
Comme le Seigneur est planté,
Pour l'entretenir sur la grace !
Il lui parle de l'efficace ;
Mais il lui parle doucement,
Crainte de l'emprisonnement.

Joie des Jansénistes,

Après la mort de Louis XIV.

Air : *Du Confiteor.*

Paissez, ne craignez plus les loups,
Disoit à son troupeau Noailles :
Un chasseur les écarte tous ;
Paissez en paix, chères ouailles ;
Pour mettre à bas vos ennemis,
Il ne m'en coute qu'un louis.

Le Tellier triomphoit déjà,
Le mal alloit prendre racine ;
Rome chantoit alléluia,
Sans un coup de la Médecine ;
Contre Maréchal et Fagon (1),
Que peut la constitution ?

L'inquisition de Goa
Alloit être établie en France,
Et l'on avoit nommé déjà,
Dans le conseil de conscience,
Pontchartrain grand-inquisiteur,
Et d'Argenson exécuteur.

D'Argenson, ne te mêle plus
Que de l'emploi qui te concerne ;
De corriger quelques abus,
De faire abaisser la lanterne.
Adieu donc-tout votre crédit,
Cailly, Leroux, et Chantepit (2).

(1) Fagon, premier médecin, Maréchal, premier chirurgien; on les accusoit de n'avoir point connu la maladie du roi.

(2) Cailly, Leroux, Chantepit, exempts de d'Argenson, lieutenant de police.

ANECDOTES LITTERAIRES.

ÉPIGRAMME.

Sur les Sonnets de Job et d'Uranie (1).

A la cour quelle tyrannie !
Ma foi ! l'on n'y sauroit durer.
Il faut encor se déclarer
Ou pour Job, ou pour Uranie :
Cent fois d'opinion je change;
Cette comparaison étrange
Rend mon jugement interdit;
Cependant, quoique l'on en rie,
Comme Roche-du-Maine a dit,
Je me déclare pour Tobie.

(1) Toute la cour fut partagée entre Benserade et Voiture, à l'occasion des deux sonnets de Job et d'Uranie. Il y eut deux partis, les Jobelins et les Uranins. Le prince de Conti se mit à la tête du

premier, et sa sœur, madame de Longueville à la tête du second. Ces deux sonnets firent beaucoup de bruit; et comme on sortoit des troubles de la fronde, on mit à cette querelle littéraire une vivacité qu'elle étoit loin de mériter. L'épigramme fut faite par quelqu'un qu'on pressoit de se déclarer, et qui, pour se tirer d'affaire, rima une naïveté de mademoiselle de la Roche-du-Maine, l'une des filles de la reine-mère, qui, au lieu de dire qu'elle se déclaroit pour Job, dit qu'elle se déclaroit pour Tobie. Ce dernier vers fut quelque tems proverbe dans la bouche de ceux qui ne vouloient pas prendre de parti.

De la Pucelle de Chapelain.

Nous attendions de Chapelain,
Ce noble et fameux écrivain,
Une incomparable pucelle :
La cabale en dit force bien ;
Depuis vingt ans, on parle d'elle :
Dans six mois, on n'en dira rien.

Liniere (1).

(1) Le même Linière traduisit ainsi une

épigramme latine de Montrésor contre le même poëte.

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle,
Jeune et belle ;
Vingt ans à la former il perdit son latin :
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

Chapelain fit attendre son poëme, parce qu'il recevoit une forte pension du duc de Longueville. Les rieurs disoient que la pucelle étoit une fille entretenue par un grand prince.

La pucelle, publiée en 1656, in-fol., eut d'abord six éditions en dix-huit mois : mais bientôt cet enthousiasme fit place à un décri général. La Ménardière et Linière furent les premiers qui osèrent l'attaquer. On se rappelle que Boileau, Racine, La Fontaine, et quelques autres s'imposoient la peine de lire un certain nombre de vers de ce poëme, lorsqu'il leur échappoit quelque faute contre la langue. Boileau, voulant donner une idée de la dureté anti-

poétique

poëtique des vers de Chapelain, fit ces quatre vers à son imitation.

Droits et roides rochers, dont peu tendre est la cîme,
De mon flamboyant cœur l'âpre état vous savez;
Savez aussi, durs bois, par ces hivers lavés,
Qu'holocauste est mon cœur pour un front magnanime.

On lui fit cette épigraphe :

Ci-gît, qui jouiroit d'une gloire immortelle,
S'il n'eût pas raté sa pucelle.

Sur Chapelain.

Maudit soit l'auteur dur, dont l'âpre et rude verve,
Son cerveau tenaillant, rima malgré Minerve,
Et de son lourd marteau martelant le bon-sens,
A fait de méchans vers douze fois douze cents (1)!

Boileau.

(1) Le poëme de *la Pucelle* a douze livres, chacun de douze cents vers, ou environ. Despréaux ayant dit ce quatrain au président Lamoignon, ce magistrat envoya chercher un exemplaire de la Pucelle chez Billaine, libraire, qui la débitoit; il écrivit ces quatre vers sur le premier feuillet du livre, et le renvoya.

AUX POETES,

Sur le reculement de leurs Pensions.

Vos pensions, comme je vois,
Vont donc de quinze en quinze mois (1);
Ce sont vos ans climatériques :
O que mes vœux seroient contens,
Si le ciel vouloit de mes ans
Faire ainsi des ans poétiques !

D'ACEILLY.

(1) On voit, par cette pièce, que même sous Colbert, quatre ans après la mort de Mazarin, les paiemens ne se faisoient pas avec exactitude. Ne payer que tous les quinze mois, c'est le moyen de se trouver arriéré de deux ans au bout de huit années.

Sur ce que la Pension de l'auteur n'étoit payée que tous les quinze mois.

Grand roi, dont nous voyons la libéralité
Montrer pour le Parnasse un excès de bonté
Que n'ont jamais eu tous les autres,
Puissiez-vous dans cent ans donner encor des lois,
Et puissent tous vos ans être de quinze mois,
Comme vos commis font les nôtres !

Pierre CORNEILLE.

INSCRIPTION

Sur la Tombe de René Descartes (1).

Descartes, dont tu vois ici la sépulture,
A dessillé les yeux des aveugles mortels;
Et, gardant le respect que l'on doit aux autels,
Leur a du monde entier démontré la structure.

Son nom, par mille écrits, se rendit glorieux;
Son esprit, mesurant et la terre et les cieux,
En pénétra l'abîme, en perça les nuages.

Cependant, comme un autre, il cède aux lois du sort,
Lui qui vivroit autant que ses divins ouvrages,
Si le sage pouvoit s'affranchir de la mort.

Fieubet.

(1) René Descartes, né en 1596, à La Haye, en Touraine, mourut à Stockolm le 11 février 1650. Ce philosophe substitua dans les écoles, le système des tourbillons, qui de son nom s'appela cartésianisme, au système d'Aristote, enseigné généralement dans l'Europe depuis plusieurs siècles. Le cartésianisme a fait place depuis au système de l'attraction, que presque tous les savans adoptent encore aujourd'hui. Dans la jeunesse de Descartes, il

étoit dangereux d'attaquer la philosophie péripatéticienne. Il voyagea en Italie, et se retira en Hollande vers 1630, pour n'avoir aucune espèce de dépendance qui le forçât à respecter les vieilles idées. Il avoit environ 7000 livres de rente, et ne voulut jamais accepter rien d'aucun particulier. Malgré tous ses soins pour éviter la persécution, il la trouva dans cette terre de liberté qu'il avoit choisie. L'université d'Utrecht fut cartésienne dès sa fondation : mais un nommé Voétius, brouillon orgueilleux, entêté des chimères scolastiques, ayant été fait lecteur de cette université, y défendit d'enseigner les principes du philosophe françois, et l'accusa d'athéisme. Après avoir long-tems résisté aux instances de la reine Christine, qui l'appeloit en Suède auprès d'elle, il finit par s'y rendre, et devint sa victime. Une nouvelle manière de vivre, un climat différent avancèrent ses jours. Il mourut le 11 février 1650, d'une fièvre continuë, avec inflammation de poumon. Son corps demeura à Stockolm jusqu'à l'année 1666, qu'il fut transporté à Paris, où il fut enterré de nouveau, en grande pompe,

le 24 juin 1667, dans l'église de Sainte-Geneviève-du-Mont.

Descartes créa une Physique nouvelle. S'il pouvoit en donner une meilleure, du moins osa-t-il montrer aux bons-esprits à secouer le joug de la scolastique, de l'opinion, et de l'autorité. Avant lui, on n'avoit point de fil dans le labyrinthe de la Philosophie; il en donna un dont on se servit après qu'il se fut égaré. S'il n'a pas payé en bonne monnoie, a dit un écrivain, c'est beaucoup d'avoir décrié la fausse. Ce qui fonde éternellement la gloire de ce grand homme, est l'application qu'il a su faire de l'Algèbre à la Géométrie; idée qui sera toujours la clef des plus profondes recherches. Sa méthode seule auroit suffi pour le rendre immortel. Sa dioptrique est la plus grande et la plus belle application qu'on eût faite encore de la Géométrie à la Physique.

Si Descartes eut quelque foiblesse de l'humanité, il eut aussi les principales vertus du philosophe. Sobre, tempérant, ami de la liberté et de la retraite, reconnoissant, libéral. *Quand on me fait une offense*, disoit-il, *je tâche d'élever mon*

ame si haut, que l'offense ne parvienne pas jusqu'à elle.

L'inscription qu'on vient de lire a été gravée au-dessous de son buste à Sainte-Geneviève-du-Mont.

A Molière, après sa mort.

Ornement du Théâtre, incomparable acteur,
Charmant poëte, illustre auteur,
C'est toi dont les plaisanteries
Ont guéri du marquis l'esprit extravagant;
C'est toi qui, par tes momeries,
As réprimé l'orgueil du bourgeois arrogant.
Ta muse, en jouant l'hypocrite,
A redressé les faux dévots;
La précieuse, à tes bons mots,
A reconnu son faux mérite;
L'homme, ennemi du genre-humain,
Le campagnard, qui tout admire,
N'ont pas lu tes écrits en vain:
Tous deux se sont instruits, en ne pensant qu'à rire.
Enfin, tu réformas, et la ville et la cour:
Mais quelle fut ta récompense?
Les françois rougiront un jour
De leur peu de reconnoissance.
Il falloit un comédien
Qui mît à les polir sa gloire et son étude:
Mais, Molière, à ta gloire il ne manqueroit rien,

Si, parmi les défauts que tu peignis si bien,
Tu les avoit repris de leur ingratitude.

Le P. Bouhours (1).

(1) On est édifié de voir un jésuite taxer les français d'*ingratitude*, pour avoir refusé la sépulture à Molière, d'autant plus que ce reproche tombe directement sur l'archevêque de Paris (Harlay), qui ne vouloit pas permettre qu'on l'inhumât en terre sainte. La femme de Molière alla sur le champ à Versailles se jeter aux pieds du roi, pour se plaindre de l'injure qu'on faisoit à la mémoire de son mari : le roi la renvoya, en lui disant que cette affaire dépendoit du ministère de l'archevêque. Cependant il fit dire à ce prélat d'éviter l'éclat et le scandale. L'archevêque révoqua donc sa défense, à condition que l'enterrement seroit fait sans pompe et sans bruit. Il se fit en effet par deux prêtres, qui accompagnèrent le corps sans chanter, et on l'enterra dans le cimetière qui est derrière la chapelle de Saint-Joseph, dans la rue Montmartre. Tous ses amis y assistèrent, ayant chacun un flambeau à la main. On ne trouva d'autre moyen pour appaiser la supersti-

tion de la populace, que de lui jeter de l'argent par la fenêtre. (*Anecd. dramat.*)

On cite à ce sujet une anecdote peu connue, qui prouveroit que Louis XIV eût quelque philosophie. Sur le refus qu'on faisoit d'inhumer Molière en terre sainte, il demanda jusqu'où la terre sainte s'étendoit : *Jusqu'à quatre pieds*, lui répondit-on. *Eh bien ! enterrez-le à cinq.*

Épitaphe de Molière (1).

Sous ce tombeau gissent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
Leurs trois talens ne formoient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissoit la France ;
Ils sont partis, et j'ai peu d'espérance
De les revoir, malgré tous nos efforts.
Pour un long-tems, selon toute apparence,
Térence et Plaute, et Molière sont morts.

La Fontaine.

(1) Molière est un des plus étonnans génies dont s'honore la France, et celui qui a le plus influé sur les mœurs de son siècle : mais il n'y en a pas dont la vie soit plus connue ; cette notice sera donc très-courte.

Jean-Baptiste Poquelin de Molière, fils

et petit-fils de valet-de-chambre-tapissier du roi, naquit en 1620. C'est le premier comique, non seulement de la France, mais de toutes les nations anciennes et modernes. Les *Femmes savantes*, le *Misantrope*, l'*Avare*, et le *Tartuffe* sont des chef-d'œuvres.

On nous a laissé le portrait suivant de ce célèbre poëte, qui réunissoit les qualités du cœur aux dons du génie. « Il étoit doux, humain, généreux, excellent ami... Ni trop gras, ni trop maigre, il avoit la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle. Il marchoit gravement, avoit l'air très-sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvemens qu'il leur donnoit rendoient sa physionomie extrêmement comique. Il aimoit fort à haranguer; et quand il lisoit ses pièces aux comédiens, il vouloit qu'ils y amenassent leurs enfans, pour tirer des conjectures de leurs mouvemens naturels ».

La constante protection que lui accorda Louis XIV est un des traits de la vie de ce prince, qui lui fait le plus d'honneur.

La femme de Molière se comporta en femme estimable à la mort de son mari : mais elle oublia bientôt sa douleur, et se remaria avec Guerin Détriché, mauvais comédien. On fit ces qûatre vers à l'occasion de ce mariage.

Les Graces et les Ris règnent sur son visage ;
Elle a l'air tout charmant, et l'esprit tout de feu ;
Elle avoit un mari d'esprit qu'elle aimoit peu :
Elle en prend un de chair qu'elle aime davantage.

On ne lui a pas pardonné le peu de soin qu'elle eut des fragmens de pièces qu'avoit laissés Molière ; elle les abandonna à La Grange, et l'on ignore ce qu'ils sont devenus.

Autre Épitaphe de Molière.

Ci gît qui parut sur la scène,
Le singe de la vie humaine ;
Qui n'aura jamais son égal :
Mais voulant de la mort, ainsi que de la vie,
Être l'imitateur dans une comédie,
Pour trop bien réussir, il réussit très-mal ;
Car la mort en étant ravie,
Trouva si belle la copie,
Qu'elle en fit un original (1).

(1) Le jour qu'il devoit représenter le

Malade imaginaire pour la troisième fois, Molière se sentit plus incommodé qu'à l'ordinaire du mal de poitrine, auquel il étoit sujet. Il exigea ce jour-là de ses camarades qu'on commençât la représentation à quatre heures précises. Sa femme et Baron le pressèrent de prendre du repos, et de ne pas jouer. *Eh! que feroient*, répondit-il, *tant de pauvres ouvriers? Je me reprocherois d'avoir négligé un seul jour de leur donner du pain.* Les efforts qu'il fit pour achever son rôle augmentèrent son mal, et l'on s'apperçut qu'en prononçant le mot *juro*, dans le divertissement du troisième acte, il lui prit une convulsion. On le porta chez lui dans sa maison rue de Richelieu, où il fut suffoqué d'un vomissement de sang, le 17 février 1673.

Un abbé alla présenter l'épitaphe ci-dessus au prince de Condé. *Plût à Dieu, monsieur*, dit durement le prince en la recevant, *que Molière me présentât la vôtre!*

SUR LA SÉPULTURE REFUSÉE A MOLIÈRE (1).

PUISQU'A Paris on dénie
La terre après le trépas
A ceux qui durant leur vie
Ont joué la Comédie,
Pourquoi ne jette-t-on pas
Les bigots à la voirie ?
Ils sont dans le même cas.

CHAPELLE.

(1) Molière et Voltaire eurent cela de commun que les prêtres leur refusèrent à tous deux la sépulture. A la mort de Molière, le théâtre fut fermé pendant quinze jours.

DES MÉTAMORPHOSES D'OVIDE,

Mises en rondeau par BENSERADE.

RONDEAU.

A la fontaine où s'enivre Boileau,
Le grand Corneille et le sacré troupeau
De ces auteurs que l'on ne trouve guère,
Un bon rimeur doit boire à pleine aiguière,
S'il veut donner un bon tour au rondeau.
Quoique j'en boive aussi peu qu'un moineau,

Cher Benserade, il faut te satisfaire;
T'en écrire un... eh ? c'est porter de l'eau
A la fontaine.
De tes refrains un livre tout nouveau
A bien des gens n'a pas eu l'heur de plaire;
Mais quant à moi, j'en trouve tout fort beau,
Papier, dorure, images, caractère (1),
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

CHAPELLE.

(1) Le roi avoit donné à Benserade mille louis pour les taille-douces de ses rondeaux sur les *Métamorphoses d'Ovide*. L'ouvrage fut imprimé au Louvre, sur le plus beau papier; et rien ne fut négligé pour le décorer de tout le luxe typographique: ce qui ne l'empêcha pas de tomber tout à plat.

Benserade, né en 1612, mourut à Paris en 1691.

Voici les vers que Senecay a mis au bas de son portrait.

Ce bel-esprit eut trois talens divers,
Qui trouveront l'avenir peu crédule:
De plaisanter les grands il ne fit point scrupule,
Sans qu'ils le prissent de travers.
Il fut vieux et galant sans être ridicule,
Et s'enrichit à composer des vers.

Sur Phèdre,

Tragédie de Racine (1).

Sonnet.

Dans un fauteuil doré, Phèdre, tremblante et blême,
Dit des vers où d'abord personne n'entend rien.
Sa nourrice lui fait un sermon fort chrétien
Contre l'affreux dessein d'attenter sur soi-même.

Hippolyte la hait presque autant qu'elle l'aime;
Rien ne change son cœur, ni son chaste maintien;
La nourrice l'accuse, elle s'en punit bien.
Thésée a pour son fils une rigueur extrême.

Une grosse Aricie, au teint rouge, aux crins blonds (2),
N'est là que pour montrer deux énormes tetons,
Que, malgré sa froideur, Hippolyte idolâtre.

Il meurt enfin traîné par ses coursiers ingrats;
Et Phèdre, après avoir pris de la mort aux rats,
Vient, en se confessant, mourir sur le théâtre.

Madame Deshoullieres.

(1) Long-tems avant que la *Phèdre* de Racine parût, on s'étoit assuré des moyens de la faire tomber. Madame Deshoulières, qui s'étoit laissée prévenir contre Racine, s'unit, dans cette vue, avec la duchesse de Bouillon, le duc de Nevers, son frère,

et d'autres personnes de distinction. Elles engagèrent Pradon à composer une tragédie de *Phèdre*, qu'il devoit faire représenter en même tems que celle de Racine. La pièce de celui-ci n'eut qu'un succès fort équivoque. Celle de Pradon fut portée jusqu'aux nuës. Ce fut l'effet des précautions que prirent les personnes attachées au parti de la duchesse de Bouillon. Boileau assûre qu'elles firent retenir toutes les premières loges des deux théâtres pour cette représentation et les cinq suivantes ; et qu'afin d'empêcher les partisans de Racine de prévaloir contre la cabale qui lui étoit opposée, elles laissèrent vides toutes les premières loges du théâtre de l'hôtel de Bourgogne. *Cette ruse*, dit-il, *lui couta plus de quinze mille livres.* Madame Deshoulières, à qui cette anecdote ne fait pas honneur, assista à la première représentation de la *Phèdre* de Racine. Elle revint ensuite souper chez elle avec Pradon, et quelques personnes de sa cabale. Pendant tout le repas, on ne parla que de la pièce nouvelle, comme en pouvoient parler des gens prévenus. Ce fut pendant ce même souper que madame Deshoulières composa le sonnet qu'on vient

de lire, et qu'on fit répandre, dès le lendemain, dans tout Paris. (*Anecd. dramatiq.*)

(2) *Une grosse Aricie.* Mademoiselle Desoeillets, une des meilleures actrices de ce tems.

PARODIE DU SONNET PRÉCÉDENT

Contre le duc DE NEVERS (1).

DANS un palais doré, Damon, jaloux et blême,
Fait des vers où jamais personne n'entend rien.
Il n'est ni courtisan, ni guerrier, ni chrétien :
Et souvent, pour rimer, il s'enferme lui-même.

La Muse, par malheur, le hait autant qu'il l'aime.
Il a d'un franc poëte, et l'air, et le maintien.
Il veut juger de tout, et ne juge pas bien.
Il a pour le Phébus une tendresse extrême.

Une sœur vagabonde, aux crins plus noirs que blonds (2)
Va par tout l'univers promener deux tetons,
Dont, malgré son pays, Damon est idolâtre.

Il se met à rimer pour des lecteurs ingrats ;
L'Enéide, à son goût, est de la mort aux rats :
Et, selon lui, Pradon est le roi du Théâtre.

(1) Les amis de Racine crurent que le sonnet contre sa tragédie étoit du duc de Nevers,

Nevers, l'un des protecteurs de Pradon, et ils le tournèrent contre lui sur les mêmes rimes. Les travers de ce duc y sont peints au naturel, particulièrement sa manie de faire des vers bizarres, et souvent inintelligibles. On attribua à Racine et à Despréaux cette réponse satirique; ce qui leur causa beaucoup d'inquiétude, le duc de Nevers faisant courir le bruit qu'il les faisoit chercher par-tout pour s'en venger. Ils désavouèrent hautement ce second sonnet : sur quoi M. le Duc, Henri-Jules, fils du Grand-Condé, leur dit : *Si vous n'avez pas fait le sonnet, venez à l'hôtel de Condé, où M. le prince saura bien vous garantir de ces menaces, puisque vous êtes innocens; et si vous l'avez fait*, ajouta-t-il, *venez aussi à l'hôtel de Condé, et monsieur le Prince vous prendra de même sous sa protection, parce que le sonnet est très-plaisant et plein d'esprit* (Anecd. dramatiq.)

(2) *Une sœur vagabonde aux crins plus noirs que blonds*. La duchesse de Mazarin, retirée en Angleterre, fameuse par sa beauté, son procès avec son mari, et ses liaisons avec Saint-Evremont.

A Boileau.

Taisez-vous, Boileau le critique!
On fait pour votre hiver grand amas de fagots;
Craignez qu'on ne vous en applique
Cent coups de bâtons sur le dos.
Fuyez, fuyez ce bois, même dans la froidure,
Toute l'académie, en corps, vous en conjure.
Le duc de Nevers.

Réplique.

Racine et Despréaux, l'air triste et le teint blême,
Viennent demander grace, et ne confessent rien;
Il faut leur pardonner, parce qu'on est chrétien:
Mais on sait ce qu'on doit au public, à soi-même.

Damon, pour l'intérêt de cette sœur qu'il aime,
Doit de ces scélérats châtier le maintien:
Car il seroit blâmé de tous les gens de bien,
S'il ne punissoit pas leur insolence extrême.

Ce fut une furie, aux crins plus noirs que blonds,
Qui leur pressa du pus de ses affreux tetons,
Ce sonnet qu'en secret leur cabale idolâtre.

Vous en serez punis, satiriques ingrats,
Non pas, en trahison, ni par la mort aux rats,
Mais à coups de bâton donnés en plein théâtre.
Le duc de Nevers.

(1) Le duc de Nevers se contenta des

menaces contenues dans ces vers et les précédens. Despréaux et Racine, qui furent, au mois d'octobre de la même année, choisis par le roi lui-même pour écrire l'histoire de son règne, étoient assurément déjà trop bien en cour pour que personne osât en venir à des voies de fait avec eux, au risque d'encourir l'indignation du monarque. D'ailleurs, le prince de Condé sut pourvoir à ce que les menaces du duc de Nevers n'eussent pas de suite. Ce dernier sonnet n'eut pas plutôt paru, que ce prince lui fit dire, et même en termes assez durs, qu'il vengeroit, comme faites à lui-même, les insultes qu'il s'aviseroit de faire à deux hommes d'esprit qu'il aimoit, et qu'il prenoit sous sa protection. La querelle n'alla pas plus loin. (*Anecd. dramatiq.*)

A RACINE.

AIR : *Je ne saurois, j'en mourrois.*

SUIS ce que je te conseille :
Sans t'en vouloir prendre au roi,
Souffre que le grand Corneille
Soit mis au-dessus de toi.
—Je ne saurois.
—Qu'il soit en place pareille.
—J'en mourrois.

Ta vanité me chagrine :
Loin d'être friand d'honneur,
La dévotion, Racine,
Veut qu'on soit humble de cœur.
—Je ne saurois.
—Fais-en du moins quelque mine.
—J'en mourrois.

Si tu ne me veux pas croire,
Quitte le dévot sentier ;
Dupé par la vaine gloire,
Reprends ton premier métier.
—Je ne saurois.
—Imprime donc une histoire (1).
—J'en mourrois.

(1) Ce fut en 1677 que Racine et Boileau furent nommés historiographes.

La vérité ne permet pas de dissimuler

qu'il étoit échappé à Racine quelques traits injurieux et piquans sur le grand Corneille. Mais il faut convenir aussi que Corneille avoit témoigné de la jalousie contre son jeune rival, et l'avoit même quelquefois provoqué. On en jugera par cette anecdote. Le *Germanicus* de Boursaut parut en 1679; c'étoit une pièce misérable, qui n'avoit ni plan, ni conduite, dans laquelle on n'appercevoit ni talent, ni génie, ni connoissance du Théâtre. Corneille la trouva si merveilleuse, qu'il lui échappa de dire à l'académie qu'il ne lui manquoit que le nom de Racine pour être achevé. *Inde irae.* (*Vie de J. Racine, édit. de Luneau de Bois-Jermain,* p. 58.)

SUR L'OPÉRA DE DAPHNÉ,

Composé par LA FONTAINE, *à la sollicitation de* LULLI (1).

AH! que j'aime La Fontaine
D'avoir fait un opéra!
On verra finir ma peine
Aussi-tôt qu'on le joûra.
Par l'avis d'un fin critique,
Je vais me mettre en boutique,
Pour y vendre des sifflets:
Je serai riche à jamais. *LINIERE.*

(1) Quoique très-marqué, le génie de La Fontaine essaya cependant divers genres de poésie. Lulli avoit engagé le bon-homme à faire un opéra, et lui avoit promis une récompense digne de son mérite. Le poëte composa la pastorale de *Daphné* : mais Lulli n'en eut pas plutôt fait la lecture, qu'il dit tout net à La Fontaine qu'il n'étoit pas son homme, et que son talent n'étoit pas de faire des opéra. La Fontaine, qui avoit de sa pastorale une opinion plus avantageuse, exigea la récompense promise, et dit à Lulli que s'il mettoit au jour son opéra sans le satisfaire, il savoit le moyen d'en tirer raison. Le musicien renvoya son paiement à la première représentation de *Daphné*. La Fontaine, qui le crut, fut on ne peut pas plus étonné d'apprendre, quelques jours après, que Lulli ne vouloit pas mettre cet ouvrage en musique, ne l'en trouvant pas digne. Le poëte s'en vengea par la pièce qui suit celle-ci. Il rendit compte à madame de Thiange du mauvais succès de son opéra. Cette dame sollicita en vain à la cour pour La Fontaine; Lulli avoit dit au roi que ses vers étoient détestables. La pastorale de *Daphné*

fut oubliée, et La Fontaine eut la mortification de voir représenter un opéra de Quinaut à la place du sien.

Le Florentin.

Le Florentin
Montre à la fin
Ce qu'il sait faire;
Il ressemble à ces loups qu'on nourrit, et fait bien:
Car un loup doit toujours garder son caractère,
Comme un mouton garde le sien.
J'en étois averti; l'on me dit: Prenez garde,
Quiconque s'associe avec lui se hasarde.
Vous ne connoissez pas encore le Florentin;
C'est un paillard, c'est un mâtin
Qui tout dévore,
Happe tout, serre tout, il a triple gosier;
Donnez-lui, fourrez-lui, le glou demande encore:
Le roi même auroit peine à le rassasier.
Malgré tous ces avis, il me fit travailler.
Le paillard s'en vint réveiller
Un enfant des neuf sœurs, enfant à barbe grise,
Qui ne devoit, en nulle guise,
Etre dupe; il le fut, et le sera toujours.
Je me sens né pour être en butte aux méchans tours;
Vienne encore un troupeur, je ne tarderai guère.
Celui-ci me dit: Veux-tu faire,
Presto, presto, quelque opéra,
Mais bon? Ta muse répondra

Du succès pardevant notaire.
Voici comment il nous faudra
Partager le gain de l'affaire.
Nous en feront deux lots, l'argent et les chansons;
L'argent pour moi, pour toi les sons.
Tu t'entendras chanter, je prendrai les testons;
Volontiers je paye en gambades;
J'ai huit ou dix trivelinades
Que je sais sur mon doigt : cela, joint à l'honneur
De travailler pour moi, te voilà grand seigneur.
Peut-être n'est-ce pas tout-à-fait sa harangue;
Mais s'il n'eût ces mots sur sa langue,
Il les eut dans le cœur. Il me persuada :
A tort, à droit me demanda
Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits-mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel; bref, il m'enquinauda.
Je n'épargnai ni soins, ni peines,
Pour venir à son but, et pour le contenter.
Mes amis devoient m'assister;
J'eusse, en cas de besoin, disposé de leurs veines.
Des amis, disoit le Glouton,
En a-t-on ?
Ces gens te tromperont, ôteront tout le bon,
Mettront du mauvais en la place.
Tel est l'esprit de Florentin,
Soupçonneux, tremblant, incertain,
Jamais assez sûr de son gain,
Quoique l'on dise ou que l'on fasse.
Je lui rendis en en vain sa parole cent fois :
Le B . . . avoit juré de m'amuser six mois;
Il s'est trompé de deux : mes amis, de leur grace,

Me les ont épargnés, l'envoyant où je croi,
Qu'il va bien sans eux et sans moi.
Voilà l'histoire en gros : le détail a des suites
Qui valent bien d'être déduites :
Mais j'en aurois pour tout un an,
Et je ressemblerois à l'homme de Florence,
Homme long à conter, s'il en est un en France :
Chacun voudroit qu'il fût dans le sein d'Abraham.
Son architecte et son libraire,
Et son voisin et son compère,
Et son beau-père,
Sa femme, ses enfans, et tout le genre-humain,
Petits et grands, dans leurs prières,
Disent, le soir et le matin :
Seigneur, par vos bontés, pour nous si singulières,
Délivrez-nous du Florentin !

LA FONTAINE.

SUR LULLI.

AIR : *Vous m'entendez bien.*

LA Chaise a dit tout en courroux :
Quoi ! mon père, souffrirons-nous
Que ce chien de Baptiste...
Eh bien !
Tranche ainsi du jésuite !
Vous m'entendez bien.

EPIGRAMME

Sur le Discours de réception de BOILEAU *à l'Académie françoise* (1).

BOILEAU nous dit, dans son écrit,
Qu'il n'est pas né pour l'éloquence.
Il ne dit pas ce qu'il en pense;
Mais je pense ce qu'il en dit.

(1) Ce discours ne fut pas trouvé bon, et donna lieu à cette épigramme que répandit un académicien, pour se soulager de la violence qu'il s'étoit faite en consentant à l'élection de Despréaux.

« Il eût été plus juste, dit d'Alembert, de compâtir à l'embarras du récipiendaire, pour louer tant d'hommes qu'il avoit maltraités, et de sentir que, dans cette circonstance épineuse, l'éloquence n'eût été guère de saison. L'orateur en avoit moins besoin que d'astuce: mais, à la vérité, d'une astuce délicate et légère, pour échapper au défilé où il se trouvoit, et dont il ne se tira pas fort heureusement. Son discours n'étoit qu'un tissu de sarcasmes mal déguisés, qui déplurent à ses confrères, et ne plurent guère à ses auditeurs.

Mausolée

Elevée à Lulli (1) *dans l'église des Petits-Pères.*

O mort, qui cachez tout dans vos demeures sombres,
Vous par qui les plus grands héros,
Sous prétexte d'un plein repos,
Se trouvent obscurcis dans d'éternelles ombres :
Pourquoi, par un faste nouveau,
Nous rappeler la scandaleuse histoire
D'un libertin indigne de mémoire,
Peut-être même indigne du tombeau ?
S'est-il jamais rien vu d'un si mauvais exemple ?
L'opprobre des mortels triomphe dans un temple,
Où l'on rend à genoux ses vœux au roi des cieux.
Ah ! cachez pour jamais ce spectacle odieux ;
Laissez tomber, sans plus attendre,
Sur ce buste honteux votre fatal rideau,
Et ne montrez que le flambeau
Qui devroit avoir mis l'original en cendre.

Pavillon.

(1) Jean-Baptiste Lully, né à Florence en 1633, grand musicien, eu égard à l'état où il trouva la musique. Il lui fit faire beaucoup de progrès, et tira parti des faux accords et des dissonnances, par l'art qu'il avoit de les sauver en les plaçant à propos. Son chant est naturel, mé-

lodieux et facile à retenir. Il a fait la musique des opéra de Quinaut, et d'environ vingt ballets pour le roi.

Quant à ses mœurs, s'il mérita les vers de Pavillon, elles étoient abominables. Il faut croire que cette satire est outrée. Il mourut à Paris en 1687, à cinquante-quatre ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avoit mis dans son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille* et *Polixène*. Le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un prince lui reprochoit ce sacrifice. *Oh! monseigneur*, répondit-il, *je savois bien ce que je faisois; j'en avois gardé copie*. Une rechûte le fit bientôt rentrer en lui-même. Déchiré de remords, il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende-honorable, et chanta, les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur*. Lulli formoit lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille étoit si fine, que d'un bout du théâtre à l'autre, il distinguoit le violon qui jouoit faux,

Dans son premier mouvement, il brisoit l'instrument sur le dos du musicien. La répétition faite, il l'appeloit, lui payoit son instrument plus qu'il ne valoit, et l'emmenoit dîner avec lui ; ce qui prôuve que s'il étoit brusque, il n'étoit pas méchant. Personne n'apportoit dans la société plus de gaîté que lui : mais c'étoit une gaîté qui dégéneroit en poliçonnerie. Molière le regardoit comme un excellent pantomime, et lui disoit assez souvent : *Lulli, fais-nous rire*. Seneçay a tracé son portrait dans une lettre supposée écrite des Champs Elysées. Il lui donne une petite stature, un extérieur fort négligé, de petits yeux bordés de rouge qu'on voyoit à peine, et qui avoient peine à voir, brillans d'un feu sombre, qui marquoit beaucoup d'esprit et de malignité, &c. Lulli avoit épousé la fille de Lambert, célèbre musicien de ce tems-là, et en eut plusieurs fils, qui marchèrent de loin sur ses traces.

Seneçay lui fit cette autre épitaphe en style lapidaire :

A la mémoire harmonique
Du socratique musicien,
Jean-Baptiste Lully, de Florence,

L'Arion, l'Orphée, l'Amphion
Du siècle de Louis-le-Grand.
Comme Arion,
Il a su s'acquérir la faveur des rois;
Comme Orphée,
Il a par la douceur de ses chants attiré les hommes
Et les bêtes,
Plus habile qu'Amphion,
Qui n'assembloit que des bêtes par ses accords,
Il a fait par les siens
Un riche amas des plus précieux métaux.
Passant, qui lis ces faits,
Chante ou danse en son honneur:
Ainsi, puisse-tu, comme lui,
Faire fortune en chantant et dansant!

B. B. M. M.

PIÈCES RELATIVES A LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES.

Sur des vers contre HOMÈRE et VIRGILE, qui avoient été lus à l'Académie (1).

CLIO vint l'autre jour se plaindre au dieu des vers
Qu'en certain lieu de l'univers
On traitoit d'auteurs froids, de poëtes stériles
Les Homères et les Virgiles.
Cela ne sauroit être, on s'est moqué de vous,
Reprit Apollon en courroux:
Où peut-on avoir dit une telle infamie?
Est-ce chez les hurons, chez les topinambous?
C'est à Paris. C'est donc dans l'hôpital des fous?
Non, c'est au Louvre, en pleine académie.

BOILEAU.

(1) On lut à l'académie françoise un poëme de Perraut, intitulé *le Siècle de Louis-le-Grand*, dans lequel Homère, Virgile, et la plupart des meilleurs écrivains de l'antiquité étoient fort maltraités. Ce poëme excita d'abord de grandes rumeurs parmi les savans, et chacun prit parti pour ou contre dans cette nouvelle dispute. Boileau se déclara en faveur des anciens, et lança ses traits contre Perraut et ses adhérens. Cette épigramme fut suivie de beaucoup d'autres : nous allons en rapporter quelques-unes.

ÉPIGRAMME.

Boileau, Perraut, ne vous déplaise,
Entre vous deux changez de thèse ;
L'un fera voir par le Lutrin
Que la muse nouvelle a le pas sur l'antique,
Et l'autre par le Saint-Paulin (1),
Qu'aux poëtes nouveaux les anciens font la nique.

(1) *Saint-Paulin*, mauvais poëme de Perraut.

Autre.

D'ou vient que Cicéron, Platon, Virgile, Homère,
Et tous ces grands auteurs que le monde révère,
Traduits dans vos écrits nous paroissent si sots?
Perraut, c'est qu'en prêtant à ces esprits sublimes
Vos façons de parler, vos bassesses, vos rimes,
Vous les faites tous des Perrauts.

A Perraut.

Le bruit court que Bacchus, Junon, Jupiter, Mars,
Apollon, le Dieu des beaux-arts,
Les Ris mêmes, les Jeux, les Graces, et leur mère,
Et tous les dieux, enfans d'Homère,
Résolus de venger leur père,
Jettent déjà sur vous de dangereux regards.
Perraut, craignez enfin quelque triste aventure:
Comment soutiendrez-vous un choc si violent?
Il est vrai, Visé vous assure
Que vous avez pour vous Mercure;
Mais c'est le Mercure galant.

SUR LES TRADUCTEURS ANCIENS.

ILS devroient ces auteurs demeurer dans leur grec,
Et se contenter du respect
De la gent qui porte férule :
D'un savant traducteur on a beau faire choix ;
C'est les traduire en ridicule,
Que de les traduire en françois.

PERRAUT.

(1) Ces six vers sont imprimés à la fin d'une préface du *Parallèle des Anciens et des Modernes*, par Perraut. Ils trouvèrent grace aux yeux de l'auteur de l'*Art poétique*.

RÉCONCILIATION

Entre BOILEAU et PERRAUT.

TOUT le trouble poétique
A Paris s'en va cesser.
Perraut, l'anti-pindarique,
Et Despréaux l'homérique,
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Quand, malgré l'emportement,
Comme eux l'un l'autre on s'estime,

L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du Parterre.

Boileau.

(1) Le satirique mit cette épigramme dans une lettre qu'il écrivit à Perraut après leur réconciliation.

Épigramme

Sur l'Ouvrage intitulé : Manière de bien penser dans les Ouvrages d'Esprit.

Père Bouhours, dans vos *pensées*,
La plupart fort embarrassées,
A moi vous n'avez point *pensé*.
Des célèbres auteurs que votre livre chante,
Dans une liste triomphante,
Je ne vois point mon nom placé.
Mais aussi dans le même rôle,
Vous avez oublié Pascal,
Qui pourtant ne *pensoit* point mal :
Un tel compagnon me console (1).

Madame Deshoulieres.

(1) Despréaux se plaignit aussi qu'il n'était point cité assez souvent dans la *Manière de bien penser*. Le P. Bouhours,

pour réparer cette omission, le cita presqu'à chaque page des *Pensées ingénieuses*; et il dit avec complaisance au satirique : *Je ne vous ai pas oublié dans mon nouveau livre. — Il est vrai*, répartit sèchement Despréaux; *mais vous m'avez mis en assez mauvaise compagnie.*

Ce nouvel ouvrage attira au P. Bouhours l'épigramme suivante :

Dans ce beau recueil de PENSÉES
Que votre main a ramassées,
Vous en usez modestement ;
Vous citez les livres des autres,
Sans avoir rien tiré des vôtres :
Que vous avez de jugement.

Madame Deshoulières fit encore l'épigramme suivante contre le P. Bouhours.

On voit par le recueil qu'il vient de mettre au jour
Qu'il lit et prose et vers de folie et d'amour :
Cela vaut beaucoup mieux que de prendre la peine
De débrouiller Saint-Augustin,
Le dur Tertullien, et l'obscur Origène.
Il vaut mieux commenter Ovide et La Fontaine ;
Et les plus beaux endroits de Bussy-Rabutin.

De la Tragédie d'Esther (1).

Air : *Du Prévôt des Marchands.*

Racine des vieux beaux-esprits
Connoît le mérite et le prix,
Et sait imiter leurs ouvrages.
Il peint sous des noms empruntés
Les plus illustres personnages
Qu'Apollon ait jamais chantés.

Sous le nom d'Aman le cruel,
Louvois est peint au naturel,
Et de Vasti la décadence
Nous retrace un tableau vivant
De ce qu'a fait la cour de France
A la chute de Montespan.

A la persécution des juifs,
De nos huguenots fugitifs,
Je reconnois la décadence.
Mais l'Esther qui règne aujourd'hui
Descend des rois dont la puissance
Fut leur asile et leur appui (2).

Cette Esther qui tient à nos rois,
Ainsi que la juive autrefois,
Eprouva d'affreuses misères;
Mais plus dure que l'autre Esther,
Pour chasser le dieu de ses pères (3),
Elle prend la flâme et le fer.

Pourquoi donc, comme Assuérus,
Notre roi, comblé de vertus,
N'a-t-il pas calmé sa colère ?
Plus heureux qne les huguenots,
Les juifs n'eurent jamais affaire
A jésuites, ni bigots.

Le duc de NEVERS.

(1) Cette tragédie fut représentée par les demoiselles de Saint-Cyr, pendant le Carnaval de 1689. Pour apprendre à ces jeunes personnes à réciter des vers, on leur avoit fait jouer de mauvaises pièces composées par une religieuse (madame Brinon), auxquelles on ne tarda pas de substituer *Cinna* et *Andromaque :* mais elles rendirent avec tant de vérité les sentimens passionnés de cette derniere tragédie, que Mme. de Maintenon se promit bien de ne plus leur permettre de la représenter. Elle demanda à Racine *quelque espèce de poëme moral ou historique dont l'amour fût entièrement banni.* Elle n'exigeoit pas une pièce dans les règles : mais Racine songea qu'il avoit une grande réputation à soutenir, et ne voulut pas qu'on pût dire que son style s'étoit affoibli en parlant de religion. Il fit *Esther*, dont le style

est un modèle d'élégance et de hardiesse ; d'élévation et d'énergie, et qui fut représentée en présence de toute la cour. Jamais pièce ne dut tant flatter l'amour-propre et la malignité des spectateurs. Elle prêtoit à des applications que l'on fit sans peine. *Ces jeunes et tendres fleurs transplantées* étoient les demoiselles de Saint-Cyr. On se disoit aussi à l'oreille pendant les représentations, qu'Assuérus étoit le roi, l'altière Vasti, madame de Montespan ; Esther, madame de Maintenon, Aman, M. de Louvois. Les courtisans, les prélats, les jésuites, les dévots, tout voulut la voir. Louis XIV y mena Jacques II, roi d'Angleterre, et son épouse. En un mot, le succès fut prodigieux, et l'à-propos y contribua autant que le mérite de l'ouvrage. (*Annal. poétiq. Anecd. dramatiq.*)

(2) Lorsque madame de Maintenon fut en faveur, on la fit descendre d'Anne d'Albret, mère de Henri IV.

(3) Madame de Maintenon fut accusée de contribuer à la violente persécution qui se faisoit alors contre les protestans, elle qui avoit été autrefois de leur religion. Il paroît qu'elle fut cette fois

d'accord avec les jésuites. Elle ne les aimoit pas ; mais elle n'osa pas les contredire, et elle crut probablement faire une très-belle action, en excitant Louis XIV à détruire l'hérésie.

Sur la première Edition du Dictionnaire de l'Académie.

Il court un bruit fâcheux du grand Dictionnaire,
Qui, malgré tant d'auteurs, et leurs soins importans,
A fort alarmé le libraire ;
On dit que pour le vendre il faudra plus de tems
Qu'il n'en a fallu pour le faire.

(1) La première édition de ce dictionnaire parut en 1694 ; la deuxième en 1718 ; la troisième en 1740. Dans la première, les mots étoient rangés par racines ; et dans la deuxième par ordre alphabétique. Cet ouvrage, très-défectueux, soit dans les définitions, soit dans les exemples, demandoit une refonte entière ; et deux ou trois ans avant la révolution, l'académie s'occupoit d'une nouvelle édition, dont elle se proposoit de retrancher les mots techniques. Voltaire avoit vivement à cœur la restauration de cet ouvrage : dans les

derniers tems de sa vie, pendant son séjour à Paris, il avoit proposé à l'académie de se partager la besogne ; il avoit même pris pour lui les lettres les plus chargées. Nous croyons que cet ouvrage deviendra indispensable, et qu'il manque à la langue, que la révolution a enrichie d'une foule de mots dont il deviendra bien important de déterminer le vrai sens, et de donner de justes définitions.

On ne trouvera point ici *la Requête des Dictionnaires* de Ménage, pièce qui eut de la réputation dans le tems, et qui aujourd'hui seroit illisible ; ni les détails de la querelle de l'académie avec Furetière, qui sont connus de tout le monde.

Cette fin d'une épître de Boisrobert sur le dictionnaire des Quarante, mérite d'être conservée.

Pour dire tout enfin dans cette épître,
L'académie est comme un vrai chapitre ;
Chacun, à part, promet d'y faire bien :
Mais, tous ensemble, ils ne trouvent plus rien.
Depuis six ans dessus l'F on travaille ;
Criton prétend qu'ils n'ont rien fait qui vaille,
Et le destin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit : Tu verras jusqu'au G.

ÉPIGRAMME

A l'occasion du Flatteur, *Comédie de J. B. Rousseau.*

CHER Rousseau, ta perte est certaine;
Tes pièces désormais vont toutes échouer.
En jouant le *Flatteur*, tu t'attires la haîne
Du seul qui te pouvoit louer.

Gacon.

ÉPIGRAMME

Sur ce que Riviere Dufresny, auteur du Joueur, *en prose, publioit que Regnard lui avoit volé son intrigue et ses pensées.*

UN jour Regnard et de Rivière (1),
En cherchant un sujet que l'on n'eût point traité,
Trouvèrent qu'un joueur seroit un caractère
Qui plairoit par sa nouveauté.
Regnard le fit en vers, et de Rivière en prose;
Ainsi, pour dire au vrai la chose,
Chacun vola son compagnon;
Mais quiconque aujourd'hui voit l'un et l'autre ouvrage,
Dit que Regnard a l'avantage
D'avoir été le bon larron.

Le même.

(1) Charles Rivière du Fresny et Jean-François Regnard naquirent à Paris, l'un en 1647, et l'autre en 1648.

Le premier vécut quelque temps à la cour; mais la contrainte ne pouvant s'accommoder avec son caractère, ami de la liberté, il revint dans la capitale, et travailla pour le Théâtre, en société avec Regnard. Il a passé pour être petit-fils de Henri IV. Il mourut à Paris en 1724, à soixante-seize ans.

Le second eut de la passion pour les voyages, et la satisfit en différentes fois. Enfin, lassé de ses courses, il se retira dans une terre proche Dourdan, à onze lieues de Paris, et s'y appliqua à l'étude des lettres. C'est dans cette retraite qu'il finit ses jours, âgé de cinquante-quatre ans.

Ces deux écrivains ingénieux étoient joueurs. Ils voulurent mettre en scène leur caractère, et firent chacun une pièce, Regnard en vers, et Dufresny en prose. Celui-ci donna la sienne après Regnard, qu'il accusa d'avoir profité de la lecture de son manuscrit. Cela donna lieu à ce mot plaisant, qu'*il se pouvoit que tous*

deux fussent voleurs, *mais que* Regnard *étoit* le bon larron. On le rima, et Gacon en fit l'épigramme qu'on vient de lire.

De Télémaque,

Comparé aux Maximes des Saints, *du même auteur.*

A *Télémaque*, écrit dans le style d'Homère,
Qui voudra comparer les *Maximes des Saints*,
Trouvera que l'auteur a deux divers desseins,
Qui, malgré lui, le font à lui-même contraire:
Dans l'un que de solidité!
Tout y tend à la vérité;
Et dans l'autre tout est chimère.
—Parlez un peu plus clairement.
—Puisqu'il faut donc que je m'explique,
Le solide, c'est le Roman;
Le frivole, c'est le Mystique.

Épitaphe de Racine.

L'ame du grand Racine, en brisant ses liens,
Pour le prix de ses doctes veilles,
Est allé prendre place aux Champs élysiens,
Entre le vieux Sophocle et l'aîné des Corneilles.
Passans, si, dans vos entretiens,
Vous êtes curieux de conter son histoire,
La voici dans deux vers extraits d'un bon mémoire:
Au Théâtre il acquit plus d'honneur que de biens;
Il acquit à la cour plus de biens que de gloire.

Seneçay.

FRAGMENS

*Supprimés dans le premier acte d'*Esope à la Cour, *pour en permettre la représentation.*

CRÉSUS *se plaint à* ÉSOPE *du peu de sincérité des courtisans.*

PAR-LA je m'apperçois, ou du moins je soupçonne
Qu'on encense la place autant que la personne;
Que c'est au diadême un tribut que l'on rend,
Et que le roi qui régne est toujours le plus grand.
. . . .
Quoique jusqu'ici l'équité de mes armes
A mes seuls ennemis ait causé des alarmes,
Je renonce avec joie aux plus vastes projets;
Si les exploits du prince épuisent les sujets,
Guide mes pas toi-même au chemin de la gloire.

ÉSOPE.

D'ordinaire les rois y vont par la victoire,
Seigneur; c'est le sentier le plus suivi par eux,
Et qu'on trouve honorable à force d'être affreux.
Quelle grande bataille a-t-on jamais gagnée
Que l'horreur n'ait suivie, ou n'ait accompagnée?
Eh! qu'est-ce que l'on gagne? Un morceau de terrein,
Que le victorieux quitte le lendemain.
Cependant bien souvent pour de telles conquêtes,
Il en coute au vainqueur quinze ou vingt mille têtes,
Et le sang que l'on perd dans ce gain malheureux
Est toujours le plus noble et le plus généreux.

BOURSAULT.

SUR LA PARADE INTITULÉE :

Polichinelle demandant une place à l'académie françoise ; *pièce représentée, en 1703, par les marionnettes de Brioché. Elle étoit de Malézieux, qui l'avoit composée à l'instigation du duc de Bourbon.*

AIR : *Du Confiteor.*

ON fait savoir aux curieux,
De la part de Polichinelle,
Que l'historien Malézieux
A fait une pièce nouvelle,
Et qu'à tous les honnêtes gens
Il la fait voir à ses dépens.

On fait savoir aux curieux,
De la part de Polichinelle,
Que le chancelier Malézieux (1)
N'a point fait la pièce nouvelle,
Et que le véritable histrion
Est monsieur le duc de Bourbon.

(1) Malézieux étoit chancelier de Dombes.

AIR : *De tous les Capucins du monde.*

QUAND le petit duc en furie
Ligue contre l'académie
Polichinelle et Malézieux,
Peut-on douter de son adresse ?
Que pouvoit-il choisir de mieux
Pour représenter son altesse ?

Comme on vit autrefois les gruës,
Avec fureur du haut des nues,
Fondre dessus leurs ennemis :
Ainsi les Muses ameutées,
Croyant que tout leur est permis,
Font la guerre à d'autres pygmées.

Condé, tu gagnois des batailles ;
Tu forçois villes et murailles :
Ton petit-fils, plus modéré,
Ne s'amuse qu'à des sornettes
Content de se voir déclaré
Général des marionnettes.

Quoique sa vengeance menace
Tous les habitans du Parnasse,
L'on craint moins son inimitié
Et les transports de sa colère,
Que la tendre et douce amitié,
Qui fut à Santeuil si contraire (1).

(1) Allusion à la mort de Santeuil, causée

par du tabac d'Espagne, que le duc de Bourbon, pour se divertir, lui fit avaler à la fin d'un repas dans un verre de vin.

L'ACADÉMIE FRANÇOISE A MALÉZIEUX.

QUAND ta bile sera vomie,
Tu viendras aux coups du bâton;
Mais puisque dans l'académie
Il est, comme ailleurs, maint poltron,
Chez Malézieux, faisons la paix,
Et finissons notre querelle :
Nous pouvons te répondre, mais
Nous craignons ton *Polichinelle* (1).

(1) M. le Duc.

ÉPITAPHE

Du Frère-Compagnon du P. BOURDALOUE (1).

D'AUTRES du grand Bourdaloue
Chantent l'éternel renom;
Pour moi, seulement je loue
Son fidèle compagnon.

Tel que la chate d'Enée,
Le bon frère, pas-à-pas,
A suivi sa destinée
Même jusques au trépas.

Dans les dangers de la chaire,
Plus fier de son orateur,
Que Maillard le débonnaire
N'étoit de son confesseur.

Il meurt après ce grand homme,
Et ne veut plus se prêter :
Le cheval d'un pape, à Rome,
Ne se laisse plus monter.

(1) On appeloit le P. Bourdaloue le roi des prédicateurs, et le prédicateur des rois.

Il y a peu d'anecdotes sur cet orateur. Nous nous contenterons de rapporter sa querelle avec Molière, au sujet *du Tartuffe*. Voici ce qu'on trouve, contre cette pièce, dans son sermon du septième dimanche d'après Pâques.

« Comme la vraie et la fausse dévotion » ont je ne sais combien d'actions qui leur » sont communes, comme les dehors de » l'une et de l'autre sont presque tous » semblables ; il est non seulement aisé, » mais d'une suite presque nécessaire, que » la même raillerie qui attaque l'un intéresse l'autre, et que les traits dont on » peint celle-ci défigurent celle-là ; et voilà » ce qui est arrivé, lorsque des esprits » profanes

» profanes ont entrepris de censurer l'hypocrisie, en faisant concevoir d'injustes » soupçons de la vraie piété par de malignes interprétations de la fausse. Voilà » ce qu'ils ont prétendu, en exposant sur » le Théâtre, et à la risée publique, un » hypocrite imaginaire, et tournant dans » sa personne les choses les plus saintes » en ridicule, en lui faisant blâmer les » scandales du siècle d'une manière extravagante, le représentant consciencieux » jusqu'à la délicatesse et au scrupule sur » des points moins importans, pendant » qu'il se portoit d'ailleurs aux crimes les » plus énormes, les montrant sous un visage de pénitent, qui ne servoit qu'à » couvrir ses infamies, et lui donnant, » selon leur caprice, un caractère de piété » la plus austère, mais, dans le fond, la » plus mercenaire et la plus lâche ».

On seroit tenté de croire que le P. Bourdaloue ne connoissoit pas l'ouvrage contre lequel il s'élevoit, puisqu'il dit qu'on *donne à un hypocrite imaginaire le visage d'un pénitent* : tandis que Molière le peint avec l'oreille rouge, et le teint bien fleuri, mangeant, le soir, deux perdrix avec une

moitié de gigot en hachis, passant ensuite dans son lit bien chaud, où, sans trouble, il dort jusqu'au lendemain, et buvant à son déjeûné quatre grands coups de vin, pour réparer le sang qu'avoit perdu Madame.

On le voit évidemment : l'éloquent Bourdaloue s'en étoit rapporté, sur la comédie de Molière, aux cris et aux déclamations d'une cabale qui l'avoit rempli de son zèle amer, et qui faisoit servir ses talens supérieurs à protéger et à défendre publiquement une charlatanerie qu'il n'avoit pas.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DE MESME
A une place de l'Académie françoise.

AIR : *Le plaisir nous appelle*, de l'Opéra de Tancrède.

JUGE qui te déplaces,
Courtisan berné,
Des grands que tu lasses
Jouet obstiné,
Sur notre Parnasse
Le laurier d'Horace
T'est-il destiné ?
Vos écrits, froids poëtes,

Jetonniers rampans,
Du choix que vous faites
M'étoient bien garants,
Mais craignez les censeurs :
Sur la double colline
J'entends les neuf Sœurs;
Leur troupe badine
Rit avec Racine
De ses successeurs.

J. B. ROUSSEAU.

RÉPONSE.

FILS ingrat, cœur perfide,
Esprit infecté,
Ennemi timide,
Ami redouté,
Détestable guide
D'un amour qu'Ovide
N'a jamais chanté,
A te masquer habile,
Traduis tour-à-tour
Pétrone à la ville,
David à la Cour.
Sur nos airs,
Fais des vers
Que ton venin distile
Sur tout l'univers.
Nouveau Théophile (1),
Imite son style,
Mais crains ses revers.

DANCHET.

(1) Théophile, poëte impie et lubrique, déclaré en 1622, criminel de lèse-majesté divine, et condamné à être brûlé ; ce qui fut exécuté en effigie.

Épitaphe de Boileau.

Ce critique fameux qu'on appeloit Boileau,
Pour le droit qu'il avoit de boire en l'hypocrène,
Comme dans les eaux de la Seine,
Repose avec sa Muse au creux de ce tombeau.
Mais quand nos vœux pourrôient le placer près des anges,
En disant pour son ame un seul *De profundis* :
Passant, que feroit-il étant en paradis,
Où l'on n'est occupé qu'à chanter des louanges ?

Robin, poëte languedocien (1).

(1) On dit qu'il fit ces vers en in-promptu.

QUERELLE

Sur les Anciens et les Modernes, entre LA MOTTE *et madame* DACIER.

CANTIQUE CONTRE LES ANCIENS.

AIR : *Des Pendus.*

OR accourez, grands et petits!
Soyez attentifs aux récits
De la querelle du Parnasse;
On crie, on rime, l'on menace :
Les modernes sont d'un côté,
Et de l'autre l'antiquité.

Depuis une traduction
D'une dame de grand renom (1),
Chacun a lu le bon Homère,
Et connu toute sa misère;
On en a dit son sentiment,
Ce qui la met en grand tourment.

Cette dame, ayant fort à cœur
De faire admirer son auteur,
En dit des choses magnifiques,
Appelle ces tems héroïques :
On n'y voit que rusticité,
Misère, orgueil, et vanité.

Tous ces rois s'appeloient, pour rien,
Ivrognes, visages de chien :
Et voilà ce tems héroïque
Que doit respecter la critique,
Tems où l'on n'avoit point connu
L'humanité ni la vertu !

Achille, en son emportement,
Répond au roi très prudemment :
Tu me demandes Briséide ;
Oui, je te la rendrai, perfide ;
Mais rien de plus, fût-ce un chausson,
Ou ce fer m'en fera raison.

Alors que pour plaire à Thétis,
D'un froncement de son sourcil,
Jupin acquiesce à sa prière,
Et fait trembler la terre entière,
Le traducteur en est surpris ;
Il trouve cet endroit sans prix.

Ami lecteur, plus bas un peu,
Vous trouverez ce pauvre dieu,
Qui passe une nuit toute entière
Sans pouvoir fermer la paupière,
Songeant à soulager l'ennui
D'Achille qui boude chez lui.

Vous voyez en lisant plus loin,
Minerve se charger du soin
De rompre une paix authentique
Par la plus infame pratique
Que Belzébuth puisse inventer ;
Et ce trait part de Jupiter.

Mais c'est déjà trop s'arrêter;
Car le moyen de rapporter
Ce long tissu de rêveries,
Soutenu des allégories
Que le savant tire aux cheveux,
Et qui le rend bien ennuyeux!

La Motte, un de nos beaux-esprits,
A témoigné quelque mépris
Sur cette fameuse Iliade,
Qui nous paroît à tous si fade:
Mais que deviendra son parti?
Il n'a que la raison pour lui.

La dame, en colère aussi-tôt,
Sur La Motte a crié haro;
Puis a mis la main à la plume,
Et fait éclore un gros volume:
Le public n'en dit pas de bien;
Ce volume ne prouve rien (2).

Elle y fait voir de tous côtés,
Pour preuves des autorités,
Monseigneur de Thessalonique,
Prélat d'un goût assez gothique,
Grand grec, et des plus entêtés
De ces chimériques beautés.

Elle a soin d'y citer encor
Gens qu'elle dit valoir de l'or,
Monsieur Denis d'Halicarnasse,
Aristote, et le bon Horace,
Le fameux critique Boileau:
Homère n'en est pas plus beau.

Dans ce livre chacun peut voir
De la dame le désespoir,
Puisque c'est un tissu d'injures
Qui ne font pas grandes blessures :
Doit-on en prendre du souci ?
Tous les grecs en usoient ainsi.

Ces sortes de commentateurs,
Idôlâtres de leurs auteurs,
Veulent exiger qu'on immole
Le bon sens même à leur idole ;
Ils ne gâteront point le goût :
Qui les croit n'en a point du tout.

Mais bientôt Gacon paroîtra,
Et l'on ignore s'il sera
A l'un des deux partis contraire :
On ne s'en embarrasse guère :
Il est sûr qu'il affoiblira
Celui des deux qu'il choisira.

Voici venir monsieur Boivin,
Qui n'est ni fastueux ni vain,
Mais qui peut bien se tromper comme
Aristote, ce savant homme ;
De vieilles erreurs empâté,
Il sera pour l'antiquité.

J'apperçois l'abbé Terrasson,
Comme un autre Bellerophon,
Qui va fondre sur la chimère ;
Le parti moderne en espère ;
On jugera de sa vertu,
Alors qu'il aura combattu.

Or prions le doux Apollon,
Qu'à l'aide de son violon,
Et de sa divine harmonie,
Il fomente la zizanie
Qui règne parmi les auteurs,
Pour le plaisir des spectateurs!

(1) *Depuis une traduction d'une dame de grand renom.* Traduction de l'*Iliade*, par madame Dacier.

(2) *Ce volume ne prouve rien.* Il a pour titre : *Considérations sur les causes de la corruption du goût.*

CANTIQUE

Contre les Partisans des Modernes.

MÊME AIR.

Or écoutez, grands et petits,
Un très-magnifique récit!
Le double Mont est en alarmes;
On voit par-tout briller les armes,
Dont jadis Abel fut occis.
Or, écoutez, grands et petits!

Homère a causé ce débat;
D'un côté, pour lui l'on se bat;
De l'autre, de nouveaux apôtres,
Las de penser comme les autres,
L'ont déniché du sacré Mont,
Malgré sa maîtresse Nanon (1).

Ces messieurs, qui font bande à part,
Ont pris pour chef La Motte-Houdard :
Mais si l'hérétique La Motte,
Pour prouver qu'Homére radote,
A voulu radoter aussi,
Il n'a que trop bien réussi.

Ce nouveau Zoïle a le front
De tronquer l'amant de Nanon (1) :
Dame Dacier, quoique sybile,
N'a pas pu retenir sa bile ;
Elle auroit calmé son courroux,
S'il n'eût châtré que son époux.

Aussi-tôt, la plume à la main,
Pour son amant, son dieu, son saint,
La bonne dame nous assomme
D'un gros volume ennuyeux comme
Les chimères de Terrasson,
Et les fadaises de Gacon.

Mais voici contre la Dacier
Venir un poëte de bourbier !
J'entends monsieur de Rochebrune ;
Lorsque sa verve l'importune,
Il chansonne, c'est sa fureur,
Comme à Dancourt d'être voleur.

Petits échos du sieur Saurin,
Détournez sur moi le venin
De votre ennuyeuse colère ;
Puisque le poëme d'Homère
Est attaqué sans qu'on l'ait vu,
Je le défend sans l'avoir lu.

On prouve mal par des couplets
Que ce poëme soit mauvais;
Jupin fait bien son personnage :
Madame Minerve est fort sage,
Malgré mille fades raisons,
Dont l'auteur orne ses chansons.

Jadis on s'appelòit pour rien
Ivrogne et visage de chien :
Mais est-ce un sujet de critique?
Notre tems, qu'on nomme héroïque,
A bien vu Rouet et Gacon
S'entrenommer de ces beaux noms.

(1) *Nanon.* Anne-Lefèvre, femme d'André Dacier.

(2) *De tronquer l'amant de Nanon.* Allusion à l'*Abrégé de l'Iliade*, en vers françois, publié par La Motte.

De La Motte-Houdard.

Épigramme.

Léger de queue et de ruses chargé,
Maître Renard se proposoit pour règle ;
Léger d'étude, et d'orgueil engorgé,
Maître Houdard se croit un petit aigle.
Oyez-le bien : vous toucherez au doigt
Que l'Iliade est un conte plus froid
Que Cendrillon, Peau-d'Ane, ou Barbe-Bleue :
Maître Houdard, peut-être on vous croiroit ;
Mais, par malheur, vous n'avez pas de queue.

J. B. Rousseau.

Autre Épigramme

*Sur l'*Abrégé de l'Iliade, *par* La Motte.

Le traducteur qui rima l'Iliade,
De douze chants prétendit l'abréger :
Mais par son style, aussi triste que fade,
De douze en sus il a su l'alonger.
Or le lecteur qui se sent affliger,
Dit : Finissez, rimeur à la douzaine,
Vos abrégés sont longs au dernier point.
Ami lecteur, vous voilà bien en peine !
Faisons-les courts, en ne les lisant point.

Le meme.

Parodie

Des vers de Corneille *sur* Richelieu, *à l'occasion de la querelle des Anciens et des Modernes.*

La Motte et la Dacier, avec un zèle égal,
Se battent pour Homère, et n'y gagneront rien ;
L'une l'entend trop bien pour en dire du mal :
L'autre l'entend trop peu pour en dire du bien (1).

(1) Ces quatre vers furent trouvés écrits avec du charbon sur la porte de l'académie.

Arrêt du Conseil d'Apollon,

Rendu au sujet du Procès d'entre La Motte-Houdart et Mme. Dacier.

Vu par le blond Phébus, étant en son conseil,
L'Iliade d'Homère et celle de La Motte;
Le premier estimé poëte sans pareil,
Quoiqu'à n'en point mentir, fort souvent il radote;
Le second regardé comme un audacieux,
Qui de l'art n'eut jamais la moindre connoissance,
Bien que par des écrits solides, précieux,
Sa plume très-souvent ait enchanté la France.
Vu de même à loisir, et non en un seul jour,
Le prolixe factum de l'avocat femelle,
Qui contre cet auteur, mais d'un style assez lourd,
Débite à chaque page une injure nouvelle:
Entendu le rapport, le tout considéré,
Et voulant décider cette importante affaire,
Sans attendre qu'Houdard, à ce fade narré,
Ait fait une réponse, en cas qu'il daigne en faire;
Phébus, en son conseil, jugeant les deux auteurs,
A dit que l'Iliade étoit très-mal écrite,
Et que, malgré les cris de ses adorateurs,
Ses trois mille ans faisoient presque tout son mérite;
Que La Motte pouvoit jouir dès à présent
Des honneurs décernés aux poëtes sublimes,
Et devoit mépriser le caquet médisant
De l'auteur féminin qui censure ses rimes:
Et pour punition du livre injurieux

Composé contre lui par ladite femelle,
Où, par un attentat aussi grand qu'odieux,
Elle ose du bon goût faire leçon nouvelle,
Ledit seigneur Phébus, seul ayant qualité
Pour juger le procès mû sur cette matière,
Dès ce jour la condamne à perpétuité
A ne parler que grec, même à sa chambrière.

QUATRAIN

Par un Ami de LA MOTTE.

L'AGRÉABLE dispute où nous nous amusons,
Passera sans finir jusqu'aux races futures.
Nous dirons toujours des raisons,
Ils diront toujours des injures (1).

(1) Il est très-vrai que madame Dacier et ses partisans disoient des injures : mais la postérité n'a pas trouvé concluans les raisonnemens de leurs adversaires.

Nomination du maréchal de Villars

A une place de l'Académie françoise.

Air : *De tous les Capucins du monde.*

Cessez, jaloux, cessez de croire
Que jamais à la sotte gloire
Villars ait pu sacrifier :
Ce rare esprit, ce grand génie
Pouvoit-il plus s'humilier
Qu'en entrant dans l'académie ?

Ne craint-il point que cette place
Un jour dans l'histoire n'efface
Ses exploits les plus éclatans ?
Assis sur une ligne égale,
Voir Villars avec des pédans,
C'est pis qu'Hercule aux pieds d'Omphale.

FIN.

De l'Imprimerie de Demonville, rue Christine. 1793



TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce IVe volume.

ERRATA.

Page 60, *ligne* 26, tint discours, *lis.* tint des discours.

Pag. 65, *lig.* 17, un des laquais, *lis.* un de ses laquais.

Pag. 77, *vers* 5 *du sonnet*, une ligue m'altère, *lis.* une ligue m'attère.

Pag. 85, *lig.* 10, la critique scandaleuse, *lis.* la chronique scandaleuse.

Pag. 88, *vers* 1, et ce corps mort, *lis.* et le corps mort.

Pag. 116, *lig.* 7, la voyoit sans la voir, *lis.* la renvoyoit sans la voir.

Pag. 127, *lig.* 15, comme si elle eût été, *lis.* comme si c'eût été.

Pag. 142, *lig.* 2, de leurs repos, *lis.* de leurs repas.

Pag. 151, *lig.* 10, il a eu ce contentement, *lis.* elle a eu ce contentement.

Pag. 155, *vers* 6, dans un château, *lis.* dans son château.

Pag. 168, *lig.* 2, trace ici, *lis.* trace ainsi.

Pag. 176, *lig.* 6, et de représentation, il mourut, *lis.* et de représentation. Il mourut.

Pag. 185, *lig.* 21, aller reconnaître, *lis.* aller reconnaître l'ennemi.

Pag. 192, *vers* 3, qui possède avec éclat, *lis.* qui possèdes avec éclat.

Pag. 215, *lig.* 2, et de ses belles qualités ravissantes, *ôtez* ravissantes.

Pag. 444, *vers* 5, quoique jusqu'ici, *lis.* quoique jusques ici.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, rue Christine.





